

NOTE D'INFORMATION

أوطو هول
Auto Hall

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR CONVERSION OPTIONNELLE DES DIVIDENDES EXCEPTIONNELS EN ACTIONS NOUVELLES AUTO HALL

NOMBRE D' ACTIONS MAXIMUM A EMETTRE : 1 282 447 ACTIONS

PRIX D'EMISSION : 96,0 DIRHAMS

VALEUR NOMINALE : 10 DIRHAMS

MONTANT MAXIMAL DE L'OPERATION : 123 114 912 DIRHAMS

PERIODE DE L'EXERCICE DE L'OPTION : DU 19/12/2017 AU 18/01/ 2018 INCLUS

**EMISSION RESERVEE AUX DETENTEURS D' ACTIONS ATH A LA VEILLE DU
DETACHEMENT DU DIVIDENDE EXCEPTIONNEL**

Organisme Conseil et Coordinateur Global

ATTIJARI FINANCES CORP.



Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca ATTIJARI INTERMEDIATION	Organisme centralisateur ATTIJARIWABA BANK
	

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par l'AMMC le 6 décembre 2017 sous la référence VI/EM/035/2017

ABREVIATION

AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AHCD	Auto Hall Capital Développement
AHIMO	Auto Hall Immobilier
AHVI	Auto Hall Véhicules Industriels
AIVAM	Association des Importateurs de Véhicules Automobiles Montés
AMMC	Autorité Marocaine du Marche des Capitaux
BAM	Bank Al-Maghreb
BCP	Banque Centrale Populaire
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
CA	Chiffre d'affaires
CAF	Capacité d'autofinancement
CPC	Comptes de Produits et Charges
CSP	Catégorie Socio Professionnelle
DAT	Dépôts A Terme
Dh	Dirham/ Dirhams
E	Estimé
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
EBIT	Earnings Before Interests and Taxes
EBITDA	Earnings Before Interests, Taxes and Amortization
ESG	Etat des Soldes de Gestion
EV	Entreprise Value
GPLC	Groupement du Poids Lourd et de la Carrosserie
HT	Hors Taxes
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
Kdh	Milliers de dirhams
MA/DH	Matériel Agricole et Département Hydraulique
Mdh	Millions de dirhams
MLT	Moyen et Long Terme
Mrds Dh	Milliards de dirhams
N°	Numéro
NAFTA	North American Free Trade Agreement
Nd	Non disponible
Ns	Non significatif
P/B	Price to Book (capitalisation boursière / fonds propres)
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PER ou P/E	Price Earning Ratio (capitalisation boursière / résultat net)
PTC / PTAC	Poids Total Autorisé en Charge
REX	Résultat d'exploitation
ROA	Return on Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan de l'exercice n)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres de l'exercice n)
SA	Société Anonyme
SMVN	Société Marocaine des Voitures Nippones
SNGU	Société Nouvelle du Garage Universal
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
Var.	Variation
VMP	Valeurs mobilières de placement
VUL	Véhicule utilitaire léger

SOMMAIRE

Partie I. Attestations et Coordonnées	7
I. Le Président du Conseil d'administration	8
II. Les commissaires aux comptes	9
III. L'Organisme Conseil	30
IV. Le conseil juridique	31
V. Le responsable de la communication financière.....	32
Partie II. Présentation de l'opération.....	33
I. Cadre de l'opération	34
II. Objectifs de l'opération	35
III. Intention des principaux actionnaires	35
IV. Montant maximum de l'opération	35
V. Renseignements relatifs aux titres à émettre	35
VI. Eléments d'appréciation des termes de l'offre	36
VII. Cotation en bourse.....	37
VIII. Modalités de souscription.....	38
IX. Fiscalité	41
X. Charges relatives à l'opération	43
Partie III. Présentation générale de Auto Hall	44
I. Renseignements à caractère général	45
II. Renseignements sur le capital de Auto Hall.....	47
III. Marchés des titres de l'émetteur.....	50
IV. Assemblée d'actionnaires.....	50
V. Organes d'administration	52
VI. Organes de direction.....	55
VII. Gouvernement d'entreprise	59
Partie IV. Marché de Auto Hall.....	62
I. Marché mondial de l'automobile.....	63
II. Marché national de l'automobile.....	64
Partie V. Activité de Auto Hall.....	79
I. Historique	80
II. Filiales de Auto Hall.....	82
III. Relations entre Auto Hall et ses filiales	95
IV. Présentation des produits Auto Hall	96
V. Evolution de l'activité de Auto Hall.....	98
VI. Réseau du groupe Auto Hall.....	110
VII. Moyens humains.....	113
VIII. Démarche qualité.....	118
IX. Système d'information et de gestion	118

X. Stratégie de développement.....	119
Partie VI. Situation financière de Auto Hall.....	122
I. Analyse des comptes sociaux de Auto Hall.....	123
II. Analyse des comptes consolidés du Groupe Auto Hall.....	146
Partie VII. Perspectives.....	173
I. Perspectives de développement du secteur automobile au Maroc.....	174
II. Perspectives de Auto Hall	178
III. Comptes de résultats prévisionnels	186
IV. Bilan prévisionnel.....	189
V. Tableau de flux prévisionnel	192
Partie VIII.Facteurs de risque.....	193
Partie IX. Faits exceptionnels et litiges.....	196
I. Faits exceptionnels	197
II. Litiges et affaires contentieuses.....	197
Partie X. Annexes.....	198
I. Données comptables et financières	199
II. Etats de synthèse sociaux de auto hall sur les trois derniers exercices et au 30 juin 2017	201
III. Principes et méthodes comptables consolidés utilisées par auto hall au 31/12/2016	269
IV. États de synthèse consolidés de Auto Hall sur les trois derniers exercices et au 30 juin 2017 276	
V. Bulletin de souscription.....	290

AVERTISSEMENT

Le visa de l'AMMC n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement collecteur d'ordres ne proposera les titres de capital, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ni Auto Hall, ni Attijari Finances Corp. n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par les collecteurs d'ordres.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire de l'AMMC prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- commentaires, analyses et statistiques fournis par la Direction Générale de Auto Hall, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- liasses comptables sociales et consolidées de Auto Hall pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- liasses comptables sociales et consolidées de Auto Hall pour les exercices semestriels au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017 ;
- procès-verbaux des Conseils d'Administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires et rapports de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015, 2016 et 2017 jusqu'à la date de visa ;
- rapports complets des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés pour les exercices clos au 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- revue limitée des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés pour les exercices semestriels au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017 ;
- rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- prévisions établies par les organes de direction et de gestion de Auto Hall ;

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public au siège de Auto Hall et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
 - ✓ elle est disponible à tout moment au siège social de Auto Hall sis au Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600– Casablanca ;
 - ✓ elle est disponible à tout moment au siège social de Attijari Finances Corp. sis au 163, Boulevard Hassan II – 20 000 - Casablanca ;
 - ✓ elle est disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma).

tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Valeurs de Casablanca et sur son site internet (www.casablanca-bourse.com).

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Identité

Dénomination ou raison sociale	Auto Hall SA.
Représentant légal	M. Abdellatif GUERRAOUI
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
Numéro de téléphone	+(212) 5.22.76.14.00/01/02
Numéro de fax	+(212) 5.22.76.14.14/15
Adresse électronique	dg@autohall.ma

Attestation

Objet : Augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels de l'exercice 2016 en actions nouvelles ATH

Le Président Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Auto Hall SA. ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Abdellatif GUERRAOUI
Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Prénoms et noms	M. Faïçal MEKOUAR	M. Albert BENOUDIZ	M. Adnane LOUKILI
Fonction	Associé	Expert comptable	Expert comptable
Dénomination ou raison sociale	Fidaroc Grant Thornton	Fiduciaire des Sociétés Marocaines	Mazars Audit et Conseil
Adresse	47, rue Allal Ben Abdellah, 20 000 Casablanca	7, rue Ben Dahane 20 000 Casablanca	101, Boulevard Abdelmoumen, 20 360 Casablanca
Numéro de téléphone	+(212)5.22.54.48.00	+(212)5.2227.80.51	+(212)5.22.42.34.23
Numéro de fax	+(212)5.22.29.66.70	+(212)5.22.29.87.80	+(212)5.22.42.34.00
Adresse électronique	f.mekouar@fidarocgt.ma	fsm@menara.ma	adnane.loukili@mazars.ma
Date du 1 ^{er} exercice soumis au contrôle	1999	2002	2016
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières relatives aux comptes sociaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 contenues dans la Note d'Information relative à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende exceptionnel en actions nouvelle

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités de Auto Hall SA.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes sociaux, tels que audités par les soins de Fidaroc Grant Thornton et Fiduciaire des Sociétés Marocaines au titre des exercices 2014, 2015 et par nos soins au titre de l'exercice 2016.

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR

Associé

Mazars Audit et Conseil

Adnane LOUKILI

Expert comptable

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah

Casablanca

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen

Casablanca

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières relatives aux comptes sociaux pour les semestres arrêtés le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017 contenues dans la Note d'Information relative à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende exceptionnel en actions nouvelle

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relative à l'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels 2016, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux semestriels de AUTO HALL SA ayant fait l'objet d'un examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux semestriels de AUTO HALL SA au titre des premiers semestres arrêtés le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017, ayant fait l'objet de notre examen limité.

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Associé

Mazars Audit et Conseil

Adnane LOUKILI

Expert comptable

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints de la société AUTO HALL SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.439.678.455,02 dont un bénéfice net de MAD 194.410.439,68.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société AUTO HALL SA au 31 décembre 2014, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, et tel qu'indiqué dans la note B15 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), nous attirons votre attention sur le fait que la société a reçu le 29 janvier 2015 un avis de vérification fiscale relatif à l'IS, la TVA, l'IR et la Contribution Sociale de Solidarité au titre des exercices 2011 à 2013. La société n'a reçu aucune lettre de notification à la date d'émission de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 relative aux sociétés anonymes, nous vous informons que votre société a procédé en 2014 à la création des filiales « AUTO HALL IMMOBILIER » détenue à 100% avec un capital de KMAD 10.000 et « SOCIETE MAROCAINE DES VOITURES NIPPONES» détenue à 100% avec un capital de KMAD 20.000.

Casablanca, le 11 mars 2015.

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR
Associé

Fiduciaire des Sociétés Marocaines
Albert BENOUDIZ
Expert comptable

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.358.807.011,46 dont un bénéfice net de MAD 207.847.296,44.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

La société AUTO HALL SA est sous contrôle fiscal portant sur l'IS, la TVA, l'IR et la contribution Sociale de Solidarité au titre des exercices 2011 à 2013. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de ce contrôle et son impact sur le résultat et les capitaux propres de la société au 31 décembre 2015.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AUTO HALL SA au 31 décembre 2015, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous vous informons que votre société a procédé en 2015 à la création de la filiale « AFRICA MOTORS » détenue à 100% avec un capital de KMAD 20.000.

Casablanca, le 09 mars 2016.

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR
Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COMPTES SOCIAUX)

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AUTO HALL SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.502.243.550,25 dont un bénéfice net de MAD 207.571.720,99.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du patrimoine de la société AUTO HALL SA au 31 décembre 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la société AUTO HALL SA, a fait l'objet d'un contrôle fiscal relatif à l'IS, la TVA, l'IR et la Contribution Sociale de Solidarité au titre des exercices 2011 à 2013. La société a conclu en date du 24 novembre 2016 un accord avec l'administration fiscale pour le règlement définitif de ce contrôle qui s'est traduit par le paiement d'un montant de MMAD 16.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 15 mars 2017.

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR
Associé

Mazars Audit et Conseil
Adnane LOUKILI
Associé

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah

Casablanca

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen

Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DU BILAN ET DE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30 JUIN 2016

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Auto Hall SA comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1 446 452 527,34 dont un bénéfice net de MAD 151 780 698,08 relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

La société Auto Hall est sous contrôle fiscal relatif à l'IS, la TVA, l'IR et la contribution Sociale de solidarité au titre des exercices 2011 à 2013. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de ce contrôle et de son impact sur le résultat et les capitaux propres au 30 juin 2016.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve du point ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Auto Hall SA arrêtés au 30 juin 2016, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 29 Septembre 2016.

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Associé

Mazars Audit et Conseil

Adnane LOUKILI

Associé

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah

Casablanca

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen

Casablanca

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DU BILAN
ET DE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30 JUIN 2017**

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société Auto Hall SA comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1 344 618 441,31 dont un bénéfice net de MAD 137 850 699,06 relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Auto Hall SA arrêtés au 30 juin 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 13 Septembre 2017.

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR

Associé

Mazars Audit et Conseil

Adnane LOUKILI

Associé

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières relatives aux comptes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 contenues dans la Note d'Information relative à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende exceptionnel en actions nouvelles

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités du Groupe Auto Hall.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes consolidés, tels que audités par les soins de Fidaroc Grant Thornton et Fiduciaire des Sociétés Marocaines au titre des exercices 2014, 2015 et par nos soins au titre de l'exercice 2016.

Fidaroc Grant Thornton**Faiçal MEKOUAR**

Associé

Mazars Audit et Conseil**Adnane LOUKILI**

Associé

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah

Casablanca

Mazars Audit et Conseil

101, Boulevard Abdelmoumen

Casablanca

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières relatives aux comptes consolidés pour les semestres arrêtés le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017 contenues dans la Note d'Information relative à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende exceptionnel en actions nouvelles

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information relative à l'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels 2016, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés semestriels du groupe AUTO HALL ayant fait l'objet d'un examen limité.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés semestriels du groupe AUTO HALL au titre des premiers semestres arrêtés le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017, ayant fait l'objet de notre examen limité.

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Associé

Mazars Audit et Conseil

Adnane LOUKILI

Associé

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca

Fiduciaire des Sociétés Marocaines
7, rue Ben Dahane
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe Auto Hall, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1.755.396.720,13 MAD dont un résultat net consolidé de 219.850.774,23 MAD.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, selon les normes comptables internationales (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

Une société faisant partie du périmètre de consolidation du groupe Auto Hall est sous contrôle fiscal au titre des exercices 2008 à 2011. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de ce contrôle et son impact sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe au 31 décembre 2014.

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe Auto Hall constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la société a reçu le 29 janvier 2015 un avis de vérification relatif à l'IS, la TVA, l'IR et la Contribution Sociale de Solidarité au titre des exercices 2011 à 2013. La société n'a reçu aucune lettre de notification à la date d'émission de ce rapport.

Casablanca, le 11 mars 2015

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR
Associé

Fiduciaire des Sociétés Marocaines
Albert BENOUDIZ
Expert comptable

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe AUTO HALL, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1.687.382.673,03 MAD dont un résultat net consolidé de 221.304.988,60 MAD.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, selon les normes comptables internationales (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

La société AUTO HALL ainsi que ses quatre sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du groupe AUTO HALL sont sous contrôle fiscal. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de ces contrôles et de leurs impacts sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe au 31 décembre 2015.

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe AUTO HALL constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait qu'une filiale du groupe était sous contrôle fiscal au titre des exercices 2008 à 2011. La société a conclu en

date du 23 décembre 2015 un accord avec l'administration fiscale pour règlement définitif du contrôle. Les écritures ainsi comptabilisées ont eu un impact négatif de KMAD 18.360 sur le résultat consolidé avant impôt du Groupe au 31 décembre 2015.

Casablanca, le 09 mars 2016

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR
Associé

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe AUTO HALL, comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1.811.065.796,10 MAD dont un résultat net consolidé de 191.594.672,15 MAD.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, selon les normes comptables internationales (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

Quatre sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du groupe AUTO HALL ont fait l'objet de contrôles fiscaux. En l'état actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de ces contrôles et leurs impacts sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe au 31 décembre 2016.

A notre avis, sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous les aspects significatifs une image fidèle de la situation financière du groupe AUTO HALL constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2016, ainsi que la performance financière des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financières (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que la société AUTO HALL a fait l'objet d'un contrôle fiscal relatif à l'IS, la TVA, l'IR et la Contribution

Sociale de Solidarité au titre des exercices 2011 à 2013. La société a conclu en date du 24 novembre 2016 un accord avec l'administration fiscale pour le règlement définitif de ce contrôle qui s'est traduit par le paiement d'un montant de MMAD 16.

Casablanca, le 15 mars 2017

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR
Associé

Mazars Audit et Conseil s
Adnane LOUKILI
Associé

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah

Casablanca

Mazars Audit et Conseil

Boulevard Abdelmoumen

Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2016

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société AUTO HALL et de ses filiales (Groupe AUTO HALL) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2016. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 1 741 141 778,51 dont un bénéfice net consolidé de MAD 118 777 878,25

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliqués aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

La société AUTO HALL ainsi que les quatre sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du groupe Auto Hall sont sous contrôle fiscal. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de ces contrôles et leurs impacts sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe au 30 juin 2016.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve du point ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe AUTO HALL arrêtés au 30 juin 2016, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 29 Septembre 2016

Fidaroc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR

Associé

Mazars Audit et Conseil s

Adnane LOUKILI

Associé

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah

Casablanca

Mazars Audit et Conseil

Boulevard Abdelmoumen

Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société AUTO HALL et de ses filiales (Groupe AUTO HALL) comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidés et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant MAD 1 602 714 291,37 dont un bénéfice net consolidé de MAD 87 133 634,16

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliqués aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Quatre sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe Auto Hall sont sous contrôle fiscal. En l'état actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de ces contrôles et de leurs impacts sur le résultat et les capitaux propres consolidés du groupe au 30 juin 2017.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve du point ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Groupe AUTO HALL arrêtés au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 13 Septembre 2017

Fidaroc Grant Thornton

Faiçal MEKOUAR

Associé

Mazars Audit et Conseil s

Adnane LOUKILI

Associé

III. L'ORGANISME CONSEIL

Identité

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, avenue Hassan II, Casablanca
Numéro de téléphone	+(212)5.22.42.94.30
Numéro de fax	+(212)5.22.47.64.32
Adresse électronique	i.berrada@attijari.ma

Attestation

La présente Note d'Information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Auto Hall à travers les éléments suivants:

- commentaires, analyses et statistiques fournis par la Direction Générale de Auto Hall, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- liasses comptables sociales et consolidées de Auto Hall pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- liasses comptables sociales et consolidées de Auto Hall pour les exercices semestriels au 30 juin 2016 et au 30 juin 2017 ;
- procès-verbaux des Conseils d'Administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires et rapports de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015, 2016 jusqu'à la date de visa ;
- rapports complets des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés pour les exercices clos au 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- prévisions établies par les organes de direction et de gestion de Auto Hall.

La préparation de cette Note d'Information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de notre société.

Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Idriss BERRADA

Directeur Général

Casablanca, le 4 décembre 2017.

IV. LE CONSEIL JURIDIQUE

Identité

Dénomination ou raison sociale	Société Fiduciaire du Maroc
Représentants légaux	M. Jacques HUMBLE /Franck LEBouc-GUILHOU
Fonction	Administrateur
Adresse	71, rue Allal Ben Abdellah 20 000 - Casablanca
Numéro de téléphone	+(212)5.22.31.29.41
Numéro de fax	+(212)5.22.31.22.75
Adresse électronique	jhflg@sfm.co.ma

Attestation

L'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels en actions nouvelles décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Mai 2017 de la société « AUTO HALL », objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la société « AUTO HALL » et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Casablanca, le [...] 2017.

Société Fiduciaire du Maroc

M. Franck LEBouc-GUILHOU

V. LE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour toute information et communication financière, prière de contacter la personne ci-après :

Identité

Responsable	M. Abderrahim BACHIRI
Fonction	Directeur Général Activités Support
Adresse	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
Numéro de téléphone	+(212) 5.22.76.14.01/02
Numéro de fax	+(212) 5.22.76.14.14
Adresse électronique	a.bachiri@autohall.ma

PARTIE II. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

I. CADRE DE L'OPERATION

Le Conseil d'Administration de Auto Hall, tenu en date du 14 Mars 2017, a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 23 Mai 2017 appelée à statuer sur le rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Extraordinaire, sur l'augmentation du capital par conversion optionnelle des dividendes, sur la modification corrélative des statuts, sur les pouvoirs spéciaux à conférer au Conseil d'Administration et sur les pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Mai 2017 a décidé d'attribuer un dividende exceptionnel de 2,5 dirhams à chacune des 49 245 968 actions formant le capital, soit un total de 123 114 920 dirhams. Sous réserve de la décision favorable de l'Assemblée Générale Extraordinaire, l'Assemblée Générale Ordinaire précitée a décidé de proposer à chaque actionnaire une option de paiement de ce dividende exceptionnel en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Mai 2017, a décidé dans sa deuxième résolution, d'autoriser l'augmentation de capital social en proposant à chaque actionnaire une option de paiement du dividende exceptionnel en numéraire ou en actions ou les deux à la fois. A cet effet, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de décider des modalités de cette opération entre autres, du prix et de la période d'exercice de l'option de souscription.

Dans sa troisième résolution, elle a conféré tous pouvoirs au Conseil d'Administration, aux effets suivants :

- réaliser cette augmentation du capital ;
- en fixer les modalités ;
- recueillir les souscriptions et recevoir les versements de libération complémentaires ;
- modifier les statuts en conséquence ;
- faire toutes déclarations et tous dépôts ;
- établir et signer tous actes et documents quelconques dans le cadre de la présente augmentation, notamment la déclaration de conformité ainsi que les statuts mis à jour ;
- et en général, prendre toutes mesures utiles et remplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'augmentation du capital décidée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré les mêmes pouvoirs que ceux ci-dessus spécifiés attribués au Conseil d'Administration, au Président Directeur Général, Monsieur Abdellatif GUERRAOUI, à l'effet d'accomplir les formalités nécessaires à la réalisation définitive de la dite augmentation du capital.

Les commissaires aux comptes ont délivré un rapport certifiant le montant de la créance détenue par les actionnaires sur la société au titre des dividendes exceptionnels pour un montant global de 123 114 920 Dh.

Le Président Directeur Général, Monsieur Abdellatif GUERRAOUI, conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société réunie le 23 Mai 2017, a décidé d'initier l'augmentation du capital par conversion optionnelle de dividende exceptionnel suivant les conditions et modalités de l'opération citées ci-dessous :

- Période de l'exercice de l'option : du 19/12/2017 au 18/01/2018 inclus ;
 - Prix : 96,0 dirhams ;
 - Date de jouissance : 1^{er} Janvier 2018 ;
- Les modalités de traitement des rompus : Au cas où le montant des dividendes exceptionnels ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, le souscripteur pourra souscrire le nombre entier d'actions soit immédiatement supérieur, soit immédiatement inférieur.
- L'actionnaire qui optera pour la première formule devra verser un complément en numéraire dès qu'il demandera le paiement de son dividende en actions. L'actionnaire qui optera pour la

seconde formule recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

Dans le cas d'une sursouscription les actions seront servies par itération.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes exceptionnels en action ATH a pour principal objectif de consolider le capital de la société.

III. INTENTION DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

A la connaissance du management de la société, les principaux actionnaires de AUTO HALL comptent participer au moins partiellement à l'augmentation du capital par règlement optionnel du dividende exceptionnel en actions de la société, objet de la présente note d'information.

IV. MONTANT MAXIMUM DE L'OPERATION

Dans l'hypothèse où tous les actionnaires lèveraient l'option pour le paiement du dividende en actions ATH, cette augmentation de capital portera sur un montant global de 123 114 912 Dh (prime d'émission comprise).

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 1 282 447 actions nouvelles de 10 Dh de nominal chacune, et de 86,0 Dh de prime unitaire d'émission, soit un prix de 96,0 Dh l'action.

Le montant de cette augmentation de capital par conversion de dividende peut varier entre 0 Dh et 123 114 912 Dh en fonction de la participation des actionnaires.

V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

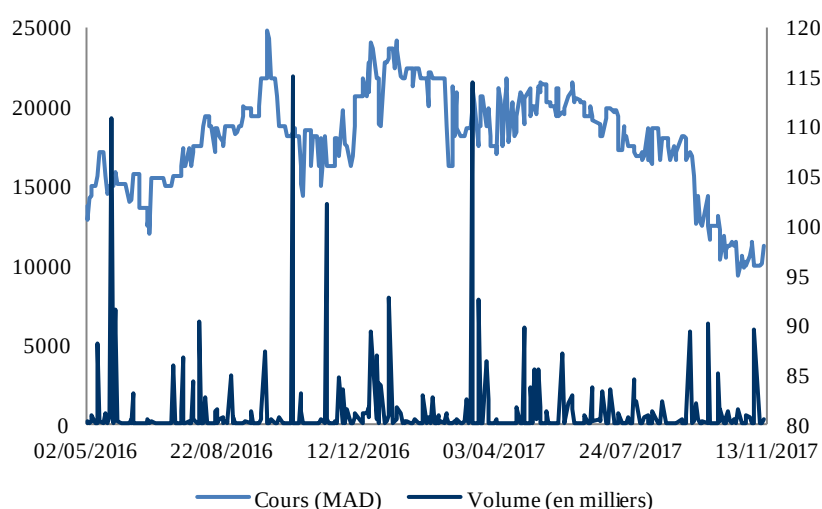
Nature des titres à émettre	Actions toutes de même catégorie
Nombre maximum de titres à émettre	1 282 447 actions nouvelles
Forme des titres	Au porteur, entièrement dématérialisées et inscrites en compte auprès de Maroclear
Prix de souscription	96,0 Dh par action
Valeur nominale	10 Dh
Prime d'émission	86,0 Dh
Libération des titres	Les actions nouvelles seront entièrement libérées et libres de tout engagement
Date de jouissance	1 ^{er} Janvier 2018
Ligne de cotation	2 ^{ème} ligne
Cotation de nouveaux titres	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront admises en 2 ^{ème} ligne.
Droits rattachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits relatif à la répartition du boni de liquidation. Les nouvelles actions émises n'auront pas droit aux bénéfices relatifs à l'exercice 2017. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'action à droit de vote double.

VI. ELEMENTS D'APPRECIATION DES TERMES DE L'OFFRE

Le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende exceptionnel est fixé à 96,0 dirhams. Il a été calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours cotés lors des 20 séances de bourse arrondie à l'unité inférieure, ayant précédé la fixation des modalités de l'Opération par le Président le 13 Novembre 2017.

La période de calcul s'est étalée du 13 octobre 2017 au 10 novembre 2017 inclus.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours de bourse de Auto Hall depuis le 1 mai 2016 :



Source : Bourse de Casablanca au 13 novembre 2017

VI.1. ANALYSE DES IMPACTS DE L'OPERATION

VI.1.1. Impact de l'opération sur les capitaux propres

En cas de conversion totale des dividendes en actions par l'ensemble des actionnaires, l'impact de l'augmentation de capital sur les capitaux propres de Auto Hall s'établirait comme suit :

	Nombre d'actions	Capital social (Dh)	Prime d'émission (Dh)	Fonds propres (Dh)
Situation avant l'opération	49 245 968	492 459 680	0	1 502 243 550
Incidence de l'opération	1 282 447	12 824 470	110 290 442	123 114 912
Situation après l'opération	50 528 415	505 284 150	110 290 442	1 625 358 462

Source : Auto Hall

NB : Hors impact de l'impôt sur les dividendes

VI.1.2. Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération

En cas de conversion totale des dividendes en actions par l'ensemble des actionnaires, la liste des principaux actionnaires de Auto Hall avant et après l'opération se présente comme suit :

Actionnaires	Avant opération			Après opération		
	Nombre de titres	% du capital	% de droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% de droits de vote
AMANA	26 993 740	54,81%	54,81%	27 696 701	54,81%	54,81%
CIMR	6 569 986	13,34%	13,34%	6 741 079	13,34%	13,34%
Hakam Abdellatif Finance	4 952 685	10,06%	10,06%	5 081 661	10,06%	10,06%
Autres	10 729 557	21,79%	21,79%	11 008 974	21,79%	21,79%
Total	49 245 968	100,00%	100,00%	50 528 415	100,00%	100,00%

Source : Auto Hall

NB : Hors impact de l'impôt sur les dividendes

Dans le cas où, un actionnaire détenant 1% du capital et des droits de vote de Auto Hall ne participant pas à l'opération objet de la présente note d'information, il sera dilué de 2,5 points de base à l'issue de l'opération.

VI.1.3. Conseil d'administration

La composition des organes d'administration de Auto Hall ne connaîtra pas de changement à l'issue de cette opération.

VII. COTATION EN BOURSE

VII.1. CALENDRIER INDICATIF DE L'OPERATION

Ordre	Etapes	Au plus tard
1	Réception par la Bourse de Casablanca du complément du dossier de l'opération	05/12/2017
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	06/12/2017
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par l'AMMC	06/12/2017
4	Publication des avis relatifs à l'augmentation de capital et au détachement du dividende au bulletin de la cote	07/12/2017
5	Publication de l'extrait de la note d'information dans un journal d'annonce légale	12/12/2017
6	Détachement du dividende exceptionnel : Ajustement du cours de la valeur et purge du carnet d'ordres	14/12/2017
7	Ouverture de la période d'exercice de l'option de conversion	19/12/2017
8	Clôture de la période d'exercice de l'option de conversion	18/01/2018
9	Réunion de l'instance devant ratifier l'opération	29/01/2018
10	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération et du PV de la réunion de l'instance ayant ratifié l'opération	30/01/2018
11	Paiement du dividende exceptionnel non converti	31/01/2018
12	Livraison des nouveaux titres	01/02/2018
13	- Admission des actions nouvelles en 2^{ème} ligne - Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote - Enregistrement de l'opération en bourse	02/02/2018

VII.2. CARACTERISTIQUES DE COTATION DES NOUVELLES ACTIONS

Ticker	2ATHA
Libellé	2L ATH J01JAN2018
Cycle de négociation	Fixing
Nombre maximum d'actions	1 282 447
Prix	96,0 Dh
Ligne de cotation	2^{ème} ligne
Date de 1^{ère} cotation	02/02/2018

VII.3. INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Type d'intermédiaires financiers	Dénomination	Adresse
Organisme Conseil et Coordinateur global	Attijari Finances Corp.	163, Avenue Hassan II – Casablanca
Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Attijari Intermédiation	163, Avenue Hassan II - Casablanca
Organisme centralisateur	Attijariwafa bank	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca

Pour la collecte des ordres de souscription, chaque souscripteur devra s'adresser à son dépositaire.

VIII. MODALITES DE SOUSCRIPTION

VIII.1. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La période d'exercice de l'option de conversion du dividende exceptionnel en actions nouvelles ATH sera ouverte auprès des dépositaires des souscripteurs du 19/12/2017 au 18/01/2018 inclus.

A l'expiration de ce délai et en l'absence d'exercice de l'option, le dividende ne pourra être payé qu'en numéraire.

VIII.2. BENEFICIAIRES

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, est réservée aux actionnaires de Auto Hall à la veille du détachement du dividende exceptionnel prévu le **14/12/2017**. Pour les actionnaires imposables à l'IR, seuls 85% du montant des dividendes exceptionnels bruts peuvent être convertis en actions nouvelles.

VIII.3. REMISE DES BULLETINS DE SOUSCRIPTION

Les actionnaires souhaitant participer à la présente opération sont invités à remettre à leurs dépositaires, du 19/12/2017 au 18/01/2018 inclus, un bulletin de souscription conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

Les bulletins de souscription peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la période d'exercice de l'option de conversion du dividende exceptionnel.

VIII.4. IDENTIFICATION DES SOUSCRIPTEURS

Le collecteur d'ordres de souscription dans le cadre de cette opération doit s'assurer préalablement à l'acceptation de la souscription que le souscripteur dispose des droits au dividende exceptionnel suffisants pour pouvoir les convertir en actions.

A cet effet, une attestation globale relative à la qualité des souscripteurs et à leur appartenance à l'une des catégories d'investisseurs décrites ci après, sera jointe aux bulletins de souscription.

Catégorie d'investisseur	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce
Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par le collecteur d'ordre
OPCR	Photocopie de la décision d'agrément
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - pour les FCP, la décision d'agrément et le certificat de dépôt au greffe du tribunal - pour les SICAV, la décision d'agrément et le modèle des inscriptions au registre de commerce
Investisseurs qualifiés (hors OPCVM)	Modèle de l'inscription au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir l'appartenance du souscripteur à cette catégorie
Banques de droit marocain	Modèle de l'inscription au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir l'appartenance du souscripteur à cette catégorie
Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullité. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période d'exercice de l'option de conversion du dividende exceptionnel.

VIII.5.SOUSCRIPTION POUR COMPTE DE TIERS

Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées mais dans les limites suivantes :

- les souscriptions pour compte de tiers sont acceptées à condition que le souscripteur présente une procuration dûment signée et légalisée par son mandant délimitant exactement le champ d'application de la procuration (ou procuration spécifique à la souscription à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende exceptionnel en actions nouvelles de Auto Hall). Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il ne disposerait pas déjà de cette copie, d'en obtenir une et de la joindre au bulletin de souscription ;
- le mandataire doit préciser les références des comptes titres et espèces du mandant, dans lesquels seront inscrits respectivement les mouvements sur titres ou sur espèces liés aux actions ATH, objet de l'opération ;
- les souscriptions pour compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans ou d'incapables majeurs sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur ou de l'incapable majeur. Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il n'en disposerait pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur ou de l'incapable majeur en question le cas échéant. En ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur ou de l'incapable majeur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

VIII.6.MODALITES DE SOUSCRIPTION ET DE TRAITEMENT DES ORDRES

Les bulletins de souscription seront signés par le souscripteur ou son mandataire et horodatés par l'organisme collecteur des souscriptions.

Les actionnaires souhaitant participer à la présente opération ne pourront effectuer leur souscription qu'auprès de leur dépositaire titre.

Tout organisme habilité à collecter les souscriptions, doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur dispose des droits aux dividendes exceptionnels suffisants lui ouvrant droit à la souscription.

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions sus mentionnées seront frappées de nullité.

VIII.7.TRAITEMENT DES ROMPUS

Au cas où le montant des dividendes exceptionnels ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, le souscripteur pourra souscrire le nombre entier d'actions soit immédiatement supérieur, soit immédiatement inférieur.

L'actionnaire qui optera pour la première formule devra verser un complément en numéraire dès qu'il demandera le paiement de son dividende en actions. L'actionnaire qui optera pour la seconde formule recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soultte en espèces le 31/01/2018.

Dans le cas d'une sursouscription les actions seront servies par itération.

VIII.8. MODALITES DE CENTRALISATION, DE COUVERTURE DES SOUSCRIPTIONS ET D'ENREGISTREMENT DE L'OPERATION

VIII.8.1. Centralisation des ordres de souscription

En tant que centralisateur des ordres de souscription, Attijariwafa bank recueillera auprès des dépositaires, tous les bulletins de souscription renseignés et liés à la présente opération.

Les bulletins de souscription ainsi que la liste détaillée des souscripteurs doivent être remis au centralisateur Attijariwafa bank ou faxés au numéro suivant 05.22.99.21.08 au plus tard le **18/01/2018** à 16 h.

En l'absence d'option et pour les actionnaires qui opteront pour un versement en numéraire, les sommes leur revenant, seront mises en paiement le **31/01/2018**.

Après consolidation des ordres de souscriptions, le centralisateur s'engage à rejeter les souscriptions ne disposant pas des droits aux dividendes exceptionnels suffisants et/ou ne respectant pas les conditions susmentionnées.

VIII.8.2. Versement des souscriptions et inscription en compte

Attijariwafa bank est chargée de l'inscription des actions nouvelles auprès de Maroclear.

La libération des montants correspondants aux compléments de souscription à la présente augmentation de capital doit être faite en espèces (par remise de chèques ou par débit du compte bancaire du souscripteur ouvert sur les livres de sa banque) et versée par le collecteur d'ordres au centralisateur à la date de clôture de la période de l'exercice de l'option de conversion.

Attijariwafa bank, organisme centralisateur, versera ces montants dans un compte spécial réservé à l'opération, objet de la présente note d'information : « Augmentation de capital Auto Hall ».

VIII.8.3. Livraison des titres

La livraison des nouveaux titres issus de la conversion du dividende exceptionnel sera opérée en date du **01/02/2018**.

VIII.8.4. Enregistrement de l'opération

Attijari Intermédiation est chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca en date du **02/02/2018**.

VIII.8.5. Modalités de publication des résultats de l'opération

Les résultats de l'opération, seront publiés au Bulletin de la cote par la Bourse de Casablanca le **02/02/2018**. L'émetteur publiera également les résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales dans les 6 jours calendaires à partir de cette date.

VIII.8.6. Commission à la charge des souscripteurs

Les seules commissions à la charge des souscripteurs sont celles convenues avec leur dépositaire.

IX. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

IX.1. ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES RESIDENTES

IX.1.1. Imposition des profits de cession

Conformément aux dispositions de l'article 73 du Code Général des Impôts, les profits de cession des actions sont soumis à l'IR au taux de 15%. Pour les actions cotées, l'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du Code Général des Impôts, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions, réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 Dh ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4^{ème} année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

IX.1.2. Imposition des dividendes

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes au Maroc sont soumis à une retenue à la source de 15% libératoire de l'IR.

IX.2. ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES RESIDENTES

IX.2.1. Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables à l'IS dans les conditions de droit commun.

IX.2.2. Imposition des dividendes

a. Personnes morales résidentes passibles de l'IS

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes ne sont pas passibles de la retenue à la source de 15% libératoire de l'IS, à condition de fournir une attestation de propriété des titres comportant le numéro d'imposition à l'IS de la société bénéficiaire desdits dividendes.

b. Personnes morales résidentes passibles de l'IR

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

IX.3. ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES NON RESIDENTES

IX.3.1. Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions réalisés par des personnes physiques non résidentes au Maroc sont imposables à l'IR sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

IX.3.2. Imposition des dividendes

Les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 15% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

IX.4. ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES NON RESIDENTES

IX.4.1. Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions cotées à la Bourse des Valeurs réalisés par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

IX.4.2. Imposition des dividendes

Les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 15% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

X. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération sont à la charge de l'émetteur et sont estimés à près de 0,7% HT du montant de l'opération. La nature de ces frais est détaillée ci-dessous :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- les frais de placement et courtage ;
- le dépositaire des titres ;
- la communication ;
- l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux;
- et le Dépositaire Central, Maroclear.

PARTIE III. PRESENTATION GENERALE DE AUTO HALL

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	AUTO HALL
Siège social	64, Avenue Lalla Yacout - Casablanca
Téléphone	+(212) 5.22.76.14.00/01/02
Fax	+(212) 5.22.76.14.14/15
Site Internet	www.autohall.ma
Adresse électronique	a.bachiri@autohall.ma
Forme juridique	Auto Hall est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, qui est régie les lois en vigueur au Maroc, et notamment par la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.
Date de constitution	1927
Durée de vie	99 ans.
N° de registre du commerce	La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 137.
Exercice social	L'exercice comptable commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre
Capital social au 31/08/2017	Le capital social d'Auto Hall est fixé à la somme de quatre cent quatre vingt douze millions de dirhams (492 459 680 Dh).
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Consultation des documents juridiques	Les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes et généralement tout document dont la communication ou la consultation sont prévues par la loi peuvent être consultés au siège social de la société.
Objet social	La société a pour objet directement ou indirectement : - le commerce, l'importation et l'industrie au Maroc et à l'étranger de toutes marques d'automobiles, de tout matériel industriel, hydraulique et agricole, de moteurs à explosion, de carburant, de toutes pièces de rechange, de tous produits de consommation et en général de tous appareils, accessoires et fournitures concernant les moyens de culture, de matériel d'entreprises, de terrassement et de transports mécaniques ; - la création, l'acquisition, la location, l'exploitation de tous systèmes touchant aux transports mécaniques, ainsi que la création, achat, vente et exploitation de tous établissements s'y rattachant ; - l'étude, la recherche, la prise, l'acquisition sous toutes formes, l'apport, le débit, la cession et l'exploitation, la représentation directe ou indirecte de tous brevets, marques et procédés, l'acquisition, la cession, l'apport et l'exploitation également directe ou indirecte de tous brevets, licences, agences, exclusivités ou concessions ; - toutes opérations accessoires, et notamment de crédits à la clientèle ; - la création et l'exploitation d'agences ou succursales en tous pays ; - la prise d'intérêt en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans toutes les entreprises ou sociétés dont les exploitations, l'industrie et le commerce seraient de nature à favoriser les propres exploitations, industrie et commerce de la présente société ; - généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières et immobilières qui pourraient se rattacher directement ou indirectement à l'un quelconque des objets de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes ; - la société pourra faire toutes opérations rentrant dans son objet soit seule, soit en participation, soit en association sous quelque forme que ce soit, soit directement, soit au courtage ou à la commission. Elle pourra, en outre faire toutes exploitations, soit par elle-même, soit par cession, location ou régie, soit par tous autres modes, sans aucune exception, créer toutes sociétés, faire tous apports à des sociétés existantes, fusionner ou s'allier avec elles, souscrire acheter, vendre et revendre tous titres et droits sociaux ; prendre toutes commandites et faire tous prêts.
Textes législatifs	De par sa forme juridique, Auto Hall est régie par le droit marocain et la loi N° 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes tel que modifiée et complétée par la loi 20-05 et 78-12.

Le secteur dans lequel opère Auto Hall est soumis à la loi n°52-05 portant code de la route, relative aux véhicules promulguée par le Dahir n°2-10-421 du 29 septembre 2010.

De par la cotation de ses actions sur la Bourse de Casablanca, Auto Hall est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01, 45 06 et 43-09
- le Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°1156-10 du 7 avril 2010, n°30-14 du 6 janvier 2014 et n°1955-16 du 4 juillet 2016 ;
- le Règlement général de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2169/16 du 14 Juillet 2016;
- le Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 tel que modifié et complété par la loi n°23-01, la loi n°36-05 et la loi n°44-06 ;
- la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, prise en application de l'article 4-2 du dahir n° 1-93-212 précité ; ;
- le Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n°43 02) ;
- le Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26 03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, modifié et complété par la loi 46-06

Régime fiscal applicable

Auto Hall est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun, soit 31% ;

Auto Hall est soumise à la TVA (0,7%, 10% 14% et 20%) et au taux de droit commun (20%) pour les investissements et les autres produits.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE AUTO HALL

II.1. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Au 31 août 2017, le capital social de la société Auto Hall s'établit à 492 459 680 Dh, intégralement libéré. Il se compose de 49 245 968 actions d'une valeur nominale de 10 Dh chacune.

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées ou annulées	Prix (Dh)	Nominal (Dh)	Montant de l'opération (Kdh)	Nombre total d'actions	Capital social (Kdh)
2008	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	2 360 000	100-	100	236 000	4 720 000	472 000
2008	Modification de la valeur nominale de l'action ATH de 100 Dh à 10 Dh	42 480 000	-	10	0-	47 200 000	472 000
2011	Augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels en actions nouvelles Auto Hall	975 872	79,5	10	9 759-	48 175 872	481 759
2012	Annulation des actions suite au non renouvellement du programme de rachat d'actions	-56 082	-	10	561-	48 119 790	481 198
2016	Augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes exceptionnels en actions nouvelles Auto Hall	1 126 178	92,6	10	104 284	49 245 968	492 460

Source : Auto Hall

II.2. STRUCTURE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

II.2.1. Historique de l'actionnariat sur les 5 derniers exercices

L'actionnariat de la société Auto Hall sur la période 2012/ 2017 se présente comme suit:

Actionnaires	31/12/2012			31/12/2013			31/12/2014		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
AMANA	24 704 383	51,34%	51,34%	24 704 383	51,34%	51,34%	24 704 383	51,34%	51,34%
CIMR	6 397 254	13,29%	13,29%	6 397 254	13,29%	13,29%	6 397 254	13,29%	13,29%
Hakam Abdellatif Finance	3 475 866	7,22%	7,22%	3 475 866	7,22%	7,22%	3 475 866	7,22%	7,22%
Autres	13 542 287	28,14%	28,14%	13 542 287	28,14%	28,14%	13 542 287	28,14%	28,14%
Total	48 119 790	100,0%	100,0%	48 119 790	100,0%	100,0%	48 119 790	100,0%	100,0%

Actionnaires	31/12/2015			31/12/2016			31/08/2017		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
AMANA	26 089 383	54,22%	54,22%	26 993 740	54,81%	54,81%	26 993 740	54,81%	54,81%
CIMR	6 389 779	13,28%	13,28%	6 569 986	13,34%	13,34%	6 569 986	13,34%	13,34%
Hakam Abdellatif Finance	4 821 243	10,02%	10,02%	4 952 685	10,06%	10,06%	4 952 685	10,06%	10,06%
Autres	10 819 385	22,48%	22,48%	10 729 557	21,79%	21,79%	10 729 557	21,79%	21,79%
Total	48 119 790	100,0%	100,0%	49 245 968	100,0%	100,0%	49 245 968	100,0%	100,0%

Source : Auto Hall

AMANA

AMANA est une société de participation et de promotion immobilière au capital social de 300 000 Dh sise au 5, route d’Azemmour, Casablanca. Le Président du Conseil d’Administration est Moulay Souleimane CHERKAOUI.

CIMR¹

La C.I.M.R. est la première institution de retraite privée au Maroc (CIMR a été créé en 1949 avant même le régime obligatoire de la C.N.S.S.).

La CIMR est une caisse de retraite qui a le statut d’association à but non lucratif qui gère les cotisations de près de 615 934 salariés du secteur privé et sert des pensions de retraite à plus de 164 435 retraités.

La CIMR représente le tiers du dispositif de retraite du secteur privé au Maroc, eu égard aux pensions servies (3 788 Mdh) et aux cotisations encaissées (7 719 Mdh) au titre de l’année 2016.

La C.I.M.R est gérée par un Conseil d’Administration dont les membres sont élus par l’Assemblée Générale des adhérents, qui se réunit annuellement en vue de se prononcer sur le compte rendu de la Gestion de la Caisse durant l’exercice, et procéder à l’élection des administrateurs.

ABDELLATIF HAKAM FINANCE SA

ABDELLATIF HAKAM FINANCE SA est une société de participation gérée par Mr ABDELLATIF HAKAM.

II.3. PACTE D’ACTIONNAIRES

A ce jour, aucun pacte d’actionnaires n’existe entre les actionnaires de Auto Hall.

II.4. INTENTION DES ACTIONNAIRES

A la connaissance du management de la société, les principaux actionnaires de Auto Hall comptent participer au moins partiellement à l’augmentation de capital objet de la présente note d’information.

II.5. RESTRICTIONS EN MATIERE DE NEGOCIABILITE

Il n’existe aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions Auto Hall conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca.

II.6. DECLARATIONS DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Il n’existe aucune obligation de franchissement de seuil de participation découlant de l’application des statuts de l’émetteur ou de la législation s’appliquant à lui.

Les sociétés cotées en bourse sont soumises à l’application des seuils tels que définis par la réglementation :

- «Toute personne physique ou morale qui vient de posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société, doit informer la Société ainsi que l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l’un de ses seuils de participation, du nombre total des actions de la Société qu’elle possède ainsi que du nombre des titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe, en outre, dans les mêmes délais, l’Autorité Marocaine du Marché des Capitaux des objectifs qu’elle a l’intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits

¹ Source site CIMR février 2016

franchissements de seuils » (Art. 68 ter du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).

- « Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces deuil de participations. » (Art. 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- « Tout manquement aux obligations de déclaration de franchissement de seuil exigées par le Dahir portant loi relatif à la Bourse des Valeurs expose son auteur à une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams. » (Article 75 bis).

II.7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

II.7.1. Dispositions statutaires

L'article 31 des statuts de Auto Hall prévoit « que le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau. Sur le solde, s'il en existe, l'assemblée générale fixe un premier dividende calculé sur le montant libéré et non remboursé du capital social ; le reliquat peut constituer un superdividende sous déduction de toute affectation de réserves. Dans les limites de la loi, l'assemblée générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.»

II.7.2. Dividendes payés au cours des 3 derniers exercices

Le tableau ci-dessous indique le montant des dividendes distribués ou à distribuer par la société sur les trois derniers exercices :

	2014	2015	2016
Résultat net social - Kdh	194 410	207 847	207 572
Dividendes distribués en n+1 - Kdh	168 419	168 419	172 361
Dividende exceptionnel en n+1 - Kdh	120 299		123 115
Taux de distribution (%)	148,5%	81,0%	142,3%
Nombre d'actions	48 119 790	48 119 790	49 245 968
Résultat net par action (Dh)	4,0	4,3	4,2
Dividende par action (Dh)	6,0	3,5	6,0

Source : Auto Hall

Le taux de distribution moyen s'établit en moyenne à 124,0% entre 2014 et 2016. En 2015 il a été procédé à une distribution exceptionnelle de dividende décidée par l'Assemblée Générale du 26 août 2015. Cette distribution a ainsi eu pour effet de porter le taux de distribution relatif à l'exercice 2014 à 148,5%.

III. MARCHES DES TITRES DE L'ÉMETTEUR

III.1. COTATION DU TITRE AUTO HALL

Les caractéristiques des actions Auto Hall sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	04-sept-41
Libellé	AUTOHALL
Ticker	ATH
Code ISIN	MA0000010969
Compartiment	Marché principal
Secteur	Distributeurs

Source : Auto Hall

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action Auto Hall sur la période allant de octobre 2016 à octobre 2017:

Cours le plus haut (en Dh)	118,7	Nbre de jours de bourse	270,0
Cours le plus bas (en Dh)	95,0	Taux de cotation²	80,7%
Cours moyen pondéré (en Dh)³	110,2	Coefficient de Liquidité⁴	3,6%

Source : Attijari Finances Corp., Bourse de Casablanca

Auto Hall n'a pas émis de titres sur le marché public autres que ses actions cotées.

III.2. PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Néant.

IV. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires ou d'extraordinaires, selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

L'assemblée générale régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires; ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents, les incapables, les opposants ou les actionnaires privés du droit de vote.

IV.1. MODE DE CONVOCATION

Les Assemblées Générales sont convoquées par le conseil d'administration, ou, à défaut, par les commissaires aux comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vainement requis sa convocation par le Conseil d'Administration ou par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ou par un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social.

Les convocations sont faites, trente jours francs au moins avant la réunion, au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé et au Bulletin Officiel ; cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, le texte des projets de résolutions ainsi que le délai pendant lequel les actionnaires peuvent demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour.

² Nombre de jours où l'action Auto Hall a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période ;

³ Volume/ Quantité échangée

⁴ Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital.

L'assemblée se réunit au jour et heure désignés dans l'avis de convocation, soit au siège social, soit en tout autre lieu de la ville où ce siège est situé.

IV.2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation et ne peut être modifié sur deuxième convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins le pourcentage du capital social par la loi ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour, par lettre recommandée adressée au siège social dix jours au plus tard à compter de l'avis de convocation.

Sous réserve des questions d'intérêt minime, les questions inscrites à l'ordre du jour sont libellées de façon claire et précise. L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Néanmoins, elle peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

IV.3. FEUILLE DE PRESENCE, VOTE ET PROCES VERBAUX

L'assemblée est présidée soit par le Président ou le Vice Président du Conseil d'Administration, soit par un administrateur délégué par le Conseil. A défaut, l'assemblée élit elle-même son Président.

A chaque assemblée est tenue une feuille de présence qui indique les prénoms, noms et domiciles des actionnaires et, le cas échéant, de leurs mandataires, ainsi que le nombre d'actions et de voix dont ils sont titulaires.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Les délibérations de l'assemblée générale sont constatées par des procès verbaux signés par les membres du Bureau de l'assemblée.

IV.4. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire statue sur toutes les questions excédant la compétence du Conseil d'Administration et qui ne sont pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Elle est réunie tous les ans, dans les six premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice.

Cette assemblée entend notamment le rapport du Conseil d'Administration et celui des commissaires aux comptes ; elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes ; elle statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

Pour délibérer valablement, l'assemblée générale ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions composant le capital social, déduction faite éventuellement de celles qui sont privées du droit de vote en vertu des dispositions légales ou statutaires ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

IV.5. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions ; elle peut notamment décider la prorogation de la société au-delà de la durée prévue à l'article 5 des statuts.

Elle ne peut toutefois changer la nationalité de la société ni augmenter les engagements des actionnaires.

Elle peut décider la transformation de la société en société de toute autre forme, sa fusion avec une autre société, sa scission en deux ou plusieurs entités distinctes ou l'apport d'une partie de son actif,

avec ou sans prise en charge de passif, sous réserve du respect des dispositions légales applicables en la matière.

IV.6. QUORUM ET MAJORITE

L'assemblée générale extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérée que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié, et, sur deuxième convocation, le quart des actions composant le capital social, déduction faite éventuellement de celles qui sont privées du droit de vote en vertu des dispositions légales et statutaires.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de deux mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart, au moins du capital social.

Pour le calcul du quorum, il n'est pas tenu compte des actions que la société a acquises ou prises en gage.

Dans les assemblées générales extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

V. ORGANES D'ADMINISTRATION

Suivant l'article 13 des statuts de Auto Hall, la société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois à quinze membres, pris parmi les actionnaires.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou morales. Dans ce dernier cas, lors de sa nomination, la personne morale est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années. Chaque année s'entend d'une assemblée générale à la suivante.

V.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration de Auto Hall, au 31 août 2017, se décline de la manière suivante :

Membres du Conseil d'Administration	Fonction actuelle	Date de 1 ^{ère} nomination	Expiration du mandat*
Monsieur Abdellatif GUERRAOUI	Président Directeur Général	1998	2022
Lalla Zoubida EL YACOUBI	Administrateur	2002	2019
Lalla Noufissa EL YACOUBI	Administrateur	2002	2019
Moulay Omar CHERKAOUI	Administrateur	2002	2019
Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	2002	2019
Monsieur Khalid CHEDDADI	Administrateur	2005	2022
Monsieur Mohammed Saad HASSAR	Administrateur	2014	2019
Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH	Administrateur	2000	2017
Monsieur Mhamed SAGOU	Administrateur	1998	2022
La société AMANA représentée par Moulay Souleimane CHERKAOUI	Administrateur	1988	2017

Source : Auto Hall

* : AGO statuant sur les comptes de l'exercice

V.2. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Actions de garantie

Selon l'article 13, chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins une action pendant toute la durée de ses fonctions.

Si au jour de sa nomination, un administrateur n'est pas propriétaire de l'action de garantie, ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire de plein droit s'il n'a pas régularisé sa situation dans un délai de trois mois.

Délibération du conseil

Selon l'article 13, le conseil se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que la bonne marche de la société l'exige.

Les convocations sont faites par tout moyen approprié, huit jours francs avant la réunion ; en cas d'urgence, ce délai peut être réduit jusqu'à vingt-quatre heures. Par ailleurs, la présence effective de la moitié au moins des membres du conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du Président est prépondérante en cas de partage.

Mission et pouvoirs du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la société, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi aux assemblées générales.

V.3. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conventions soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration

Sauf si elles portent sur des opérations courantes et si elles sont conclues à des conditions normales, les conventions suivantes sont soumises à autorisation préalable du Conseil d'Administration :

- toute convention intervenant entre la société et l'un des administrateurs ou Directeurs Généraux ;
- toute convention à laquelle un administrateur ou un Directeur Général est indirectement intéressée ou dans laquelle il traite avec la société par personne interposée ;

- toute convention intervenant entre la société et une entreprise, si l'un des administrateurs ou directeurs généraux de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur ou directeur général de l'entreprise, ou membre de son Directoire ou de son Conseil de Surveillance.

Conventions interdites

A peine de nullité du contrat, il est interdit aux administrateurs autres que les personnes morales de contracter, sous quelque forme que ce soit, des emprunts auprès de la société, de se faire consentir par elle un découvert, en compte courant ou autrement, ainsi que de faire cautionner ou avaliser par leurs engagements envers les tiers.

Conventions conclues au cours de l'exercice 2016

Le Conseil d'Administration n'a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2016.

Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Néant.

V.4. MANDATS D'ADMINISTRATEUR DU PRESIDENT

Au 31 décembre 2016, M. Abdellatif GUERRAOUI, Président Directeur Général de la Société Auto Hall, est également administrateur des sociétés suivantes :

Sociétés	Fonction
Université Al Akhawayn	Administrateur
UNIMER	Administrateur
SCAMA	Président Directeur Général
SOMMA	Président Directeur Général
SOBERMA	Président Directeur Général
Diamond Motors	Président Directeur Général
AHVI	Président Directeur Général
SNGU	Président Directeur Général
Leader Location LD	Président du Conseil de Surveillance
Autohall.com	Président du Conseil de Surveillance
SMVN	Président Directeur Général
AHCD	Membre du Conseil de Surveillance
AHIMO	Président du Conseil de Surveillance
Africa Motors	Président Directeur Général

Source : Auto Hall

VI. ORGANES DE DIRECTION

Direction de la Société

Le Président, M. Abdellatif GUERRAOUI, assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Sur la proposition du Président, le Conseil d'Administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques d'assister le président à titre de directeur général.

VI.1. ORGANES DE DIRECTION

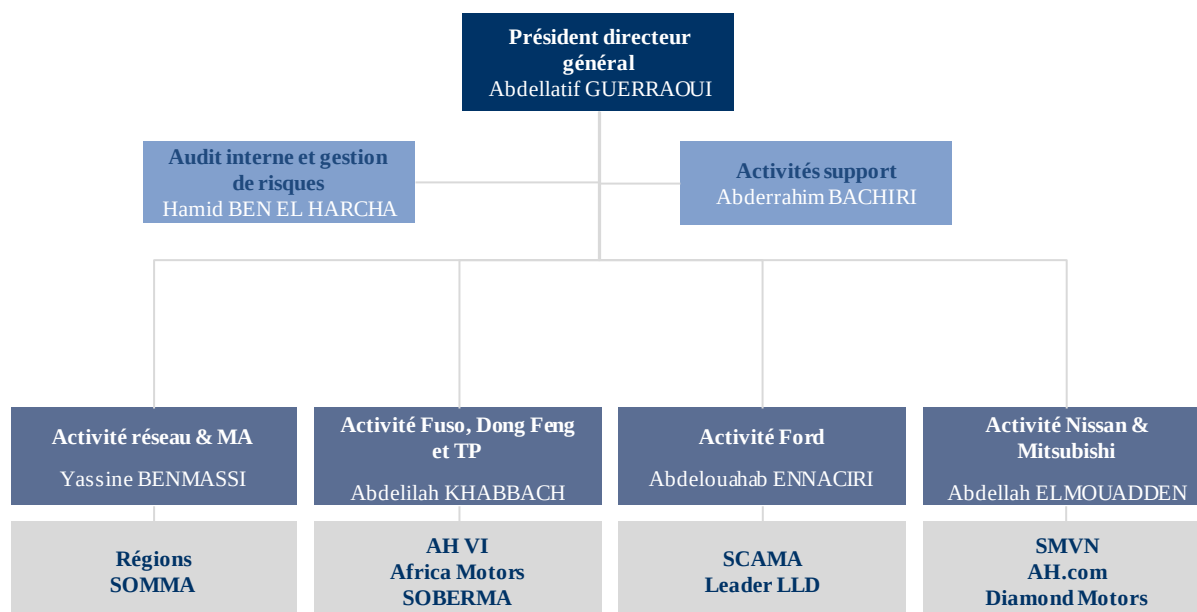
Au 31 décembre 2016, la liste des principaux dirigeants de Auto Hall se décline comme suit :

Prénom, Nom	Fonction	Date d'entrée dans la société
M. Abdellatif GUERRAOUI	Président Directeur Général	1999
M. Abdelilah KHABBACH	Directeur Général : Fuso, Mitsubishi et DongFeng	1987
M. Abdellah EL MOUADDEN	Directeur Général : Nissan, Fiat, New Holland, Case, Cummins et BELAZ	1994
M. Abdelouahab ENNACIRI	Directeur Général : Ford	1995
M. Abderrahim BACHIRI	Directeur Général Support : Finance, SI, RH, Qualité et Juridique	1997

Source : Auto Hall

L'organigramme fonctionnel de la direction de Auto Hall se présente comme suit au 31 août 2017 :

Organigramme de Auto Hall SA



Source : Auto Hall

VI.2. CV DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

M. Abdellatif GUERRAOUI

76 ans

M. GUERRAOUI est ingénieur informatique de formation, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique, de l'Informatique et d'Hydraulique de Toulouse (ENSEEIH), promotion 1964.

Il débute sa carrière au sein de l'Office Chérifien des Phosphates de 1964 à 1990. En 1991, il devient Administrateur Directeur Général de la société Maroc-Saoudienne de développement et d'Investissement, poste qu'il occupera jusqu'en 1994. De 1993 à 1998, M. GUERRAOUI occupe les postes de Ministre de l'Energie et des Mines et de Ministre des Affaires Sociales, de la Santé, de la Jeunesse et Sports et de l'Entraide Nationale. De 1999 à 2000, il devient Président du Directoire de THARWA FINANCE. De 2001 à 2003, M. GUERRAOUI devient Wali de la région de Laayoune Boujdour Sakia Al Hamra et occupe parallèlement dès 2002 le poste de Directeur Général de l'Agence pour la Promotion et le Développement économique et social des Provinces du Sud du Royaume. En 2003, il est nommé Président Directeur Général de la SOMED, poste qu'il occupera jusqu'en 2006.

Depuis 2004, M. GUERRAOUI devient Président Directeur Général d'Auto Hall et de ses filiales Diamond Motors, SCAMA, SOMMA et SOBERMA.

M. GUERRAOUI devient ensuite Président Directeur Général de SNGU et AHVI en 2010 et de SMVN en 2014.

M. GUERRAOUI est également président du Conseil de Surveillance d'Auto Hall.com', Leader Location LD et Africa Motors en 2015.

M. GUERRAOUI a reçu le Wissam El Arch Grade Officier (1985) et est Commandeur de l'Ordre de Mérite National de la République du Portugal. En 2015, il est décoré du Wissam Al Arch, grade commandeur.

M. Abdellah EL MOUADDEN

51 ans

M. EL MOUADDEN est ingénieur ENSEM promotion 1991.

Il débute sa carrière en 1992 en tant qu'inspecteur technique au sein de Berliet Maroc. De 1992 à 1993, il devient responsable maintenance à Ufiner.

Il rejoint le groupe Auto Hall en 1994 en tant qu'ingénieur à l'usine de montage. Il occupe par la suite plusieurs postes de 1998 à 2014 au sein du groupe dont notamment celui de Responsable des ateliers VP/VUL et VI, Responsable de la production, Responsable suivi SAV Réseau, Responsable de la région III, Chef de division - Responsable de la région III, Directeur par intérim de la direction réseau, Directeur Général Adjoint Réseau et Directeur Général Délégué Réseau, SNGU, SOMMA, SOBERMA & SMVN.

Actuellement, M. EL MOUADDEN est le Directeur Général activités Nissan, et Mitsubishi. Il est également président du directoire d'Auto Hall.com

M. Abdelilah KHABBACH

58 ans

M. KHABBACH est ingénieur EMI promotion 1982.

Il débute sa carrière en 1981 en tant que chef de service maintenance à l'OCP.

Il rejoint le groupe Auto Hall en 1987 en tant qu'ingénieur fabrication. Il occupe par la suite plusieurs postes de 1988 à 2013 au sein du groupe dont notamment celui de Chef de l'Usine de Montage, Directeur de l'Usine de Montage, Directeur de la Direction Véhicules Industriels et Directeur Général Adjoint Direction Véhicules Industriels.

Actuellement, M. KHABBACH est le Directeur Général activités Fuso, DongFeng, Case, Cummins, Valvoline et BELAZ. Il est également Président de directoire d'Auto Hall Capital Développement.

M. Abdelouahab ENNACIRI

45 ans

M. ENNACIRI est ingénieur ENSEM Nancy promotion 1994 et détient un Master en management à HEM promotion 2000.

Il rejoint le groupe Auto Hall en 1995 en tant qu'ingénieur MA/DH. Il occupe par la suite plusieurs postes de 1998 à 2013 au sein du groupe dont notamment celui de Cadre technico-commercial MA/DH à SOMMA, Chef de département commercial VP à SOMMA, Directeur par intérim de SCAMA, Chef de division, Directeur par intérim de SCAMA et Directeur Général Adjoint SCAMA.

Actuellement, M. ENNACIRI est le Directeur Général Délégué SCAMA et Président de directoire de Leader Location LD.

M. Abderrahim BACHIRI

46 ans

M. BACHIRI est ingénieur de l'école Polytec Orléans, promotion 1995, et titulaire d'un Master en Administration d'entreprise IAE Orléans en 1996.

Il rejoint le groupe Auto Hall en 1997 en tant que cadre attaché à la Direction Générale. De 1999 à 2013, il occupe les fonctions de Chef de division SDG, Responsable des régions Rabat, Kenitra et Tanger puis Directeur des ressources humaines, Directeur de SOBERMA par intérim et Directeur Financier par intérim.

Actuellement, M. BACHIRI occupe la fonction de Directeur Général en charge des activités Support et Président de directoire de Auto Hall Immobilier.

M. Yassine BENMASSI

45 ans

M. BENMASSI est ingénieur EMI promotion 1996.

Il débute sa carrière en 1997 en tant que responsable maintenance chez SOMEPI puis responsable pièces détachées chez MIFA de 1999 à 2004.

Il rejoint le groupe Auto Hall en 2004 en tant que cadre affecté au service commercial à la Direction du véhicule industriel. De 2005 à 2015, il occupe les fonctions de responsable du commercial Fuso et de responsable de la région de Marrakech.

Actuellement, M.BENMASSI occupe la fonction de Directeur Général des activités agricoles et directeur du réseau par intérim.

M. Hamid Ben El Harcha

59 ans

M. BEN EL HARCHA est diplômé d'une maîtrise en administration des affaires de l'université de Sherbrooke au Canada.

Il débute sa carrière en 1988 en tant que directeur d'agence chez BMCE. De 1999 à 2008 il occupe successivement les fonctions de Directeur administratif et financier chez Somachame, de chargé de mission au sein d'Arthur Andersen puis à la BCP et de responsable du contrôle permanent au sein de SGMA.

Il rejoint le groupe Auto Hall en 2008 en tant que cadre contrôle de gestion. De 2009 à 2015, il occupe les fonctions de responsable de Rabat puis de la région Rabat Fès.

Actuellement, M. Hamid Ben El Harcha occupe la fonction de Directeur de l'Audit et Gestion des Risques par intérim.

VII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VII.1. REMUNERATIONS ATTRIBUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS

VII.1.1. Membres du Conseil d'Administration

En 2016, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration de la société Auto Hall s'est élevé à 3 300 000 Dh au titre des jetons de présence⁵.

VII.1.2. Dirigeants

Les dirigeants de Auto Hall perçoivent un salaire au titre de leur contrat de travail. Les dix premiers salaires versés, au titre de l'exercice 2016, ont représenté une enveloppe annuelle brute de 11 025 Kdh comprenant les salaires et les primes des principaux dirigeants.

VII.2. CONVENTIONS ENTRE AUTO HALL, SES ADMINISTRATEURS ET SES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Néant.

VII.3. PRETS ACCORDES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A ce jour, aucun prêt n'a été accordé à un des membres du Conseil d'Administration de la société Auto Hall.

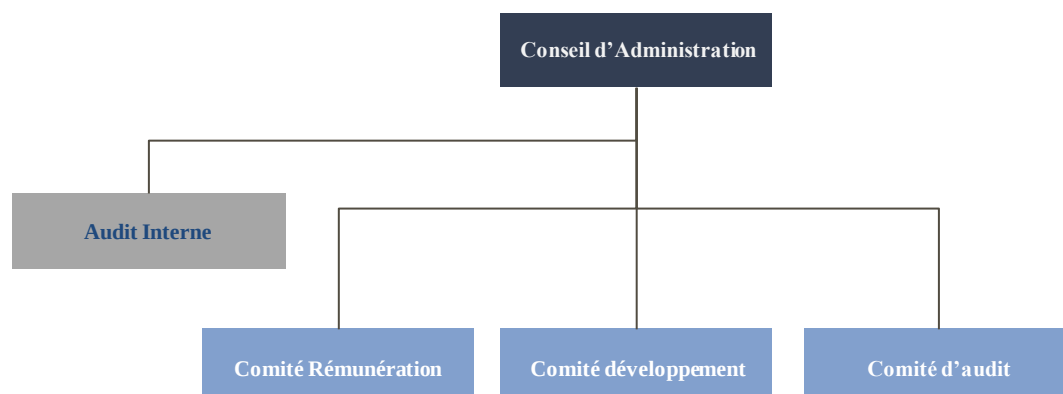
VII.4. INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DU PERSONNEL

A la veille de la présente opération, il n'existe pas de schéma d'intéressement et de participation du personnel appliqué au sein de la société Auto Hall.

VII.5. COMITES INTERNES DE AUTO HALL

L'organigramme du Conseil d'Administration de Auto Hall se présente comme suit au 31 décembre 2016 :

Organigramme du Conseil d'Administration



Source : Auto Hall

⁵ Le montant des jetons de présence a été autorisé par l'AGO du 24 avril 2008, quia décidé que le montant des jetons de présence sera maintenu pour les exercices suivants jusqu'à nouvelle décision de l'AGO

VII.5.1. Comité des rémunérations, des nominations et de la gouvernance

Synoptique

Intitulé	Périodicité	Membres
Comité des rémunérations, des nominations et de la gouvernance	Ce Comité se réunit au moins une fois par an préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour comporte des questions relevant de sa compétence. Il peut, faire à la charge de l'entreprise par des organismes extérieurs les études et recherches qu'il estime utiles.	Moulay Souleimane CHERKAOUI Moulay Omar CHERKAOUI

Source : Auto Hall

Missions

Le Comité a un rôle consultatif, notamment en ce qui concerne :

- les dispositions permettant de préparer la relève des mandataires sociaux ;
- les nominations de membres du Conseil, Président ou Vice-président, ainsi que de membres d'un comité spécialisé du Conseil et de son Président ;
- la formation des nouveaux membres pour faciliter leur intégration et leur participation aux travaux ;
- l'évaluation de la contribution de chacun des membres du Conseil ;
- le niveau et la répartition des jetons de présence ;
- la politique globale relative à la rémunération des dirigeants ;
- la surveillance et la gestion des conflits d'intérêt ;
- l'adéquation des moyens disponibles et nécessaires ;
- la mise à jour de la charte du Conseil.

Ce Comité est composé d'administrateurs choisis par le Conseil. Le Président du Conseil d'administration ne peut pas être membre.

VII.5.2. Comité d'audit

Synoptique

Intitulé	Périodicité	Membres
Comité d'audit	Le Comité se réunit deux fois par an préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour comporte l'arrêté des comptes	Monsieur Mhamed SAGOU Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH

Source : Auto Hall

Missions

Le Comité d'audit a pour mission principale le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Ses missions portent essentiellement sur :

- le suivi de l'élaboration de l'information destinée aux actionnaires, au public et à l'Autorité marocaine du marché des capitaux ;
- le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne d'audit interne et, le cas échéant, de gestion des risques liés à la société ;
- le suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
- l'examen et le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée.

Il intervient après arrêté des comptes sociaux provisoires. Il informe le Président du Conseil d'administration sur les résultats de sa mission.

Le Comité d'audit est composé d'administrateurs choisis par le Conseil d'administration. Le Président du Conseil d'administration ne peut pas être membre.

VII.5.3. Comité de stratégie et développement

Synoptique

Intitulé	Périodicité	Membres
Comité de stratégie et développement	Ce Comité se réunit au moins une fois par an préalablement aux réunions du Conseil dont l'ordre du jour comporte l'examen des projets relevant de sa mission.	Monsieur Khalid CHEDDADI Monsieur Bouchaïb NAJIOULLAH

Source : Auto Hall

Missions

Le comité a un rôle consultatif, notamment en ce qui concerne les :

- orientations stratégiques du groupe ;
- cessions et acquisitions significatives ;
- accords d'alliance.

PARTIE IV. MARCHE DE AUTO HALL

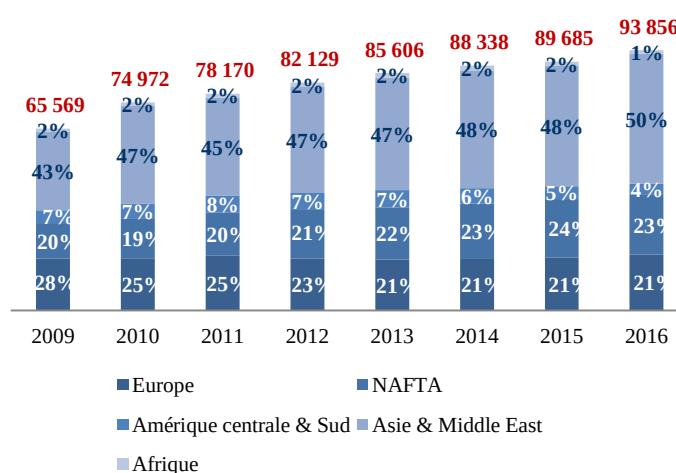
I. MARCHE MONDIAL DE L'AUTOMOBILE

I.1. UNE DEMANDE MONDIALE EN MUTATION VERS LES PAYS EMERGEANTS

Avec un marché de plus de 46 millions d'unités en 2016, la part des pays développés (Europe, Amérique du Nord, Japon et Corée du Sud), ne représente aujourd'hui que la moitié de la demande mondiale (93,9 millions de véhicules en 2016). L'autre moitié est désormais représentée par les économies émergentes, notamment l'Asie dont la Chine pèse à elle seule 29,9% de la demande mondiale avec 28,0 millions d'unités immatriculées en 2016. Avec plus de 2,0 millions d'unités, soit 2,2% de la demande mondiale, le Brésil est un marché de première importance pour l'industrie automobile et ce malgré la crise ayant touché le pays ces deux dernières années.

Ainsi, une forte émergence de la demande asiatique, tirée par les puissances économiques et démographiques (Chine, Inde), est à constater avec une croissance annuelle moyenne de 7,6% sur la période 2009-2016, suivies de l'Afrique (1,8%). Il est à noter qu'une reprise du marché automobile sur les marchés Nord Américain et Européen s'est confirmée au cours de ces deux dernières années après de nombreuses années de stagnation. L'Amérique centrale a connu une baisse annuelle moyenne de 1,9% sur la période 2009-2016.

Evolution de la demande automobile mondiale par zone géographique (en milliers d'unités)



Source : Données de l'Organisation Internationale des Constructeurs d'automobiles (OICA), 2016

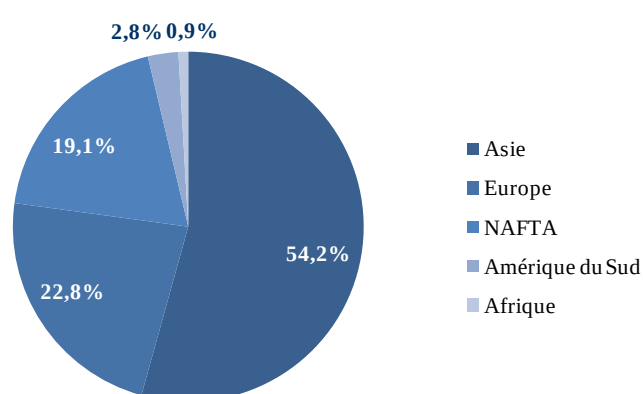
La nouvelle structuration de la demande a incité les industriels à chercher de nouvelles localisations vers des pays présentant une offre globale compétitive (proximité de grands marchés, offre logistique, main d'œuvre qualifiée, etc.), pour mieux s'adapter aux demandes spécifiques des nouveaux marchés en pleine émergence. Parallèlement, de nouveaux concurrents issus des grands pays émergents eux-mêmes commencent à apparaître.

I.2. UNE OFFRE AUTOMOBILE REVUE A LA HAUSSE AVEC UNE NOUVELLE GEOGRAPHIE MONDIALE

Après la chute spectaculaire en 2009 à 61,8 millions d'unités en raison des effets de la crise de 2008, la production mondiale de véhicules a repris sa tendance haussière avec une percée de plus en plus marquée des grandes puissances émergentes. En 2016, elle a atteint 95,0 millions de véhicules (tous types confondus), soit une hausse de plus de 4,5% par rapport à 2015. Cependant, de fortes disparités subsistent entre les régions : l'Asie maintient son leadership, avec une production totale atteignant 51,5 millions d'unités en 2016 (54,3% de la production mondiale), suivie par l'Europe avec plus de 21,7 millions d'unités (22,8%) et l'Amérique du Nord avec 18,1 millions d'unités (19,1%).

La répartition de la production automobile par pays producteur montre une forte émergence de la Chine avec 28,1 millions d'unités produites (54,6% de la production automobile au niveau de l'Asie).

Répartition de la production automobile mondiale en 2016



Source : Données de l'Organisation Internationale des Constructeurs d'automobiles (OICA), 2016

II. MARCHÉ NATIONAL DE L'AUTOMOBILE

II.1. CADRE RÉGLEMENTAIRE DU SECTEUR

Cadre réglementaire

Le marché automobile marocain est régi par la loi n°10/81 dont l'objectif premier est de favoriser le développement d'un tissu industriel suffisamment important pour insuffler une nouvelle dynamique à l'économie.

La croissance du secteur automobile au Maroc s'est accentuée avec la signature de plusieurs accords de libre échange, notamment avec les Etats-Unis, l'Union Européenne et plusieurs pays arabes.

Accords de libre échange

Le Maroc et l'Union Européenne opèrent leurs échanges à travers une zone de libre échange qui a été mise en place progressivement par l'Accord d'association UE- Maroc en vigueur depuis le 1^{er} mars 2000. Ainsi, depuis le 1^{er} mars 2012, les biens industriels européens (dont les véhicules de marques européennes) entrent à droit zéro sur le territoire marocain.

Un accord de libre échange a été signé en 2004 entre le Maroc et la Turquie. Entré en vigueur en 2006, il prévoit un démantèlement des droits d'importation relativement identique à celui retenu pour l'accord avec l'Union Européenne.

L'accord de libre échange entre le Maroc et les Etats-Unis, signé à Washington en 2004, prévoyait dès son entrée en vigueur, un démantèlement progressif des droits d'importation jusqu'à leur suppression à l'horizon 2016.

Le Maroc a signé le 25 février 2004, un ALE quadrilatéral avec l’Egypte, la Tunisie et la Jordanie en application de la déclaration d’Agadir, signée le 8 mai 2001. Cet accord vise la mise en place d’une zone de libre-échange quadripartite, tout en restant ouverte à tous les pays arabes méditerranéens. Il prévoit une exonération totale des droits de douane dès son entrée en vigueur (1^{er} janvier 2005) pour tous les produits industriels et agricoles à l’exception de certains produits exclus pour des raisons de sécurité, santé et d’environnement.

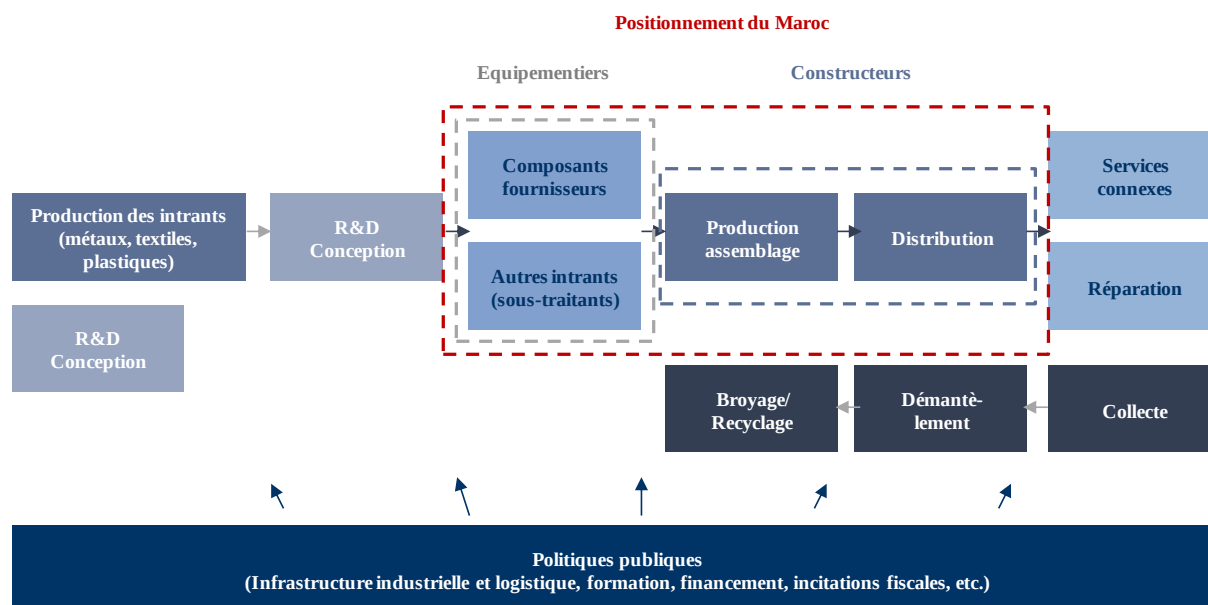
Les véhicules importés d’Asie ne bénéficient pas d’accords de libre échange spécifiques avec le Maroc et s’acquittent de droits de douane s’élevant à 17,5%.

Cette libéralisation de l’économie marocaine du secteur automobile bénéficie aux importateurs distributeurs européens et américains dont le coût d’importation est en constante diminution. En effet, le marché marocain de l’automobile est un marché européen, avec plus de la moitié du parc automobile d’origine européenne.

II.2. POSITIONNEMENT DU MAROC SUR LA CARTE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le Maroc est, principalement, présent sur la chaîne de valeur traditionnelle du secteur, se focalisant ainsi sur les composants et autres intrants, l'assemblage automobile qui a connu un développement notable ces dernières années avec l'implantation du constructeur Renault, ainsi que la distribution et certaines activités connexes. Par ailleurs, le Maroc connaît un développement des équipementiers de rang 2 et 3⁶ dans le contexte de la nouvelle donne économique.

Chaîne de valeur automobile et positionnement du Maroc



Source : Rapport annuel Office des Changes – mars 2015

II.3. PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE MAROCAINE

Le secteur automobile est considéré comme l'un des secteurs moteurs de l'industrie nationale, représentant ainsi un tissu industriel de plus de 152 entreprises réparties sur trois principales régions du territoire : Tanger (43%), Casablanca (39%) et Kenitra (7%).

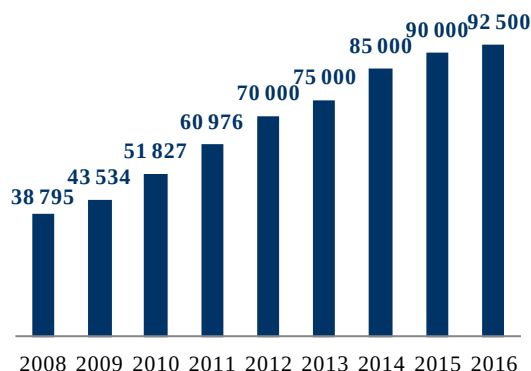
Le secteur automobile fait preuve de dynamisme au Maroc ce qui se traduit depuis quelques années par notamment (i) une création continue d'emploi, (ii) une augmentation des investissements directs étrangers et (iii) une hausse des exportations liées.

⁶ Les équipementiers de rang 2 et 3 n'ont pas de relations contractuelles directes avec les constructeurs automobiles et comptent essentiellement les entreprises d'ingénierie, de la mécanique, de la plasturgie, du caoutchouc et des polymères, de l'électronique... dont l'activité est principalement dédiée à l'automobile.

II.3.1. Une industrie créatrice d'emplois

La bonne dynamique du secteur automobile marocain se traduit depuis quelques années par une croissance significative des emplois avec un TCAM de 11,5% entre 2008 et 2016, telle qu'illustrée dans le graphique ci-dessous:

Emploi automobile 2008-2016



Source : Rapport annuel Office des Changes – mars 2015 ; Données 2013 : Oxford Business Group ; Données 2014 : European training foundation, programme «Gouvernance pour l'employabilité» ; Données 2015 et 2016 Ministère de l'Industrie

II.3.2. Une industrie orientée à l'export⁷

La production automobile marocaine est orientée principalement à l'export comme en témoigne la croissance significative des exportations automobiles ces dernières années avec un TCAM de 21,4% entre 2010 et 2015, passant de 18,4 à 48,6 milliards de dirhams.

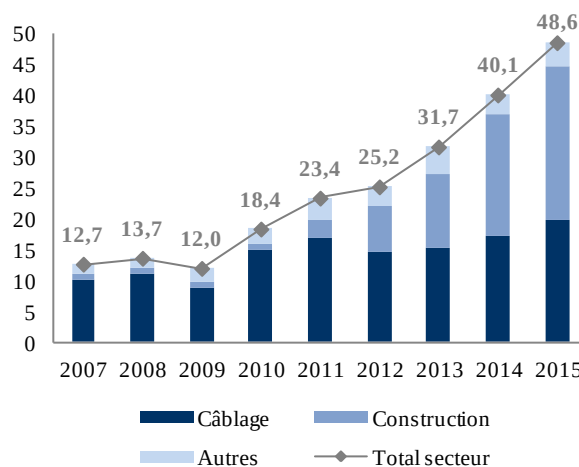
La dynamique enregistrée par le secteur ces dernières années est portée par une évolution positive de certains segments développés localement dont notamment le segment du câblage qui représente plus de 41% du tissu automobile national et dont les exportations ont atteint 19,3 milliards de dirhams en 2015⁸ (en augmentation de 15% par rapport à 2014). Le segment de la construction automobile (51% du tissu automobile national en 2015) qui a réalisé une performance remarquable en termes d'exportations à partir de 2012 suite au démarrage effectif du projet Renault Tanger Med (24,8 milliards de dirhams en 2015 contre 7,3 milliards de dirhams en 2012 et seulement 2,7 milliards de dirhams en 2011).

⁷ Source : Rapport annuel Office des Changes – Mars 2015

⁸ Données provisoires – Office des changes

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des exportations automobiles entre 2007 et 2015 :

Evolution des exportations automobiles 2007-2015 en milliards de dirhams



Source : Rapport annuel Office des Changes – mars 2015

II.4. PRESENTATION GENERALE DU MARCHE DE LA DISTRIBUTION AUTOMOBILE

Le marché de l'automobile au Maroc est caractérisé par les éléments suivants :

- un taux d'équipement de la population se situant autour de 104,4⁹ véhicules pour 1000 habitants demeurant faible par rapport à d'autres pays du Maghreb (en Algérie et en Tunisie il est compris entre 110 et 120 véhicules pour 1000¹⁰) ;
- un parc automobile d'un âge moyen estimé à 10 ans et demi¹¹. Cependant, la tendance est au rajeunissement du parc avec un ralentissement des ventes de véhicules d'occasion et une forte croissance des ventes de véhicules neufs ;
- un accès plus facile aux véhicules neufs, en raison notamment de :
 - ✓ la disponibilité de véhicules d'entrée de gamme;
 - ✓ l'amélioration des conditions de financement.
- une prédominance des marques européennes. En effet les deux marques françaises, Peugeot/Citroën et Renault/Dacia détiennent à elles seules 48,6%¹² du marché automobile ;

⁹ Source : BMI

¹⁰ Source : Presse

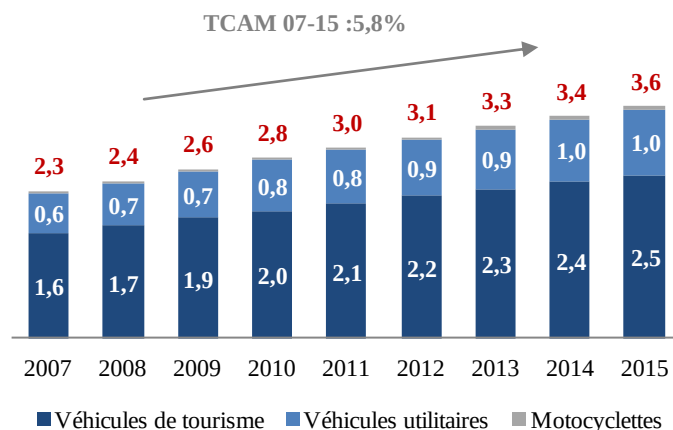
¹¹ Source : Presse

¹² Parts de marché des ventes de véhicules particuliers à fin décembre 2016 (Source : AIVAM)

II.4.1. Parc automobile marocain

L'évolution du parc automobile marocain est illustrée dans le graphique ci-dessous :

Evolution du parc automobile (en millions d'unité)

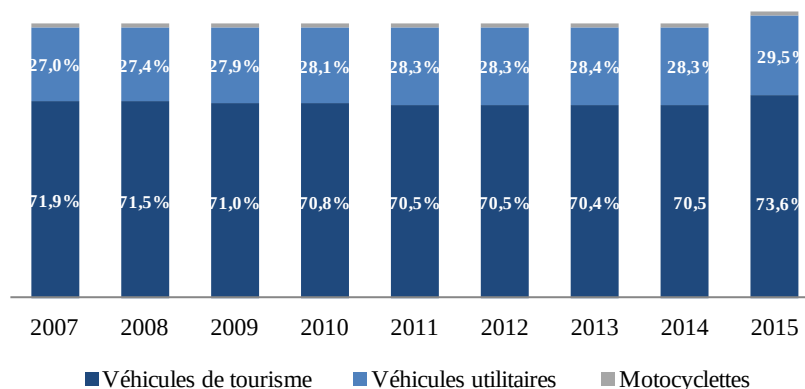


Source : Ministère du Transport et de l'Équipement

Le parc automobile marocain a atteint en 2015, 3,6 millions de véhicules, comparé à 2,3 millions de véhicules en circulation en 2007, marquant ainsi un TCAM de 5,8% sur la période.

L'évolution de la répartition du parc automobile marocain se présente comme suit sur la période 2007-2015 :

Evolution de la répartition du parc automobile (en %)



Source : Ministère du Transport et de l'Équipement

Le parc automobile marocain est majoritairement composé de véhicules particuliers qui représentent 73,6% du parc global en 2015 (contre 71,9% en 2007).

II.4.2. Ventes automobiles au Maroc

Le marché marocain de l'automobile est constitué de trois types d'offres :

- les véhicules montés localement (Completely Knocked Down - CKD), dont la production est assurée par l'usine Renault Tanger et la SOMACA pour les véhicules particuliers (VP) et les véhicules utilitaires légers (VUL) ;

- les véhicules importés montés (Completely Built-Up - CBU) par des importateurs qui commercialisent la quasi-totalité des marques européennes, américaines et asiatiques ;
- les véhicules importés d'occasion (VIO), qui sont vendus de gré à gré par des particuliers ou des professionnels.

Le nombre de nouvelles immatriculations de véhicules particuliers et utilitaires légers s'est élevé à fin 2016 à 163 110 contre 103 597 en 2007, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 5,2%, traduisant une bonne dynamique du marché.

a. Acteurs du marché

Le secteur automobile marocain se compose principalement de :

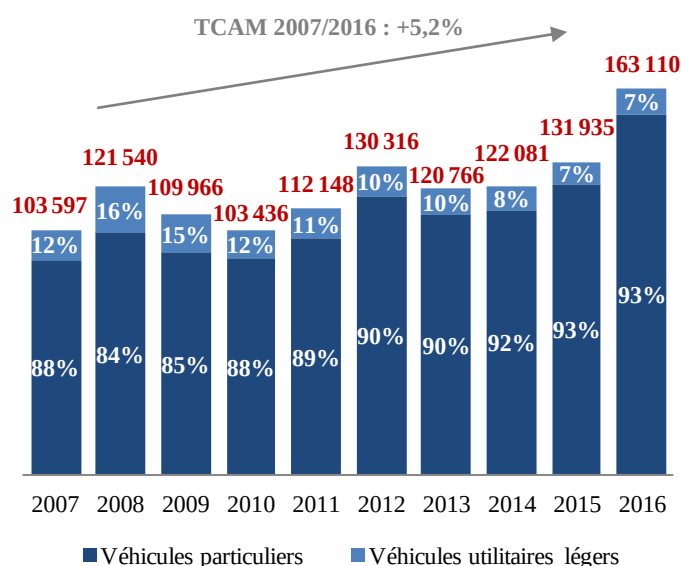
- l'usine de Renault Tanger élevée au rang du plus grand projet de l'industrie automobile au sud de la Méditerranée, en Afrique et au monde arabe et site pilote pour une production non polluante, exporte les premières voitures de ses chaînes de production vers l'Europe ;
- la SOMACA : unité de montage automobile installée au Maroc assurant l'assemblage de la Kangoo, de la Logan et de la Sandero. Une partie de la production est exportée en l'occurrence en France et en Espagne ainsi qu'en Égypte et en Tunisie dans le cadre de l'accord d'Agadir de libre-échange ;
- les importateurs : il existe plus d'une trentaine de marques commercialisées au Maroc et distribuées par des représentants locaux.

Les marques européennes dominent le marché des véhicules importés montés au niveau des ventes.

b. Ventes automobiles

L'évolution des ventes automobiles¹³ au Maroc sur la période 2007-2016 se présente comme suit :

Evolution des ventes automobiles au Maroc (en unités)



Source : Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA)

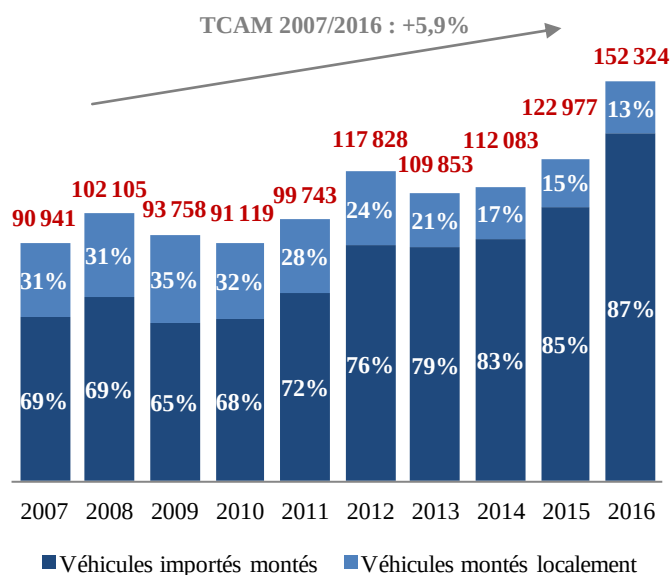
En 2016, les ventes se chiffrent à 163 110 véhicules (VP et VUL) avec une part de 93% pour les véhicules particuliers.

¹³ Véhicules neufs hors VIO

c. Ventes des véhicules particuliers

L'évolution des ventes des véhicules particuliers sur la période 2007-2016 se décline comme suit :

Evolution des ventes de véhicules particuliers au Maroc (en unités)



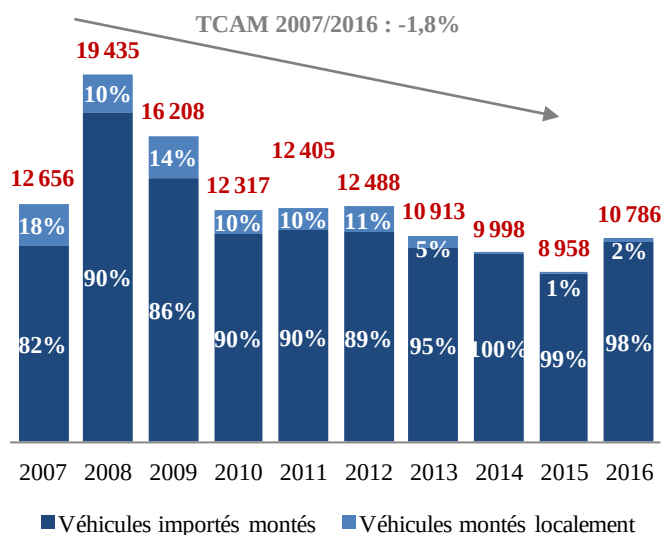
Source : Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA)

Les ventes des véhicules particuliers ont atteint 152 324 unités en 2016 contre 90 941 unités en 2007, enregistrant ainsi une hausse moyenne de 5,9% sur la période et marquant une nette reprise des ventes de véhicules particuliers.

d. Ventes de véhicules utilitaires légers

Les ventes des véhicules utilitaires légers entre 2007 et 2016 se présentent comme suit :

Evolution des ventes de véhicules utilitaires légers au Maroc (en unités)



Source : Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce de l'Automobile (AMICA)

Les ventes des véhicules utilitaires légers ont enregistré un TCAM de -1,8 % sur la période 2007-2016 pour atteindre 10 786 unités en 2016 contre 12 656 unités en 2007.

Elles ont connu une forte progression sur la période 2007-2008 de +53,6% confortées par une conjoncture économique favorable. Ces dernières ont significativement reculé entre 2009 et 2010 (TCAM 2008-2010 : -20,4%), impactées par la crise économique mondiale.

A partir de 2010, les ventes ont augmenté faiblement jusqu'en 2012 marquant ainsi une légère reprise. En 2016, les conditions de marché favorables ont réussi à séduire les acquéreurs (promotions, baisse des taux d'intérêts, etc.) et ont favorisé la reprise du marché. Ainsi, le segment des véhicules utilitaires légers a connu une progression de 20,4% cette même année.

Le volume et les parts de marché des ventes par marque de véhicules particuliers au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

Marque	Véhicules vendus 31/12/2014 (en unités)	Part de marché (au 31/12/2014)	Véhicules vendus 31/12/2015 (en unités)	Part de marché (au 31/12/2015)	Véhicules vendus 31/12/2016 (en unités)	Part de marché (au 31/12/2016)
Dacia	33 734	30,10%	37 392	30,41%	42 279	27,76%
Renault	10 176	9,08%	11 740	9,55%	17 121	11,24%
Ford	9 846	8,78%	10 286	8,36%	14 502	9,52%
Hyundai	7 915	7,06%	8 169	6,64%	9 412	6,18%
Peugeot	8 616	7,69%	8 784	7,14%	10 625	6,98%
Fiat	8 355	7,45%	8 763	7,13%	8 636	5,67%
Volkswagen	6 339	5,66%	6 124	4,98%	10 509	6,90%
Nissan	2 550	2,28%	5 359	4,36%	6 528	4,29%
Citroën	5 013	4,47%	5 127	4,17%	6 449	4,23%
Toyota	3 405	3,04%	3 157	2,57%	4 023	2,64%
Autres	16 134	14,39%	18 076	14,70%	22 240	14,60%
Total	112 083	100,00%	122 977	0,00%	152 324	100,00%

Source : Association des Importateurs de Véhicules Automobiles au Maroc (AIVAM)

Le volume et les parts de marché des ventes par marque de véhicules utilitaires légers au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016 se présentent comme suit :

Marque	Véhicules vendus 31/12/2014 (en unités)	Part de marché (au 31/12/2014)	Véhicules vendus 31/12/2015 (en unités)	Part de marché (au 31/12/2015)	Véhicules vendus 31/12/2016 (en unités)	Part de marché (au 31/12/2016)
Ford	1 348	13,48%	1 440	16,08%	1 940	17,99%
Fiat	670	6,70%	858	9,58%	1 714	15,89%
Toyota	1 733	17,33%	1 635	18,25%	1 232	11,42%
Renault	1 299	12,99%	1 262	14,09%	1 199	11,12%
Mitsubishi	1 693	16,93%	1 528	17,06%	1 097	10,17%
Hyundai	1 141	11,41%	1 146	12,79%	1 070	9,92%
Peugeot	285	2,85%	275	3,07%	271	2,51%
Citroën	369	3,69%	161	1,80%	220	2,04%
Kia	0	0,00%	49	0,55%	193	1,79%
Isuzu	759	7,59%	0	0,00%	0	0,00%
Autres	701	7,01%	604	6,74%	1 850	17,15%
Total	9 998	100,00%	8 958	100,00%	10 786	100,00%

Source : Association des Importateurs de Véhicules Automobiles au Maroc (AIVAM)

L'évolution des ventes (VP et VUL) réparties par importateur sur les exercices 2014, 2015 et 2016 se présente comme suit :

Importateur	Marques représentées	Ventes (unités)		
		2014	2015	2016
ASIAN HALL MAROC	DONGFENG , WULING	0	0	0
AUTO NEJMA MAROC	MERCEDES, JEEP, CHRYSLER, SSANGYONG, DODGE, FAW	3 027	4 237	5 064
BAVARIA MOTORS	SEAT, CHERY	1 510	1 776	1 820
CAC	VOLKSWAGEN, AUDI, SKODA, PORSCHE	9 780	9 767	15 066
CFAO MOTORS MAROC	OPEL, CHEVROLET, HUMMER, ISUZU	2 775	1 186	1 307
CHANA MAROC	CHANA	0	0	0
DIAMOND MOTORS	MITSUBISHI	1 999	1 901	1 309
FIAT AUTO MAROC	FIAT, LANCIA, ALFA ROMEO, ABARTH	9 441	9 928	10 659
GLOBAL ENGINES	HYUNDAI	9 056	9 315	10 482
JAGUAR MAROC S.A.S.	JAGUAR	145	97	500
JAMA AUTO	MAZDA	0	0	0
KIA MOTORS MAROC	KIA	0	2 067	3 111
MADIVA	YUEJIN, GREAT WALL, JAC, HAFEI, LANDWIND	0	0	0
MEDIAUTO	BYD, JMC, MAHINDRA, FYI	49	55	69
PACIFIC MOTORS	YANGZI, CHANGHE, UFO, LIFAN MOTORS	0	0	0
RENAULT MAROC	RENAULT, DACIA	45 209	50 394	61 728
SCAMA	FORD	11 194	11 726	16 442
SCANDINAVIAN AUTO MAROC	VOLVO	610	483	735
SIAB	NISSAN	2 666	5 420	6 540
SMEIA	BMW, LAND ROVER, MINI	3 845	3 675	4 877
SOPRIAM	CITROEN, PEUGEOT	14 283	14 347	17 565
SUZUKI MAROC	SUZUKI	483	271	12
TOYOTA DU MAROC	TOYOTA, LEXUS, DAIHATSU, SUBARU	5 138	4 792	5 255
UNIVERS MOTORS	HONDA	871	498	569
Total		122 081	131 935	163 110

Source : Association des Importateurs de Véhicules Automobiles au Maroc (AIVAM)

II.4.3. Présentation générale du marché des poids lourds

a. Cadre réglementaire

Le secteur des poids lourds a bénéficié de la croissance de l'économie marocaine et de la modernisation de ses structures.

La loi sur le transport de marchandises

Il s'agit de la loi n°16/99 du 13 Mars 2000, entrée en vigueur le 31 Mars 2003. Avant la promulgation de cette loi, l'activité de transport était soumise à un agrément de transport délivré pour chaque camion de plus de 8 tonnes de PTC. Ceci avait pour conséquence de limiter l'offre de transport et de faire jaillir un secteur informel, travaillant avec des camions 8 Tonnes suréquipés et surchargés. La nouvelle loi a notamment supprimé les agréments, en créant un statut de transporteur professionnel et cela à partir de 3,5 tonnes de PTC.

Les normes de sécurité obligatoires

En 2005, une loi est promulguée rendant obligatoire pour tout camion de plus de 15 tonnes de PTC et pour tout transport de personnes de plus de 15 places d'avoir les équipements de sécurité suivants :

- les pneumatiques tubeless ;
- l'ABS ;
- le limiteur de vitesse ;

- le ralentisseur.

Le chrono tachygraphe est quant à lui obligatoire depuis 1995.

La réforme de l'homologation et de la visite technique

Le Centre National d'essais et homologations a changé de statut juridique et dispose de l'autonomie financière.

Les centres de visite techniques, après appel d'offres, ont été attribués à deux opérateurs internationaux : DECTRA et SGS.

La prime à la casse

Sur une demande initiale du GPLC, la Loi de Finances 2014 a instauré les mesures d'incitations suivantes pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016 :

- instauration d'une prime à la casse plafonnée à 300 000 Dh pour la casse d'un véhicule, et 100 000 Dh pour la démolition de chaque véhicule supplémentaire, dans la limite de trois véhicules dans la même année.
- instauration d'une prime de renouvellement pour le transport en commun de voyageurs plafonnée à 400 000 Dh pour chaque véhicule (dans la limite de deux véhicules dans la même année). La priorité sera accordée, dans la limite du budget affecté, aux opérations de renouvellement ;
- institution d'une prime d'un montant maximum de 200 000 Dh de mise à niveau des entreprises des services publics de transports en commun de voyageurs sur route qui acceptent d'adhérer aux standards internationaux de classification, de gestion et de contrôle.

Le contrat-programme pour le poids lourd et la carrosserie¹⁴

Le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique a signé le 28/07/2015 un contrat de performance portant sur le développement de l'écosystème du poids lourd et de la carrosserie industrielle.

En vertu de ce protocole signé en juillet dernier, la profession (Groupe poids lourd et carrosserie) s'engage d'ici 2020 à porter l'effectif du secteur à 24 000 employés et la production annuelle à 34 500 unités, dont 30% sera destinée à l'export. Elle s'engage également à contribuer au PIB à hauteur de 8 milliards de DH et à réaliser 6 milliards de Dh de chiffre d'affaires à l'export.

En contrepartie des objectifs précités fixés au secteur dans le cadre du Plan d'Accélération Industrielle (PAI), les opérateurs (GPLC) bénéficieront d'aides ciblées de l'Etat visant :

- la promotion de l'investissement ;
- la limitation graduelle de l'âge des véhicules circulant (20 ans maximum d'ici 2020) ;
- l'optimisation de la charge en circulation et de l'accroissement de la commande publique adressée au secteur ;
- l'assouplissement des conditions d'éligibilité à la prime au renouvellement du parc et sa généralisation à tout transporteur disposant de véhicules lourds dont l'âge dépasse 15 ans ;
- la mise en place d'un mécanisme de financement des semi-remorques en partenariat avec les institutions bancaires ;
- l'accès au foncier à un prix attractif ;
- l'appui à la formation.

¹⁴ Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique

b. Cadre associatif

Le groupement du poids lourd et de la carrosserie (GPLC) est une association professionnelle entre les représentants de marque des poids lourds (+3,5 tonnes) et les carrosseries industrielles importés et/ou assemblés au Maroc : le représentant de la marque étant toute personne physique ou morale ayant la propriété de la dite marque ou sa distribution sur le marché national.

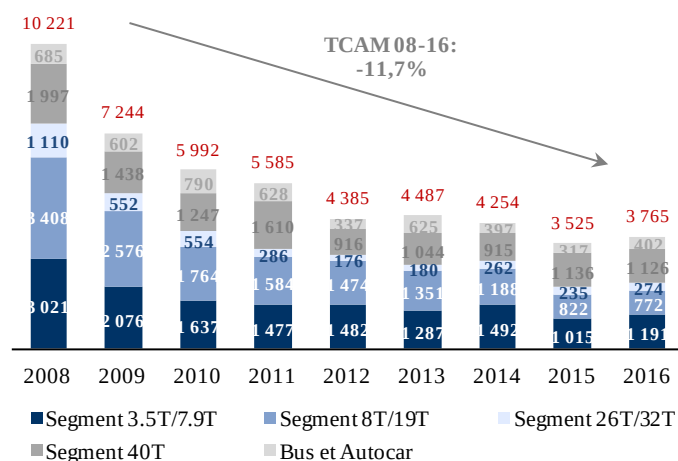
L'association a pour objet le développement de l'activité de ses membres, la défense de leurs intérêts personnels et la gestion des relations avec l'administration.

Le GPLC fait partie de la Fédération de l'Automobile, fédération interne au sein de la Confédération Générale des Entreprises au Maroc (CGEM).

c. Evolution des ventes

Les ventes en volume des véhicules industriels lourds entre 2008 et 2016 se présentent comme suit :

Evolution des ventes des véhicules industriels lourds (en unités)



Source : Groupement du Poids Lourd et de la Carrosserie (GPLC)

En 2016, la vente de véhicules industriels lourds s'est établie à 3 765 unités contre 3 525 unités en 2015 (soit une augmentation de 6,8%). Sur la période s'étendant de 2008 à 2016, le secteur a connu une contraction moyenne de 11,7%. Cette baisse s'explique principalement par le manque de visibilité et de confiance quant à la bonne tenue de l'activité économique ; la difficulté d'accès au financement auprès des établissements de crédit, (compte tenu des conditions appliquées et des garanties exigées); et enfin l'allongement des durées de rétention des véhicules.

En effet, la moyenne d'âge du parc des poids lourds est de 15 ans, avec 55% du parc âgé de plus de 10 ans, dont 22% dépassant les 20 ans. En 2015, ce marché a été marqué par la mise en application du nouveau dispositif incitatif de prime à la casse pour le remplacement des véhicules vétustes dans le cadre de la Loi de Finances 2015, puis l'entrée en vigueur des nouvelles normes techniques « EURO 4 » depuis le 1^{er} janvier 2015, ce qui a induit une hausse des prix de près de 12% en moyenne¹⁵.

¹⁵ Source : presses nationales ; La vie Eco

L'évolution des ventes globales de poids lourds répartie par marque sur les exercices 2014, 2015 et 2016 se présente comme suit :

En unité	2014		2015		2016	
	Vente	PDM	Vente	PDM	Vente	PDM
MITSUBISHI	1 712	40,20%	1 413	40,10%	1 406	37,34%
ISUZU	663	15,60%	19	0,50%	237	6,29%
SCANIA	534	12,60%	633	18,00%	490	13,01%
VOLVO	526	12,40%	657	18,60%	686	18,22%
HYUNDAI	396	9,30%	348	9,90%	493	13,09%
RENAULT	284	6,70%	303	8,60%	228	6,06%
DAF	139	3,20%	152	4,30%	225	5,98%
MERCEDES	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
FAW	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	4 254	100,00%	3 525	100,00%	3 765	100,00%

Source : Groupement du Poids Lourd et de la Carrosserie (GPLC)

L'évolution des ventes globales de bus et autocars répartie par marque sur les exercices 2014, 2015 et 2016 se présente comme suit :

En unité	2014		2015		2016	
	Vente	PDM	Vente	PDM	Vente	PDM
HYUNDAI	170	42,82%	123	38,80%	213	52,99%
SCANIA	103	25,94%	56	17,70%	42	10,45%
VOLVO	102	25,69%	132	41,60%	134	33,33%
ISUZU	22	5,54%	6	1,90%	0	0,00%
RENAULT	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
DAF	0	0,00%	0	0,00%	13	3,23%
MERCEDES	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	397	100,00%	317	100,00%	402	100,00%

Source : Groupement du Poids Lourd et de la Carrosserie (GPLC)

L'évolution des ventes de camions répartie par représentant sur les exercices 2014, 2015 et 2016 se présente comme suit :

En unité	2014		2015		2016	
	Vente	PDM	Vente	PDM	Vente	PDM
MITSUBISHI	1 712	44,40%	1 413	44,00%	1 406	41,81%
ISUZU	641	16,60%	13	0,40%	237	7,05%
SCANIA	431	11,20%	577	18,00%	448	13,32%
VOLVO	424	11,00%	525	16,40%	552	16,41%
RENAULT	284	7,40%	303	9,40%	228	6,78%
HYUNDAI	226	5,90%	225	7,00%	280	8,33%
DAF	139	3,60%	152	4,70%	212	6,30%
MERCEDES	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
FAW	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total	3 857	100,00%	3 208	100,00%	3 363	100,00%

Source : Groupement du Poids Lourd et de la Carrosserie (GPLC)

Le marché des bus et autocars est dominé par Hyundai en 2016 avec 53,0% de parts de marché en volume (vs. 38,8% en 2015 et 42,8% en 2014), talonné par Volvo avec 33,3% (vs. 41,6% en 2015 et 25,7% en 2014).

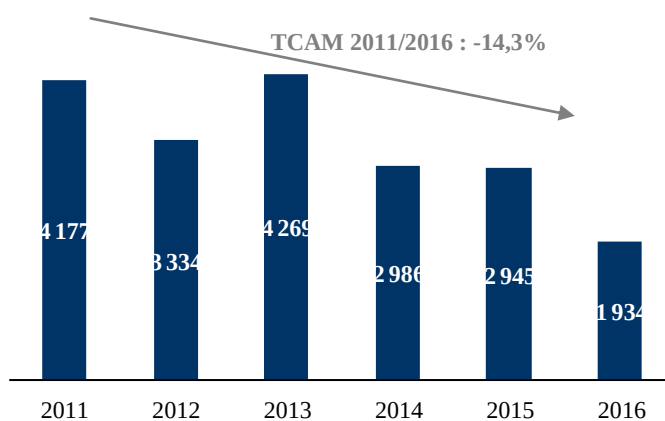
Le marché des camions a été dominé sur la période 2014-2016 par la marque Mitsubishi distribuée par Auto Hall avec une part de marché de 41,8% en 2016. Les marques Scania et Volvo complètent le trio de tête avec des parts de marché respectives de 13,3% et 16,4% à fin 2016.

II.4.4. Présentation générale du marché des véhicules agricoles

Le volume des ventes des véhicules agricoles au Maroc a connu un recul de 14,3% en moyenne sur la période 2011-2016. En effet, les ventes réalisées en 2016 s'élèvent à 1 934 unités contre 4 177 unités en 2011.

L'évolution des ventes en volume des véhicules agricoles sur les exercices 2011/ 2016 se présente comme suit :

Evolution des ventes de véhicules agricoles au Maroc (en unités)



Source : Auto Hall

PARTIE V. ACTIVITE DE AUTO HALL

I. HISTORIQUE

Créée en 1927, la société Auto Hall et ses filiales sont présentes aussi bien dans le secteur du matériel roulant que dans celui du matériel industriel.

A fin 2016, Auto Hall dispose d'un réseau d'une cinquantaine de succursales situées dans les principales villes du royaume et de quelques agents libres (Casablanca, Rabat, Kenitra, Tanger, Tanger Zone Industrielle, Oujda, Fès, Meknès, El Jadida, Settat, Safi, Béni Mellal, Marrakech, Agadir, Tétouan, Chémaia, Berkane, Nador, Al Hoceima, Errachidia, Tiznit et Attaouia.)

Dans le domaine automobile, le Groupe Auto Hall est le représentant de cinq constructeurs : Mitsubishi Motors Corporation (véhicules légers), Fuso (Véhicules industriels), Ford Motors (véhicules légers), Nissan Motor Co. Ltd (véhicules légers) et DongFeng (VUL). Le Groupe est également présent dans le marché du matériel agricole à travers la commercialisation de la marque New Holland et Case.

Le Groupe opère aussi dans les secteurs du matériel industriel, moteurs thermiques et groupes électrogènes avec la représentation des marques Case, Cummins, Valvoline et BELAZ.

Par ailleurs, la société a commencé à opérer dans les domaines de la location des voitures sans chauffeurs et de la communication en 2009. Les événements marquants de l’histoire de la Société Auto Hall se présentent comme suit :

1907	Création des établissements Gabriel Veyre pour la représentation de Ford Motor Company au Maroc
1927	Transformation en société anonyme dénommée Auto Hall
1941	Introduction de la cotation du titre Auto Hall à la Bourse des Valeurs de Casablanca
1974	Lancement de l’activité d’assemblage des camions
1985	Représentation de la marque Mitsubishi
1999	Création du groupe Auto Hall, structure fédérant Auto Hall SA et ses filiales
2005	Filialisation de l’activité VP et VUL Mitsubishi confiée à la filiale Diamond Motors.
2008	Doublement du capital social et réduction de la valeur nominale de l’action de 100 à 10 dirhams.
2008	Création de la filiale Leader Location LD
2009	Obtention du prix national de la qualité, label CGEM
2009	Création de la filiale Auto Hall.com’
2010	Représentation de la marque Fiat, Lancia et Alpha Romeo
2010	Création de la filiale Auto Hall Véhicules Industriels
2011	Ouverture des succursales de Dakhla et de Marrakech
2011	Introduction camions gros tonnage Ford Cargo
2012	Création de la filiale AHCD ¹⁶ dédiée aux projets de développement hors périmètre d’activité du Groupe
2013	Signature d’un contrat pour la distribution de DongFeng au Maroc et dans plusieurs pays d’Afrique
2014	Création de la filiale Auto Hall Immobilier
2014	Création de la filiale Auto Hall Mauritanie
2014	Représentation de la marque Nissan confiée à la filiale SMVN
2015	Inauguration du nouveau siège des filiales à Bernoussi
2015	Arrêt de commercialisation de la marque FIAT par la filiale SNGU
2015	Création de la filiale Africa Motors représentant de la marque DongFeng
2016	Wafasalaf, Ford MEA et SCAMA lancent un nouveau produit de financement réservé exclusivement aux clients de la marque. Ouverture de la succursale d’Errachidia.
2017	Création de la fondation Auto Hall
2017	Poursuite de la stratégie d’expansion du groupe avec l’ouverture d’une nouvelle succursale à Tiznit

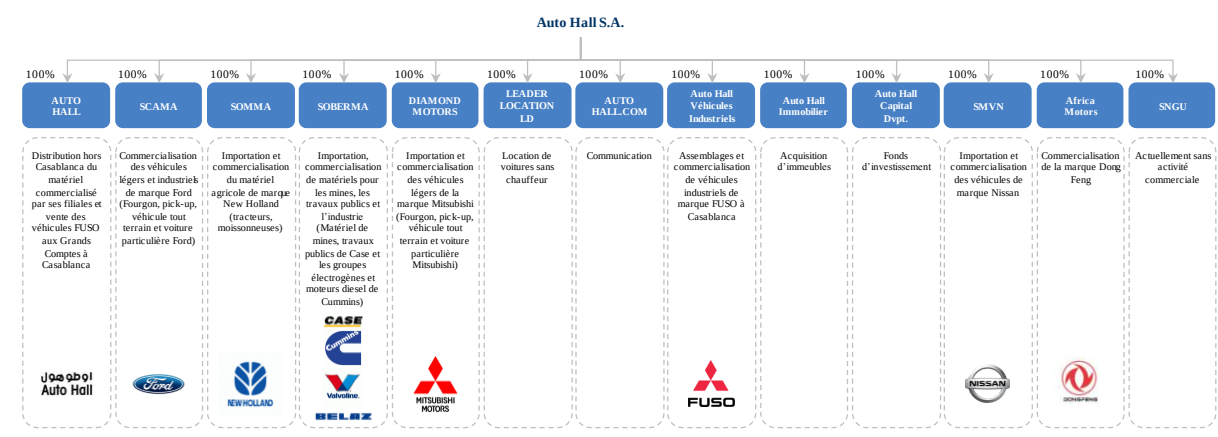
¹⁶ Auto Hall Capital développement

II. FILIALES DE AUTO HALL

II.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE

L'organigramme juridique de Auto Hall, au 31 décembre 2016, se présente comme suit :

Principales participations de Auto Hall au 31 décembre 2016



Source : Auto Hall

L'organigramme juridique du Groupe Auto Hall présenté ci-dessus, reprenant les principales filiales de la société, est structuré selon quatre catégories :

- commercialisation des véhicules particuliers, légers et industriels : Auto Hall SA, SCAMA, DIAMOND MOTORS, AUTO HALL VEHICULES INDUSTRIELS, AFRICA MOTORS et SMVN ;
- importation et commercialisation de matériels agricoles : SOMMA ;
- importation et commercialisation de matériels pour les mines, les travaux publics et l'industrie : SOBERMA ;
- et d'autres filiales : Leader Location LD, Auto Hall.com., Auto Hall immobilier et Auto Hall Capital Développement¹⁷ ;
- la filiale SNGU, actuellement sans activité commerciale.

¹⁷ Auto Hall Capital Développement est sans activité opérationnelle.

II.2. PRESENTATION DES FILIALES DE AUTO HALL

II.2.1. SCAMA

Renseignements généraux

Dénomination sociale	SCAMA
Date de création	1929
Siège social	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Domaine d'activité	Commercialisation des véhicules légers de marque Ford (Fourgon, pick-up, véhicule tout terrain et voiture particulière Ford).
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	150 000 000
Valeur nominale des actions	500 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	54 900 Kdh

Source : Auto Hall

La filiale SCAMA importe et distribue les véhicules de marque Ford: Véhicules particuliers (Ka, Fiesta, Focus, BMax, CMax, Fusion, Kuga), véhicules utilitaires (Transit custom, Tourneo) et camions (Ford Cargo de 17 tonnes de PTC à 40 tonnes de PTC).

Activité

Les principaux agrégats financiers de la société sur les trois derniers exercices sont représentés dans le tableau ci-après :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffre d'affaires	1 733 805	1 807 997	2 408 382
Résultat d'Exploitation	79 176	81 668	75 045
Résultat Net	41 295	35 386	38 488
Capitaux propres	161 694	177 080	219 562
Endettement Net	203 110	557 646	790 922

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires de la filiale SCAMA s'élève à 2 408 Mdh et le résultat net a enregistré une hausse pour s'établir à 38 482 Kdh.

L'endettement net de SCAMA est passé de 203 110 Kdh à 790 922 Kdh entre 2014 et 2016. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse des stocks qui atteignent 687 764 Kdh à fin 2016 contre 456 262 Kdh en 2015.

En parallèle, la société a renforcé ses fonds propres en 2016 la réalisation d'une augmentation de capital de l'ordre de 50 Mdh portant ainsi le capital social de l'entreprise à 150 Mdh. Cette opération a pour objectif principal l'accompagnement du développement de l'activité de l'entreprise avec un chiffre d'affaires qui passe de 1 808 Mdh à 2 408 Mdh, soit une hausse de 33,2% entre 2015 et 2016.

Principaux faits marquants

- lancement de campagnes de communication pour assurer une présence continue dans les médias ;
- lancement de nouveaux modèles et services Ford et de Ford Salaf en mars 2016 ;
- participation au salon de l'automobile Auto Expo en mai 2016 ;
- Ford consolide sa troisième place du marché automobile ;
- mise à disposition de la fourgonnette « Connect » produite en Espagne.

II.2.2. Diamond Motors

Renseignements généraux

Dénomination sociale	Diamond Motors
Date de création	1926
Siège social	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Domaine d'activité	Importation et Commercialisation des véhicules légers de la marque Mitsubishi (Fourgon, pick-up, véhicule tout terrain et voiture particulière Mitsubishi).
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	50 000 000
Valeur nominale des actions	500 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	Néant

Source : Auto Hall

Depuis 1985, Auto Hall représente Mitsubishi Motors au Maroc. En 2005, cette carte a été transférée à sa filiale Diamond Motors qui devient ainsi le distributeur exclusif de la marque Mitsubishi. La filiale importe et distribue les véhicules de loisir Pajero et Outlander ainsi que le véhicule utilitaire pick up L200.

Activité

Les principaux agrégats financiers de la société sur les trois derniers exercices sont représentés dans le tableau ci-après :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffre d'affaires	305 808	338 848	246 704
Résultat d'Exploitation	16 632	12 354	-5 610
Résultat Net	6 256	10 481	-11 187
Capitaux propres	114 031	90 512	68 824
Endettement Net	497	2 472	49 239

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires de la filiale Diamond Motors s'élève à 246 704 Kdh, soit un recul de 27,2% par rapport à 2015. Le résultat net a enregistré une baisse pour s'établir à - 11 187 Kdh. Cette diminution du chiffre d'affaires s'explique essentiellement par la baisse de 13% des ventes sur le marché pick-up et par l'absence d'affaires flottes qui avaient dopées le chiffre d'affaires 2015. La baisse du taux de marge suite à la hausse du cours du dollar de 11% non répercutée sur les prix de vente, et l'impact de 6 Mdh du transfert au nouveau siège sur les charges externe expliquent quant à eux la baisse du résultat net.

En parallèle, l'endettement net enregistre une hausse significative en passant de 2 472 Kdh à 49 239 Kdh. Cette progression se justifie à la fois par :

- la hausse des stocks de 20 Mdh ;
- la hausse des comptes Etat TVA pour 20 Mdh ;
- la baisse des comptes d'associés.

II.2.3.

Auto Hall Véhicules Industriels

Renseignements généraux

Dénomination sociale	Auto Hall Véhicules Industriels
Date de création	2010
Siège social	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Domaine d'activité	Assemblages et commercialisation de véhicules industriels
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	100 000 000
Valeur nominale des actions	100 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	8 100 Kdh

Source : Auto Hall

La filiale AHVI se charge de l'assemblage et la distribution de la gamme des camions Mitsubishi Fuso allant de 3,5 tonnes de PTC à 24 tonnes de PTC.

Auto Hall Véhicules industriels, distributeur de la marque Mitsubishi Fuso, qui est une marque japonaise, a réalisé les investissements industriels nécessaires à la production de véhicules conformes à la nouvelle réglementation. L'ensemble de la gamme comprenant des camions allant de 3,5 tonnes à 24 tonnes est conforme à la nouvelle norme. Les principaux apports de la nouvelle norme sont les suivants :

- Sécurité : l'apport des nouvelles normes en matière de sécurité est très important et vient pallier l'absence d'obligation pour les véhicules montés localement d'être dotés des dispositifs, d'importance capitale pour la sécurité routière. A titre d'exemple, nous citons : ABS, EBD, ASR, ESP, AIRBAG, etc.
- Protection de l'environnement : les normes dites Euro 4, introduites en Europe en 2006, permettent de diviser par trois les émissions d'oxyde d'azote, par presque quatre les hydrocarbures imbrûlés et par dix-huit les particules fines fortement cancérigènes. Il est à signaler que les pays de l'Union Européenne sont passés aux normes Euro 6 à partir de l'année 2014.

Activité

Les principaux agrégats financiers de la société sur les trois derniers exercices sont représentés dans le tableau ci-après :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffre d'affaires	469 484	466 510	484 103
Résultat d'Exploitation	39 352	22 356	10 217
Résultat Net	21 787	13 901	4 444
Capitaux propres	127 859	130 759	116 703
Endettement Net	178	105 623	46 073

Source : Auto Hall

La société AHVI est liée par un contrat de location-gérance avec Auto Hall SA dans lequel AHVI est le gérant, et Auto Hall SA le propriétaire du fonds de commerce.

La baisse du résultat d'exploitation en 2016, s'explique principalement par la baisse du taux de marge suite à la hausse du cours du yen de 9% non répercutée sur les prix de vente. Les charges d'exploitation ont été impactées par le transfert au nouveau siège (6 Mdh) et par les dotations pièces de rechange.

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires de la filiale AHIV s'élève à 484 103 Kdh et le résultat net a enregistré une baisse pour s'établir à 4 444 Kdh.

Dans un autre cadre, l'endettement net a connu un recul de 56,4% à 46 073 Kdh à fin 2016. Ceci s'explique par une baisse des stocks (revue à la baisse des prévisions de ventes) ayant été engendrée par le repli de l'activité (repli au niveau de la valeur ajoutée).

II.2.4. SOMMA

Renseignements généraux

Dénomination sociale	SOMMA
Date de création	1930
Siège social	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Domaine d'activité	Importation et commercialisation du matériel agricole de marque New Holland (tracteurs, moissonneuses batteuses) et Welger (Ramasseuse Presse)
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	50 000 000
Valeur nominale des actions	500 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	Néant

Source : Auto Hall

SOMMA opère dans la distribution du matériel agricole et représente des marques de référence telles que New Holland, Welger, Nardi etc.

Activité

Les principaux agrégats financiers de la société sur les trois derniers exercices sont représentés dans le tableau ci-après :

Extrait des derniers états de synthèse(en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffres d'affaires	116 066	113 975	55 110
Résultat d'exploitation	-6 794	-3 766	-7 989
Résultat net	340	-979	-5 143
Capitaux propres	86 555	85 576	80 432
Endettement net	5 336	5 931	2 729

Source : Auto Hall

En 2014 et 2015, le chiffre d'affaires a subi une baisse significative qui a impacté le résultat d'exploitation malgré le maintien des charges d'exploitation.

Pour 2015, la baisse du résultat net (-979 Kdh contre 340 Kdh en 2014) s'explique essentiellement par le provisionnement des créances clients suite au non règlement de leurs dettes vis-à-vis de SOMMA.

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires de la filiale SOMMA s'élève à 55 110 Kdh et le résultat net a enregistré une baisse pour s'établir à -5 143 Kdh. Cette baisse s'explique par la baisse des ventes suite à la baisse du marché des tracteurs de 34%. Les charges d'exploitation ont été impactées par la poursuite de l'effort de provisionnement des créances clients. La baisse des produits financiers tient compte de l'arrêt des crédits directs aux agriculteurs.

SOBERMA

Renseignements généraux

Dénomination sociale	SOBERMA
Date de création	1929
Siège social	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Domaine d'activité	Importation, commercialisation et maintenance de matériels pour les mines, les travaux publics et l'industrie (Matériel de mines, travaux publics de Case et les groupes électrogènes et moteurs diesel de Cummins.)
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	10 000 000
Valeur nominale des actions	500 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	Néant

Source : Auto Hall

SOBERMA est le représentant exclusif des marques Case et Cummins, Valvoline et BELAZ au Maroc.

Activité

Les principaux agrégats financiers de la société sur les trois derniers exercices sont représentés dans le tableau ci-après :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffre d'affaires	100 309	94 408	104 207
Résultat d'Exploitation	12 399	7 454	6 950
Résultat Net	5 873	3 068	2 939
Capitaux propres	11 707	14 775	17 714
Endettement Net	526	6 619	-8 252

Source : Auto Hall

Le partenariat avec le fabricant des engins de mine BELAZ s'est concrétisé en 2014. BELAZ est un leader mondial de la fabrication de gros engins de mine (camions de 150 à 400 tonnes). Sa gamme est adaptée notamment aux besoins de l'Office Chérifienne de Phosphate. L'impact sur le chiffre d'affaires de SOBERMA a été de 10 millions de dirhams en 2015.

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires de la filiale SOBERMA s'élève à 104 207 Kdh et le résultat net a enregistré une baisse pour s'établir à 2 939 Kdh. Cette baisse du Résultat net est due à la hausse des charges externes suite au transfert au nouveau siège (1,4 Mdh) et des frais du personnel nécessaire à l'accompagnement de l'intégration de nouvelles activités et notamment BELAZ.

II.2.5. SNGU

Renseignements généraux

Dénomination sociale	Société Nouvelle du Garage Universal (S.N.G.U)
Date de création	1971
Siège social	1 Rue de Tiznit, Tanger
Forme juridique	Société anonyme
Domaine d'activité	Commercialisation des produits du Groupe FIAT
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	20 000 000
Valeur nominale des actions	500 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	Néant

Source : Auto Hall

La filiale SNGU est actuellement sans activité commerciale.

Activité

Les principaux agrégats financiers de la société sur les trois derniers exercices sont représentés dans le tableau ci-après :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffre d'affaires	187 588	165 193	1 289
Résultat d'Exploitation	760	955	- 2 444
Résultat Net	-325	-76	-2 202
Capitaux propres	24 046	23 967	21 768
Endettement Net	0	-310	-535

Source : Auto Hall

La baisse du chiffre d'affaires de la filiale SNGU est inhérente à l'arrêt de la commercialisation des produits du groupe Fiat à fin 2015.

II.2.6. Leader Location LD

Renseignements généraux

Dénomination sociale	Leader Location LD
Date de création	2008
Siège social	4 rue Yémen, Immeuble Auto Hall, Casablanca
Forme juridique	Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Domaine d'activité	Location de voitures sans chauffeur
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	10 000 000
Valeur nominale des actions	100 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	Néant

Source : Auto Hall

La filiale Leader Location LD est spécialisée dans la location longue durée de voitures sans chauffeurs.

Activité

Les principaux agrégats financiers de la société sur les trois derniers exercices sont représentés dans le tableau ci-après :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffre d'affaires	18 292	26 823	38 080
Résultat d'Exploitation	216	-1 671	-4 861
Résultat Net	713	31	-772
Capitaux propres	6 978	7 009	6 237
Endettement Net	365	431	388

Source : Auto Hall

Le recul du résultat d'exploitation sur la période 2014-2016 est dû à la hausse des charges notamment les dotations d'amortissement du Parc en constante augmentation.

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires de la filiale Leader Location LD s'élève à 38 080 Kdh et le résultat net a enregistré une baisse pour s'établir à -772 Kdh. Le résultat a été impacté principalement par le niveau de vente des véhicules d'occasion et par les charges liées au développement du parc.

II.2.7. Auto Hall.com

Renseignements généraux

Dénomination sociale	Auto Hall.com
Date de création	2009
Siège social	6 rue Yémen, Immeuble Auto Hall, Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Domaine d'activité	Communication
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	500 000
Valeur nominale des actions	100 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	2 000 Kdh

Source : Auto Hall

Auto Hall.com est une filiale dédiée à la centralisation des achats en communication des filiales du Groupe.

Activité

Les principaux agrégats financiers de la société sur les trois derniers exercices sont représentés dans le tableau ci-après :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffre d'affaires	13 584	26 768	19 554
Résultat d'Exploitation	313	992	743
Résultat Net	228	746	654
Capitaux propres	1466	2 212	2 865
Endettement Net	-0	869	665

Source : Auto Hall

II.2.8. Auto Hall Capital Développement

Renseignements généraux

Dénomination sociale	Auto Hall Capital Développement
Date de création	2013
Siège social	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Domaine d'activité	Finance
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	10 000 000
Valeur nominale des actions	100 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	Néant

Source : Auto Hall

Auto Hall Capital Développement est une filiale créée pour développer de nouveaux projets.

Activité

Les principaux agrégats financiers de la société sur les trois derniers exercices sont représentés dans le tableau ci-après :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffre d'affaires	-	-	-
Résultat d'Exploitation	-86	-111	-66
Résultat Net	213	167	170
Capitaux propres	10 200	10 367	10 537
Endettement Net	0	-147	-145

Source : Auto Hall

Les résultats de Auto Hall Capital Développement proviennent du placement du capital et des charges engagées dans l'étude des nouveaux projets.

II.2.9. Auto Hall Immobilier

Renseignements généraux

Dénomination sociale	Auto Hall Immobilier
Date de création	2014
Siège social	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Domaine d'activité	Immobilier
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	10 000 000
Valeur nominale des actions	100 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	Néant

Source : Auto Hall

Auto Hall Immobilier est une filiale créée pour détenir certains actifs immobilier du Groupe. En 2014, elle acquiert le terrain du nouveau showroom de Casablanca.

Activité

Les principaux agrégats financiers de la société sur les trois derniers exercices sont représentés dans le tableau ci-après :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffre d'affaires	454	909	909
Résultat d'Exploitation	-158	-206	-200
Résultat Net	-166	-199	-418
Capitaux propres	9 834	9 635	9 217
Endettement Net	0	-157	-77

Source : Auto Hall

En 2014, Auto Hall Immobilier a acquis un show room à Casablanca.

Le chiffre d'affaires réalisé provient de la location d'un bien immobilier acquis par la société.

II.2.10. SMVN

Renseignements généraux

Dénomination sociale	Société Marocaine des Voitures Nippones
Date de création	2014
Siège social	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Domaine d'activité	Distribution des produits de marque Nissan
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	50 000 000
Valeur nominale des actions	100 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	Néant

Source : Auto Hall

La filiale SMVN a été créée pour loger l'activité d'importation et de distribution de la marque Nissan au Maroc. L'activité Nissan a été lancée le 1^{er} novembre 2014.

Activité

Les principaux agrégats financiers de la société sur les trois derniers exercices sont représentés dans le tableau ci-après :

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffre d'affaires	72 642	931 535	1 205 072
Résultat d'Exploitation	2 457	18 719	11 624
Résultat Net	1 562	5 152	238
Capitaux propres	21 562	26 713	56 952
Endettement Net	-	51 584	435 636

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires de la filiale SMVN s'élève à 1 205 072 Kdh et le résultat net a enregistré une baisse pour s'établir à 238 Kdh. Cette baisse s'explique par la hausse des charges externes suite au transfert au nouveau siège (13 Mdh) et des provisions pour dépréciation du stock de pièces de rechange.

En 2016, le capital a été porté de 20 Mdh à 50 Mdh afin de soutenir le niveau croissant de l'activité, notamment un chiffre d'affaires qui passe de 932 Mdh à 1 205 Mdh entre 2015 et 2016.

Principaux faits marquants

- lancement de la nouvelle Micra ;
- lancement des campagnes de communication sur les médias ;
- lancement de caravanes et expositions sur le terrain ;
- participation au salon de l'automobile Auto Expo en mai 2016 ;

II.2.11. AFRICA MOTORS

Renseignements généraux

Dénomination sociale	AFRICA MOTORS
Date de création	Mars 2015
Siège social	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
Forme juridique	Société anonyme
Domaine d'activité	Importation et commercialisation des véhicules DongFeng
Capital social au 31/12/2016 (en Dh)	20 000 000
Valeur nominale des actions	10 dh
Actionnariat au 31.12.2016	100% Auto Hall SA
Dividendes versés à Auto Hall SA en 2017 au titre de l'exercice 2016	Néant

Source : Auto Hall

Extrait des derniers états de synthèse (en Kdh)	2 014	2 015	2 016
Chiffre d'affaires		0	16 420
Résultat d'Exploitation		-88	-4 183
Résultat Net		-88	-4 391
Capitaux propres		19 912	15 521
Endettement Net		-65	-18

Africa Motors est l'importateur et distributeur des véhicules DongFeng (Pick-up Rich) au Maroc.

Principaux faits marquants

- Poursuite de l'introduction de la marque sur le marché marocain;
- Elargissement de la gamme en introduisant de nouveaux modèles répondant aux besoins du marché ;

II.2.12. Principaux flux financiers entre les différentes filiales

Le tableau ci-dessous reprend les soldes des avances de trésorerie entre les différentes entités du Groupe Auto Hall entre 2014 et 2016 :

En Kdh	2014		2015		2016	
	Solde débiteur	Solde créditeur	Solde débiteur	Solde créditeur	Solde débiteur	Solde créditeur
Auto Hall	456 312	11 537	491 147	52 236	353 578	149 189
SCAMA	0	56 121	0	236 470	113 596	0
SOMMA	0	7 639	40 504	0	11 635	0
SOBERMA	0	65 111	0	56 326	0	76 901
AHVI	0	101 137	0	114 712	0	57 786
DIAMOND	0	97 774	0	46 819	0	41 055
SNGU	107	0	0	6 542	10 052	0
LLD	0	24 685	0	30 278	0	26 841
AH'COM	1 513	0	1 962	0	3 683	0
AHM	0	0	0	0	0	14 649
CDV	9 918	0	9 770	0	10 217	0
SMVN	0	103 846	0	0	0	119 232
AFM	0	0	0	0	0	17 108
Total	467 850	467 850	543 383	543 383	502 761	502 761

Source : Auto Hall

III. RELATIONS ENTRE AUTO HALL ET SES FILIALES

Les opérations entre Auto Hall et ses filiales se font dans le cadre de conventions classiques dans les conditions normales et courantes étant précisé qu'il y a une relation d'intérêt entre Auto Hall et ses filiales.

III.1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS E L'EXERCICE

Néant.

III.2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Néant.

IV. PRESENTATION DES PRODUITS AUTO HALL

Le groupe Auto Hall est présent dans le secteur automobile marocain avec la représentation de grandes marques internationales : Ford, Nissan, Mitsubishi Fuso, Mitsubishi Motors et DongFeng.

Auto Hall, via sa filiale AHVI, opère dans le secteur des véhicules industriels avec l'assemblage et la distribution du Camion Mitsubishi Fuso.

Dans le secteur agricole, Auto Hall distribue les produits des marques New Holland (CNH) et Welger. Les matériels de génie civil et industriels des marques Case(CNH), Cummins, Valvoline et BELAZ sont également commercialisés par Auto Hall.

IV.1. LA MARQUE FORD

Fondée en 1903, Ford Motor Company est le 7^{ème} constructeur automobile en termes de ventes en 2015 d'après le classement du magazine Forbes. Au Maroc, Ford figure à la 3^{ème} place comme voiture la plus vendue en 2015, d'après l'association des importateurs de voitures au Maroc (AIVAM).

Pendant la crise économique de 2008, Ford a revendu plusieurs marques afin de dégager des liquidités. En effet, en 2006, Ford détenait un portefeuille de 10 marques : Ford, Lincoln, Mercury, Land Rover, Jaguar, Volvo, Aston Martin, Mazda, FPV, Troller. En 2015, ce portefeuille est ramené à 3 marques, la marque historique Ford, la marque de voitures de luxe Lincoln et Troller. Toutes les autres marques ont été soit arrêtées, soit cédées.

Au Maroc, la marque Ford est distribuée par la société SCAMA, filiale de Auto Hall, dans les principales villes du royaume. Elle commercialise les modèles suivants :

- Véhicules particuliers: Ford KA, Nouvelle Ford Fiesta, Ford B-Max, Nouvelle Ford Kuga, Ford Fusion, Ford Focus 5 portes, Ford Focus 4 portes, Ford Mondeo, et Ford C-Max ;
- Véhicules utilitaires: Nouveau Ford Ranger, Ford Tourneo Custom, Ford Transit Custom, Nouveau Ford Transit.
- Camions Grand Tonnage:
 - Cargo 4136 D, Cargo 2532 D LR
 - Cargo 1826 LR, Cargo 2532 HR

IV.2. LA MARQUE MITSUBISHI

Mitsubishi Motors Corporation est un constructeur automobile japonais créé en 1917. Sa production est composée uniquement de véhicules particuliers et utilitaires légers, depuis que la division poids lourds, Mitsubishi Fuso, a été reprise par son ancien actionnaire Daimler AG.

En 2016, Mitsubishi Motors est le 1^{er} constructeur automobile au Japon, et le 5^{ème} aux États-Unis, en terme de ventes¹⁸.

Au Maroc, Mitsubishi Motors est exclusivement distribué par Diamond Motors depuis 2005. Les modèles proposés et distribués au Maroc sont les suivants :

- Véhicules particuliers: Outlander, Pajero Sport.
- Véhicules utilitaires légers: L200, L200 DI-D, L300.

¹⁸ Source : Argus de l'automobile 2016

IV.3. LA MARQUE MITSUBISHI FUSO

Mitsubishi Fuso Truck & Bus Corporation (MFTBC) est l'un des principaux fabricants de véhicules industriels en Asie. La marque est détenue principalement par le constructeur allemand Daimler AG.

Depuis le lancement du premier véhicule de Mitsubishi Fuso au Maroc en 1985, Auto Hall distribue les modèles Fuso suivants :

- Camions :
 - Série FE 3,5T à 7T de PTC (7 véhicules)
 - Série FK 14T de PTC (3 véhicules)
 - Série FM 17,5T de PTC et 26T (2 véhicules)
 - Série FV 24T de PTC (2 véhicules)

IV.4. LA MARQUE NEW HOLLAND

New Holland est l'une des principales marques de la branche Case New Holland Industrial, appartenant au Groupe Fiat.

Créée en 1895, New Holland est un des leaders du machinisme agricole dans le monde.

La marque New Holland est distribuée au Maroc à travers le réseau Auto Hall par la filiale du Groupe SOMMA. Les véhicules distribués sont les suivants :

- Tracteurs agricoles : S30, S66, TNF, TS, TM
- Moissonneuses batteuses : TC54
- Autres matériels : Tracteurs à chenilles (Série TK-A), Vendangeuses (Galles SB et VN), Ramasseuses presses, ensileuses, coupeuses de cannes à sucre.

IV.5. LES MARQUES CASE ET CUMMINS, VALVOLINE ET BELAZ

Filiale du Groupe Auto Hall, la société SOBERMA est le distributeur au Maroc des marques Case pour le matériel de travaux publics, Cummins pour les moteurs diesels et les groupes électrogènes, Valvoline pour les lubrifiants et BELAZ pour les engins de mine.

Les modèles Case distribués sont les suivants :

- Matériel lourd : Chargeuses sur pneus Séries D et C, Pelles sur chenilles Séries CX, Pelles sur Pneus séries TX, Tombereaux Séries 300.
- Matériel léger : Chargeuses pelleuses séries II SR, Mini Chargeuses Séries 400, Mini-pelles hydrauliques, élévateurs télescopiques Séries TX
- Marteaux brises roches Séries CB

Les modèles Cummins distribués sont les suivants :

- Moteurs marins et industriels.
- Gamme de groupes électrogènes de 11 à 3325 kva

Les modèles BELAZ distribués sont les suivants :

- Camions dumper à partir de 30 à 450 tonnes.
- Chargeuses de 6m³ à 12m³
- Paydosers

IV.6. LA MARQUE NISSAN

Nissan Motor Company Limited est un constructeur automobile japonais lié au constructeur français Renault depuis 1999 à travers l'Alliance Renault-Nissan.

Renault-Nissan est le 3^{ème} groupe automobile mondial en termes de ventes en 2016¹⁹.

En 2014, Auto Hall a pris en charge l'activité de distribution de Nissan au Maroc. A cet effet, la société SMVN (Société marocaine des voitures nippones) a été créée en partenariat avec Nissan.

Les modèles distribués au Maroc sont les suivants :

- Véhicules particuliers : Nouveau Juke, Nouvelle Note, Nouvelle Micra, Nouveau X-Trail, Nouveau Qashqai, Navara, Evalia

IV.7. LA MARQUE DONGFENG

DongFeng est une entreprise chinoise qui fabrique des bus, des camions et des voitures en partie sous son nom et en partie dans des coentreprises avec diverses entreprises.

Auto Hall a conclu un partenariat avec le constructeur DongFeng pour l'introduction progressive de ses produits sur le marché marocain et dans plusieurs pays d'Afrique.

La coopération entre Auto Hall et DongFeng a débuté en 2016 à travers le lancement d'un modèle pick-up conforme à la nouvelle réglementation.

V. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE AUTO HALL

V.1. COMMERCIALISATION DE VEHICULES LEGERS ET INDUSTRIELS

Le Groupe Auto Hall représente la marque japonaise Mitsubishi distribuée par la filiale Diamond Motors, Ford distribuée par la filiale SCAMA, New Holland et Welger distribuées par la filiale SOMMA Case, Cummins Amman BELAZ et Valvoline distribuées par la filiale SOBERMA ainsi que Nissan distribuée par la filiale SMVN. Les marques Fiat, Lancia et Alpha Roméo étaient distribuées par la filiale SNGU jusqu'au 31 décembre 2015. Le contrat Fiat étant arrivé à échéance, il n'a pas été renouvelé.

¹⁹ Source : Argus de l'automobile 2016

V.1.1. Commercialisation de véhicules légers

Les 10 premiers acteurs du marché marocain concentrent 96,9% de part de marché à fin décembre 2016, avec 158 082 voitures vendues toutes catégories confondues (particuliers et utilitaires).

Le top 10 des acteurs du marché se présentent comme suit :

Top 10 des acteurs du marché

Sociétés	Marques	Ventes (en unités)	Part de marché
Renault Maroc	 RENAULT 	61 728	37,8%
Auto Hall	   	24 291	14,9%
SOPRIAM	 	17 565	10,8%
Centrale Automobile Chérifienne	    	15 066	9,2%
Fiat Auto Maroc	  	10 643	6,5%
Global Engines		10 482	6,4%
Toyota du Maroc	   	5 255	3,2%
Auto Nejma	   	5 064	3,1%
SMEIA	  	4 877	3,0%
Kia Motors		3 111	1,9%
Total		158 082	96,9%

Source : Auto Hall

Le Groupe Auto Hall, à travers les marques Ford, Nissan et Mitsubishi, est le 2^{ème} acteur du marché des véhicules légers avec une part de marché globale de 14,9% à décembre 2016.

a. Véhicules particuliers

NB : L'écart entre les statistiques AIVAM présentées plus haut pour les véhicules Ford en 2015 provient de la non comptabilisation des voitures de services dans les chiffres AIVAM.

L'écart entre les statistiques AIVAM présentées plus haut pour les véhicules Nissan en 2015 et 2016 s'explique par le désistement de certains clients Auto Hall ayant impliqué une revue des volumes à la baisse

Le nombre de véhicules particuliers vendus par le Groupe Auto Hall a progressé suivant un rythme annuel croissant de 17,7% sur la période 2012/2016 pour s'établir à 21 239 unités en 2016 toute marque confondue (Ford, Mitsubishi, et Nissan).

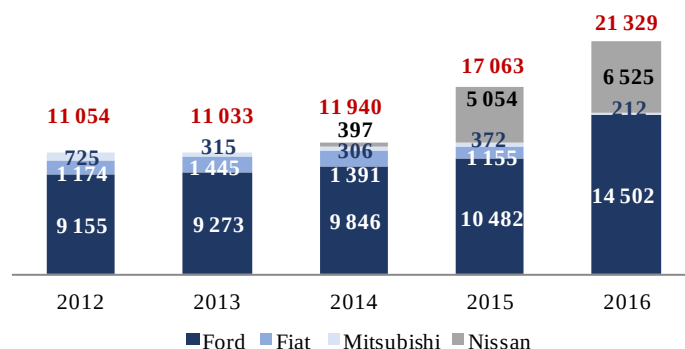
La marque Ford représente en moyenne sur les trois derniers exercices 70,7% des ventes du Groupe en véhicules particuliers.

Le nombre de véhicules Mitsubishi vendu est passé de 725 en 2012 à 212 en 2016, en raison de la réduction de la gamme de Mitsubishi par le constructeur qui se focalise principalement sur le segment des 4x4.

La marque Nissan a fait son entrée pour l'exercice 2015, et a continué sa progression pour atteindre le chiffre de 6 525 véhicules vendus en 2016, soit une progression de 29,1% par rapport à l'année 2015.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des ventes d'Auto Hall de véhicules particuliers :

Evolution du nombre de véhicules particuliers vendus par Auto Hall (en unités)



Source : Auto Hall

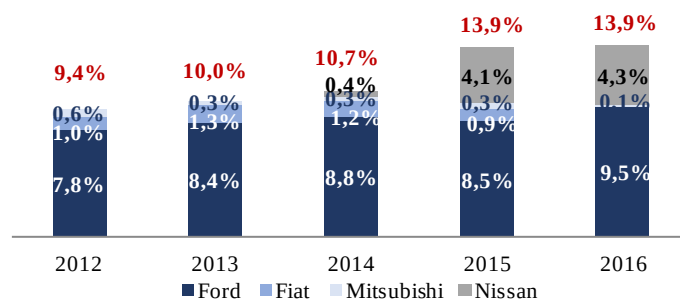
Les parts de marché du Groupe Auto Hall sur le segment des véhicules particuliers ont progressé de 4,5 points entre 2012 et 2016 pour ressortir à 13,9% en 2016 toute marque confondue.

En 2016, la part de marché des véhicules particuliers s'établit comme suit :

- Ford ressort à 9,5% ;
- Nissan ressort à 4,3% ;
- Mitsubishi s'établit à 0,1%.

Le graphique ci dessous illustre l'évolution de la part de marché d'Auto Hall sur le segment des véhicules particuliers :

Evolution de la part de marché Auto Hall en volume pour les véhicules particuliers



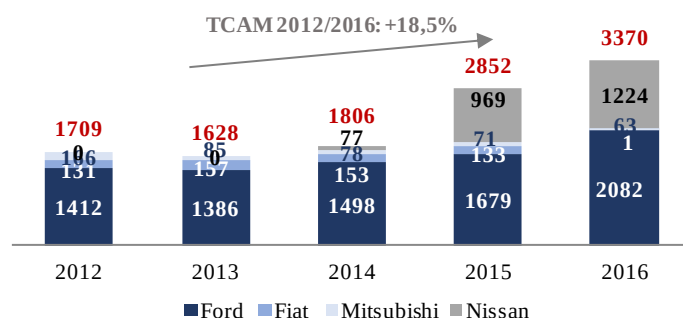
Source : Auto Hall

En termes de chiffre d'affaires, Ford représente 61,8% des ventes de véhicules particuliers du Groupe Auto Hall en 2016 atteignant 2 082 Mdh.

Les ventes en valeur du Groupe Auto Hall se sont améliorées en moyenne de 18,5% sur la période 2012-2016 pour s'établir à 3 370 Mdh en 2016.

Le graphique ci dessous illustre l'évolution des ventes en valeur du Groupe Auto Hall sur le segment des véhicules particuliers :

Evolution des ventes en valeur de Auto Hall pour les véhicules particuliers (En Mdh)



Source : Auto Hall

b. Véhicules utilitaires

La marque Ford a drainé, en moyenne sur les trois derniers exercices, 48,1% des ventes de véhicules utilitaires du Groupe.

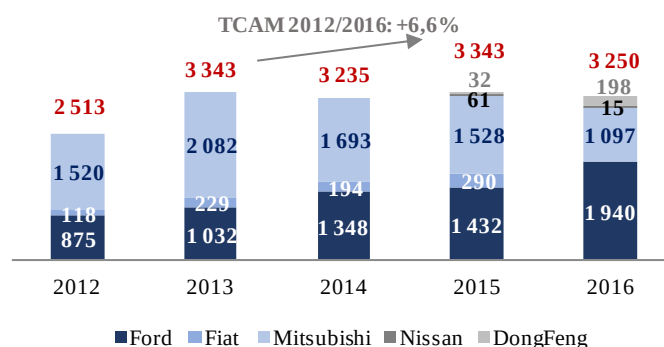
Le nombre de véhicules utilitaires vendus par le Groupe Auto Hall a suivi un rythme annuel croissant de 6,8% sur la période 2012/2016 pour s'établir à 3 275 véhicules en 2016 toute marque confondue.

Le nombre d'unités Ford vendues en 2014 a augmenté de 30,6% grâce au lancement du nouveau modèle Transit et Custom. En 2015 et 2016, la tendance s'est poursuivie avec une augmentation respective des ventes de 6,2% et 36,9%. L'année 2016 a été marquée par l'introduction de la nouvelle gamme Ford Transit.

Les ventes de véhicules utilitaires Mitsubishi ont poursuivi leur baisse atteignant -28,3% en 2016.

Le graphique ci dessous illustre l'évolution des ventes d'Auto Hall en véhicules utilitaires légers :

Evolution du nombre de véhicules utilitaires vendus par Auto Hall (en unités)

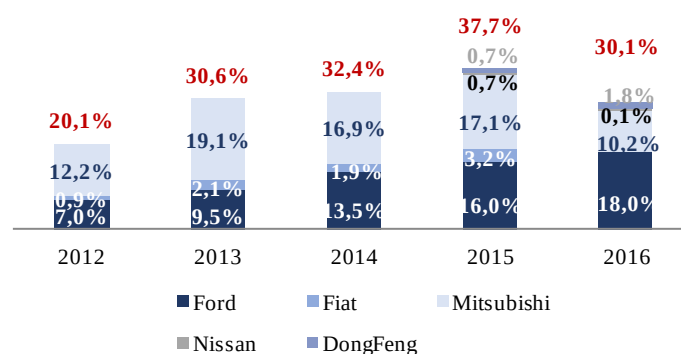


Source : Auto Hal

Les parts de marché en volume du Groupe Auto Hall sur le segment des véhicules utilitaires ressort en 2016 à 30,1%, toute marque confondue, contre 37,7% en 2015 et 32,4% en 2014, soit une amélioration absolue de 10,0 points sur la période 2012/2016. Les principaux contributeurs à la part de marché en 2016 sont Ford à hauteur de 18,0% et Mitsubishi à hauteur de 10,2%.

Le graphique ci dessous illustre l'évolution de la part de marché d'Auto Hall sur le segment des véhicules utilitaires légers :

Evolution de la part de marché Auto Hall en volume pour les véhicules utilitaires

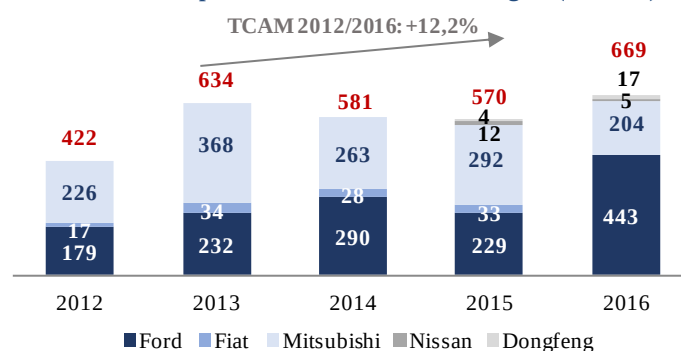


Source : Auto Hall

Les ventes en valeur du Groupe Auto Hall sur le segment des véhicules utilitaires légers se sont chiffrées à 669 Mdh en 2016 enregistrant un TCAM de 12,2% sur la période 2012-2016. Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 sur le segment est réparti entre Ford (66,2%), Mitsubishi (30,5%), Nissan (0,7%) et DongFeng (2,5%).

Le graphique ci dessous illustre l'évolution des ventes en valeur du Groupe Auto Hall sur le segment des véhicules utilitaires légers :

Evolution des ventes en valeur de Auto Hall pour les véhicules utilitaires légers (En Mdh)



Source : Auto Hall

V.1.2. Commercialisation de véhicules agricoles

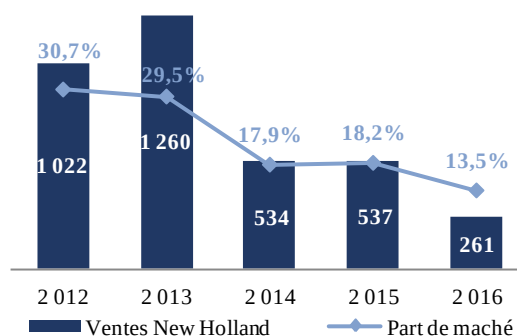
En 2014, le marché des tracteurs agricoles a connu une baisse considérable de près de 30,1% par rapport à 2013 en s'établissant à 2 986²⁰ unités vendues. En 2015, la baisse s'est poursuivie ramenant le nombre d'unités à 2 945 unités soit -1,4%. La tendance baissière a persisté en 2016, avec un volume de 1934 tracteurs vendus soit un recul de près de 35% par rapport à 2015.

Ainsi, la filiale SOMMA, distributrice du matériel agricole a enregistré une baisse de ses ventes de 49% par rapport à 2015 pour s'établir à 261 tracteurs agricoles vendus en 2016 de la marque New Holland dans la continuité de la tendance amorcée en 2013 (-79,3%), en raison de la sécheresse et l'arrêt des crédits accordés par SOMMA aux agriculteurs. L'arrêt des crédits directs fait suite à un accord avec le Crédit Agricole du Maroc pour la mise en place d'un dispositif dédié facilitant l'accès au financement des agriculteurs et permettant à SOMMA d'éviter les risques d'impayés.

La part de marché de la filiale sur ce segment d'activité a atteint 13,5% en 2016.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des volumes vendus et la part de marché pour tracteurs agricoles :

Evolution des volumes vendus et de la part de marché pour tracteurs agricoles

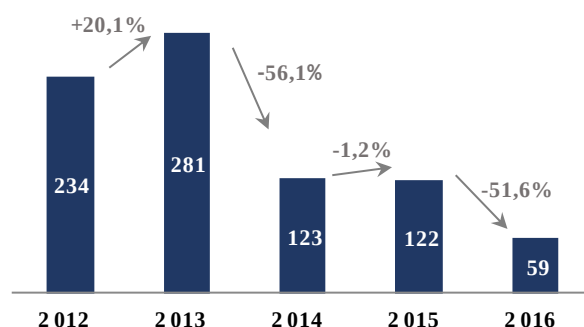


Source : Auto Hall

Le chiffre d'affaires réalisé sur ce segment a suivi la tendance des volumes vendus et s'est établi à 59 Mdh, en régression de 51,6% par rapport à 2015.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des ventes en valeur du Groupe Auto Hall sur le segment des véhicules agricoles :

Evolution des ventes en valeur des tracteurs agricoles (en Mdh)



Source : Auto Hall

²⁰ Source : Auto Hall

V.1.3. Commercialisation des véhicules industriels²¹

Le Groupe Auto Hall est présent sur le segment des véhicules industriels lourds à travers les marques Mitsubishi FUSO distribuée via AHVI et Ford Cargo distribuée via SCAMA.

Mitsubishi Fuso représente 93,9% des ventes de Auto Hall dans le segment des véhicules industriels en 2016.

Sur la période 2012-2016, le marché des véhicules industriels lourds a enregistré une baisse significative avec un TCAM 12-16 de 5,4% en volume.

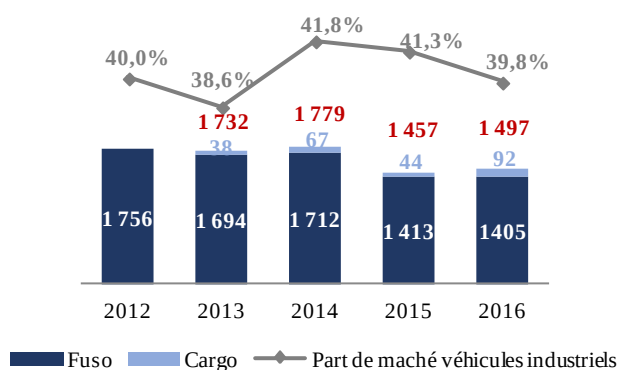
Eu égard au contexte difficile du marché, les ventes du Groupe sur ce segment ont affiché une baisse ressortant à 1 405 unités en 2016 contre respectivement 1 413 unités et 1 712 unités en 2015 et 2014.

En 2015, la part de marché du Groupe a diminué ressortant à 41,3% parallèlement à une baisse de 18,1% des volumes vendus sur le marché marocain en 2015.

En 2016, la part de marché du Groupe s'est établie à 39,8% en baisse de 1,5 point par rapport à l'exercice précédent.

Le graphique ci dessous illustre l'évolution des volumes vendus et la part de marché du matériel industriel :

Evolution des volumes vendus et de la part de marché pour le matériel industriel



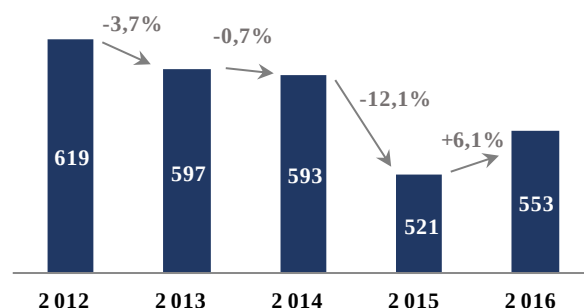
Source : Auto Hall SA

En 2016, le chiffre d'affaires a progressé légèrement pour s'établir à 553 Mdh soit une augmentation de 6,1% par rapport à 2015.

²¹ Source : Auto Hall

Le graphique ci dessous illustre l'évolution des ventes en valeur des véhicules industriels :

Evolution des ventes en valeur des véhicules industriels (en Mdh)



Source : Auto Hall SA

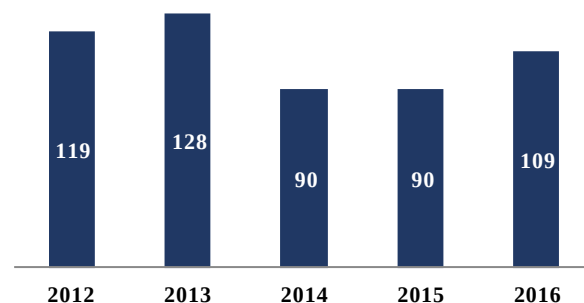
V.1.4. Commercialisation des véhicules de BTP

Le Groupe Auto Hall est présent sur le segment des véhicules de BTP à travers les marques Case et Cummins BELAZ distribuées par la filiale SOBERMA.

Le volume d'engins de construction vendus par le Groupe Auto Hall a enregistré une hausse à 109 unités en 2016.

Le graphique ci dessous illustre l'évolution des volumes vendus par le Groupe Auto Hall sur le segment BTP :

Evolution des volumes vendus pour les engins de BTP

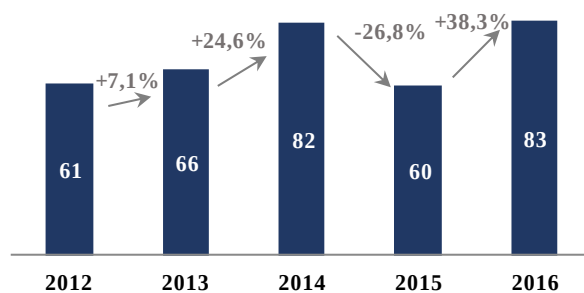


Source : Auto Hall SA

En 2016, les ventes en valeur de Case Cummins et BELAZ ont progressé de 38,3% pour s'établir à 83 Mdh.

Le graphique ci dessous illustre l'évolution des ventes en valeur du matériel de BTP :

Evolution des ventes en valeur des véhicules BTP (en Mdh)



Source : Auto Hall SA

V.1.5. Synthèse de l'activité d'Auto Hall

Le tableau ci-dessous synthétise les volumes de ventes et les parts de marché du groupe Auto Hall sur les exercices 2012/ 2016 :

	2012	2013	2014	2015	2016
Marché du VP	117 828	109 853	112 083	122 977	152 324
Marché VP Auto Hall	11 054	11 033	11 940	17 063	21 239
<i>PdM Globale - %</i>	<i>9,4%</i>	<i>10,0%</i>	<i>10,7%</i>	<i>13,9%</i>	<i>13,9%</i>
Ford	9 155	9 273	9 846	10 482	14 502
<i>PdM - %</i>	<i>7,8%</i>	<i>8,4%</i>	<i>8,8%</i>	<i>8,5%</i>	<i>9,5%</i>
Fiat	1 174	1 445	1 391	1 155	0
<i>PdM - %</i>	<i>1,0%</i>	<i>1,3%</i>	<i>1,2%</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,0%</i>
Mitsubishi	725	315	306	372	212
<i>PdM - %</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,1%</i>
Nissan	0	0	397	5 054	6 525
<i>PdM - %</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,4%</i>	<i>4,1%</i>	<i>4,3%</i>
Marché du VUL	12 488	10 913	9 998	8 958	10 786
Marché VUL Auto Hall	2 513	3 343	3 235	3 343	3 250
<i>PdM Globale - %</i>	<i>20,1%</i>	<i>30,6%</i>	<i>32,4%</i>	<i>37,0%</i>	<i>30,1%</i>
Ford	875	1 032	1 348	1 432	1 940
<i>PdM - %</i>	<i>7,0%</i>	<i>9,5%</i>	<i>13,5%</i>	<i>16,0%</i>	<i>18,0%</i>
Fiat	118	229	194	290	0
<i>PdM - %</i>	<i>0,9%</i>	<i>2,1%</i>	<i>1,9%</i>	<i>3,2%</i>	<i>0,0%</i>
Mitsubishi	1 520	2 082	1 693	1 528	1 097
<i>PdM - %</i>	<i>12,2%</i>	<i>19,1%</i>	<i>16,9%</i>	<i>17,1%</i>	<i>10,2%</i>
Nissan	0	0	0	61	15
<i>PdM - %</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,7%</i>	<i>0,1%</i>
DongFeng	0	0	0	32	198
<i>PdM - %</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,7%</i>	<i>1,8%</i>
Marché des véhicules industriels	4 385	4 487	4 254	3 525	3 765
Marché VI Auto Hall	1 756	1 732	1 779	1 457	1 497
<i>PdM Globale - %</i>	<i>40,0%</i>	<i>38,6%</i>	<i>41,8%</i>	<i>41,3%</i>	<i>39,8%</i>
Fuso	1 756	1 694	1 712	1 413	1 405
<i>PdM - %</i>	<i>40,0%</i>	<i>37,8%</i>	<i>40,2%</i>	<i>40,1%</i>	<i>37,3%</i>
Ford Cargo	0	38	67	44	92
<i>PdM - %</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,8%</i>	<i>1,6%</i>	<i>1,2%</i>	<i>2,4%</i>
Marché des véhicules agricoles	3 334	4 269	2 986	2 945	1 934
Marché VA Auto Hall	1 022	1 260	534	537	261
<i>PdM Globale - %</i>	<i>30,7%</i>	<i>29,5%</i>	<i>17,9%</i>	<i>18,2%</i>	<i>13,5%</i>
New Holland	1 022	1 260	534	537	261
<i>PdM - %</i>	<i>30,7%</i>	<i>29,5%</i>	<i>17,9%</i>	<i>18,2%</i>	<i>13,5%</i>
Marché du BTP	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
Case et Cummins	119	128	90	90	109

Source : Auto Hall SA

Le tableau ci-dessous synthétise les ventes en valeur du groupe Auto Hall sur les exercices 2012/2016 :

En Mdh	2012	2013	2014	2015	2016
Marché du VP	1 709	1 628	1 806	2 852	3 370
Ford	1 412	1 386	1 498	1 679	2 082
Fiat	131	157	153	133	1
Mitsubishi	166	85	78	71	63
Nissan	0	0	77	969	1224
Marché du VUL	423	634	581	570	669
Ford	179	232	290	229	443
Fiat	17	34	28	33	0
Mitsubishi	226	368	263	292	204
Nissan	0	0	0	12	5
DongFeng	0	0	0	4	17
Marché des véhicules industriels	619	597	593	521	553
Fuso	619	575	549	492	493
Ford Cargo	0	22	44	29	60
Marché des véhicules agricoles	234	281	123	122	59
New Holland	234	281	123	122	59
Marché du BTP	61	66	82	60	83
Case et Cummins	61	66	82	60	83

Source : Auto Hall SA

V.1.6. Politique Marketing

La politique marketing du Groupe Auto Hall se base sur les trois axes suivants :

■ Promotion des produits :

Lors de l'élaboration du budget annuel, un plan marketing est préparé par chaque filiale incluant les actions marketing et de communication. Le plan détaille les différentes campagnes à mener (Média, canal de communication) ainsi que le budget afférent.

Ce plan est établi en concertation avec le constructeur concerné et prend en considération les lancements de nouveaux modèles, les promotions sur les modèles courants ou en fin de cycle, les actions du service après vente ainsi que les actions des autres acteurs du marché.

■ Autonomie en communication :

Les services marketing des différentes entités jouissent d'une autonomie complète en terme de décision du type et du timing des campagnes à lancer. Le constructeur exige le respect de sa charte de communication afin de préserver l'homogénéité de la communication de la marque à travers le monde.

Concernant la participation du constructeur aux dépenses de communication, Auto Hall détient un contrat avec le constructeur Ford qui stipule les formes d'actions suivantes :

- actions initiées par Ford à sa charge ;
- actions convenues entre Ford et SCAMA avec la participation de 50% de Ford à hauteur du budget convenu ;
- actions initiées par SCAMA à sa charge ;
- actions convenues entre SCAMA et son réseau avec participation de SCAMA.

- **Mix Marketing :**

Le Produit est fabriqué par le constructeur. L'importateur intervient dans le choix des modèles, versions avec moteurs et équipements les mieux adaptés au marché.

Le choix de la gamme est inspiré par l'expérience, les études effectuées auprès des consommateurs et le benchmark des concurrents majeurs.

Le prix et le niveau de marge sont établis en concertation avec le constructeur en fonction du positionnement du véhicule sur le marché.

La distribution est effectuée à travers le réseau propre de Auto Hall qui couvre la quasi-totalité du territoire. Le réseau constitue l'un des points forts du Mix marketing.

- **Politique de distribution de la société**

La distribution des véhicules du Groupe Auto Hall se fait exclusivement via son réseau de succursales détenues en propres. Le Groupe assure ainsi une di

stribution directe à sa clientèle et maîtrise l'ensemble des maillons de la chaîne de distribution.

V.1.7. Politique d'approvisionnement

Chaque filiale du Groupe s'approvisionne auprès des constructeurs des marques représentées. Les approvisionnements concernent principalement les véhicules-engins, les pièces de rechange et les accessoires.

Chaque filiale convient avec son partenaire des conditions d'approvisionnement. Les véhicules sont acheminés principalement par bateau et les pièces de rechange sont importées en général par voie maritime et quelques fois par voie terrestre ; la voie aérienne étant utilisée pour les besoins urgents. Chaque filiale convient aussi des conditions de paiement qui varient de la Lettre de Change à des facilités de paiement allant jusqu'à 356 jours après date d'embarquement.

Les systèmes retenus pour l'approvisionnement se basent sur le stock de sécurité. Cette méthode prévient des ruptures occasionnées par des retards de production ou d'embarquement. Les stocks de sécurité convenus pour les modèles courants sont de deux mois.

La gestion du stock de Auto Hall se fait suivant la méthode du FIFO afin de maintenir un stock jeune. Les stocks anciens de pièces de rechange et matériel sont provisionnés en fonction de leur dégradation et des possibilités de leur vente. Lorsqu'une partie du stock devient obsolète, elle est sortie du bilan en respectant la réglementation en vigueur.

Une nouvelle politique d'approvisionnement des succursales, politique « zéro stock », a été instaurée en 2012 et consiste à réduire au maximum le stock des succursales et acheter auprès des filiales uniquement suite à une commande ferme. L'objectif est de disposer d'un stock optimisé (en général 2 mois de ventes) mais avec la possibilité de stocker davantage les modèles peu disponibles chez le fournisseur et très demandés sur le marché.

V.1.8. Politique tarifaire

Les tarifs des véhicules et engins sont fixés en fonction du positionnement choisi du modèle. Une étude comparative de marché est réalisée au préalable pour s'assurer de la compétitivité du modèle. Le prix est ensuite ajusté en fonction de l'évolution des ventes et des paramètres impactant la marge (tels que les droits de douane, le cours de change, etc.). Les tarifs sont appliqués sur tout le territoire et le Groupe veille à homogénéiser les remises appliquées dans l'ensemble du réseau.

Des promotions sont lancées ponctuellement en fonction de la situation des stocks et des ventes.

Les taux de marge sont convenus avec le constructeur et sont inscrits au niveau des budgets. Chaque filiale applique des marges en ligne avec la marge moyenne de son secteur d'activité. Le taux de marge est ensuite adapté en fonction des paramètres impactant le prix de revient et du niveau de vente. Dans la même filiale, la marge est en général différenciée par modèle et par version, en fonction de la demande sur le véhicule et de son positionnement.

V.1.9. Politique de couverture de risques de change

Les achats de devises sont réalisés :

- au moment de la commande quand il est possible de prévoir les dates des arrivages et pour les devises à fortes fluctuations (yen et dollar) ou pour des affaires flottes;
- au moment de l'arrivée ou après arrivée en fonction des types de financement retenus.

VI. RESEAU DU GROUPE AUTO HALL

Situé à Casablanca, le siège de Auto Hall occupe plus de 36 000 m² de surface. Le réseau du Groupe Auto Hall constitué de succursales implantées dans les principales villes du Royaume, de sites industriels à Aïn Sebaâ et Beausite à Casablanca et de distributeurs agréés s'est enrichi récemment par l'ouverture de plusieurs succursales et par un grand site à Casablanca regroupant les locaux des différentes filiales.

Ce réseau confère au Groupe une maîtrise de sa politique commerciale et de son service à la clientèle. Conseils, disponibilité des pièces de rechange, techniciens spécialisés et ateliers de réparation sont garantis dans chaque point de vente.

Le réseau contribue fortement à la vente des produits commercialisés par le Groupe avec près de 80% des ventes, confortant ainsi largement la politique adoptée en matière de développement du réseau.

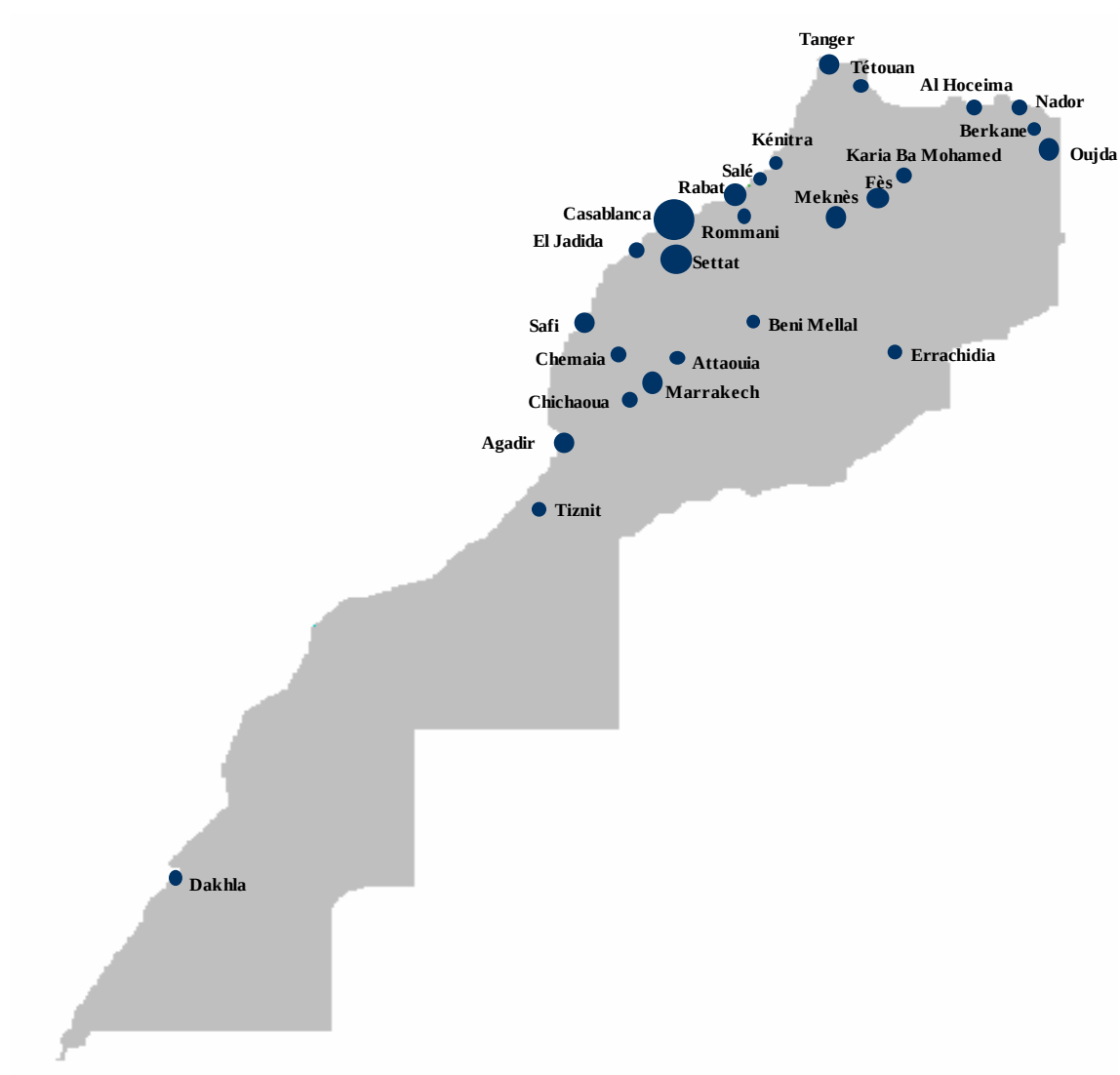
A fin décembre 2016, Auto Hall compte une cinquantaine de sites opérationnels à travers le royaume contre 28 fin 2010, témoignant des efforts du Groupe pour la mise en œuvre de la stratégie de développement du réseau.

Le tableau ci-dessous détaille le réseau de vente du Groupe au 10 Septembre 2017 :

Succursale	Date d'inauguration	Rattaché à la Filiale	Adresse
AGADIR 1	janv.-00	Auto Hall SA	Avenue hassan 2 rue de la foire Agadir
AGADIR 2	août-13	Auto Hall SA	Lotissement tassila 3 extension Tilila
AL HOCEIMA	janv.-16	Auto Hall SA	Rocade méditerranéenne km 12 zone industrielle ait Kamra
ATTAOUIA	juil.-05	Auto Hall SA	Route Nationale n° 205 vers Marrakech
BENI MELLAL	juin-05	Auto Hall SA	Bd Mohamed V Beni Mellal
BERKANE	oct.-15	Auto Hall SA	Agropole de Madagh
CHEMAIA	juil.-05	Auto Hall SA	Km 2 route Marrakech chemmaia
CHICHAOUA	juil.-05	Auto Hall SA	Lot I ZI Ennaser 3 route de Marrakech chichaoua
DAKHLA	juil.-05	Auto Hall SA	Av 4alwalae , route tawarta , Dakhla
EL JADIDA	juin-05	Auto Hall SA	Lot 10/11 zone industrielle
ERRACHIDIA	janv.-16	Auto Hall SA	N° 10 route goulmima
FES 1	mai-05	Auto Hall SA	Av med korri
FES 2	juil.-15	Auto Hall SA	Croisement bensouda rte Meknes - Fès
KARIA	juil.-05	Auto Hall SA	Quartier lamjaara route de Taounate
KENITRA	mai-05	Auto Hall SA	Avenue Mohammed V
LALLA YACOUT	avr.-05	Auto Hall SA	64, avenue Lalla Yacout
MARRAKECH 1	mai-05	Auto Hall SA	Rue Yougoslavie
MARRAKECH 2	nov.-11	Auto Hall SA	Route de Casablanca, km 13, Marrakech
MEKNES 1	juin-05	Auto Hall SA	Angle rue razi et bd. Bir anzarane essaada
MEKNES 2	avr.-14	Auto Hall SA	Agropolis sidi slimane moul kifane
NADOR	juin-15	Auto Hall SA	Zone industrielle medz route zaio-Nador
Oujda 1	juin-05	Auto Hall SA	Ah Oujda 1
Oujda 2	mars-14	Auto Hall SA	Km 6, technopole Oujda
RABAT	mai-05	Auto Hall SA	Av J. Jaures et Temara
RABAT 2	avr.-15	Auto Hall SA	23,avenue Hassan II lot vita
ROMMANI	juil.-05	Auto Hall SA	Place bir anzarane
SAFI 1	avr.-05	Auto Hall SA	Rue Lisbonne Qu hrayat lbayd Safi
SAFI 2	juil.-05	Auto Hall SA	Boulevard Hassan II Safi
SALE	juil.-15	Auto Hall SA	Rte kenitra km2,5 chemaou-bab Mrissa-Sale
SETTAT I	juin-05	Auto Hall SA	Route de Marrakech
SETTAT II	juil.-05	Auto Hall SA	Km7 quartier indutriel route de Marrakech
TANGER 1	juin-05	Auto Hall SA	1, rue de Tiznit Tanger
Tanger 2	juin-05	Auto Hall SA	N° 16 Zone industrielle, Gzenaya Tanger
TETOUAN	juil.-05	Auto Hall SA	Av 09 avril ,Tetouan
TIZNIT	déc.-16	Auto Hall SA	Route d'Agadir, Tiznit centre
JORF LASFAR	sept.-17	Auto Hall SA	Parc industriel de Jorf Lasfar commune rurale My Abdellah
KENITRA II	oct.-17	Auto Hall SA	Zone industrielle oulad bourahma – route Kenitra sidi yahia
Moulay Ismail	2012	SCAMA	Boulevard Moulay Ismail quartier Roches Noires Casablanca
Ain Sbaa	1974	AHVI	Km 9.5 route de zenata ain sebaa Casablanca
Beausite	1999	SCAMA	Chemin ain borja beausite ain sebaa Casablanca
Abdel Moumen	2011	SCAMA	119, bd Abdelmoumen ang. Bd. Anoual , Q. Les hôpitaux Casablanca
Abdel Moumen	2011	AFRICA MOTORS	119, bd Abdelmoumen ang. Bd. Anoual , Q. Les hôpitaux Casablanca
UNITE 1	2015	SCAMA	Km 12 auto route Casablanca Rabat Bernoussi
UNITE 2	2015	SCAMA	Km 12 auto route Casablanca Rabat Bernoussi
UNITE 3	2015	AHVI	Km 12 auto route Casablanca Rabat Bernoussi
UNITE 4	2015	SMVN	Km 12 auto route Casablanca Rabat Bernoussi
UNITE 5	2015	DIAMOND MOTORS	Km 12 auto route Casablanca Rabat Bernoussi
UNITE 7	2015	AFRICA MOTORS	Km 12 auto route Casablanca Rabat Bernoussi
UNITE 8	2015	SOMMA	Km 12 auto route Casablanca Rabat Bernoussi
UNITE 8	2015	SOBERMA	Km 12 auto route Casablanca Rabat Bernoussi
UNITE 9	2015	Auto Hall SA	Km 12 auto route Casablanca Rabat Bernoussi
LLD	1930	LEADER LOCATION	4 Rue Yemen , immeuble Auto Hall - Casablanca

La carte ci-dessous illustre le réseau du Groupe au 31 décembre 2016 :

Réseau du Groupe Auto Hall au 31/12/2016



Source : Auto Hall SA

VII. MOYENS HUMAINS

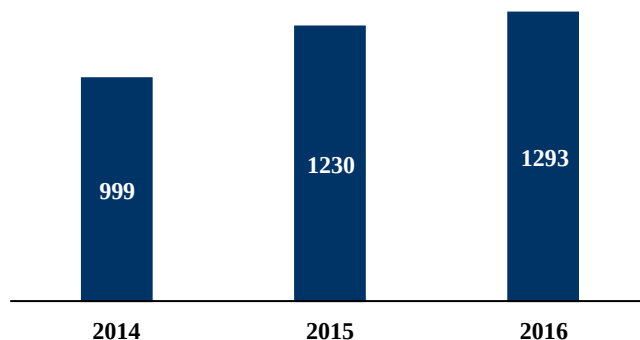
VII.1. EVOLUTION DE L'EFFECTIF

L'effectif global à fin décembre 2016 a augmenté de 63 employés par rapport à 2015.

Les recrutements ont concerné principalement les cadres et les techniciens pour le groupe Auto Hall.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de l'effectif global du Groupe :

Evolution de l'effectif global (en unité)



Source : Auto Hall SA

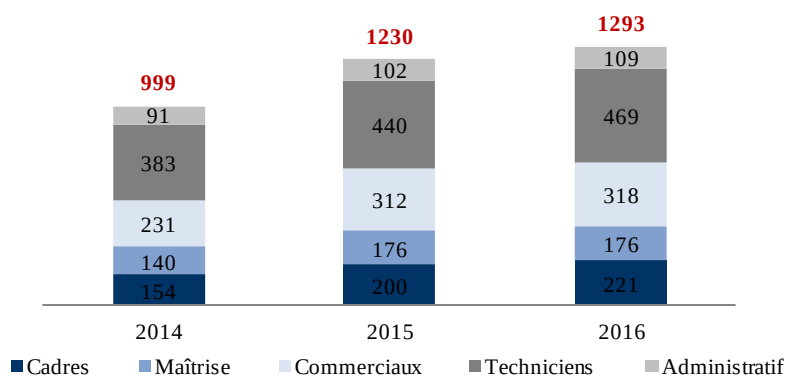
VII.2. STRUCTURE DE L'EFFECTIF

VII.2.1. Répartition de l'effectif par catégories

En 2016, l'effectif total de Auto Hall compte 1 293 employés constitués principalement de techniciens (36,3%), de commerciaux (24,6%) et de cadres (17,1%).

L'évolution de la structure de l'effectif du Groupe par catégorie, entre 2014 et 2016, se présente de la manière suivante :

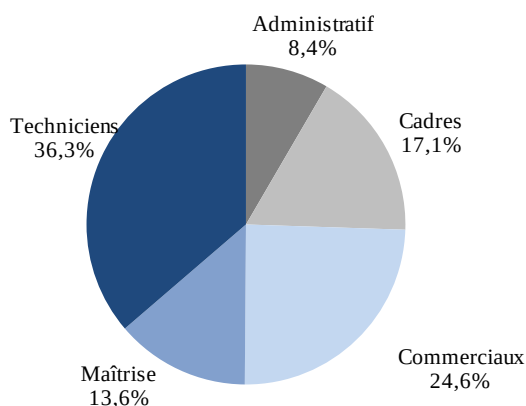
Evolution de l'effectif par catégorie entre 2014 et 2016



Source : Auto Hall SA

Le graphique ci-dessous illustre, à fin 2016, la structure de l'effectif du Groupe par poste:

Répartition de la structure de l'effectif global par poste



Source : Auto Hall SA

Le tableau ci-dessous présente la ventilation de l'effectif du Groupe entre les différents postes pour les trois derniers exercices :

	2014		2015		2016	
	Effectif	% total	Effectif	% total	Effectif	% total
Cadres	154	15,4%	200	16,3%	221	17,1%
Maîtrise	140	14,0%	176	14,3%	176	13,6%
Commerciaux	231	23,1%	312	25,4%	318	24,6%
Techniciens	383	38,3%	440	35,8%	469	36,3%
Administratif	91	9,1%	102	8,3%	109	8,4%
Total	999	100,0%	1230	100,0%	1293	100,0%

Source : Auto Hall SA

Les hommes représentent près de 82,5% de l'effectif du Groupe Autohall. La part des femmes avoisine quant à elle les 17,5% avec un effectif qui passe de 135 à 226 entre 2014 et 2016, soit une croissance moyenne de 29,4%.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation de l'effectif du Groupe par entité pour les trois derniers exercices :

	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16
AFRICA MOTORS	0	0	10	Na	Ns
Auto Hall SA	598	804	826	34,4%	2,7%
AHVI	158	157	158	-0,6%	0,6%
DM	43	43	39	0,0%	-9,3%
SCAMA	116	100	135	-13,8%	35,0%
SOMMA	26	21	17	-19,2%	-19,0%
SOBERMA	30	36	31	20,0%	-13,9%
Leader	2	4	7	100,0%	75,0%
SNGU	7	1	1	-85,7%	Na
SMVN	19	64	69	>100%	7,8%
Total	999	1230	1293	23,1%	5,1%

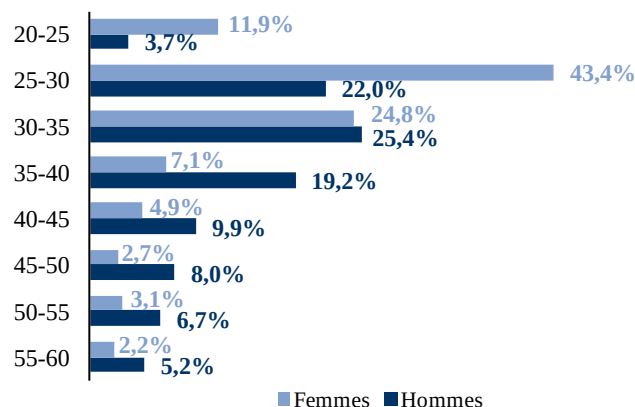
Source : Auto Hall SA

VII.2.2. Répartition de l'effectif par âge

En 2016, 68,1% de l'effectif global féminin et 47,4% de l'effectif global masculin sont âgés entre 25 et 35 ans. La population entre 25 et 35 ans est fortement représentée au sein du Groupe avec 51,0%.

Le graphique ci-dessous illustre la structure de l'effectif Groupe par âge :

Evolution de la structure de l'effectif global par âge



Source : Auto Hall SA

VII.2.3. Répartition de l'effectif par ancienneté

La répartition de l'effectif par ancienneté illustre la prépondérance de la population de moins de 10 années d'ancienneté puisque 75,6% de l'effectif a été recruté durant les 10 dernières années :

- 25,4% de l'effectif a entre 5 et 10 années d'ancienneté ;
- 50,3% de l'effectif total a été recruté au cours des 5 dernières années :
 - ✓ 65,5% de l'effectif total féminin ;
 - ✓ 47,0% de l'effectif total masculin.

En 2016, le turnover²² du Groupe s'établit à 24,4% contre respectivement 44,2% et 14,3% en 2015 et 2014.

Le tableau ci-dessous récapitule le calcul du turnover du Groupe sur la période étudiée :

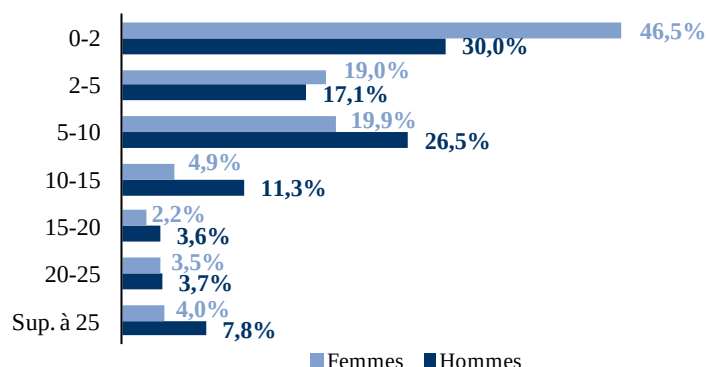
En unité	2014	2015	2016
Départ	35	150	116
Recrutement	108	394	200
Effectif total	999	1 230	1 293
Turnover	14,3%	44,2%	24,4%

Source : Auto Hall SA

²² (Départs + recrutements)/effectif n

Le graphique ci-dessous illustre la structure de l'effectif du Groupe par ancienneté :

Evolution de la structure globale par ancienneté



Source : Auto Hall SA

VII.2.4. Formation du personnel

Auto Hall dispose d'une véritable expertise dans ses métiers de base. La société déploie des plans de formation spécifiques à toutes les recrues afin de leur faire partager le savoir faire de l'entreprise. Un axe majeur de la politique RH du Groupe s'appuie sur la promotion interne. La société a mis en place un dispositif de formation continue tout au long de la carrière de ses collaborateurs leur permettant de se préparer à assumer de nouvelles responsabilités.

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16
Nombre d'heures	8 820	11 937	17 952	35,3%	50,4%

Source : Auto Hall SA

Depuis plusieurs années, le Groupe s'est engagé de renforcer la formation de ses collaborateurs à travers le recours à des formateurs internes ainsi qu'aux experts et consultants externes.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du budget dédié à la formation du personnel sur les trois dernières années :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16
Budget formation	1 628	3 208	1 937	97,1%	-39,6%

Source : Auto Hall SA

Sur les trois dernières années, le budget relatif à la formation du personnel a suivi un rythme annuel croissant de 9,1% pour s'établir en 2016 à 1 937 Kdh.

Recrutement et gestion des compétences

Tout agent du Groupe bénéficie d'un plan de carrière personnalisé. Pour faciliter l'évolution des collaborateurs, le Groupe a mis en place un plan de formation couvrant toutes les activités permettant aux agents de développer leurs compétences aussi bien dans leurs fonctions que dans les fonctions qu'ils seront susceptibles d'occuper dans l'avenir.

Les formations sont réalisées en faisant appel à des experts renommés, qui assurent également la transmission du savoir aux compétences du Groupe permettant ainsi de relayer les formations.

Recrutement

Le recrutement est géré par une procédure spécifique faisant partie du processus GRH.

Le besoin de recrutement est exprimé par le service demandeur en fonction d'un ensemble de facteurs spécifiés dans la procédure précitée.

La priorité est donnée à la promotion interne : des annonces internes relatives aux postes vacants sont affichées et traitées par la DRH.

Le Groupe accorde une grande importance à la mobilité et la promotion interne : le leadership qui participe à la définition de la stratégie et qui veille à sa mise en œuvre de façon efficiente est promu parmi l'encadrement du Groupe. La relève est assurée par des recrutements internes parmi des cadres après une expérience opérationnelle concluante dans plus de 2 directions.

Les entretiens d'évaluation des performances rendent compte également du souhait d'évolution de carrière des collaborateurs.

Fidélisation

Le package RH se veut non seulement attractif mais aussi fidélisant et capable de retenir des ressources qui assureront la relève.

Le facteur clé est le plan de carrière et les possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Ensuite, le système de rémunération basé sur une forte composante variable permet de retenir les talents.

Le dispositif social constitue également un gage de sécurité et de stabilité du personnel contribuant ainsi fortement à forger le sentiment d'appartenance :

- couverture maladie adéquate ;
- assistance et aides sociales diverses (soins, décès, études, mariages) ;
- prévention et sensibilisation à l'hygiène de vie ;
- avantages pour acquisition des produits du Groupe ;
- conventions avantageuses (banques, sport, magasins, ...).

VII.2.5. Politique sociale

Auto Hall accorde plusieurs avantages sociaux à ses collaborateurs :

- couverture médicale avec une société d'assurance privée (remboursement des frais médicaux à 90%) ;
- retraite complémentaire CIMR à 6% ;
- cellule médico-sociale à l'écoute des collaborateurs pour leur porter ainsi qu'à leur famille assistance ;
- pèlerinage au profit des agents les mieux classés en fonction des critères d'âge, d'ancienneté et de performance individuelle ;
- encouragement financier pour les enfants du personnel ayant de bons résultats scolaires ;
- aides sociales à l'occasion d'événements personnels (mariage, décès, ...).

En tant qu'entreprise certifiée ISO 9001 v 2008 et engagée dans les actions de responsabilité sociale, Auto Hall vise la conformité à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires : comités d'hygiène et sécurité, élection et dialogue avec les représentants du personnel, règlement intérieur, etc.

VIII. DEMARCHE QUALITE

Auto Hall accorde une grande importance à la satisfaction de ses clients et parties intéressées. Toutes ses activités sont certifiées ISO 9001 v 2000 depuis 2006 et ISO 9001 v 2008 depuis 2009.

Le Groupe a obtenu en 2009 le prix national de la qualité, catégorie grands organismes de service en récompense de sa politique et ses pratiques dans le domaine.

Auto Hall s'engage également fortement dans le domaine de la responsabilité sociale.

Depuis plusieurs années, le Groupe a mis en œuvre un ensemble d'actions de lutte contre le tabagisme qui lui ont permis d'obtenir en 2015 et en 2016 le label d'or de la fondation Lalla Salma.

IX. SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION

Au 31 décembre 2016, le système d'information est composé principalement des éléments ci-dessous :

- le progiciel métier WINCAR redéveloppé en 2011 pour fonctionner en mode centralisé multi-sociétés et multi-sites sur une même base de données ;
- le progiciel de comptabilité Sage 1000 comptabilité ;
- le logiciel de télédéclaration et de TVA Générafi ;
- le progiciel de CRM (gestion de la relation client) eSeller ;
- le progiciel Sage Paie i7;
- le progiciel de gestion de la trésorerie Sage 1000 trésorerie ;
- le progiciel de gestion des immobilisations OPTIMMO ;
- le progiciel de gestion de la qualité QALITEL ;
- les applications développées en interne, dont notamment :
 - ✓ l'application Gdoc de gestion des dossiers administratifs et d'établissement des commandes de véhicules / matériels ;
 - ✓ l'application Tbord d'élaboration du reporting journalier, hebdomadaire et mensuel ;
 - ✓ l'application Fidélisation de gestion de la fidélisation de la clientèle ;
 - ✓ l'application PE de gestion des primes exceptionnelles.
- le système de messagerie Microsoft Exchange.

Le progiciel métier WINCAR fonctionne depuis 2012 en mode centralisé multi-sociétés multi-sites dans une même base de données et comprend les modules de :

- gestion des clients ;
- gestion des fournisseurs ;
- gestion des véhicules / matériels ;
- gestion des pièces de rechange ;
- gestion des ateliers ;
- importation des véhicules / matériels et des pièces de rechange ;
- gestion des cessions (mouvements entre sites d'une même société) des matériels et des pièces de rechange ;
- gestion des rétrocessions (mouvements entre sociétés) des matériels et des pièces de rechange ;
- statistiques sur les véhicules / matériels, les pièces de rechange et les ateliers.

Une passerelle a été mise en place entre le système métier Wincar et le progiciel de comptabilité Sage 1000 comptabilité en vue de :

- transférer les écritures comptables et les écritures analytiques ;
- transférer les fiches clients et les fiches fournisseurs.

Une passerelle a été mise en place entre le système métier Wincar et le progiciel de CRM eSeller en vue de :

- transférer les facturations et le stock de véhicules / matériels ;
- transférer le catalogue des véhicules / matériels.

Une passerelle a été mise en place entre le progiciel de paie Sage 1000 paie et le progiciel de comptabilité Sage 1000 comptabilité en vue de transférer les écritures comptables et analytiques de la paie.

Le système d'information utilise une infrastructure technique composée de :

- 2 data centers au siège de Casablanca fonctionnant en mirroring ;
- un data center de secours situé dans une succursale de Rabat et relié aux data centers du siège par une liaison LAN to LAN;
- 48 serveurs ;
- 613 micro-ordinateurs de bureau ;
- 185 micro-ordinateurs portables ;
- 527 imprimantes ;
- des réseaux locaux dans les différents sites ;
- un réseau inter sites VPN IP reliant les différents sites du Groupe ;
- une plateforme de sécurité d'accès à l'internet au siège ;
- des boîtiers de sécurité d'accès à l'internet pour les sites distants.

X. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

La stratégie de développement du Groupe Auto Hall s'articule autour des axes suivants :

- développement et consolidation des partenariats durables avec des constructeurs de renom (Ford, Mitsubishi, Nissan, Fuso, New Holland, Case, Cummins, BELAZ et DongFeng) permettant une mise à disposition de produits de qualité dans l'ensemble des marchés d'intervention du Groupe ;
- renforcement de la position de leadership dans les différents marchés ;
- développement de produits et services complémentaires (carrosserie, accessoires, financement, assurance, etc.) en collaboration avec les acteurs spécialisés;
- élargissement du réseau de distribution assurant des services de proximité et de qualité aux clients.

A cet effet, le Groupe n'a cessé de développer son réseau à travers une politique d'ouverture de succursales lui permettant une couverture géographique de plus en plus étendue. Cette politique d'expansion du réseau s'appuie sur un programme d'investissement en foncier et une recherche continue d'opportunités à acquérir.

La mise en œuvre de cette stratégie s'appuie sur des ressources humaines qualifiées bénéficiant d'une attention particulière à travers une politique RH moderne et adaptée.

Enfin la mise en œuvre de cette stratégie s'accompagne également par une stratégie efficace de responsabilité sociale de l'entreprise couronnée par la création en 2017 de la Fondation Auto Hall.

X.1. FONDATION AUTO HALL

La fondation Auto Hall a pour mission d'organiser et de centraliser l'ensemble des œuvres sociales de la société "Auto Hall". A ce titre, elle pourra entreprendre toute action tendant à :

- mettre en œuvre toute activité sociale, sportive, culturelle, environnementale ou citoyenne au profit du personnel de la société Auto Hall et de ses filiales ou de la collectivité ;
- à contribuer aux actions à caractère social, sportif, culturel, environnemental ou citoyen menées par d'autres entités, associations ou fondations d'œuvres sociales ou de bienfaisance ;
- et plus généralement, à participer activement à l'action collective pour le développement humain et à s'impliquer dans toute cause d'intérêt général.

A cette fin, la fondation pourra notamment :

- octroyer toute aide et déployer tous moyens financiers, humains ou matériels en vue de participer aux œuvres sociales, sportives, culturelles, environnementales ou citoyennes d'autres entités, associations ou fondations d'œuvres sociales ou de bienfaisance telles que la Fondation Mohammed V pour la solidarité ou la Fondation Lalla Salma de prévention et traitement des cancers ;
- consentir tous dons en numéraire ou en nature aux organismes susvisés ;
- promouvoir toutes activités et tous projets dans les domaines susvisés, organiser toutes rencontres et manifestations de nature à assurer le développement desdites activités, participer ou organiser toutes actions, animations ou campagnes de bienfaisance, le tout, seule ou en partenariat ou collaboration avec d'autres personnes, entités ou organisations étatiques ou privées, nationales ou internationales. L'Association pourra effectuer toutes opérations sur valeurs ou biens meubles ou immeubles nécessaires à la réalisation de son objet ou lui assurant les ressources nécessaires à cet effet.

Depuis sa constitution en mars 2017, la fondation Auto Hall a entamé son activité en fédérant les actions habituelles du Groupe en matière sociale et environnementale à la fois pour les collaborateurs du Groupe et pour la collectivité.

Pour ce qui est des collaborateurs, la fondation a notamment pris en charge les frais de l'Omra et du pèlerinage de certains agents et a octroyé une aide financière aux enfants du personnel ayant obtenu le Bac avec les mentions « Bien » et « Très Bien » pour un montant total de 360 000 dirhams.

Pour ce qui est de la collectivité, la fondation a contribué aux activités de plusieurs associations dont la fondation Lalla Salma, le Trophée Hassan II de Golf, la fondation Mohamed V pour la solidarité et l'association Casamemoire pour un budget total de 4,6 millions de dirhams. Par ailleurs, la Fondation poursuit sa réflexion pour adopter un plan d'action stratégique afin de mieux cibler et orienter ses actions.

X.2. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

La politique d'investissement se focalise principalement sur le développement du réseau par l'acquisition de terrains et la construction de succursales ou par l'acquisition directement de locaux adaptés aux activités du Groupe.

La stratégie du Groupe vise à disposer d'un large réseau de distribution couvrant la totalité du territoire et assurant un service de proximité à la clientèle. Sur la période 2008 - 2016, le Groupe y a consacré un montant de plus de 1,3 milliard de dirhams qui a permis l'élargissement considérable de son réseau de développement ainsi que la construction du nouveau siège.

Un premier programme d'investissement de 600 millions de dirhams a été mis en place durant la période 2008-2012 consacré à son développement et a permis d'élargir le réseau à 30 sites opérationnels.

Un second programme de 450 millions de dirhams a été agréé à partir de 2012 et a été complété par un troisième programme d'un milliard de dirhams afin de disposer de 100 sites opérationnels à horizon 2020.

Le nombre de succursales opérationnelles au 10 Septembre 2017 est de 51.

Le tableau ci-dessous détaille les investissements réalisés sur la période 2012/2016 :

En Kdh	2012	2013	2014	2015	2016
Casablanca Moulay Ismail I	15 600				
SETTAT II	17 084				
AGADIR II *		19 721			
TERRAIN Siège filiales			130 000		
Meknès II *			11 350		
Oujda II *	7 762		21 250		
Casablanca Moulay Ismail II			12 000		
Rabat II			11 156		
Berkane				6 000	
AL Hoceima				7 000	
Errachidia	2 601			9 200	
Salé *				46 029	
Fès II *				75 000	
Nador *	5 432			20 432	
Casablanca - Nouveau siège *				300 000	
Tiznit					15 561
Total	48 479	19 721	185 756	463 661	15 561
Dont leasing	11 864	19 721	165 925	441 461	0

Source : Auto Hall SA

* L'année indiquée est l'année de réalisation des investissements, néanmoins, le paiement des loyers commence l'année suivante

PARTIE VI. SITUATION FINANCIERE DE AUTO HALL

I. ANALYSE DES COMPTES SOCIAUX DE AUTO HALL

NB : les comptes annuels consolidés du groupe Auto Hall pour les exercices 2014, 2015 et 2016 ont été audités par les Commissaires aux Comptes.

Les comptes consolidés semestriels arrêtés au 30 Juin 2016 et au 30 Juin 2017 ont fait l'objet d'une revue limitée des Commissaires aux Comptes.

I.1. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES SOCIAL DE AUTO HALL SA

Le tableau suivant reprend les données historiques de l'état des soldes de gestion de Auto Hall SA pour les exercices 2014 à S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Ventes de marchandises en l'état	2 336	2 998	3 778	28,4%	26,0%	1 880	1 778	-5,4%
Achats revendus de marchandises	1 988	2 563	3 308	28,9%	29,0%	1 627	1 570	-3,5%
Marge brute sur ventes en l'état (1)	347	435	470	25,2%	8,0%	253	209	-17,6%
Ventes de biens et services produits	73	89	167	21,9%	86,7%	71	86	20,5%
Chiffre d'affaires	2 409	3 088	3 944	28,2%	27,7%	1 952	1 864	-4,5%
Variation de stocks de produits	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Immob. produites par l'entreprise pour elle même	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Production (2)	73	89	167	21,9%	86,7%	71	86	20,5%
Achats consommés	28	34	42	20,2%	25,7%	21	21	0,7%
Autres charges externes	93	124	180	34,3%	45,2%	83	87	4,7%
Consommations de l'exercice (3)	120	158	223	31,0%	41,0%	104	109	3,9%
Valeur ajoutée (1) + (2) - (3)	300	366	414	22,1%	12,9%	220	186	-15,4%
<i>Taux de valeur ajoutée VA/CA</i>	<i>12,5%</i>	<i>11,9%</i>	<i>10,5%</i>	<i>-0,6 pts</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>11,3%</i>	<i>10,0%</i>	<i>-1,3 pts</i>
Subventions d'exploitation	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Impôts et taxes	4	5	7	18,0%	32,3%	5	5	3,4%
Charge de Personnel	106	127	167	20,0%	31,0%	77	73	-4,1%
Excédent Brut d'exploitation	190	234	240	23,3%	2,7%	138	108	-22,3%
<i>Marge brute d'exploitation EBE/CA</i>	<i>7,9%</i>	<i>7,6%</i>	<i>6,1%</i>	<i>-0,3 pts</i>	<i>-1,5 pts</i>	<i>7,1%</i>	<i>5,8%</i>	<i>-1,3 pts</i>
Autres produits d'exploitation	8	18	6	>100%	-66,1%	3	3	-0,2%
Autres charges d'exploitation	3	3	3	-0,1%	-0,8%	2	2	-0,3%
Reprises d'exploitation: transfert de charges	14	10	5	-32,6%	-43,1%	5	12	>100%
Dotation d'exploitation	36	64	46	76,7%	-28,2%	24	25	3,4%
Résultat d'exploitation	172	194	203	12,6%	4,5%	121	95	-20,9%
<i>Marge opérationnelle (REX/CA)</i>	<i>7,2%</i>	<i>6,3%</i>	<i>5,1%</i>	<i>-0,9 pts</i>	<i>-1,1 pts</i>	<i>6,2%</i>	<i>5,1%</i>	<i>-1,1 pts</i>
Produits financiers	85	81	82	-4,9%	1,4%	76	70	-7,6%
Charges financières	2	3	5	25,3%	>100%	3	1	-80,2%
Résultat financier	83	78	77	-5,6%	-1,8%	72	69	-4,2%
Résultat courant avant impôts	255	272	279	6,7%	2,7%	193	165	-14,6%
Résultat non courant	-1	3	-1	<-100%	<-100%	0	6	<-100%
Résultat avant impôt	254	275	278	8,4%	1,2%	193	170	-11,7%
Impôt sur les bénéfices	59	67	71	13,2%	5,2%	41	33	-20,9%
Résultat net de l'exercice	194	208	208	6,9%	-0,1%	152	138	-9,2%
<i>Marge nette (RN/CA)</i>	<i>8,1%</i>	<i>6,7%</i>	<i>5,3%</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>-1,5 pts</i>	<i>7,8%</i>	<i>7,4%</i>	<i>-0,4 pts</i>

Source : Auto Hall SA

L'analyse ci-après présente les principaux postes du compte de produits et charges de Auto Hall SA sur la période concernée :

I.1.1. Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires entre ventes de marchandises en l'état et ventes de biens et services produits au cours de la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Ventes de marchandises en l'état	2 336	2 998	3 778	28,4%	26,0%	1 880	1 778	-5,4%
Vente de biens et services produits	73	89	167	21,9%	86,7%	71	86	20,5%
Chiffre d'affaires	2 409	3 088	3 944	28,2%	27,7%	1 952	1 864	-4,5%

Source : Auto Hall SA

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires de Auto Hall SA s'établit à 3 944 Mdh contre respectivement 3 088 Mdh et 2 409 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant ainsi un TCAM de 28,0% sur la période 2014-S1 2017.

Evolution du chiffre d'affaires entre 2014 et 2015

En 2015, le chiffre d'affaires de Auto Hall SA a enregistré une hausse de 28,2%, passant ainsi de 2 409 Mdh en 2014 à 3 088 Mdh en 2015. L'essentiel du chiffre d'affaires d'Auto Hall SA a été réalisé sur les ventes de marchandises en l'état qui représentent 97,1% du total contre 97,0% en 2014. Cette hausse est principalement due à la progression du marché automobile et l'intégration de la marque NISSAN à partir de novembre 2014.

Evolution du chiffre d'affaires entre 2015 et 2016

En 2016, la croissance du chiffre d'affaires a été maintenue pour s'établir à 27,7%, soit 3 944 Mdh contre 3 088 Mdh en 2015. Les ventes de marchandises en l'état ont évolué de 26,0% en 2016 tirées essentiellement par les ventes de Nissan. Les ventes de biens et services produits affichent quant à elles une hausse de 86,7%, pour s'établir à 167 Mdh et représentent en 2016 une part de 4,2% du chiffre d'affaires global contre 2,9% en 2015 (soit une hausse de 1,3 pts), et ceci principalement en raison de la hausse des redevances de location et gérance des filiales suite au déménagement aux nouveaux sièges.

Evolution du chiffre d'affaires entre le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017

Le chiffre d'affaire semestriel de Auto Hall SA s'élève à 1 778 Mdh en juin 2017 contre 1 880 Mdh une année auparavant, soit une baisse de 5,4%. Le chiffre d'affaires à fin juin 2016 était impacté par les ventes du salon de l'automobile qui n'a pas lieu en 2017.

I.1.2. Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur ajoutée au cours de la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Chiffre d'affaires	2 409	3 088	3 944	28,2%	27,7%	1 952	1 864	-4,5%
Coût des biens vendus	2 016	2 597	3 350	28,8%	29,0%	1 648	1 591	-3,5%
Autres charges externes	93	124	180	34,3%	45,2%	83	87	4,7%
Consommation et achats revendus de marchandises	2 109	2 721	3 531	29,1%	29,7%	1 732	1 678	-3,1%
Valeur ajoutée	300	366	414	22,1%	12,9%	220	186	-15,4%
<i>VA/CA</i>	<i>12,5%</i>	<i>11,9%</i>	<i>10,5%</i>	<i>-0,6 pts</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>11,3%</i>	<i>10,0%</i>	<i>-1,3 pts</i>

Source : Auto Hall SA

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres charges externes au cours de la période 2014/S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Locations et charges locatives	9	12	15	27,0%	30,3%	7 226	7 233	0,1%
Redevances de crédit-bail	24	44	79	85,6%	81,8%	39 315	40 044	1,9%
Entretiens et réparations	20	23	27	17,3%	17,7%	8 953	10 072	12,5%
Primes d'assurances	1	1	1	-2,3%	46,8%	953	1 570	64,7%
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	3	3	4	0,7%	1,1%	1 777	1 818	2,3%
Commissions et honoraires	11	11	9	2,2%	-19,6%	5 362	3 874	-27,7%
Transports	12	16	25	34,4%	60,0%	6 987	8 044	15,1%
Déplacements, missions et réceptions	5	6	8	22,9%	35,8%	3 906	4 190	7,3%
Autres	9	9	12	3,4%	33,5%	8 874	10 435	17,6%
Total Autres charges externes	93	124	180	34,3%	45,2%	83 353	87 280	4,7%

Source : Auto Hall SA

Au titre de l'exercice 2016, la valeur ajoutée s'est chiffrée à 414 Mdh contre respectivement 366 Mdh et 300 Mdh en 2015 et 2016, enregistrant un TCAM de 17,4% sur la période 2014/S1 2017.

Evolution de la valeur ajoutée entre 2014 et 2015

En 2015, la valeur ajoutée a progressé de 22,1% pour se chiffrer à 366 Mdh contre 300 Mdh en 2014. Son évolution sur l'exercice s'explique principalement par la hausse du chiffre d'affaires (+28,2%) malgré l'augmentation des achats consommés au cours de l'exercice (+29,1%).

La consommation de l'exercice s'élève à 2 721 Mdh, en hausse de 29,1% par rapport à 2014 en raison principalement des éléments suivants :

- l'augmentation des coûts des biens vendus (+28,8%) de Auto Hall SA qui s'élèvent à 2 597 Mdh contre 2 016 Mdh en 2014 ;
- l'alourdissement des autres charges externes (31,9%) pour s'établir à 124 Mdh contre 93 Mdh en 2014 en raison essentiellement de :
 - ✓ l'augmentation des charges locatives à 12 Mdh (+33,3%) principalement imputables à la hausse des charges locatives du matériel de transport (facturés par la filiale Leader Location)
 - ✓ l'augmentation des redevances de crédit-bail à 44 Mdh (+83,3%) liée au programme d'investissement initié par Auto Hall SA ;
 - ✓ la hausse des frais de transport à 16 Mdh (+33,3%) suite à l'amélioration de l'activité et la hausse du chiffre d'affaires ;

Evolution de la valeur ajoutée entre 2015 et 2016

En 2016, la valeur ajoutée d'Auto Hall SA maintient sa tendance haussière et affiche une croissance de 12,9% pour se chiffrer à 414 Mdh, contre 366 Mdh au titre de l'exercice précédent, et ce grâce à la hausse de 27,7% du chiffre d'affaires malgré une augmentation de 29,7% de la consommation et achats revendus de marchandises.

La consommation de l'exercice s'établit à 3 531 Mdh contre 2 721 Mdh en 2015, soit une croissance de 29,7% qui s'explique par :

- la progression de 29,0% des coûts des biens vendus qui se chiffrent en 2016 à 3 350 Mdh ;
- la hausse de 45,2% des autres charges externes qui ressortent à 180 Mdh contre 124 Mdh en 2015. Ceci se justifie par :
 - ✓ l'augmentation des redevances de crédit-bail qui s'établissent à 79 Mdh (+81,8%) en lien avec les différents investissements pour l'extension du réseau de distribution ;

- ✓ la hausse de 17,7% des entretiens et réparations qui s'élèvent à 27 Mdh ;
- ✓ la progression de 60,0% du poste comptable « transports » dont la valeur avoisine les 25 Mdh à fin 2016.

De manière globale, la croissance plus rapide des achats revendus de marchandises et des autres charges externes a impliqué une baisse du ratio VA/CA de la société sur les deux derniers exercices. En 2016, ce dernier s'établit à 10,5%, en recul de 1,4 pts par rapport à 2015.

Evolution de la valeur ajoutée entre le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017

Au titre du premier semestre 2017, la valeur ajoutée s'établit à 186 Mdh contre 220 Mdh en juin 2016, soit un recul de 15,4% lié à la baisse du chiffre d'affaires non compensé par la baisse du coût des biens vendus.

I.1.3. Excédent Brut d'exploitation (EBE)

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'EBE au cours de la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Valeur ajoutée	300	366	414	22,1%	12,9%	220	186	-15,4%
<i>VA/CA</i>	<i>12,5%</i>	<i>11,9%</i>	<i>10,5%</i>	<i>-0,6 pts</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>11,3%</i>	<i>10,0%</i>	<i>-1,3 pts</i>
Impôts et taxes	4	5	7	18,0%	32,3%	5	5	3,4%
Charge de Personnel	106	127	167	20,0%	31,0%	77	73	-4,1%
Excédent Brut d'exploitation	190	234	240	23,3%	2,7%	138	108	-22,3%
<i>EBE/CA</i>	<i>7,9%</i>	<i>7,6%</i>	<i>6,1%</i>	<i>-0,3 pts</i>	<i>-1,5 pts</i>	<i>7,1%</i>	<i>5,8%</i>	<i>-1,3 pts</i>

Source : Auto Hall SA

Au titre de l'exercice 2016, l'excédent brut d'exploitation de Auto Hall SA s'est établi à 240 Mdh contre respectivement 234 Mdh et 190 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant un TCAM de 12,5% sur la période 2014/S1 2017.

Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2014 et 2015

En 2015, l'excédent brut d'exploitation ressort à 234 Mdh en hausse de 23,3% par rapport à 2014 en raison des éléments suivants :

- la croissance de 22,1% de la valeur ajoutée sur la période ;
- l'alourdissement de 20,0% des charges de personnel qui s'établissent à 127 Mdh contre 106 Mdh en 2014 en raison essentiellement de l'augmentation de l'effectif total.

Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2015 et 2016

Au titre de l'exercice 2016, l'excédent brut d'exploitation ressort à 240 Mdh en hausse (+2,7%) par rapport à 2015. Cette évolution se justifie essentiellement par les éléments suivants :

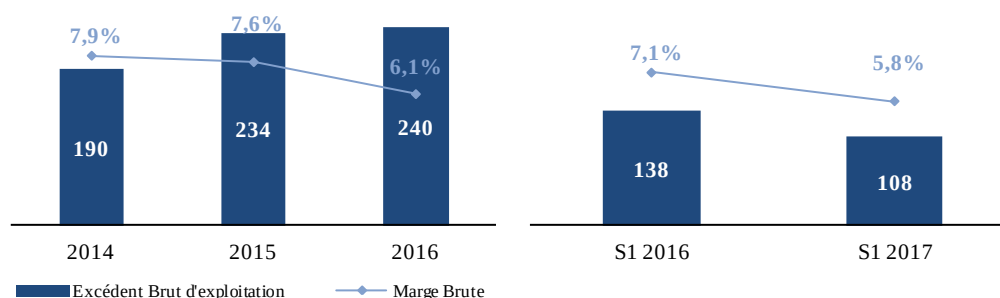
- la hausse de la valeur ajoutée de 12,9% sur la période 2015/2016 ;
- la hausse des charges de personnel de 31,0% qui ressortent à 167 Mdh contre 127 Mdh en 2015 liée principalement à l'augmentation de l'effectif de la société.

Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017

L'excédent brut d'exploitation se chiffre à 108 Mdh en juin 2017 contre 138 Mdh à la même date en 2016, soit un recul de 22,3%, principalement lié à la baisse de la valeur ajoutée.

L'évolution graphique de l'EBE, au cours de la période concernée, se présente comme suit :

Evolution de l'excédent brut d'exploitation de Auto Hall SA entre 2014 et S1 2017



Source : Auto Hall SA

I.1.4. Résultat d'exploitation

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat d'exploitation au cours de la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Excédent Brut d'exploitation	190	234	240	23,3%	2,7%	138	108	-22,3%
<i>EBE/CA</i>	<i>7,9%</i>	<i>7,6%</i>	<i>6,1%</i>	<i>-0,3 pts</i>	<i>-1,5 pts</i>	<i>7,1%</i>	<i>5,8%</i>	<i>-1,3 pts</i>
Autres produits d'exploitation	8	18	6	>100%	-66,1%	3	3	-0,2%
Autres charges d'exploitation	3	3	3	-0,1%	-0,8%	2	2	-0,3%
Reprises d'exploitation: transfert de charges	14	10	5	-32,6%	-43,1%	5	12	>100%
Dotation d'exploitation	36	64	46	76,7%	-28,2%	24	25	3,4%
Résultat d'exploitation	172	194	203	12,6%	4,5%	121	95	-20,9%
<i>Marge opérationnelle (REX/CA)</i>	<i>7,2%</i>	<i>6,3%</i>	<i>5,1%</i>	<i>-0,9 pts</i>	<i>-1,1 pts</i>	<i>6,2%</i>	<i>5,1%</i>	<i>-1,1 pts</i>

Source : Auto Hall SA

Au titre de l'exercice 2016, le résultat d'exploitation de Auto Hall SA s'est établi à 203 Mdh contre respectivement 194 Mdh et 172 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant un TCAM de 8,4% sur la période 2014/S1 2017.

Evolution du résultat d'exploitation entre 2014 et 2015

En 2015, le résultat d'exploitation s'est chiffré à 194 Mdh, contre 172 Mdh en 2014, soit une progression de 12,6% qui s'explique essentiellement par :

- une augmentation de l'EBE de 23,3% ;
- une hausse des autres produits d'exploitation de plus de 100% pour se chiffrer à 18 Mdh contre 8 Mdh en 2014 en raison de la revue à la hausse des loyers facturés aux filiales;
- un recul des reprises d'exploitation (-32,6%) qui ressortent à 10 Mdh contre 14 Mdh en 2014 ;
- une augmentation des dotations d'exploitation de 76,7% à 64 Mdh contre 36 Mdh l'année précédente. En effet, des facilités de paiement ont été accordées à certains clients Flotte, notamment des loueurs et ce dans un objectif de développer les ventes. Cependant certains clients se sont avérés insolvables, le Groupe a ainsi décidé d'arrêter systématiquement toutes sortes de facilités de paiement. La totalité des créances pouvant présenter un risque a été provisionnée. Le montant de la provision s'élève à 45,8 MDH à fin 2015..

Evolution du résultat d'exploitation entre 2015 et 2016

En 2016, le résultat d'exploitation affiche une hausse de 4,5% pour s'établir à 203 Mdh contre 194 Mdh en 2015 justifié principalement par les éléments suivants :

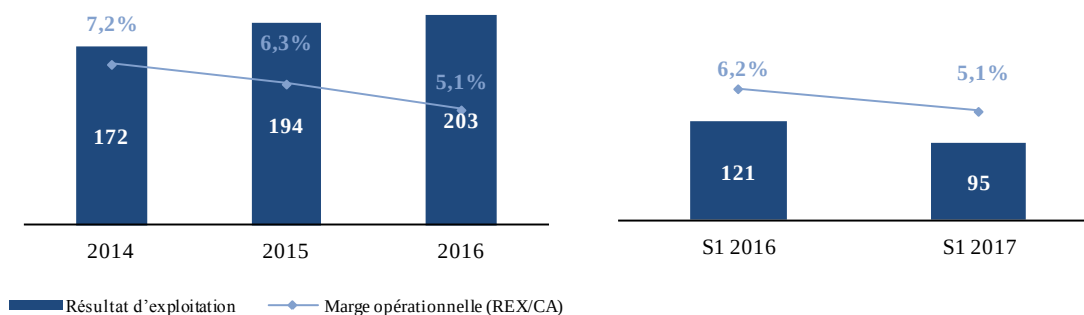
- la hausse de l'EBE de 2,7% pour ressortir à 240 Mdh ;
- le repli des autres produits d'exploitation (-66,1%) expliqué par le changement, à partir de 2016, du type de contrat de location des nouveaux locaux aux filiales de "location" à "location gérance" d'où un reclassement du produit de revenus des immeubles (produits d'exploitation) à prestation de service (ventes de produits&services).
- Les reprises d'exploitation ressortent à 5 Mdh contre 10 Mdh en 2015. Les reprises d'exploitation et transfert de charges sont liées respectivement: au résultat du calcul des amortissements et provisions et aux honoraires sur acquisitions d'immobilisation qui sont enregistrés dans cette rubrique pour être transférés aux comptes immobilisation concernés. Cette variation est principalement due à la baisse des reprises sur clients douteux et à la baisse des charges transférées en immobilisations ;
- la baisse des dotations d'exploitation de 28,2% pour se chiffrer à 46 Mdh contre 64 Mdh en 2015 due aux efforts de recouvrement consentis par Auto Hall.

Evolution du résultat d'exploitation entre le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017

En juin 2017 Auto Hall affiche un résultat d'exploitation en repli de 20,9% par rapport à juin 2016 pour se chiffrer à 95 Mdh, principalement imputable au recul de l'excédent brut d'exploitation.

L'évolution graphique du résultat d'exploitation au cours de la période concernée, se présente comme suit :

Evolution du résultat d'exploitation de Auto Hall SA entre 2014 et S1 2017



Source : Auto Hall SA

I.1.5. Résultat financier

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du résultat financier au cours de la période 2014/S1 2017:

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Produits financiers	84,8	80,7	81,9	-4,9%	1,4%	75,5	69,8	-7,6%
								Ns
Produits des titres de participation	65,0	65,0	65,0	0,0%	0,0%	65,0	65,2	0,4%
Gains de change	0,0	0,0	0,0	Ns	Ns	0,0	0,0	Ns
Intérêts et autres produits financiers	19,8	15,7	16,8	-20,9%	7,3%	10,5	4,6	-56,5%
Reprises financières, transfert de charges	0,0	0,0	0,0	Ns	Ns	0,0	0,0	Ns
Charges financières	2,0	2,5	5,1	25,3%	>100%	3,3	0,7	-80,2%
								Ns
Charge d'intérêts	2,0	2,1	5,0	4,4%	>100%	3,3	0,7	-79,9%
Pertes de change	0,0	0,4	0,1	>100%	-84,9%	0,1	0,0	-96,5%
Autres charges financières	0,0	0,0	0,0	Ns	Ns	0,0	0,0	Ns
Dotations financières	0,0	0,0	0,0	Ns	Ns	0,0	0,0	Ns
Résultat financier	82,8	78,2	76,8	-5,6%	-1,8%	72,2	69,2	-4,2%

Source : Auto Hall SA

Au titre de l'exercice 2016, le résultat financier de Auto Hall SA s'est établi à 77 Mdh contre respectivement 78 Mdh et 83 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant un TCAM de -3,7% sur la période 2014/S1 2017.

Evolution du résultat financier entre 2014 et 2015

En 2015, le résultat financier a enregistré un repli de 5,6% pour se chiffrer à 78 Mdh contre 83 Mdh en 2014, imputable à:

- la baisse des produits financiers de 4,9%, qui concerne essentiellement la baisse des intérêts et autres produits financiers de 20,9% qui ressortent à 16 Mdh ;
- la hausse des charges d'intérêts de 4,4% pour s'établir à 2 Mdh.

Evolution du résultat financier entre 2015 et 2016

A fin 2016, Auto Hall SA a affiché un résultat en baisse de 1,8% comparé à 2015. Ce dernier se chiffrait à 77 Mdh contre 78 Mdh l'année précédente, en raison notamment de l'augmentation des charges d'intérêts de plus de 100,0% pour se chiffrer à 5 Mdh contre 2 Mdh en 2015.

Dans le cadre de l'optimisation de la trésorerie, Auto Hall emprunte auprès des filiales à trésorerie excédentaire pour placer chez celles à trésorerie déficitaire. Par ailleurs l'augmentation des charges d'intérêt est compensée par une augmentation des produits d'intérêts refacturés (5Mdh contre 2Mdh pour les charges d'intérêts intra-groupe et 16 Mdh contre 13 Mdh pour les produits).

Evolution du résultat financier entre le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017

A fin juin 2017, le résultat financier de Auto Hall enregistre un recul de 4,2% pour s'établir à 69,2 Mdh contre 72,2 Mdh au premier semestre 2016 lié principalement à la baisse des intérêts financiers perçus.

I.1.6. Résultat non courant

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du résultat non courant au cours de la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Produits non courants	131	8	1	-94,1%	-81,7%	1	7	>100%
Produits de cession d'immobilisations	131	1	0	-99,5%	-24,4%	0	4	Ns
Autres produits non courants	0	7	1	>100%	-86,9%	0	3	Ns
Reprises non courantes, transfert de charges	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Charges non courantes	132	5	2	-96,4%	-48,4%	1	2	>100%
V.N.A des immobilisations cédées	125	0	0	-99,9%	-100,0%	0	1	Ns
Subventions accordées	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Autres charges non courantes	6	5	2	-27,5%	-47,7%	1	0	-13,3%
Dotations non courantes	0	0	0	Ns	Ns	0	0	Ns
Résultat non courant	-1	3	-1	<-100%	<-100%	0	6	<-100%

Source : Auto Hall SA

Au titre de l'exercice 2016, le résultat non courant de Auto Hall SA s'est établi à -1 Mdh contre respectivement 3 Mdh et -1 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant un TCAM de -9,2% sur la période 2014/S1 2017.

Evolution du résultat non courant entre 2014 et 2015

Le résultat non courant s'est amélioré et s'est établi à 3 Mdh en 2014. Ceci s'explique par une baisse plus importante des charges non courantes (96,4%), notamment la V.N.A. des immobilisations cédées qui ont reculé de 99,9% en 2015, par comparaison aux produits non courants qui marquent quant à eux un repli de 94,1% à 5 Mdh à fin 2015;

Evolution du résultat non courant entre 2015 et 2016

En 2016, le résultat non courant est négatif est ressort à -1 Mdh en 2016. Son évolution s'explique par :

- la diminution des produits non courants qui s'établissent à 1 Mdh en 2016 contre 7 Mdh l'année précédente car les produits non courants de 2015 contenaient des reliquats de dividendes non encaissés par les intéressés et antérieurs à 5 ans;
- le repli des autres charges non courantes (-47,7%) pour s'élever à 2 Mdh contre 5 Mdh en 2015. Ce repli s'explique par l'abandon de la contribution pour la cohésion sociale.

Evolution du résultat non courant entre le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017

Le résultat non courant se chiffre à 6 Mdh à fin juin 2017 contre -14 Kdh fin juin 2016.

I.1.7. Résultat net

Le tableau ci-après décrit l'évolution du résultat net au cours de la période 2014/S1 2017:

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Résultat d'exploitation	172	194	203	12,6%	4,5%	121	95	-20,9%
Résultat financier	83	78	77	-5,6%	-1,8%	72	69	-4,2%
Résultat courant	255	272	279	6,7%	2,7%	193	165	-14,6%
Résultat non courant	-1	3	-1	<-100%	<-100%	0	6	<-100%
Résultat avant impôt	254	275	278	8,4%	1,2%	193	170	-11,7%
Impôt sur les sociétés	59	67	71	13,2%	5,2%	41	33	-20,9%
Résultat net	194	208	208	6,9%	-0,1%	152	138	-9,2%
<i>Marge nette (RN/CA)</i>	<i>8,1%</i>	<i>6,7%</i>	<i>5,3%</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>-1,5 pts</i>	<i>7,8%</i>	<i>7,4%</i>	<i>-0,4 pts</i>

Source : Auto Hall SA

Au titre de l'exercice 2016, le résultat net de Auto Hall SA s'est chiffré à 208 Mdh contre respectivement 208 Mdh et 194 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant un TCAM de 3,3% sur la période 2014/2016.

Evolution du résultat net entre 2014 et 2015

Le résultat net de 2015 s'élève à 208 Mdh, en hausse de 6,9% par rapport à l'exercice précédent, avec une marge nette de 6,7% (contre 8,1% en 2014). Cette évolution s'explique principalement par la croissance du résultat d'exploitation sur l'exercice (+12,6%), atténuée par le repli du résultat financier.

Evolution du résultat net entre 2015 et 2016

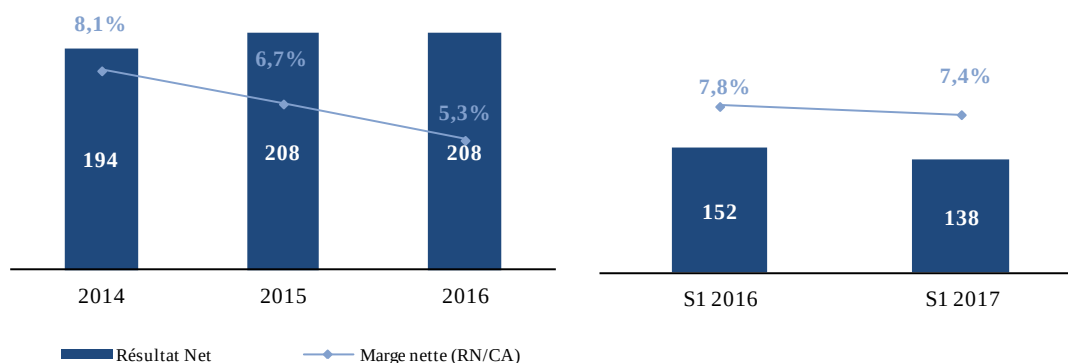
En 2016, le résultat net a affiché une légère baisse de -0,1% stagnant à 208 Mdh. Cette variation s'explique par un effet compensé de la hausse du résultat d'exploitation de 4,5%, de la baisse du résultat financier de -1,8%, et dans une moindre mesure, de la baisse du résultat courant de -100%.. La marge nette s'est dégradée de 1,5 points pour s'établir à 5,3%.

Evolution du résultat net entre le 30 juin 2016 et le 30 juin 2017

Entre S1 2016 et S1 2017, le résultat net de Auto Hall est en recul de 9,2%, ramenant la marge nette à 7,4% (contre 7,8% en juin 2016).

L'évolution graphique du résultat net au cours de la période concernée se présente comme suit :

Evolution du résultat net de Auto Hall SA entre 2014 et S1 2017



Source : Auto Hall SA

I.1.8. Autofinancement

Le tableau d'autofinancement de Auto Hall SA au cours de la période 2014/2016 se présente comme suit:

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat Net	194	208	208	6,91%	-0,13%
+ Dotations d'exploitation	26	31	35	21,7%	10,8%
+ Dotations financières	-	-	-	Ns	Ns
+ Dotations non courantes	-	-	-	Ns	Ns
- Reprises d'exploitation	-	-	-	Ns	Ns
- Reprises financières	-	-	-	Ns	Ns
- Reprises non courantes	-	-	-	Ns	Ns
- Produits des cessions d'immobilisations	131	1	0	-99,5%	-24,4%
+ V.N.A des immobilisations cédées	125	0	0	-99,9%	-100,0%
Capacité d'autofinancement (1)	215	239	242	10,9%	1,3%
Distribution de Bénéfices (2)	168	289	168	71,4%	-41,7%
Autofinancement (1)-(2)	47	-50	73	<-100%	>100%

Source : Auto Hall SA

Evolution de l'autofinancement entre 2014 et 2015

En 2015, l'autofinancement d'Auto Hall SA affiche une baisse significative pour s'établir à -50 Mdh. Ceci se justifie par une croissance de 71,4% des dividendes distribués qui ont atteint 289 Mdh. La capacité d'autofinancement a enregistré quant à elle une hausse moins importante de (+10,9%) pour atteindre près de 239 Mdh à fin 2015.

Evolution de l'autofinancement entre 2015 et 2016

Au terme de l'exercice 2016, l'autofinancement affiche une forte hausse en passant de -50 Mdh à 73 Mdh à fin 2016. Ceci s'explique par :

- la progression de 1,3% de la capacité d'autofinancement qui atteint 242 Mdh ;
- la baisse de 41,7% des dividendes distribués qui passent de 289 Mdh à 168 Mdh.

I.2. ANALYSE DU BILAN SOCIAL DE AUTO HALL SA

Le tableau suivant détaille les éléments du bilan de Auto Hall SA au cours de la période 2014/S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/17	Var. S1 17/16
ACTIF							
Actif Immobilisé	737	792	856	7,4%	8,2%	972	13,5%
Immobilisations en non valeurs	14	35	29	>100%	-16,6%	25	-12,9%
Immobilisations incorporelles	1	1	1	-20,5%	-25,8%	0	-17,4%
Immobilisations corporelles	424	439	440	3,4%	0,1%	444	0,9%
Immobilisations financières	297	317	387	6,7%	22,1%	502	29,7%
Actif Circulant	1 122	1 285	1 119	14,5%	-12,9%	928	-17,1%
Stocks	28	35	29	25,8%	-17,2%	20	-31,3%
Créances de l'actif circulant	956	1 250	1 090	30,7%	-12,8%	908	-16,7%
Titres et valeurs de placement	138	0	0	-100,0%	Ns	0	Ns
Ecart de conversion actif	0	0	0	Ns	-100,0%	0	Ns
Trésorerie - Actif	93	193	276	>100%	43,3%	42	-84,8%
Total Actif	1 952	2 269	2 252	16,2%	-0,8%	1 942	-13,8%
PASSIF							
Capitaux permanents	1 440	1 359	1 502	-5,6%	10,6%	1 345	-10,5%
Capitaux propres	1 440	1 359	1 502	-5,6%	10,6%	1 345	-10,5%
Capitaux propres assimilés	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Passif Circulant	513	902	668	76,1%	-25,9%	597	-10,6%
Dettes du passif circulant	513	902	668	76,1%	-25,9%	597	-10,6%
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	Ns	-100,0%	0	Ns
Ecart de conversion passif	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Trésorerie - Passif	0	8	81	Ns	>100%	0	-100,0%
Total Passif	1 952	2 269	2 252	16,2%	-0,8%	1 942	-13,8%

Source : Auto Hall SA

I.2.1. Actif immobilisé

Le tableau ci-après présente l'évolution de l'actif immobilisé au cours de la période 2014/S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/17	Var. S1 17/16
Immobilisation en non valeurs	14	35	29	>100%	-16,6%	25	-12,9%
Frais préliminaires	0	0	0	-100,0%	Ns	0	Ns
Charges à répartir sur plusieurs exercices	14	35	29	>100%	-16,6%	25	-12,9%
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Immobilisations incorporelles	1	1	1	-20,5%	-25,8%	0	-17,4%
Immobilisation en recherche et développement	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1	1	0	-24,1%	-31,7%	0	-23,2%
Fonds commercial	0	0	0	0,0%	0,0%	0	0,0%
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Immobilisations corporelles	424	439	440	3,4%	0,1%	444	0,9%
Terrains	138	168	178	21,7%	5,8%	178	0,0%
Constructions	164	186	202	13,6%	8,7%	196	-3,2%
Installations techniques, matériel et outillage	13	21	20	69,4%	-6,1%	19	-5,5%
Matériel de transport	0	1	3	>100%	>100%	2	-17,2%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	11	17	17	55,2%	1,4%	17	-1,1%
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Immobilisations corporelles en cours	99	46	20	-53,6%	-56,7%	32	62,4%
Immobilisations financières	297	317	387	6,7%	22,1%	502	29,7%
Prêts immobilisés	0	0	0	0,0%	0,0%	0	0,0%
Autres créances financières	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Titres de participation	297	317	387	6,7%	22,1%	502	29,7%
Autres titres immobilisés	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Ecarts de conversion, actif	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Diminution des créances immobilisées	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Augmentation des dettes de finance	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Total actif immobilisé	737	792	856	7,4%	8,2%	972	13,5%

Source : Auto Hall SA

Au titre de l'exercice 2016, l'actif immobilisé de Auto Hall SA s'élève à 856 Mdh contre respectivement 792 Mdh et 737 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant ainsi un TCAM de 7,8% sur la période 2014/2016.

Evolution de l'actif immobilisé entre 2014 et 2015

A fin 2015, l'actif immobilisé de Auto Hall SA s'est élevé à 792 Mdh, en augmentation de 7,4%. Cette évolution tient à la combinaison de plusieurs éléments :

- la hausse de 140,9% des immobilisations en non valeurs, notamment due à l'augmentation des charges à répartir à 35 Mdh en 2015 contre 14 Mdh en 2014. Il s'agit, principalement, des frais d'établissement du nouveau siège en plus de ceux des nouvelles succursales;
- l'augmentation des immobilisations corporelles de 3,4% pour s'établir à 439 Mdh contre 424 Mdh en 2014. Il s'agit essentiellement de virements d'immobilisations en cours relatives aux nouvelles succursales (Tiznit, Hoceima, Lâayoune et Errachidia) vers les postes terrains et construction & aménagement principalement mais également d'acquisitions;
- l'amélioration des immobilisations financières, constituées intégralement de titres de participations qui se chiffrent à 317 Mdh contre 297 Mdh en 2014, soit une hausse de 6,7% imputable à la création de la filiale Africa Motors avec un capital de 20 Mdh.

Evolution de l'actif immobilisé entre 2015 et 2016

En 2016, l'actif immobilisé a affiché une progression de 8,2% en raison de :

- la baisse de 16,6% des immobilisations en non valeurs, notamment due à la diminution des charges à répartir à 29 Mdh en 2016 contre 35 Mdh en 2015.
- une hausse de 22,1% des immobilisations financières, composées uniquement de titres de participations, expliquée par la participation à l'augmentation du capital de la filiale SCAMA à hauteur de 40²³ Mdh et SMVN de 30 Mdh.

L'actif immobilisé est composé principalement des immobilisations corporelles (51,3%) et des immobilisations financières (45,2%).

Evolution de l'actif immobilisé entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017

L'actif immobilisé s'améliore en juin 2017 pour atteindre 972 Mdh contre 856 en 2016. Cette hausse est essentiellement due à :

une hausse de 29,7% des immobilisations financières, composées uniquement de titres de participations, expliquée par les augmentations de capital des filiales SCAMA 50 Mdhs, SMVN 50 Mdhs et AH Immobilier 15 Mdhs. Actif circulant

Au titre de l'exercice 2016, l'actif circulant de Auto Hall SA s'élève à 1 119 Mdh contre respectivement 1 285 Mdh et 984 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant ainsi un TCAM de 6,6% sur la période 2014/2016.

Le tableau ci-après présente l'évolution de l'actif circulant au cours de la période 2014/S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/17	Var. S1 17/16
Stocks	28	35	29	25,8%	-17,2%	20	-31,3%
Marchandises	20	31	26	56,2%	-16,3%	17	-32,9%
Matières et fourniture Consommables	8	5	4	-44,9%	-23,3%	0	-100,0%
produits en cours	0	0	0	Ns	Ns	3	Ns
produits inter et prod résid.	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
produits finis	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Créances de l'actif circulant	956	1 250	1 090	30,7%	-12,8%	908	-16,7%
Fournisseurs, débiteurs, avances et acomptes	10	28	21	>100%	-25,0%	27	27,3%
Clients et comptes rattachés	405	483	599	19,5%	23,9%	527	-11,9%
Personnel	9	12	12	27,5%	4,1%	12	-0,9%
Organismes sociaux	0	0	0			0	-100,0%
Etat	76	77	102	1,1%	33,3%	90	-12,4%
Comptes d'associés & sociétés du groupe	456	649	354	42,1%	-45,5%	247	-30,1%
Autres débiteurs	0	0	0	Ns	-100,0%	0	Ns
Comptes de régularisation. Actif	0	1	2	15,0%	>100%	5	>100%
Ecarts de conversion - Actif	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Total Actif circulant	984	1 285	1 119	30,5%	-12,9%	928	-17,1%

Source : Auto Hall SA

²³ Le montant de l'augmentation de capital de SCAMA est de 50 Mdh dont 40 Mdh par apports de Auto Hall et 10 Mdh par incorporation de réserves

Le tableau ci-dessous illustre les délais de paiement clients en jours de chiffre d'affaires entre 2014 et S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/17	Var. S1 17/16
Clients et comptes rattachés	405	483	599	19,5%	23,9%	527	-11,9%
Chiffre d'affaires HT ²⁴	2 409	3 088	3 944	28,2%	27,7%	3 857	-2,2%
Ratio de rotation en jours de CA	50	47	46	-3 jours	-1 jours	41	-5 jours

Source : Auto Hall SA

Les délais de rotation des stocks de Auto Hall SA sur les trois derniers exercices et le semestriel 2017 se présentent comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/17	Var. S1 17/16
Stocks	28	35	29	25,8%	-17,2%	20	-31,3%
Achats revendus de marchandise ²⁵	1 988	2 563	3 308	28,9%	29,0%	3 251	-1,7%
Ratio de rotation des stocks en jours d'achats revendus	5	5	3	0 jours	-2 jours	2	-1 jours

Source : Auto Hall SA

Evolution de l'actif circulant entre 2014 et 2015

L'actif circulant de Auto Hall SA a enregistré une progression de 30,5% en 2015 pour s'établir à 1 285 Mdh (vs. 984 Mdh en 2014). Cette évolution est principalement attribuable à :

- l'augmentation de 42,1% des créances comptes d'associés et sociétés du groupe, qui s'établissent à 649 Mdh contre 456 Mdh en 2014 eu égard aux besoins des filiales en trésorerie : cette rubrique contient principalement les créances comptes d'associés des filiales dont l'évolution dépend des besoins en trésorerie de chaque entité ;
- une hausse des stocks de 25,8% pour ressortir à 35 Mdh expliquée par les stocks de la nouvelle marque introduite : en l'occurrence Nissan;
- la hausse des créances clients et comptes rattachés, qui s'élèvent à 483 Mdh en 2015 contre 405 Mdh l'année précédente qui s'explique par l'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à l'année 2014.

En 2015, le délai de recouvrement des créances clients s'est établi à 47 jours, soit 3 jours de moins qu'en 2014. Quant au ratio de rotation de stocks, il est resté stable à 5 jours en 2015.

Evolution de l'actif circulant entre 2015 et 2016

Au terme de l'année 2016, l'actif circulant a affiché une baisse de 12,9%, passant ainsi à un total de 1 119 Mdh (vs. un montant de 1 285 Mdh enregistré l'exercice précédent). L'exercice s'est caractérisé par :

- une augmentation de 23,9% des créances clients et comptes rattachés qui se chiffrent à 599 Mdh contre 483 Mdh une année auparavant en raison de la hausse du chiffre d'affaires en 2016;
- une hausse de 33,3% des créances Etat qui s'élèvent à 102 Mdh contre 77 Mdh en 2015 due à la hausse des comptes de TVA récupérables qui sont corrélés aux achats;
- un repli de 45,5% des créances comptes d'associés et sociétés du groupe qui s'établissent à 354 Mdh lié principalement à l'évolution des besoins des diverses entités en trésorerie;
- un recul de 17,2% des stocks qui ressortent à 29 Mdh expliqué par l'optimisation des stocks et la liquidation du stock repris de l'ancien représentant de la marque Nissan.

En 2016, les créances clients et comptes rattachés représentent environ 46 jours de chiffre d'affaires, soit près de 1 jour de moins que l'exercice précédent. Le ratio de rotation de stocks en 2016 affiche pour sa part une baisse d'1 jour, pour s'établir à 3 jours.

²⁴ Pour S1 2017, le chiffre d'affaire a été annualisé selon la formule suivante : $CA_{S1\ 2017} + CA_{2016} - CA_{S1\ 2016}$

²⁵ Pour S1 2017, les achats revendus de marchandises ont été annualisés selon la formule ci-dessus

Evolution de l'actif circulant entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017

En juin 2017 l'actif circulant s'établit à 928 Mdh soit une baisse de 17,1% par rapport à l'année précédent en raison principalement de :

- une diminution du stock de marchandises (32,9%) expliquée par la politique de stock zéro au niveau de la société mère. Les stocks devront in fine être gérés au niveau des filiales;
- une baisse de 11,9% du poste clients et comptes rattachés, passant de 599 Mdh en décembre 2016 à 527 Mdh à juin 2017 grâce aux efforts de recouvrement du groupe en plus de l'impact de la baisse du CA;
- un repli des comptes d'associés de 30,1%, qui s'établissent à 247 Mdh en juin 2017 contre 354 Mdh en décembre 2016 suite à la baisse du niveau des avances sur comptes courants accordées aux filiales pour leur besoin en trésorerie ;

A juin 2017, le ratio de rotation des créances clients s'établit à 41 jours, soit 5 jours de moins qu'en décembre 2016.

I.2.2. Capitaux propres

Au titre de l'exercice 2016, les capitaux propres de Auto Hall SA se sont élevés à 1 502 Mdh contre respectivement 1 359 Mdh et 1 440 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant ainsi un TCAM de 2,1% sur la période 2014/2016.

Le tableau ci-après détaille l'évolution des capitaux propres au cours de la période 2014/S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/17	Var. S1 17/16
Capital social	481	481	492	0,0%	2,3%	492	0,0%
Moins; actionnaires, capital souscrit non appelé	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Prime d'émission, de fusion, d'apport	68	68	161	0,0%	>100%	161	0,0%
Ecart de réévaluation	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Réserve légale	48	48	48	0,0%	0,0%	49	2,2%
Réserve d'investissement	89	89	89	0,0%	0,0%	89	0,0%
Autres réserves	498	393	408	-21,2%	3,8%	408	0,0%
Report à nouveau	61	72	97	17,9%	33,8%	8	-91,9%
Résultats nets en instance d'affectation	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Résultat net de l'exercice	194	208	208	6,9%	-0,1%	138	-33,6%
Total capitaux propres	1 440	1 359	1 502	-5,6%	10,6%	1 345	-10,5%

Source : Auto Hall SA

Evolution des capitaux propres entre 2014 et 2015

A fin 2015, les capitaux propres ont enregistré une baisse de 5,6%, passant de 1 440 Mdh en 2014 à 1 359 Mdh en 2015, due à :

- la diminution de 21,2% des autres réserves qui passent de 498 Mdh en 2014 à 393 Mdh en 2015 suite au versement d'un dividende exceptionnel de 120 Mdh au titre de l'année 2014;
- la hausse de 6,9% du résultat net qui s'établit à 208 Mdh en 2015 contre 194 Mdh en 2014.

Evolution des capitaux propres entre 2015 et 2016

Au titre de l'exercice 2016, les capitaux propres enregistrent une augmentation de 10,6% et s'affichent à

1 502 Mdh, en raison de :

- l'augmentation du capital social de 2,3% pour s'établir à 492 Mdh en 2016 ;
- la progression des autres réserves de 3,8% pour s'établir à 408 Mdh en 2016 contre 393 Mdh en 2015 ;
- l'augmentation du report à nouveau qui est passé de 72 Mdh en 2015 à 97 Mdh en 2016 (+33,8%).

Evolution des capitaux propres entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017

Au titre du premier semestre 2017, les capitaux propres affichent un recul de 10,5% comparé à l'année 2016, principalement en raison de la baisse du report à nouveau qui passe de 97 Mdh en 2016 à 8Mdh en juin 2017. La baisse du report à nouveau s'explique par la distribution de dividendes exceptionnels.

I.2.3. Endettement financier net

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de l'endettement financier net au cours de la période 2014/S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/2017	Var. S1 17/16
Dettes de financement	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Trésorerie-Actif	231	193	276	-16,6%	43,3%	42	-84,8%
<i>dont titres et valeurs de placement</i>	<i>138</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>-100,0%</i>	<i>Ns</i>	<i>0</i>	<i>Ns</i>
Trésorerie-Passif	0	8	81	Ns	>100%	0	-100,0%
Encours Crédit Bail	201	244	661	21,2%	>100%	621	-6,1%
Compte d'associés créditeurs	24	256	159	>100%	-37,9%	208	30,9%
Compte d'associés débiteurs	456	649	354	42,1%	-45,5%	247	-30,1%
Endettement financier net	402	451	660	12,2%	46,3%	618	-6,5%

Source : Auto Hall SA

Evolution de l'endettement financier net entre 2014 et 2015

En 2015, l'endettement net de Auto Hall passe de 402 Mdh à 451 Mdh, soit une hausse de 12,2%. Ceci se justifie par :

- la forte progression des comptes d'associés créditeurs qui atteignent 256 Mdh contre 24 Mdh en 2014 ;
- la hausse de 42,1% des comptes d'associés débiteurs à 649 Mdh contre 456 Mdh en 2014.
- La baisse de 38 Mdh de la trésorerie actif qui s'établit à 193 Mdh à fin 2015.

Evolution de l'endettement financier net entre 2015 et 2016

En 2016, l'endettement net continue de progresser pour atteindre 660 Mdh, qui s'explique par :

- la hausse de 43,3% de la trésorerie actif à 276 Mdh ;
- la progression de 73 Mdh de la trésorerie passif qui passe de 8 Mdh à 81 Mdh entre 2015 et 2016 ;
- le recul de 45,5% des comptes d'associés débiteurs qui s'établissent à 354 Mdh en 2016 contre 649 Mdh en 2015 ;
- l'augmentation de plus de 100% des encours de crédit-bail qui passent de 244 Mdh en 2015 à 661 Mdh en 2016.

Evolution de l'endettement financier net entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017

L'endettement financier net de Auto Hall SA au 30 juin 2017 est de 618 Mdh contre 660 Mdh en décembre 2016, en baisse de 6,5% en raison de la baisse de l'encours de crédit bail (-6,1%).

I.2.4. Passif circulant

Au titre de l'exercice 2016, le passif circulant de Auto Hall SA s'élève à 668 Mdh contre respectivement 902 Mdh et 513 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant ainsi un TCAM de 14,2% sur la période 2014/2016.

L'évolution du passif circulant sur au cours de la période 2014/S1 2017 se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/17	Var. S1 17/16
Fournisseurs et comptes rattachés	393	572	428	45,5%	-25,3%	342	-20,1%
Client créditeurs, avances et acomptes	31	23	34	-27,5%	48,8%	21	-38,4%
Personnel	22	20	24	-9,7%	16,7%	9	-63,6%
Organismes sociaux	9	11	13	20,9%	25,4%	10	-27,7%
Etat	30	17	8	-42,9%	-54,4%	4	-49,4%
Comptes d'associés & sociétés du groupe	24	256	159	>100%	-37,9%	208	30,9%
Autres créances	3	3	3	18,5%	-6,9%	4	34,6%
Comptes de régularisation passif	0	0	0	49,1%	>100%	1	>100%
Autres provisions pour risques et charges	0	0	0	Ns	-100,0%	0	Ns
Ecart de conversion, passif (éléments circulants) (II)	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Total Passif circulant	513	902	668	76,1%	-25,9%	597	-10,6%

Source : Auto Hall SA

Les délais de paiement fournisseurs de Auto Hall SA sur les trois derniers exercices et sur le semestriel 2017 se présentent comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/17	Var. S1 17/16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	393	572	428	45,5%	-25,3%	342	-20,1%
Achats revendus de marchandise	1 988	2 563	3 308	28,9%	29,0%	3 251	-1,7%
Ratio de rotation en j d'achats	59	67	39	8 jours	-28 jours	32	-7 jours

Source : Auto Hall SA

Evolution du passif circulant entre 2014 et 2015

Le passif circulant a totalisé un montant de 902 Mdh en 2015, en croissance de 76,1% par rapport à l'exercice antérieur, du fait de plusieurs facteurs :

- la hausse des dettes fournisseurs et comptes rattachés de 45,5% pour s'établir à 572 Mdh liée au niveau élevé des achats du mois de décembre ;
- l'augmentation (>100%) du poste comptes d'associés et sociétés du groupe qui est passé de 24 Mdh à 256 Mdh justifiée par la hausse des besoins en trésorerie des filiales. Dans le cadre de l'optimisation de la trésorerie du groupe, Auto Hall peut emprunter de certaines filiales pour prêter à d'autres.

Le ratio de rotation des dettes passe de 59 jours en 2014 à 67 jours en 2015, soit une hausse de 8 jours.

Evolution du passif circulant entre 2015 et 2016

En 2016, le passif circulant est en repli pour atteindre 668 Mdh, soit une baisse de 25,9% par rapport à 2015, sous l'impact notamment de :

- la baisse de la dette fournisseurs et comptes rattachés de 25,3% pour ressortir à 428 Mdh en raison du faible niveau des achats au mois de décembre ;
- la progression de 48,8% du poste Clients créditeurs, avances et acomptes, affichant un montant de 34 Mdh en 2016 (vs 23 Mdh en 2015) en raison de l'augmentation des ventes ;
- la hausse des dettes du Personnel de 16,7% pour se chiffrer à 24 Mdh contre 20 Mdh en 2015 suite aux nouveaux recrutements ;
- la baisse des dettes envers l'Etat de 54,4% pour arriver à 8 Mdh expliquée par les acomptes d'IS versés : les acomptes IS versés en 2016 ont généré un reliquat d'IS moins important que celui de 2015;
- le repli de 37,9% du poste comptes d'associés et sociétés du groupe qui ressort à 159 Mdh en 2016 contre 256 Mdh en 2015 eu égard à la baisse du besoin en trésorerie des filiales.

Le ratio de rotation des dettes s'élève à 39 jours en 2016 contre 67 jours en 2015, soit une diminution de 28 jours environ liée principalement à la baisse de 25,3% des dettes fournisseurs.

Evolution du passif circulant entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017

En juin 2017, les dettes du passif circulant, se chiffrent à 597 Mdh, soit un recul de 10,6% par rapport à 2016, expliqué notamment par la baisse des dettes fournisseurs (-20,1%).

Le ratio de rotation des dettes passe à 32 jours en juin 2017, soit une baisse de près de 7 jours par rapport à 2016.

I.2.5. Trésorerie nette

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la trésorerie nette au cours de la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/17	Var. S1 17/16
Trésorerie -Actif	231	193	276	-16,6%	43,3%	42	-84,8%
chèques et valeurs à encaisser	1	1	1	-57,2%	19,2%	0	-39,4%
banques TG et CP	90	191	271	>100%	41,8%	37	-86,2%
caisse, régie d'avance et accreditifs	2	1	4	-43,8%	>100%	4	-6,8%
Titres et valeurs de placement	138	0	0	-100,0%	Ns	0	Ns
Trésorerie Passif	0	8	81	Ns	>100%	0	-100,0%
Crédits d'escompte	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Crédits de trésorerie	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Banques (soldes créditeurs)	0	8	81	Ns	>100%	0	-100,0%
Trésorerie nette	231	185	195	-20,1%	5,6%	42	-78,5%

Source : Auto Hall SA

Evolution de la trésorerie nette entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, la trésorerie nette affiche un solde positif de 185 Mdh, contre 231 Mdh en 2014, composée intégralement de trésorerie actif. La trésorerie actif a enregistré toutefois un repli de 16,6% par rapport à 2014 en raison de la cession en 2015 de la totalité des Titres et valeurs de placement.

Evolution de la trésorerie nette entre 2015 et 2016

A fin 2016, la trésorerie nette s'est améliorée pour atteindre 195 Mdh contre 185 Mdh l'année antérieure. Cette évolution est liée à la croissance des disponibilités bancaires qui se chiffrent à 271 Mdh contre 191 Mdh en 2015.

Evolution de la trésorerie nette entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017

En juin 2017, la trésorerie nette recule significativement (-78,5%) pour s'établir à 42 Mdh contre 195 Mdh en décembre 2016.

I.2.6. Etude de l'équilibre financier

L'évolution de l'équilibre financier de Auto Hall SA au cours de la période 2014-S1 2017 se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15	30/06/17	Var. S1 17/16
Financement permanent	1 440	1 359	1 502	-5,6%	10,6%	1 345	-10,5%
Actif immobilisé	737	792	856	7,4%	8,2%	972	13,5%
Fonds de roulement	703	567	646	-19,3%	13,9%	373	-42,3%
Actif circulant (hors TVP)	984	1 285	1 119	30,5%	-12,9%	928	-17,1%
Passif circulant	513	902	668	76,1%	-25,9%	597	-10,6%
Besoin en fonds de roulement (BFR)	472	382	451	-18,9%	17,9%	331	-26,6%
FR/BFR	1,5 x	1,5 x	1,4 x	-0,5%	-3,4%	1,1 x	-21,3%
Trésorerie nette	231	185	195	-20,1%	5,6%	42	-78,5%

Source : Auto Hall SA

Evolution de l'équilibre financier entre 2014 et 2015

Au terme de l'exercice 2015, le fonds de roulement ressort à 567 Mdh, en baisse de 19,3% par rapport à son niveau de 2014. Cette évolution est due à la baisse de 5,6% du financement permanent à 1 359 Mdh, atténuée par l'augmentation de l'actif immobilisé qui passe de 737 Mdh en 2014 à 792 Mdh en 2015, soit une hausse de 7,4%.

Le besoin en fonds de roulement s'est établi à 382 Mdh en 2015 contre 472 Mdh en 2014. Cette évolution s'explique par une hausse de 76,1% du passif circulant qui a contenu la hausse de 30,5% de l'actif circulant (hors titres et valeurs de placement).

Evolution de l'équilibre financier entre 2015 et 2016

Le fonds de roulement enregistre une progression de 13,9% pour se chiffrer à 646 Mdh contre 567 Mdh en 2015 en raison de la croissance du financement permanent à 1 502 Mdh (+10,6% par rapport à 2015) ainsi qu'une croissance moins importante (+8,2%) de l'actif immobilisé qui s'établit à 856 Mdh.

Le besoin en fonds de roulement a augmenté de 17,9% pour s'établir à 451 Mdh en 2016.

En conséquence, le ratio FR/BFR se déprécie de 3,4%.

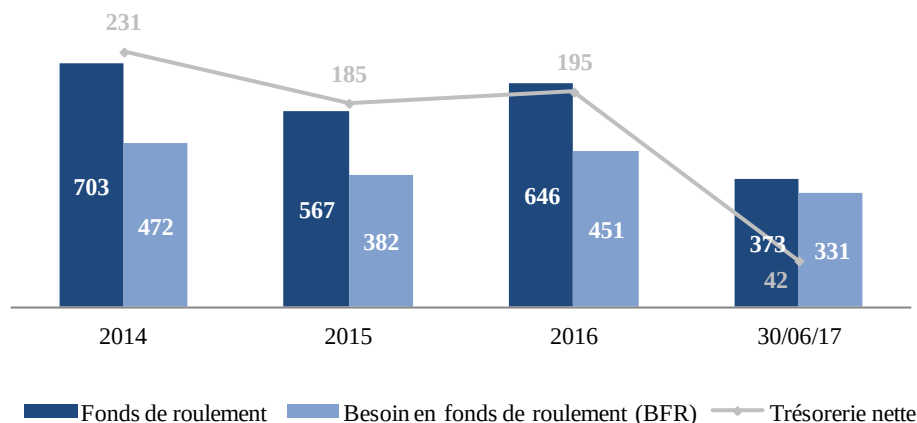
Evolution de l'équilibre financier entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2017

Le fond de roulement affiche une baisse de 42,3% sur le premier semestre 2017, passant ainsi de 646 Mdh fin 2016 à 373 Mdh à fin juin 2017, impacté par le repli des financements permanents et une hausse de l'actif immobilisé.

En juin 2017, le besoin en fonds de roulement diminue de 26,6% par rapport à 2016 pour s'établir à 331 Mdh. Cette évolution s'explique par une baisse de l'actif circulant (-17,1%) plus importante que celle du passif circulant (-10,6%).

L'évolution graphique du fonds de roulement, du besoin de fonds de roulement et de la trésorerie nette de Auto Hall SA au cours de la période 2014-S1 2017 se présente comme suit :

Evolution du FR, du BFR et de la trésorerie nette de Auto Hall SA entre 2014 et S1 2017 (en Mdh)



Source : Auto Hall SA

1.2.7. Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

La rentabilité financière de Auto Hall SA a évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
Résultat net (1)	194	208	208	6,9%	-0,1%
Capitaux propres (2)	1 440	1 359	1 502	-5,6%	10,6%
Total Actif (3)	1 952	2 269	2 252	16,2%	-0,8%
ROE - (1)/(2)	13,5%	15,3%	13,8%	1,8 pbs	-1,5 pbs
ROA - (1)/(3)	10,0%	9,2%	9,2%	-0,8 pbs	0,1 pbs

Source : Auto Hall SA

Evolution de la rentabilité entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, le ROE s'est établi à 15,3%, en hausse de 1,8 pbs par rapport à 2014 en raison d'une hausse du résultat net (+6,9%).

Le ROA a diminué en 2015 pour s'établir à 9,2 % contre 10,0% en 2014.

Evolution de la rentabilité entre 2014 et 2015

En 2016, le ROE a affiché une légère baisse de 1,5 pbs pour se chiffrer à 13,8% en raison d'une augmentation de 10,6% des capitaux propres. Le ROA est resté stable à 9,2%.

I.3. ANALYSE DU TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES DE AUTO HALL SA

Le tableau des emplois et ressources de Auto Hall SA au cours de la période 2014-2016 se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 15/14	Var. 16/15
I. Ressources stables de l'exercices					
Autofinancement	47	-50	73	<-100%	<-100%
Capacité d'autofinancement	215	239	242	10,9%	1,3%
Distributions de dividendes	168	289	168	71,4%	-41,7%
Cession et réduction d'immobilisations	131	0	0	-100,0%	>100%
Cessions d'immobilisations en non valeur	0	0	0	Ns	Ns
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0	0	Ns	Ns
Cessions d'immobilisations corporelles	131	1	0	-99,5%	-24,4%
Cessions d'immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns
Récupérations sur créances immobilisées	0	0	0	Ns	Ns
Augmentation des capitaux propres	0	0	104	Ns	Ns
Augmentations de capital, apports	0	0	104	Ns	Ns
Subventions d'investissement	0	0	0	Ns	Ns
Augmentation dettes de financement	0	0	0	Ns	Ns
Injection CCA	0	0	0	Ns	Ns
Total des ressources stables	177	-50	178	<-100%	<-100%
II. Emplois stables de l'exercice	107	86	99		
Acquisitions d'immobilisations	92	84	97	-8,1%	15,0%
Acquisitions d'immobilisations en non valeur	0	0	0	Ns	Ns
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0	0	0	Ns	Ns
Acquisitions de terrains	0	0	0	Ns	Ns
Acquisitions d'immobilisations corporelles	42	64	27	54,0%	-58,2%
Acquisitions d'immobilisations de renouvellement	0	0	0	Ns	Ns
Acquisitions d'immobilisations financières	50	20	70	-60,0%	>100%
Augmentation des créances immobilisées	0	0	0	Ns	Ns
Remboursement des capitaux propres	0	0	0	Ns	Ns
Remboursement des dettes de financement	0	0	0	Ns	Ns
Remboursement dettes leasing retraité	0	0	0	Ns	Ns
Remboursement CCA	0	0	0	Ns	Ns
Emplois en non valeur	16	2	2	-87,5%	24,1%
Total des emplois stables	107	86	99	-19,8%	15,2%
III.Variation du BFR global	-58	227	69	<-100%	-69,9%
IV.Variation de la trésorerie	11	92	10	>100%	-88,8%
Total général	119	178	110	49,9%	-100,0%
Trésorerie d'ouverture	82	93	185	13,8%	98,3%
Trésorerie fin d'exercice	93	185	195	98,3%	5,6%

Source : Auto Hall SA

Au 31 décembre 2016, la trésorerie d'Auto Hall SA s'est établi à 195 Mdh contre respectivement 185 Mdh et 93 Mdh en 2015 et 2014 (hors TVP).

Evolution des emplois et ressources entre 2014 et 2015

La capacité d'Autofinancement se chiffre à 239 Mdh en 2015 contre 215 Mdh en 2014, soit une progression de 10,9%.

Les ressources stables se sont établies à -50 Mdh en 2015 contre 177 Mdh en 2014 tandis que les emplois ont reculé de 19,8% pour s'établir à 86 Mdh contre 107 Mdh en 2014. Cette évolution est due essentiellement à une baisse des investissements en immobilisations corporelles (84 Mdh en 2014 vs. 92 Mdh en 2014), ainsi qu'à une baisse des acquisitions d'immobilisations financières (50 Mdh en 2014 contre 20 Mdh en 2015).

Evolution des emplois et ressources entre 2015 et 2016

La capacité d'Autofinancement est demeurée quasi stable en 2016 puisqu'elle s'élevait à 242 Mdh contre 239 Mdh en 2015.

Les ressources stables, quant à elles, se sont nettement améliorées puisqu'elles se chiffrent à 178 Mdh contre -50 Mdh en 2015, en raison l'augmentation de capital d'un montant de 104 Mdh.

Les emplois stables ont également augmenté pour se chiffrer à 99 Mdh contre 86 Mdh en 2015, expliqué par l'acquisition d'immobilisations financières (70 Mdh).

II. ANALYSE DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE AUTO HALL

II.1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

II.1.1. Périmètre de consolidation au 31 Décembre 2014

Société	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
AUTO HALL	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	-	-	Société consolidante
SCAMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SOMMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SOBERMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SNGU	3, Abou Alaa Maari. Tanger	100%	100%	Intégration Globale
DIAMOND MOTORS	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
LEADER LOCATION LD	4, rue Yaman immeuble Auto hall Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall.com	6, rue Yaman immeuble Auto Hall Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
AH VI	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall Capital Développement	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall Immobilier	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SMVN	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale

Source : Auto Hall

Créées en 2014, les sociétés Auto Hall Immobilier et SMVN intègrent le périmètre de consolidation du groupe Auto Hall la même année.

II.1.2. Périmètre de consolidation au 31 Décembre 2015

Société	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
AUTO HALL	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	-	-	Société consolidante
SCAMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SOMMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SOBERMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SNGU	3, Abou Alaa Maari. Tanger	100%	100%	Intégration Globale
DIAMOND MOTORS	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
LEADER LOCATION LD	4, rue Yaman immeuble Auto hall Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall.com	6, rue Yaman immeuble Auto Hall Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
AH VI	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall Capital Développement	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall Immobilier	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SMVN	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
AFRICA MOTORS	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Bernoussi Casablanca	100%	100%	Intégration Globale

II.1.3. Périmètre de consolidation au 31 Décembre 2016

Société	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
AUTO HALL	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	-	-	Société consolidante
SCAMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SOMMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SOBERMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SNGU	3, Abou Alaa Maari. Tanger	100%	100%	Intégration Globale
DIAMOND MOTORS	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
LEADER LOCATION LD	4, rue Yaman immeuble Auto hall Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall.com	6, rue Yaman immeuble Auto Hall Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
AH VI	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall Capital Développement	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall Immobilier	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SMVN	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
AFRICA MOTORS	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Bernoussi Casablanca	100%	100%	Intégration Globale

II.1.4. Périmètre de consolidation au 30 juin 2017

Société	Siège social	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
AUTO HALL	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	-	-	Société consolidante
SCAMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SOMMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SOBERMA	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SNGU	3, Abou Alaa Maari. Tanger	100%	100%	Intégration Globale
DIAMOND MOTORS	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
LEADER LOCATION LD	4, rue Yaman immeuble Auto hall Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall.com	6, rue Yaman immeuble Auto Hall Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
AH VI	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall Capital Développement	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
Auto Hall Immobilier	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
SMVN	Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca	100%	100%	Intégration Globale
AFRICA MOTORS	Km 12 Autoroute Casablanca-Rabat Sidi Bernoussi Casablanca	100%	100%	Intégration Globale

II.2. ANALYSE DE L'ETAT DES SOLDES DE GESTION-COMPTES CONSOLIDES

NB : les comptes annuels consolidés du groupe Auto Hall pour les exercices 2014, 2015 et 2016 ont été audités par les Commissaires aux Comptes.

Les comptes consolidés semestriels arrêtés au 30 Juin 2016 et au 30 Juin 2017 ont fait l'objet d'une revue limitée des Commissaires aux Comptes.

Le tableau suivant reprend les données historiques de l'état des soldes de gestion du groupe Auto Hall SA pour les exercices 2014 à 2016 et à juin 2016/2017:

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/16	31/12/17	Var. S1 17/16
Chiffre d'affaires	3 397	4 401	5 064	29,6%	15,1%	2 532 0	2 388	-5,7%
Coût des biens vendus	2 726	3 617	4 240	32,7%	17,2%	2 095	1 973	-5,8%
Autres charges externes	101	126	130	24,5%	3,5%	67	66	-1,2%
Consommation et achats revendus de marchandises	2 828	3 743	4 371	32,4%	16,8%	2 162	2 040	-5,7%
Valeur ajoutée	569	658	693	15,5%	5,4%	369	348	-5,8%
<i>VA/CA</i>	<i>16,8%</i>	<i>14,9%</i>	<i>13,7%</i>	<i>-1,8 pts</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>14,6%</i>	<i>14,6%</i>	<i>0,0 pts</i>
Impôts et taxes	11	14	16	24,3%	13,3%	10	10	-5,6%
Charge de Personnel	156	184	220	18,0%	19,5%	102	98	-3,2%
Excédent Brut d'exploitation	402	460	457	14,3%	-0,5%	257	240	-6,8%
<i>EBE/CA</i>	<i>11,8%</i>	<i>10,5%</i>	<i>9,0%</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>10,2%</i>	<i>10,0%</i>	<i>-0,1 pts</i>
Autres produits d'exploitation	132	20	19	-84,8%	-7,6%	14	18	31,2%
Autres charges d'exploitation	151	46	23	-69,7%	-50,0%	13	13	2,1%
Reprises d'exploitation: transfert de charges	22	17	17	-20,7%	-1,2%	10	18	76,8%
Dotation d'exploitation	71	103	115	45,4%	11,3%	55	65	18,5%
Résultat d'exploitation	333	348	355	4,4%	2,0%	213	197	-7,4%
<i>Marge opérationnelle (REX/CA)</i>	<i>9,8%</i>	<i>7,9%</i>	<i>7,0%</i>	<i>-1,9 pts</i>	<i>-0,9 pts</i>	<i>8,4%</i>	<i>8,3%</i>	<i>-0,2 pts</i>
Produits financiers	26	33	18	30,3%	-47,4%	8	5	-35,7%
Charges financières	34	49	70	44,1%	41,3%	38	65	71,6%
Résultat financier	-9	-16	-52	84,7%	>100%	-30	-60	98,6%
Résultat avant impôt	325	332	303	2,2%	-8,7%	183	138	-24,8%
Impôt sur les bénéfices	105	111	111	5,5%	0,6%	64	51	-21,4%
Résultat net de l'exercice	220	221	192	0,7%	-13,4%	119	87	-26,6%
<i>Marge nette (RN/CA)</i>	<i>6,5%</i>	<i>5,0%</i>	<i>3,8%</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>-1,2 pts</i>	<i>4,7%</i>	<i>3,6%</i>	<i>-1,0 pts</i>

Source : Auto Hall

II.2.1. Chiffre d'affaires consolidé

La contribution de chaque filiale au chiffre d'affaires consolidé pour les exercices 2014, 2015, 2016 et S1 2017 se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	S1 2016	S1 2017	Var. S1 17/16
AUTO HALL	2 353	3 008	3 807	27,8%	26,6%	1 905	1 749	-8,2%
SCAMA	614	656	608	6,8%	-7,3%	308	286	-7,0%
SOMMA	17	10	5	-41,2%	-50,0%	2	3	20,4%
SOBERMA	91	94	98	3,3%	4,3%	47	28	-41,3%
DIAMOND MOTORS	126	152	54	20,6%	-64,5%	27	27	-1,6%
LEADER LOCATION LD	-	2	8	Ns	>100%	3	8	>100%
Auto Hall.com	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
SNGU	31	29	1	-6,5%	-97,9%	-	-	Ns
AH VI	156	157	146	0,6%	-7,0%	67	117	73,5%
AH Capital Développement	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
AH Immobilier	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
SMVN	8	293	337	>100%	15,0%	171	169	-1,3%
AFRICA MOTORS	-	-	0,1	Ns	Ns	0	2	>100%
Elimination des autres produits intergroupes	-	-	-	Ns	Ns	-	-	Ns
Total chiffre d'affaires consolidé	3 396	4 401	5 064	29,6%	15,1%	2 531	2 388	-5,7%

Source : Auto Hall

Auto Hall contribue en moyenne sur la période étudiée à plus de 70,9% au chiffre d'affaires consolidé en raison de l'importance de son réseau de distribution.

Le tableau ci-dessous détaille la ventilation du chiffre d'affaires consolidé entre ventes de marchandises en l'état, ventes de biens et services produits et autres produits pour les exercices 2014, 2015 et 2016 :

En Mdh	2014		2015		2016		Var. 14/15	Var. 15/16
Ventes de Marchandises (en l'état)	3 167	93,2%	4 202	95,5%	4 877	96,3%	32,7%	16,1%
Ventes de biens et services produits	230	6,8%	199	4,5%	187	3,7%	-13,5%	-6,3%
Autres produits	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	Ns	Ns
Chiffre d'affaires	3 397	100,0%	4 401	100,0%	5 064	100,0%	29,6%	15,1%

Source : Auto Hall

Le tableau ci-dessous détaille la ventilation du chiffre d'affaires consolidé par secteur d'activité pour les exercices 2014, 2015 et 2016 :

En Mdh	2014		2015		2016		Var. 14/15	Var. 15/16
Véhicules industriels de marque Fuso	551	16,2%	483	11,0%	499	9,8%	-12,5%	3,3%
Voitures particulières et véhicules utilitaires légers de marque Ford, Mitsubishi, Fiat et Nissan	2 407	70,9%	3 447	78,3%	4 093	80,8%	43,2%	18,7%
Matériels agricoles de marque New Holland	125	3,7%	124	2,8%	60	1,2%	-1,1%	-51,8%
Matériels industriels de marque Case, Cummins et Amman	83	2,5%	62	1,4%	83	1,6%	-25,7%	33,8%
Services après vente et autres prestations	230	6,8%	285	6,5%	330	6,5%	24,1%	15,7%
Chiffre d'affaires	3 397	100,0%	4 401	100,0%	5 064	100,0%	29,6%	15,1%

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Auto Hall s'est établi à 5 064 Mdh contre respectivement 4 401 Mdh et 3 397Mdh en 2015 et 2014, enregistrant un TCAM de 22,1% sur la période 2014-2016.

Evolution du chiffre d'affaires consolidé entre 2014 et 2015

En 2015, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a affiché une progression de 29,6% pour s'établir à 4 401 Mdh (vs 3 397 Mdh en 2014). Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des ventes de voitures particulières et véhicules utilitaires (+43,2%), ainsi que le service après vente (+24,1%).

Le chiffre d'affaires de Auto Hall SA ressort ainsi à 3 008 Mdh ; celui de Diamond Motors a enregistré une hausse de 20,6% pour s'établir à 152 Mdh en 2015 contre 126 Mdh l'année précédente, enfin le chiffre d'affaire de SMVN ressort à 293 Mdh en 2015 contre 9 Mdh en 2014.

En 2015, l'essentiel du chiffre d'affaires du groupe a été réalisé sur les ventes de marchandises en l'état qui représentent 95,5% contre 93,2% en 2014.

Par ailleurs, l'essentiel des ventes du groupe en 2015 a concerné les ventes de voitures particulières et véhicules utilitaires légers de marque Ford, Mitsubishi et Fiat pour 3 447 Mdh (soit 78,3% du total).

Evolution du chiffre d'affaires consolidé entre 2015 et 2016

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est enregistré à la hausse s'établissant à 5 064 Mdh contre 4 401 Mdh en 2015, soit une progression de 15,1%. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- la hausse des ventes de véhicules particuliers et utilitaires légers de 18,7% principalement due aux bonnes performances de Auto Hall SA dont le chiffre d'affaires s'apprécie de 645 Mdh en 2016 pour se chiffrer à 4 093 Mdh contre 3 447 Mdh en 2015. La performance de SMVN n'est pas en reste puisque celle-ci a connu une progression de 15,0% soit un chiffre d'affaires de 337 Mdh en 2016 contre 293 Mdh en 2015.

En 2016, l'essentiel du chiffre d'affaires de Auto Hall a été drainé par les ventes de marchandises en l'état qui représentent 96,3% du total contre 95,5% en 2015.

Par ailleurs, l'essentiel des ventes du Groupe Auto Hall a concerné les ventes de voitures particulières et véhicules utilitaires légers de marque Ford, Mitsubishi Nissan et DongFeng puisqu'elles représentent 80,8% du chiffre d'affaires consolidé total.

Evolution du chiffre d'affaires consolidé entre juin 2016 et juin 2017

La chiffre d'affaires du groupe Auto Hall s'établit à 2 388 Mdh en juin 2017 contre 2 532 Mdh au premier semestre 2016, soit un recul de 5,7%. Le chiffre d'affaires à fin juin 2016 était impacté par les ventes du salon de l'automobile qui n'a pas lieu en 2017.

II.2.2. Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur ajoutée du groupe au cours de la période 2014/S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/16	31/12/17	Var. S1 17/16
Chiffre d'affaires	3 397	4 401	5 064	29,6%	15,1%	2 532	2 388	-5,7%
Coût des biens vendus	2 726	3 617	4 240	32,7%	17,2%	2 095	1 973	-5,8%
Autres charges externes	101	126	130	24,8%	3,2%	67	66	-1,2%
Consommation et achats revendus de marchandises	2 828	3 743	4 371	32,4%	16,8%	2 162	2 040	-5,7%
Valeur ajoutée	569	658	694	15,5%	5,5%	369	348	-5,8%
<i>VA/CA</i>	<i>16,8%</i>	<i>14,9%</i>	<i>13,7%</i>	<i>-1,8 pts</i>	<i>-1,2 pts</i>	<i>14,6%</i>	<i>14,6%</i>	<i>0,0 pts</i>

Source : Auto Hall

Le tableau ci-dessous détaille les charges externes sur la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/16	31/12/17	Var. S1 17/16
Locations et charges locatives	3	4	3	29,73%	-33,79%	0	1	38,62%
Crédit Bail	4	14	8	>100%	-41,35%	8	0	Ns
Entretiens et réparations	20	15	13	-23,51%	-14,50%	7	6	-14,59%
Primes d'Assurances	3	4	6	46,40%	37,08%	3	5	45,99%
Rémunération du personnel extérieur	5	5	7	6,20%	26,65%	3	4	9,75%
Commissions et honoraires	14	14	12	1,53%	-13,44%	7	5	-18,60%
Transports	15	17	29	14,53%	66,05%	8	11	33,25%
Déplacements, missions et réceptions	8	13	13	57,88%	-0,70%	7	8	15,30%
Publicité	9	11	15	22,24%	32,21%	6	8	35,60%
Autres	19	28	26	45,75%	-7,27%	17	20	12,01%
Total Charges externes	101	126	130	24,76%	3,52%	67	66	-1,21%

Source : Auto Hall

Evolution de la valeur ajoutée entre 2014 et 2015

La valeur ajoutée du Groupe Auto Hall s'est élevée à 658 Mdh en 2015 contre 569 Mdh en 2014, soit une augmentation de 15,5% qui s'explique par une hausse en valeur absolue du chiffre d'affaires de l'exercice plus importante que celle de la consommation et achats revendus de marchandises. La hausse de la consommation et des achats revendus a été compensée par une hausse plus significative du chiffre d'affaires.

La consommation de l'exercice s'est élevée à 3 743 Mdh en progression de 32,4% par rapport à 2015 en raison principalement de :

- la hausse des coûts des biens vendus (+32,7%) du Groupe Auto Hall qui s'établissent à 3 617 Mdh contre 2 726 Mdh en 2014 liée à l'amélioration de l'activité ;
- la hausse simultanée des charges externes qui ressortent à 126 Mdh contre 101 Mdh en 2014, soit une augmentation de 24,8% liée en grande partie à la progression des redevances crédit-bail (+10 Mdh). Cette augmentation s'explique par le programme d'investissement initié par le Groupe au cours de l'exercice 2015.

Evolution de la valeur ajoutée entre 2015 et 2016

A fin 2016, la valeur ajoutée du Groupe Auto Hall s'est élevée à 693 Mdh (contre 658 Mdh au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 5,4%). Son évolution s'explique par :

- une hausse de 15,1 % du chiffre d'affaires consolidé
- une croissance moins importante de la consommation et achats revendus de marchandises (+16,8%), contrebalancée par celle du chiffre d'affaires consolidé.

- Une hausse des postes « transport » et « primes d'assurance » respectivement de 12 Mdh et de 2 Mdh suite à l'appréciation de l'activité et la hausse du chiffre d'affaires.

Evolution de la valeur ajoutée entre juin 2016 et juin 2017

La valeur ajoutée du groupe Auto Hall s'établit à 348 Mdh en juin 2017 contre 369 Mdh au premier semestre 2016, soit un recul de 5,8% s'expliquant principalement par le recul de 5,7% du chiffre d'affaires qui ressort à 2 388 Mdh contre 2 532 Mdh au 30 juin 2016 impacté par les ventes du salon de l'automobile qui n'a pas lieu en 2017.

II.2.3. Excédent brut d'exploitation

L'évolution de l'EBE consolidé du groupe au cours de la période 2014/S1 2017 se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 13/12	Var. 14/13	30/06/16	31/12/17	Var. S1 17/16
Valeur ajoutée	569	658	693	15,5%	5,4%	369	348	-5,8%
<i>VA/CA</i>	<i>16,8%</i>	<i>14,9%</i>	<i>13,7%</i>	<i>-1,8 pts</i>	<i>-1,3 pts</i>	<i>14,6%</i>	<i>14,6%</i>	<i>0,0 pts</i>
Impôts et taxes	11	14	16	24,3%	13,3%	10	10	-5,6%
Charge de Personnel	156	184	220	18,0%	19,5%	102	98	-3,2%
Excédent Brut d'exploitation	402	460	457	14,3%	-0,5%	257	240	-6,8%
<i>EBE/CA</i>	<i>11,8%</i>	<i>10,5%</i>	<i>9,0%</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>10,2%</i>	<i>10,0%</i>	<i>-0,1 pts</i>

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, l'excédent brut d'exploitation du Groupe Auto Hall s'est établi à 457 Mdh contre respectivement 460 Mdh et 402 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant un TCAM de 6,6% sur la période 2014/2016.

Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2014 et 2015

A fin 2015, l'excédent brut d'exploitation consolidé du groupe a affiché une progression de 14,3% pour s'établir à 460 Mdh (vs 402 Mdh en 2014). Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse enregistrée sur la valeur ajoutée consolidée au titre de l'exercice.

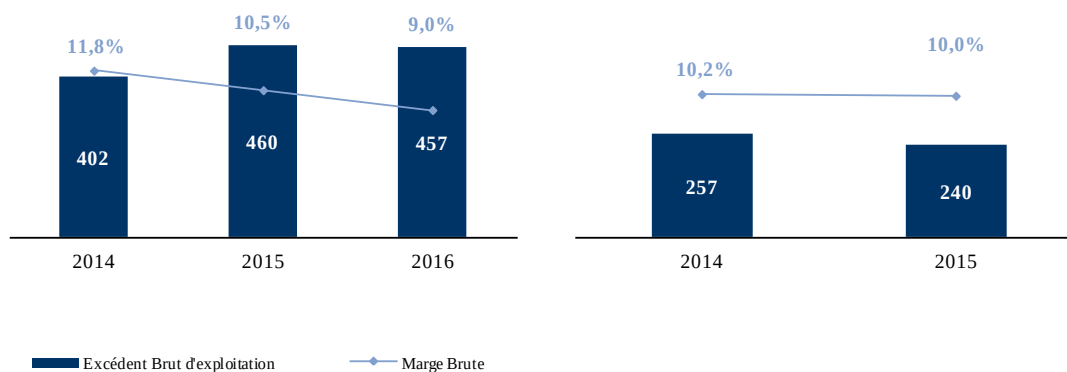
Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2015 et 2016

En 2016, l'excédent brut d'exploitation connaît une légère baisse de 0,5% par rapport à 2015 pour se chiffrer à 457 Mdh, en raison de l'importante augmentation des charges de personnel (+19,5%) qui n'a su être compensée par une hausse de 5,4% de la valeur ajoutée.

Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre juin 2016 et juin 2017

Au terme du premier semestre 2017, l'excédent brut d'exploitation diminue de 6,8% par rapport à juin 2016 pour ressortir à 240 Mdh, toutefois la marge d'EBE reste plutôt stable à 10,0%. Cette baisse en valeur s'explique principalement par : la baisse de la valeur ajoutée (-5,8%) sur la période.

Evolution de l'excédent brut d'exploitation (en Mdh)



Source : Auto Hall

II.2.4. Résultat opérationnel

L'évolution du résultat opérationnel du groupe au cours de la période 2014/S1 2017 se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/16	31/12/17	Var. S1 17/16
Excédent Brut d'exploitation	402	460	457	14,3%	-0,5%	257	240	-6,8%
<i>EBE/CA</i>	<i>11,8%</i>	<i>10,5%</i>	<i>9,0%</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>10,2%</i>	<i>10,0%</i>	<i>-0,1 pts</i>
Autres produits d'exploitation	132	20	19	-84,8%	-7,6%	14	18	31,2%
Autres charges d'exploitation	151	46	23	-69,7%	-50,0%	13	13	2,1%
Reprises d'exploitation: transfert de charges	22	17	17	-20,7%	-1,2%	10	18	76,8%
Dotation d'exploitation	71	103	115	45,4%	11,3%	55	65	18,5%
Résultat opérationnel	333	348	355	4,4%	2,0%	213	197	-7,4%
<i>Marge opérationnelle</i>	<i>9,8%</i>	<i>7,9%</i>	<i>7,0%</i>	<i>-1,9 pts</i>	<i>-0,9 pts</i>	<i>8,4%</i>	<i>8,3%</i>	<i>-0,2 pts</i>

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, le résultat opérationnel du Groupe Auto Hall ressort à 355 Mdh contre respectivement 348 Mdh et 333 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant un TCAM de 3,2% sur la période 2014/2016.

La contribution des filiales au résultat opérationnel sur la période étudiée se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	S1 2016	S1 2017	Var. S1 17/16
AUTO HALL	189	213	268	12,7%	25,8%	149	139	-6,8%
SCAMA	79	64	75	-19,0%	17,2%	50	43	-13,6%
SOMMA	-7	4	-7	<-100%	<-100%	-3	-1	-54,3%
SOBERMA	12	8	7	-33,3%	-18,8%	4	2	-60,3%
DIAMOND MOTORS	17	13	-6	-23,5%	<-100%	-2	2	<-100%
LEADER LOCATION LD	0	3	2	Ns	-50,0%	2	2	-20,9%
Auto Hall.com	0	1	1	Ns	0,0%	0	0	7,4%
SNGU	1	1	-2	0,0%	<-100%	-1	0	-98,2%
AH VI	39	22	10	-43,6%	-54,5%	6	13	>100%
AH Capital Développement	0	0	0	Ns	Ns	0	0	36,5%
AH Immobilier	0	0	0	Ns	Ns	0	0	27,3%
SMVN	2	19	12	>100%	-36,8%	8	0	-99,7%
AFRICA MOTORS			-4	Ns	Ns	-1	-2	>100%
Elimination des autres produits intergroupes				Ns	Ns			Ns
Résultat opérationnel	333	348	355	4,5%	2,0%	213	197	-7,4%

Source : Auto Hall

Evolution du résultat opérationnel entre 2014 et 2015

En 2015, le résultat opérationnel du groupe Auto Hall s'établit à 348 Mdh, contre 333 Mdh au cours de l'exercice précédent, soit une progression de 4,4% expliquée par :

- une hausse de 14,3% de l'excédent brut d'exploitation à 460 Mdh contre 402 Mdh en 2014 ;
- une baisse de 69,7% des autres charges d'exploitation en raison de l'opération exceptionnelle de leaseback du terrain du nouveau siège en 2014 et au redressement fiscal de la filiale SCAMA dont une partie a été constatée en charge non courante chez SCAMA en 2015 ;
- non compensée par la hausse de 45,4% des dotations d'exploitation liée à la hausse des dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients pour se prémunir contre le risque d'impayé

Evolution du résultat opérationnel entre 2015 et 2016

En 2016, le résultat opérationnel passe de 348 Mdh à 355 Mdh, soit une hausse de 2,0%. Cette évolution s'explique notamment par :

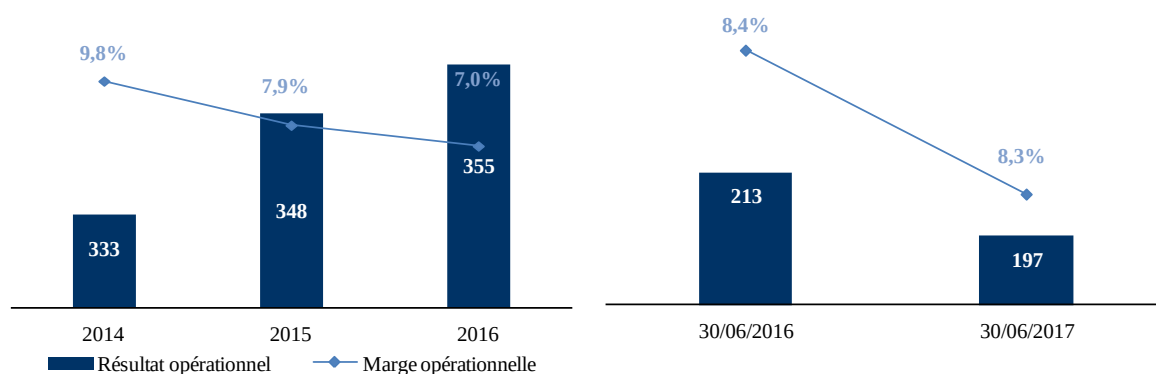
- une quasi stagnation de l'EBE ;
- une baisse importante des autres charges d'exploitation (- 50,0%) qui s'établissent à 23 Mdh en 2016 contre 46 Mdh en 2015 du fait de la non récurrence de redressement fiscale ;
- une hausse de 11,3% des dotations d'exploitation à 115 Mdh liée principalement à la progression des dotations aux amortissements.

Evolution du résultat opérationnel entre juin 2016 et juin 2017

Au premier semestre 2017, le résultat opérationnel consolidé connaît une baisse de 7,4% par rapport à juin 2016, se chiffrant ainsi à 197 Mdh (contre 213 Mdh au terme du premier semestre 2016). Cette évolution reflète :

- un recul de 6,8% de l'excédent brut d'exploitation qui ressort à 240 Mdh contre 257 Mdh au 30 juin 2016 ;
- une augmentation des dotations d'exploitation qui s'établissent à 65 Mdh en juin 2017 contre 55 Mdh au premier semestre 2016 en raison de la hausse des investissements, notamment ceux de la filiale Leader Location.

Evolution du résultat opérationnel (en Mdh)



Source : Auto Hall

II.2.5. Résultat financier

L'évolution du résultat financier consolidé du groupe au cours de la période 2014/S1 2017 se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 13/12	Var. 14/13	30/06/16	31/12/17	Var. S1 17/16
Produits financiers	26	33	18	30,3%	-47,4%	8	5	-35,7%
Charges financières	34	49	70	44,1%	41,3%	38	65	71,6%
Résultat financier	-9	-16	-52	84,7%	>100%	-30	-60	98,6%

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, le résultat financier du groupe s'est établi à -52 Mdh contre respectivement -16 Mdh et -9 Mdh en 2015 et 2014.

Evolution du résultat financier entre 2014 et 2015

En 2015, le résultat financier ressort à -16 Mdh, en détérioration par rapport à 2014 où il s'établissait à -9 Mdh en raison de la hausse des charges d'intérêt notamment due à un recours aux banques pour financer les besoins en trésorerie en plus des intérêts de crédit bail qui ont été plus importants cette année ci (11,6 Mdh en 2015 contre 7,9 Mdh en 2014).

Evolution du résultat financier entre 2015 et 2016

Au titre de l'exercice 2016, le résultat financier, poursuit sa détérioration pour s'établir à -52 Mdh alors qu'il était de -16 Mdh en 2015. Cette baisse s'explique essentiellement par :

- la hausse des intérêts relatifs au financement des investissements par crédit-bail de 16 Mdh ;
- la hausse des agios et pertes de changes de l'ordre de 4 Mdh ;
- la baisse des produits financiers et gains de change de 14 Mdh.

Evolution du résultat financier entre juin 2016 et juin 2017

Au 30 juin 2017, le résultat financier ressort à -60 Mdh en retrait par rapport à juin 2016 à cause principalement des pertes de changes (36 Mdhs en 2017 contre 10 Mdhs l'année précédente) et des frais de leasing (15 Mdhs). Il est à signaler que cette situation résulte d'une évolution défavorable du cours de l'euro vis à vis du dirham dans un contexte perturbé par la perspective de l'entrée en vigueur de la réforme du régime de change conjuguée à une hausse des besoins financiers pour renforcer les stocks suite à l'introduction et le renouvellement de certains modèles.

II.2.6. Résultat net consolidé

L'évolution du résultat net consolidé du groupe au cours de la période 2014/S1 2017 se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 13/12	Var. 14/13	30/06/16	31/12/17	Var. S1 17/16
Résultat d'exploitation	333	348	355	4,4%	2,0%	213	197	-7,4%
Résultat financier	-9	-16	-52	84,7%	>100%	-30	-60	98,6%
Résultat avant impôt	325	332	303	2,2%	-8,7%	183	138	-24,8%
Impôt sur les bénéfices	105	111	111	5,5%	0,6%	64	51	-21,4%
Résultat net consolidé	220	221	192	0,7%	-13,4%	119	87	-26,6%
<i>Marge nette (RN/CA)</i>	<i>6,5%</i>	<i>5,0%</i>	<i>3,8%</i>	<i>-1,4 pts</i>	<i>-1,2 pts</i>	<i>4,7%</i>	<i>3,6%</i>	<i>-1,0 pts</i>

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, le résultat net consolidé du groupe Auto Hall s'établit à 192 Mdh contre respectivement 221 Mdh et 220 Mdh en 2015 et en 2014, ressortant ainsi un TCAM de -6,6% sur la période.

La contribution des filiales au résultat net consolidé sur la période étudiée se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	S1 2016	S1 2017	Var. S1 17/16
AUTO HALL	142	154	165	8,45%	7,14%	96	85	-11,3%
SCAMA	41	35	38	-14,63%	8,57%	25	11	-58,3%
SOMMA	0	-1	-5	Ns	>100%	-3	-2	-27,8%
SOBERMA	6	3	3	-50,00%	0,00%	2	1	-77,1%
DIAMOND MOTORS	6	10	-11	66,67%	<-100%	-5	-1	-77,5%
LEADER LOCATION LD	1	0	-1	-	Ns	1	0	-20,4%
Auto Hall.com	0	1	1	Ns	0,00%	0	0	4,3%
SNGU	0	0	-2	Ns	Ns	-1	0	<-100%
AH VI	22	14	4	-36,36%	-71,43%	2	8	>100%
AH Capital Développement	0	0	0	Ns	Ns	0	0	-19,8%
AH Immobilier	0	0	0	Ns	Ns	0	0	86,3%
SMVN	2	5	0	>100%	-1	2	-13	<-100%
AFRICA MOTORS		0	0			0	-2	>100%
Elimination des autres produits intergroupes								
Résultat net consolidé	220	221	192	0,7%	-13,4%	119	87	-26,6%

Source : Auto Hall

Evolution du résultat net entre 2014 et 2015

En 2015, le résultat net s'est élevé à 221 Mdh, en légère amélioration de 0,7% par rapport à 2014 (220 Mdh). Cette évolution s'explique principalement par la hausse du résultat opérationnel (+4,4%) légèrement impactée par la dégradation du résultat financier qui passe de --9 Mdh en 2014 à --16 Mdh en 2015.

Evolution du résultat net entre 2015 et 2016

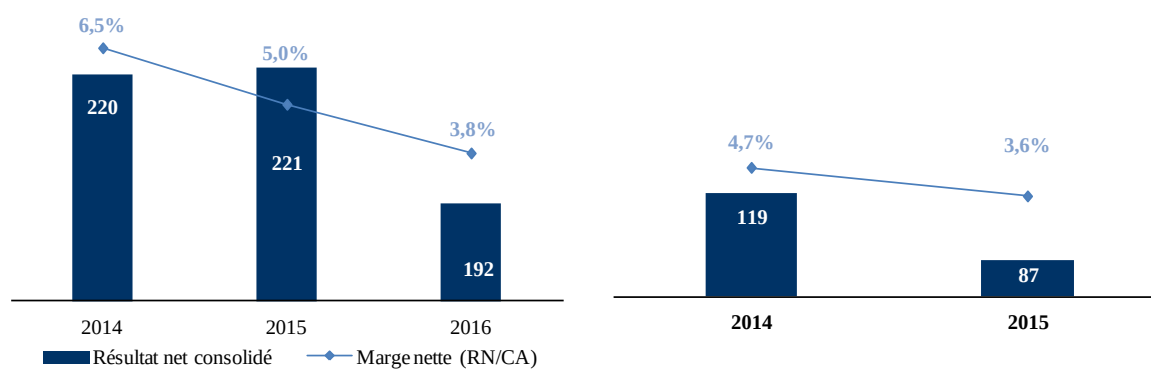
Au terme de l'exercice 2016, le résultat net consolidé a affiché un recul sensible (-13,4%) pour se chiffrer à 192 Mdh contre 221 Mdh en 2015 en raison de l'importante dégradation du résultat financier (>100%) dont l'impact a été plus important que l'augmentation de 2,0% du résultat opérationnel.

Evolution du résultat net entre juin 2016 et juin 2017

Au 30 juin 2017, le résultat net connaît une baisse de 26,6% pour atteindre 87 Mdh contre 119 Mdh au 30 juin 2016. Cette évolution est due à l'effet conjoint de la baisse du résultat d'exploitation et de la dégradation du résultat financier.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du résultat net consolidé au cours de la période 2014-S1 2017 :

Evolution du résultat net (en Mdh)



Source : Auto Hall

II.3. ANALYSE BILANCIELLE-COMPTES CONSOLIDES

Le tableau suivant reprend les principaux indicateurs du bilan consolidé de Auto Hall pour les exercices 2014, 2015, 2016 et au 30 juin 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
ACTIF							
Actifs non courants	812	963	1 392	18,6%	44,5%	1 393	0,1%
Immobilisations incorporelles	60	46	50	-23,1%	6,9%	50	0,8%
Immobilisations corporelles	748	904	1 332	20,8%	47,3%	1 334	0,1%
Titres de participation non consolidés	0	0	0	0,0%	-100,0%	0	Ns
Autres immobilisations financières	0	2	0	>100%	-100,0%	0	Ns
Impôts différés Actif non courants	4	11	11	>100%	-2,1%	9	-12,8%
Actifs courants (y compris trésorerie actif)	2 146	2 891	2 935	34,7%	1,5%	3 028	3,2%
Stocks	744	1 228	1 383	65,0%	12,6%	1 755	26,9%
Comptes Clients	743	998	770	34,4%	-22,9%	689	-10,4%
Autres créances d'exploitation	398	443	441	11,4%	-0,4%	498	12,9%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	261	222	341	-14,8%	53,4%	85	-75,1%
Total Actif	2 958	3 855	4 327	30,3%	12,3%	4 421	2,2%
PASSIF							
Passifs non courants	1 954	1 926	2 421	-1,4%	25,7%	2 192	-9,4%
Capitaux propres part groupe	1 755	1 687	1 811	-3,9%	7,3%	1 603	-11,5%
<i>Capital social</i>	481	481	492	0,0%	2,3%	492	0,0%
<i>Primes d'émission</i>	68	68	161	0,0%	>100%	161	
<i>Réserves consolidées</i>	987	917	966	-7,0%	5,4%	862	-10,8%
<i>Résultats consolidés de l'exercice</i>	220	221	192	0,7%	-13,4%	87	-54,5%
Autres passifs non courants	187	216	579	15,5%	>100%	554	-4,4%
Impôts différés non courants	11	22	30	97,0%	40,2%	36	17,2%
Passifs courants (y compris trésorerie passif)	1 004	1 929	1 907	92,2%	-1,2%	2 229	16,9%
Dettes fournisseurs	618	959	344	55,1%	-64,1%	635	84,5%
Autres passifs courants	152	224	100	47,7%	-55,2%	183	82,5%
Autres passifs financiers à court terme	234	746	1 462	>100%	95,9%	1 411	-3,5%
Total Passif	2 958	3 855	4 327	30,3%	12,3%	4 421	2,2%

Source : Auto Hall

II.3.1. Actifs non courants

Le tableau suivant présente l'évolution des actifs non courants au cours de la période 2014/S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Immobilisations incorporelles	60	46	50	-23,1%	6,9%	50	0,8%
Immobilisations corporelles	748	904	1 332	20,8%	47,3%	1 334	0,1%
Titres de participation non consolidés	0	0	0	0,0%	-100,0%	0	Ns
Autres immobilisations financières	0	2	0	>100%	-100,0%	0	Ns
Impôts différés Actif non courants	4	11	11	>100%	-2,1%	9	-12,8%
Actifs non courants	812	963	1 392	18,6%	44,5%	1 393	0,1%

Source : Auto Hall

Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Terrains	288	348	386	20,8%	10,9%	386	0,0%
Constructions	481	585	989	21,6%	69,1%	1 001	1,2%
Installations techniques, matériel et outillage	51	58	68	13,7%	17,2%	62	-8,8%
Matériel de transport	103	156	203	51,5%	30,1%	214	5,4%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	56	65	71	16,1%	9,2%	73	2,8%
Immobilisations corporelles en cours	99	46	35	-53,5%	-23,9%	53	51,4%
Total immobilisations corporelles brutes	1 078	1 258	1 752	16,7%	39,3%	1 789	2,1%
Amortissements	330	354	420	7,3%	18,6%	455	8,3%
Total immobilisations corporelles nettes	748	904	1 332	20,9%	47,3%	1 334	0,2%

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, les actifs non courants du Groupe Auto Hall se sont établis à 1 392 Mdh contre respectivement 963 Mdh et 812 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant un TCAM de 30,9% sur la période 2014-2016.

Evolution des actifs non courants entre 2014 et 2015

Au terme de l'exercice 2015, les actifs non courants du Groupe s'établissent à 963 Mdh contre 812 Mdh en 2014, soit une progression de 18,6% s'expliquant principalement par l'augmentation des immobilisations corporelles (+20,9%) ressortant à 904 Mdh contre 748 Mdh. Cette variation se justifie par :

- l'acquisition de foncier additionnel se traduisant par la croissance du poste « Terrains » qui s'apprécie de 20,8% en 2015 pour ressortir à 348 Mdh;
- l'appréciation du poste de constructions (+21,6%) qui s'établit à 585 Mdh en 2015 contre 481 Mdh en 2014 ;
- la progression des immobilisations en matériel de transports (+51,5%) pour ressortir à 156 Mdh contre 103 Mdh en 2014.

De manière globale, la hausse des immobilisations corporelles s'explique par les investissements réalisés par le Groupe pour la création de nouvelles succursales.

Evolution des actifs non courants entre 2015 et 2016

En 2016, les actifs non courants du Groupe affichent une hausse de 44,5% pour s'établir à 1 392 Mdh contre 963 Mdh en 2015, se justifiant principalement par une croissance de 47,3% des immobilisations corporelles, notamment des constructions qui passent de 585 Mdh en 2015 à 989 Mdh en 2016 suite à l'ouverture de nouvelles succursales et l'acquisition de matériel de transports (+30,1% en 2016).

Evolution des actifs non courants entre décembre 2016 et juin 2017

Les actifs non courants enregistrent une très légère croissance de 0,1% en juin 2017 ressortant à 1 393 Mdh contre 1 392 Mdh en décembre 2016.

II.3.2. Capitaux propres

Le tableau ci-après présente l'évolution des capitaux propres consolidés au cours de la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Capital social	481	481	492	0,0%	2,3%	492	0,0%
Primes d'émission	68	68	161	0,0%	>100%	161	0,0%
Réserves consolidées	987	917	966	-7,0%	5,4%	862	-10,8%
Résultat consolidé de l'exercice	220	221	192	0,7%	-13,4%	87	-54,5%
Capitaux propres part du groupe	1 755	1 687	1 811	-3,9%	7,3%	1 603	-11,5%
Intrêrêts minoritaires	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	1 755	1 687	1 811	-3,9%	7,3%	1 603	-11,5%

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, les fonds propres du Groupe Auto Hall s'élèvent à 1 811 Mdh contre respectivement 1 687 Mdh et 1 755 Mdh en 2015 et 2014, enregistrant un TCAM de 1,6% sur la période.

Evolution des capitaux propres entre 2014 et 2015

En 2015, les capitaux propres consolidés du Groupe enregistrent une baisse de 3,9% pour s'établir à 1 687 Mdh contre 1 755 Mdh en 2014. Cette évolution est imputable principalement à l'érosion des réserves consolidées qui ont été ramenées à 917 Mdh contre 987 Mdh soit -7,0%, liée au prélèvement pour paiement du dividende exceptionnel.

Evolution des capitaux propres entre 2015 et 2016

Au terme de l'exercice 2016, les capitaux propres du Groupe enregistrent une croissance de 7,3% pour se chiffrer à 1 811 Mdh contre 1 687 Mdh en 2015. Cette variation est due principalement à :

- la hausse des réserves consolidées (+5,4%) qui passent de 917 Mdh en 2015 à 966 Mdh en 2016.
- la baisse de 13,4% du résultat net consolidé qui atteint 192 Mdh à fin 2016.

Evolution des capitaux propres entre décembre 2016 et juin 2017

En juin 2017, les capitaux propres du groupe se dégradent de 11,5% par rapport à 2016 passant de 1 811 Mdh à 1 603 Mdh au premier semestre 2017, cette baisse s'explique principalement par :

- la baisse des réserves consolidées du groupe (-10,8%) en raison de l'affectation des dividendes exceptionnels objet de la présente note d'information;

II.3.3. Endettement financier net

Le tableau ci-après détaille l'évolution de l'endettement net au cours de la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Dettes financières	187	216	579	15,5%	>100%	554	-4,4%
Autres passifs financiers à court terme	234	746	1 462	>100%	95,9%	1 411	-3,5%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	261	222	341	-14,8%	53,4%	85	-75,1%
Dette nette	161	741	1 700	>100%	>100%	1 880	10,6%

Source : Auto Hall

Evolution de l'endettement net entre 2014 et 2015

En 2015, le Groupe Auto Hall affiche un endettement net de 741 Mdh en augmentation significative (>100%) par rapport à 2014 (161 Mdh). Ceci se justifie par :

- l'augmentation des dettes financières de 15,5% pour s'établir à 216 Mdh en 2015 contre 187 Mdh l'exercice précédent ;
- l'augmentation des autres passifs financiers à court terme (>100%) pour se chiffrer à 746 Mdh en 2015 (vs. 234 Mdh en 2014), et cela en raison du recours au refinancement des dettes fournisseurs

étrangers qui sont, suite à cette opération, retirées du compte fournisseur au profit du compte crédit de trésorerie, ce montant est passé de 218 Mdh en 2014 à 529 Mdh en 2015 ;

- la baisse de 14,8% de la trésorerie et équivalents de trésorerie qui se chiffre à 222 Mdh en 2015 contre 261Mdh en 2014.

Evolution de l'endettement net entre 2015 et 2016

Au terme de l'exercice 2016, l'endettement net du Groupe Auto Hall continue d'augmenter pour s'établir à 1 700 Mdh, soit une augmentation >100% justifiée par :

- l'augmentation des dettes financières (>100%) passant de 216 Mdh en 2015 à 579 Mdh en 2016 ;
- la hausse significative des autres passifs financiers à court terme (+95,9%) et cela en raison du recours au refinancement des dettes fournisseurs étrangers qui sont, suite à cette opération retiré du compte fournisseur au profit du compte crédit de trésorerie, ce montant est passé de 529 Mdh en 2015 à 1 048 Mdh en 2016 ;

Evolution des actifs non courants entre décembre 2016 et juin 2017

Au 30 juin 2017, l'endettement net du Groupe Auto Hall augmente de 10,6% par rapport à 2016 pour ressortir à 1 880 Mdh, expliqué essentiellement par la baisse de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

II.3.4. Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le tableau ci-après détaille l'évolution du Besoin en Fonds de Roulements du Groupe Auto Hall au cours de la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Stocks	744	1 228	1 383	65,0%	12,6%	1 755	26,9%
Comptes Clients	743	998	770	34,4%	-22,9%	689	-10,4%
Autres créances d'exploitation	398	443	441	11,4%	-0,4%	498	12,9%
Dettes fournisseurs	618	959	344	55,1%	-64,1%	635	84,5%
Autres passifs courants	152	224	100	47,7%	-55,2%	183	82,5%
BFR	1 115	1 486	2 150	33,3%	44,6%	2 125	-1,1%

Source : Auto Hall

Le détail des stocks du Groupe Auto Hall sur la période 2014-S1 2017 se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Stocks de marchandises	688	1 077	1 376	56,5%	27,8%	1 710	24,3%
Matières consommables et pièces locales	94	120	29	27,7%	-75,8%	70	>100%
Camions	0	75	35	Ns	-53,3%	32	-9,3%
Produits en cours	9	9	5	0,0%	-44,4%	5	2,5%
Stocks bruts	791	1 281	1 445	61,9%	12,8%	1 817	25,7%
Provisions	47	53	62	12,8%	17,0%	61	-1,1%
Stocks Nets	744	1 228	1 383	65,1%	12,6%	1 755	26,9%

Source : Auto Hall

Le détail des autres créances d'exploitation du Groupe Auto Hall sur la période 2014-S1 2017 se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Acompte IS	11	15	16	36,4%	6,7%	40	>100%
TVA Récupérable	139	179	228	28,8%	27,4%	143	-37,3%
Etat crédit de TVA	76	120	149	57,9%	24,2%	284	90,7%
Provision	0	0	0	Ns	Ns	0	Ns
Fournisseurs, avances et acomptes	0	0	8	Ns	Ns	0	-100,0%
Personnel débiteurs	12	17	17	41,7%	0,0%	17	-2,1%
Compte de régularisation actif	158	111	23	-29,7%	-79,3%	13	-42,4%
Autres	1	1	0	0,0%	-100,0%	1	Ns
Total	398	443	441	11,3%	-0,5%	498	13,0%

Source : Auto Hall

Le détail des autres passifs courants du Groupe Auto Hall sur la période 2014- S1 2017 se présente comme suit :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Etat	70	24	27	-65,6%	12,1%	16	-40,0%
Clients, avances et acomptes	3	7	4	>100%	-39,3%	0	-100,0%
Personnel créditeur	32	33	33	4,0%	-0,8%	13	-61,1%
Organismes sociaux	13	15	18	13,8%	21,7%	13	-25,3%
Dividendes à payer	12	127	9	>100%	-92,9%	131	>100%
Comptes de régularisation passif	3	9	4	>100%	-56,1%	5	19,4%
Autres	18	9	5	-52,2%	-41,9%	5	3,3%
Total autres passifs courants	151	224	100	48,2%	-55,3%	183	83,1%

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, le BFR du Groupe ressort à 2 150 Mdh contre respectivement 1 486 Mdh et 1 115 Mdh en 2014 et 2016, enregistrant un TCAM de 38,9% sur la période 2014-2016.

Evolution du Besoin en Fonds de Roulement entre 2014 et 2015

En 2015, le BFR du Groupe s'est élevé à 1 486 Mdh en augmentation de 33,3% par rapport à 2014, en raison principalement des éléments suivants :

- l'augmentation des stocks de 65,0%, notamment les stocks de marchandises (+56,5%) en raison de l'introduction de la marque Nissan;
- l'accroissement des comptes clients (+34,4%) pour s'établir à 998 Mdh contre 743 Mdh en 2014 en raison des clients de la nouvelle filiale SMVN (Nissan) ;
- l'accroissement des dettes fournisseurs qui s'explique par le niveau élevé des achats effectués et celui des autres passifs circulants qui est lié en grande partie à l'augmentation de 115 Mdh des dividendes à payer qui s'établissent à 127 Mdh à fin 2015.

Evolution du Besoin en Fonds de Roulement entre 2015 et 2016

En 2016, le BFR du Groupe s'élève à 2 150 Mdh, en augmentation de 44,6% par rapport à 2015, du fait de :

- un accroissement de 12,6% des stocks du Groupe qui passent de 1 228 Mdh en 2015 à 1 383 Mdh en 2016, plus particulièrement du stock de marchandises (+27,8%) lié à l'introduction de la marque Nissan en 2015 ;
- un fort repli des dettes fournisseurs (-64,1%) qui s'établissent à 344 Mdh contre 959 Mdh en 2015 en raison du recours au refinancement des dettes des fournisseurs étrangers. En effet, Dans une optique d'optimisation du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie, nos filiales SCAMA (importateur de Ford) et SMVN (importateur de Nissan) optent pour l'option de refinancement en devises de leurs importations pour une durée variable allant jusqu'à 120 jours. Afin de se prémunir contre le risque de change et l'incidence de ce dernier sur les flux financiers, ces opérations de refinancement donnent lieu majoritairement à des couvertures de change. Le montant des refinancements est 88 M€ en 2016 contre 60 M€ à fin 2015. ;
- une baisse des autres passifs courants (-55,3%) due essentiellement à la diminution des dividendes à payer passant de 127 Mdh en 2015 à 9 Mdh en 2016.

Evolution du Besoin en Fonds de Roulement entre décembre 2016 et juin 2017

En juin 2017, le BFR du Groupe s'élève à 2 125 Mdh en baisse de 1,1% par rapport au 31 décembre 2016 sous l'effet conjugué des éléments suivants:

- Hausse de dettes fournisseurs (+84,5%) passant de 344 Mdh en 2016 à 635 Mdh en juin 2017 expliqué par la hausse des stocks (Achats);
- Un accroissement des autres passifs courant de 82,5%, soit 183 Mdh en juin 2017, contre 100 Mdh en 2016, en raison des dividendes exceptionnels à distribuer ;
- Toutefois, la hausse des postes cités plus haut a été contrebalancée par une hausse des stocks de l'ordre de 26,9% passant de 1 383 Mdh en 2016 à 1 755 Mdh en juin 2017

II.3.5. Autres engagements

Les autres engagements du Groupe Auto Hall se présentent comme suit sur les exercices 2014, 2015 et 2016 :

En Kdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16
Cautions bancaires	85	43	107	-49,4%	>100%
Lettres de garantie	149	75	22	-49,7%	-70,7%
Découvert	1	0	2	-100,0%	Ns
Retenues de garantie	0	19	28	Ns	47,4%
Admissions temporaires	1	1	1	0,0%	0,0%
Saisie arrêt	0	0	0	Ns	Ns
Engagement retraite	6	7	8	16,7%	14,3%
Cautionnement de la filiale SNGU en faveur de FIAT	22	22	0	0,0%	100,0%
Cautionnement de la filiale SCAMA par Auto Hall en faveur de FORD CREDIT (K EURO)	45	45	45	0,0%	0,0%

Source : Auto Hall

II.3.6. Etude de l'équilibre financier

Les ratios de liquidité du groupe se présentent comme suit au cours de la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/ 16
Passifs non courants	1 954	1 926	2 421	-1,4%	25,7%	2 192	-9,4%
Moins actifs non courants	812	963	1 392	18,6%	44,5%	1 393	0,1%
Fonds de roulement	1 142	962	1 028	-15,7%	6,9%	799	-22,3%
Actif circulant	1 885	2 669	2 594	41,6%	-2,8%	2 943	13,5%
Moins passif circulant	770	1 183	444	53,6%	-62,4%	818	84,1%
Besoin de financement global	1 115	1 486	2 150	33,3%	44,6%	2 125	-1,1%
FR/BFG	102,4%	64,7%	47,8%	-37,7 pts	-16,9 pts	37,6%	-0,2 pts
Trésorerie nette	27	-524	-1 121	<-100%	>100%	-1 326	18,3%

Source : Auto Hall

Evolution de l'équilibre financier entre 2014 et 2015

En 2015, le fonds de roulement du Groupe Auto Hall s'est élevé à 962 Mdh enregistrant un repli de 15,7% par rapport à l'exercice précédent en raison d'une augmentation des actifs immobilisés qui n'a pu être compensée par la croissance des financements permanents du groupe.

L'activité du groupe Auto Hall en 2015 a induit une appréciation du BFR (+33,3%) qui ressort à 1 486 Mdh contre 1 115 Mdh en 2014, dégradant ainsi la trésorerie nette à -524 Mdh (vs. 27 Mdh en 2014).

Le rapport FR/BFG s'établit ainsi à 64,7% contre 102,4% en 2014, soit une baisse de 37,7 points.

Evolution de l'équilibre financier entre 2015 et 2016

En 2016, le fonds de roulement du Groupe ressort à 1 028 Mdh, en hausse de 6,9% par rapport à 2015, tiré par le renforcement des capitaux propres du groupe.

L'activité du Groupe en 2016 induit un niveau de BFR largement supérieur à celui du fonds de roulement dégageant ainsi une trésorerie nette déficitaire en fin d'exercice (-1 121 Mdh vs.-524 Mdh en 2015).

Le rapport FR/BFG ressort à 47,8%, soit une baisse de 16,9 points par rapport à 2015.

Evolution de l'équilibre financier entre décembre 2016 et juin 2017

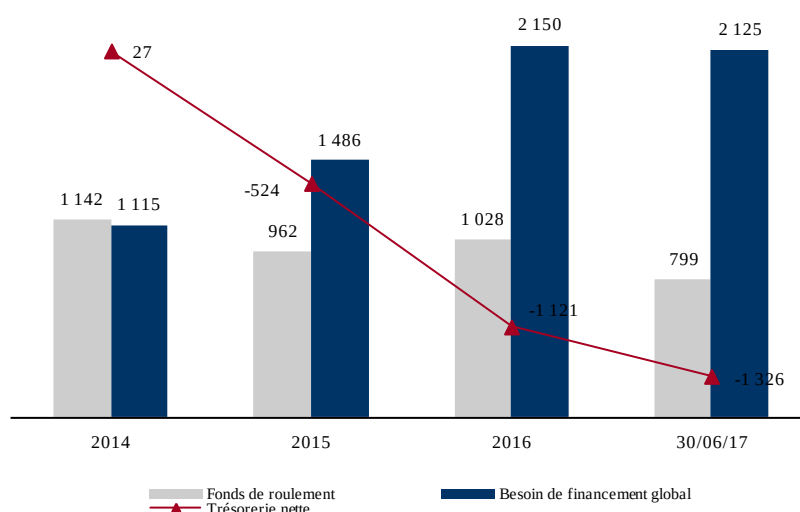
Au 30 juin 2017, le fond de roulement du Groupe Auto Hall affiche un repli de 22,3% pour s'élever à 799 Mdh contre 1 028 Mdh en 2016.

L'activité du Groupe Auto Hall au 30 juin 2017 induit un niveau de BFR supérieur à celui du fonds de roulement dégageant ainsi une trésorerie nette déficitaire en fin de période (-1 326 Mdh contre -1 125 Mdh en 2016)

Le rapport FR/BFR ressort à 37,6% soit une légère baisse de 0,2 points par rapport à 2016.

L'évolution graphique du Fonds de Roulement, du Besoin en Fonds de Roulement et de la trésorerie nette au cours de la période 2014-S1 2017 se présente comme suit :

Evolution de l'équilibre financier sur la période 2014-S1 2017



Source : Auto Hall

II.3.7. Ratios de gestion

Les ratios de gestion du Groupe Auto Hall se présentent comme suit au cours de la période 2014/S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Ratio de rotation des stocks (jours d'achats)	98	122	117	24	-5	153	36
Délais de paiement des fournisseurs (jours d'achats)	66	77	24	11	-53	45	21
Délais de règlement des clients (jours de CA)	66	68	46	2	-22	42	-4

Source : Auto Hall

En 2016, le ratio de rotation des stocks a baissé de 5 jours pour ressortir à 117 jours contre 122 jours en 2015 et 98 jours en 2014.

Les délais de paiements des fournisseurs enregistrent un repli de 53 jours en 2016 après une hausse de 11 jours en 2015 pour se chiffrer à 24 jours en 2016 contre 77 jours en 2015 et 66 jours en 2014. La baisse des délais fournisseurs en 2016 s'explique par le recours au refinancement, qui a pour effet de baisser les dettes fournisseurs étrangers en contrepartie du crédit de trésorerie.

Les délais de règlement clients ont également reculé en 2016 (-22 jours) pour s'établir à 46 jours contre 68 jours en 2015 et 66 jours en 2014.

A fin juin 2017, le ratio de rotation des stocks s'établit à 153 jours (+36 jours par rapport à 2016), les délais de paiement des fournisseurs ressortent à 45 jours en hausse de 21 jours par rapport à 2016 et les délais de règlement clients enregistrent une baisse de 4 jours pour se chiffrer à 42 jours.

II.3.8. Ratios d'endettement

Les ratios d'endettement du Groupe Auto Hall se présentent comme suit au cours de la période 2014/S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Endettement net (1)	161	741	1 700	>100%	>100%	1 880	10,6%
Capitaux propres (2)	1 755	1 687	1 811	-3,9%	7,3%	1 603	-11,5%
Charges d'intérêt (3)	34	49	70	44,1%	41,3%	65	Ns
Excédent Brut d'Exploitation (4)	402	460	457	14,3%	-0,5%	240	Ns
Gearing - (1)/(2)	9,1%	43,9%	93,9%	34,7 pts	50,0 pts	117,3%	23,4 pts
Charges d'intérêts sur EBE - (3)/(4)	8,5%	10,7%	15,2%	2,2 pts	4,5 pts	26,9%	11,7 pts

Source : Auto Hall

Evolution des ratios d'endettement entre 2014 et 2015

En 2015, le Gearing du Groupe Auto Hall ressort à 43,9% en augmentation de 34,7 points par rapport à 2014 en raison de l'augmentation de l'endettement net du Groupe (741 Mdh vs. 161 Mdh en 2014), et de l'érosion des capitaux propres (recul de 3,9% en 2015 passant de 1 755 Mdh en 2014 à 1 687 Mdh).

Le ratio charges d'intérêts sur EBE ressort à 10,7%, en hausse de 2,2 points par rapport à 2014 en raison principalement de la croissance de l'EBE (+44,1%) qui a su contrebalancer l'augmentation des charges d'intérêt (34 Mdh en 2014 contre 49 Mdh en 2015).

Evolution des ratios d'endettement entre 2015 et 2016

En 2016, le Gearing du Groupe Auto Hall grimpe de 50,0 points pour s'établir à 93,9% contre 43,9% en 2015, expliqué par l'importante augmentation de l'endettement net (>100% par rapport à 2015). Celui-ci n'a pu être compensé par l'augmentation des capitaux propres qui n'ont connu qu'une hausse de 7,3%.

Le ratio charges d'intérêts sur EBE ressort à 15,2%, en croissance de 4,5 points par rapport à 2015, en raison essentiellement d'une quasi stagnation du l'EBE et d'une augmentation de 41,3% des charges d'intérêt passant de 49 Mdh en 2015 à 70 Mdh en 2016.

Evolution des ratios d'endettement entre décembre 2016 et juin 2017

Au 30 juin 2017, le Gearing du Groupe Auto Hall connaît une détérioration (+23,4 pts) pour s'établir à 117,3% contre 93,9% l'exercice précédent, expliqué par la progression de l'endettement de 10,6% et le repli des capitaux propres de 11,5%.

II.3.9. Ratios de liquidité

La liquidité du Groupe Auto Hall se présente comme suit au cours de la période 2014/S1 2017;

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/17	Var. S1 17/16
Actifs circulants y compris trésorerie actif (1)	2 146	2 891	2 935	34,7%	1,5%	3 028	3,2%
Stocks (2)	744	1 228	1 383	65,0%	12,6%	1 755	26,9%
Trésorerie et équivalents de trésorerie (3)	261	222	341	-14,8%	53,4%	85	-75,1%
Passif circulant y compris trésorerie passif (4)	1 004	1 929	1 907	92,2%	-1,2%	2 229	16,9%
Liquidité générale - (1)/(4)	213,7%	149,9%	153,9%	-63,9 pts	4,1 pts	135,8%	-18,1 pts
Liquidité immédiate - (3)/(4)	26,0%	11,5%	17,9%	-14,5 pts	6,4 pts	3,8%	-14,1 pts
Liquidité réduite - ((1) - (2)) / (4)	139,6%	86,2%	81,4%	-53,4 pts	-4,8 pts	57,1%	-24,3 pts

Source : Auto Hall

Evolution de la liquidité entre 2014 et 2015

En 2015, la liquidité du Groupe Auto Hall s'est établie à 149,9% en recul de 63,9 points par rapport à 2014. Le ratio de liquidité immédiate a enregistré également un repli de 14,5 points pour s'établir à 11,5% (contre 26,0% en 2014). La liquidité réduite s'est établie quant à elle à 86,2%, en baisse de 53,4 points par rapport à 2014.

Evolution de la liquidité entre 2015 et 2016

Entre 2015 et 2016, l'évolution des ratios de liquidité du Groupe Auto Hall se présente comme suit :

- Le ratio de la liquidité générale du Groupe Auto Hall a affiché une croissance de 4,1 points pour s'élever à 153,9% (contre 149,9% en 2014).
- La liquidité immédiate progresse également pour se chiffrer à 17,9% (contre 11,5% en 2015), soit une croissance de 6,4 points.
- La liquidité réduite en 2014 s'est établie quant à elle à 81,4% (vs. 86,2% en 2013), enregistrant ainsi une baisse de 4,8 points.

Evolution de la liquidité entre décembre 2016 et juin 2017

Au 30 juin 2017, la liquidité du Groupe Auto Hall affiche un recul de 18,1 points pour s'établir à 135,8% contre 153,9% fin 2016. La liquidité immédiate baisse également de 14,1 points pour ressortir à 3,8% contre 17,9% en 2016. La liquidité réduite, suit la même tendance en affichant une baisse de 24,3 points pour se chiffrer à 57,1% (vs. 81,4% en 2016).

II.3.10. Ratios de rentabilité

La rentabilité financière du Groupe Auto Hall se présente comme suit au cours de la période 2014-S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16
Résultat net consolidé (1)	220	221	192	0,7%	-13,4%
Capitaux propres (2)	1 755	1 687	1 811	-3,9%	7,3%
Total Actif (3)	2 958	3 855	4 327	30,3%	12,3%
ROE - (1)/(2)	12,5%	13,1%	10,6%	0,6 pts	-2,5 pts
ROA - (1)/(3)	7,4%	5,7%	4,4%	-1,7 pts	-1,3 pts

Source : Auto Hall

Evolution de la rentabilité entre 2014 et 2015

Au titre de l'exercice 2015, le ROE du Groupe Auto Hall s'est établi à 13,1% en progression de 0,6 pts par rapport à 2014 (12,5% en 2014), en raison d'une quasi stagnation du résultat net (+0,7%) et d'un recul du montant des capitaux propres (-3,9%) compte tenu de la consommation des réserves consolidées. Quant au ROA, il a reculé de 1,7 point pour ressortir à 5,7% contre 7,4% en 2014.

Evolution de la rentabilité entre 2015 et 2016

A fin 2016, le ROE du Groupe affiche un recul de 2,5 points pour se chiffrer à 10,6% contre 13,1% en 2015. Parallèlement, le ROA recule aussi de 1,3 point pour ressortir à 4,4% contre 5,7 % en 2015, expliqué par la baisse du résultat net (-13,4%).

II.4. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau suivant reprend les principaux indicateurs du tableau de flux de trésorerie consolidé pour les exercices 2014, 2015, 2016 et au S1 2017 :

En Mdh	2014	2015	2016	Var. 14/15	Var. 15/16	30/06/16	30/06/17
Flux de trésorerie d'exploitation	455	-63	-320	<100%	>100%	-194	192
Résultat net consolidé	220	221	192	0,5%	-13,1%	119	87
Dotations aux amortissements et provisions	42	54	79	28,6%	46,3%	38	46
Elimination des impôts différés	3	4	10	33,3%	>100%	4	7
Produits de cession des immobilisations corporelles	-131	-9	-13	<100%	<100%	-9	-14
VNC sur cession d'actifs	129	10	7	-92,2%	-30,0%	5	5
Variation du besoin en fonds de roulement	165	-371	-654	>100%	76,3%	-368	31
Autres produits/charges non encaissables	6	1	3	-83,3%	>100%	2	3
Coût de l'endettement	22	27	56	22,7%	>100%	15	28
Flux de trésorerie d'investissement	-10	-154	-112	>100%	27,27%	-48	-48
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	-141	-163	-126	15,6%	-22,7%	-57	-62
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	131	9	14	-93,1%	55,6%	9	14
Flux de trésorerie nette des autres immobilisations financières	0	0	0	Ns	Ns	0	0
Frais d'acquisition titres de participations	0	0	0	Ns	Ns	0	0
Flux de trésorerie de financement	-202	-335	-164	65,8%	-51,0%	-98	-349
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-168	-289	-168	72,0%	-41,9%	-168	-295
Dividendes convertis en actions	0	0	0	Ns	Ns	104	0
Remboursement des dettes de financement	0	0	104	Ns	Ns	-19	-26
Coût de l'endettement	-12	-19	-43	58,3%	>100%	-15	-28
Autres	-22	-27	-56	22,7%	>100%	1	0
Variation de trésorerie nette	243	-551	-596	>100%	8,2%	-339	-205
Trésorerie d'ouverture	-217	27	-524	<-100%	<-100%	-524	-1 121
Trésorerie de clôture	27	-524	-1 121	<-100%	>100%	-863	-1 326

Source : Auto Hall

Au 31 Décembre 2016, la trésorerie du Groupe Auto Hall s'établit à -1 121 Mdh contre respectivement 27 Mdh, -524 Mdh en 2014 et 2015.

Flux d'exploitation :

En 2015, le flux d'exploitation s'inscrit en forte baisse puisqu'il passe de 455 Mdh en 2014 à -63 Mdh en 2015, expliqué principalement par la baisse de la variation du BFR.

Au titre de l'exercice 2016, le flux d'exploitation se dégrade pour s'établir à -320 Mdh à nouveau expliqué par une baisse de la variation du BFR.

Au 30 juin 2017, le flux d'exploitation ressort à 192 Mdh principalement imputable à la variation du besoin en fonds de roulement.

Flux d'investissement :

En 2015, le flux de trésorerie d'investissement s'est élevé à -154 Mdh contre -10 Mdh en 2014. Il s'agit principalement d'acquisitions d'immobilisations réalisées par le groupe.

En 2016, le flux de trésorerie d'investissement se chiffre à -112 Mdh contre -154 Mdh, soit une augmentation de 27,27% entre 2015 et 2016.

Flux de financement :

En 2015, le flux de financement du Groupe Auto Hall ressort à -334 Mdh contre -202 Mdh en 2014 correspondant essentiellement aux dividendes mis en paiement au cours de l'exercice (289 Mdh en 2015 contre 168 Mdh en 2014).

En 2016, le flux de financement s'améliore et passe à -164 Mdh, correspondant à la baisse des dividendes mis en paiement ainsi qu'à la conversion de dividendes en actions.

En juin 2017, le flux de financement atteint -349 Mdh contre -98 Mdh en juin 2016 et correspond essentiellement aux dividendes mis en paiement au cours de l'exercice.

PARTIE VII. PERSPECTIVES

Cette partie permettra d'analyser les perspectives de croissance du secteur automobile au Maroc et de ses principaux vecteurs de développement ainsi que l'évolution des agrégats financiers du Groupe Auto Hall sur la période 2016^a-2019^p.

Les hypothèses considérées ci-après pour les véhicules particuliers et utilitaires sont issues de l'étude publiée par Business Monitor au Q3 2017 sur le secteur automobile marocain. Celles relatives aux marchés de véhicules industriels et agricoles sont issues des échanges entre les partenaires métiers AIVAM.

I. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AUTOMOBILE AU MAROC

I.1. PERSPECTIVES MACROECONOMIQUE

I.1.1. Produit Intérieur Brut

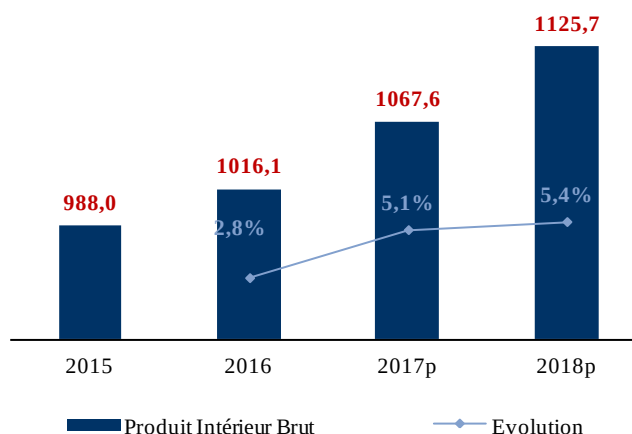
Le tableau ci-dessous présente les hypothèses d'évolution du Produit Intérieur Brut sur la période 2015-2018^p :

En Mrds Dh	2015	2016	2017 ^E	2018 ^p	TCAM 16/18
Produit Intérieur Brut	988,0	1 016,1	1 067,6	1 125,7	5,3%
<i>Evolution</i>		2,8%	5,1%	5,4%	Na

Source : Business Monitor

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution prévue de Produit Intérieur Brut marocain sur la période 2015-2018^p :

Evolution du Produit Intérieur Brut sur la période 2015-2018 (en Mrds Dh)



Source : Business Monitor

Le Produit Intérieur Brut devrait connaître une croissance moyenne de 5,3% sur la période 2016-2018^p pour atteindre 1 125,7 Mrds Dh en 2018. Cette évolution résulterait de la capacité du Maroc à se placer en tant que plaque tournante des exportations entre l'Europe et l'Afrique et de l'amélioration du sentiment des investisseurs conforté par de nombreux projets de réforme entamés par le Maroc (notamment le secteur industriel).

I.1.2. Démographie

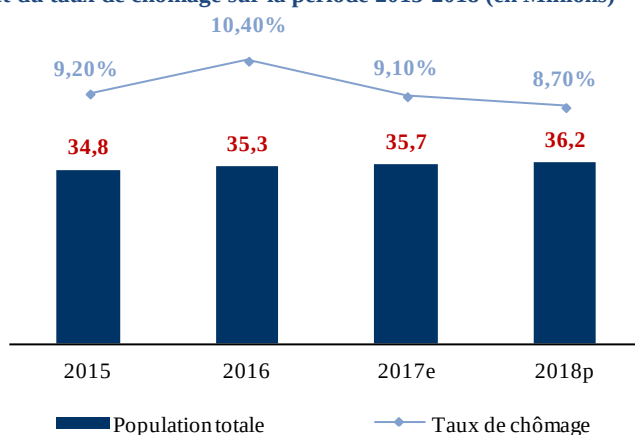
Le tableau suivant détaille l'évolution prévue de la population et du taux de chômage au Maroc sur la période 2015-2018^p :

En millions	2015	2016	2017 ^E	2018 ^p	TCAM 16/18
Population totale	34,8	35,3	35,7	36,2	1,3%
<i>Evolution</i>		1,4%	1,1%	1,4%	Na
Taux de chômage	9,2%	10,4%	9,1%	8,7%	Na

Source : Business Monitor

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution prévue de la population et du taux de chômage au Maroc sur la période 2015-2018^p :

Evolution de la population et du taux de chômage sur la période 2015-2018 (en Millions)



Source : Business Monitor

La population marocaine devrait croître en moyenne de 1,3% sur la période 2016-2018^p passant ainsi de 35,3 Millions d'habitants en 2015 à 36,2 Millions en 2018. Le taux de chômage quant à lui reculerait de 170 points de base sur la même période passant ainsi de 10,4% en 2016 à 8,7% en 2018.

I.2. PRODUCTION AUTOMOBILE MAROCAINE

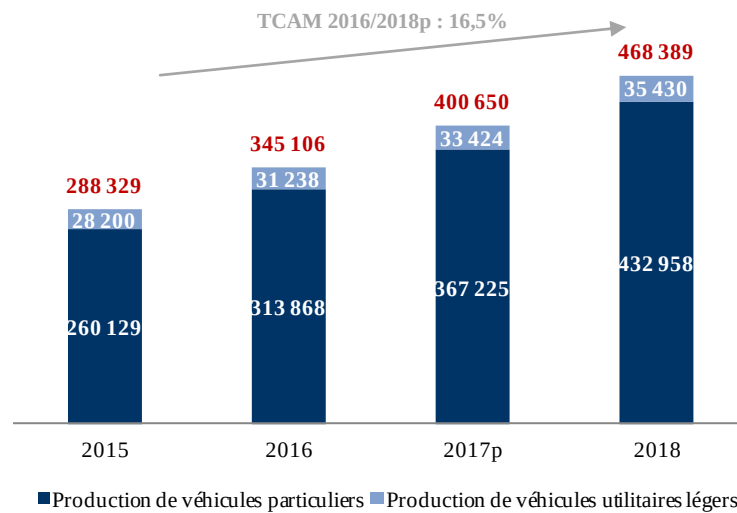
Le tableau suivant détaille l'évolution prévue de la production automobile marocaine sur la période 2015-2018^p :

En unités	2015	2016	2017 ^E	2018 ^p	TCAM 16/18
Production de véhicules particuliers	260 129	313 868	367 225	432 958	17,4%
Production de véhicules utilitaires légers	28 200	31 238	33 424	35 430	6,5%
Total Production automobile locale	288 329	345 106	400 650	468 389	16,5%
<i>Evolution</i>		19,7%	16,1%	16,9%	Na

Source : Business Monitor

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution prévue de la production automobile marocaine sur la période 2015-2018^p :

Evolution de la production automobile sur la période 2015-2018 (en unités)



Source : Business Monitor

La production automobile au Maroc devrait connaître une croissance de 16,5% en moyenne par an, passant ainsi de 288 329 unités en 2015 à 468 389 unités en 2018p afin de satisfaire une demande locale et extérieure croissantes.

I.3. VENTE DE VEHICULES NEUFS AU MAROC

Le tableau suivant détaille les prévisions de ventes de véhicules neufs au Maroc par segment sur la période 2015-2018^p :

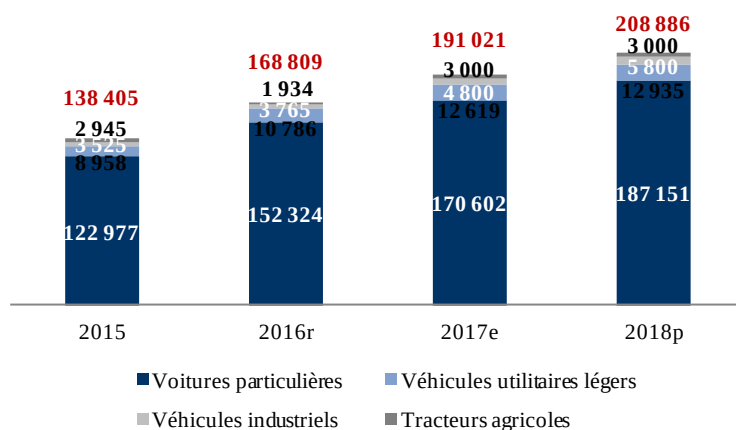
En unité	2015	2016	2017 ^E	2018 ^p	TCAM 16/18
Véhicules industriels	3 525	3 765	4 800	5 800	24,1%
Véhicules utilitaires légers	8 958	10 786	12 619	12 935	9,5%
Voitures particulières	122 977	152 324	170 602	187 151	10,8%
Tracteurs agricoles	2 945	1 934	3 000	3 000	24,5%
Total Ventes	138 405	168 809	191 021	208 886	11,2%
<i>Evolution</i>		<i>22,0%</i>	<i>13,2%</i>	<i>9,4%</i>	<i>Na</i>

Source : Auto Hall (pour les prévisions des véhicules industries et tracteurs agricoles) et Business Monitor (pour les prévisions de VUL et VP).

Les chiffres excluent les réalisations au niveau du marché de BTP.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution prévue de la vente de véhicules neufs au Maroc sur la période 2015-2018^p :

Evolution de ventes de véhicules neufs sur la période 2015-2018 (en unités)



Source : Auto Hall (pour les prévisions de véhicules industriel et tracteurs agricole) et Business Monitor (pour les prévisions de VUL et VP)

Les ventes de véhicules neufs au Maroc devraient croître de 11,2% sur la période 2016-2018^p pour atteindre 208 886 unités en 2018. En 2017²⁶, la croissance devrait être supportée par une demande intérieure forte et des taux d'intérêts attractifs. De manière globale, la progression attendue sur la période résulterait à la fois de prévisions économiques favorables et de la production de modèles plus abordables..

²⁶ Business Monitor

II. PERSPECTIVES DE AUTO HALL

II.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA SOCIETE

Le Groupe Auto Hall aspire à consolider son positionnement sur le marché marocain en mettant en place une stratégie de développement articulée autour des axes suivants :

- le développement et la consolidation des partenariats durables avec des constructeurs de renom permettant une mise à disposition de produits de qualités dans l'ensemble des marchés d'intervention du Groupe. Pour la période 2017 – 2018, l'accent sera mis sur la construction de relations de confiance avec les nouveaux partenaires DongFeng et BELAZ;
- le renforcement de la position de leadership dans les différents marchés à travers l'enrichissement et le renouvellement de la gamme de produits :
 - ✓ véhicules industriels : gamme conforme à la nouvelle réglementation avec élargissement aux produits gros tonnage et bus ;
 - ✓ voitures particulières : introduction de modèles dans le segment des Ludospace Ford ;
 - ✓ véhicules utilitaires légers : développement des ventes de modèles dans le segment des mini pick-up ;
- le développement de produits et services complémentaires en collaboration avec les acteurs spécialisés à travers:
 - ✓ le développement de service clé en main à la clientèle comprenant le crédit et l'assurance ;
 - ✓ l'intégration de nouvelles activités et notamment la vente des pneus ;
 - ✓ la conception d'offres spécifiques d'extension de garantie et SAV au profit des clients particuliers et flottes, notamment les assurances ;
- l'élargissement du réseau de distribution assurant des services de proximité et de qualité aux clients. A cet effet, le Groupe n'a de cesse de développer son réseau à travers une politique d'ouverture de succursales lui permettant une couverture géographique de plus en plus étendue. Cette politique d'expansion du réseau s'appuie sur un programme d'investissement en foncier et une recherche continue d'opportunités à acquérir ;
- la consolidation du cadre de travail professionnel avec confirmation de l'engagement qualité et responsabilité sociale.

Dans le cadre de la politique de diversification des marques et la volonté de consolider les partenariats asiatiques et notamment chinois, le groupe auto hall a signé en octobre 2017 un partenariat avec la marque Sany concernant les équipements de port.

Le constructeur Sany est un leader chinois dans l'industrie mécanique, engins, BTP et équipements de port. il est classé parmi les 50 meilleurs constructeurs mondiaux. Le chiffre d'affaires pour les 3 prochaines années ne devrait pas être significatif au regard du périmètre historique des autres activités du Groupe. La distribution sera assurée par la filiale Soberma et couvrira le territoire national.

II.2. HYPOTHESES DE BUSINESS PLAN

Les hypothèses considérées dans l'élaboration du chiffre d'affaires prévisionnel ne prennent pas en compte les revenus qui seront générés par la marque Sany.

Par ailleurs, le business plan présenté ci après prend en considération la participation de l'ensemble des actionnaires historiques à l'augmentation de capital objet de cette Note d'Information.

II.2.1. Hypothèses de ventes en volumes²

a. Commercialisation des véhicules particuliers et utilitaires

Sur la période 2016^a-2018^p, les ventes prévisionnelles de véhicules particuliers et utilitaires par le Groupe Auto Hall devraient enregistrer une croissance annuelle moyenne de 6,7% pour ressortir à 27 878 unités à horizon 2018, dont 16 000 unités seraient de marque Ford.

La marque Ford représenterait en moyenne 61% des volumes de ventes du Groupe Auto Hall en véhicules particuliers et utilitaires sur la période prévisionnelle. Le maintien de cette part est du à un positionnement optimal de la marque sur le marché grâce à l'introduction de nouveaux modèles dans le segment ludospace.

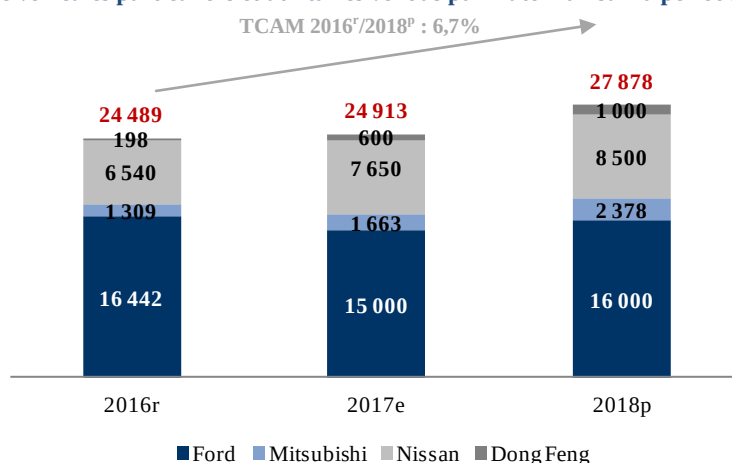
La marque Nissan représenterait en moyenne 30,6% des volumes vendus sur la période 2017^E – 2018^P du fait de la poursuite de l'amélioration des ventes Nissan grâce à l'élargissement de la gamme vers les segments citadine (Micra), et VUL (Navarra et NV400).

La marque Mitsubishi devrait représenter à terme 7,6% (contre 5,3% en 2016) des volumes de ventes du Groupe Auto Hall grâce à l'introduction de nouveaux modèles (ASX, Space star).

La croissance des volumes de vente de la marque DongFeng s'expliquerait par l'introduction de nouveaux produits adaptés au marché et conformes à la réglementation : mini-pick, pick-up et mini-van.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des ventes de Auto Hall en véhicules particuliers et utilitaires sur la période 2016^r-2018^p :

Evolution du nombre de véhicules particuliers et utilitaires vendus par Auto Hall sur la période 2016^r/2018^p (en unités)

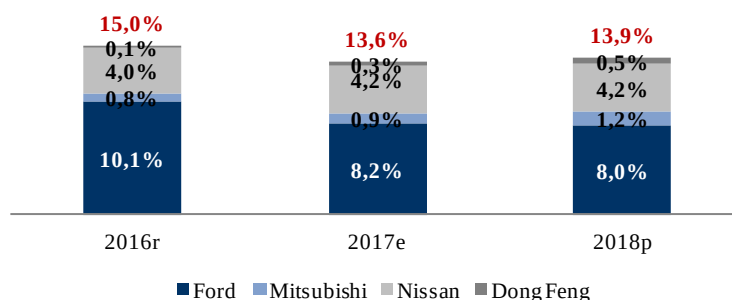


Source : Auto Hall

La part de marché du Groupe Auto Hall sur le segment des véhicules particuliers et utilitaires devrait s'établir à 13,9% en 2018^p contre 15,0% réalisée au titre de l'exercice 2016.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution sur la période 2016-2018^p de la part de marché d'Auto Hall sur les segments des véhicules particuliers et utilitaires :

Evolution de la part de marché Auto Hall des véhicules particuliers et utilitaires (en unités)



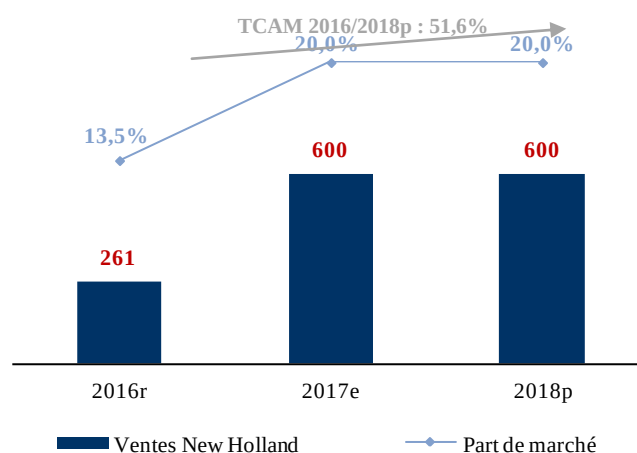
Source : Auto Hall

b. Commercialisation des véhicules agricoles

Sur la période 2016-2018^p, les ventes de la filiale SOMMA, distributrice du matériel agricole, devraient enregistrer un TCAM de 51,6% pour se chiffrer à 600 unités à terme. En effet, il est prévu un retour progressif vers la part de marché historique réalisée en 2015 qui était de 18% grâce à l'amélioration des solutions de financement, critère décisif pour les clients agriculteurs. En effet, un partenariat a été mis en place avec le Crédit Agricole du Maroc. Celui-ci financera les clients du secteur agricole dans des proportions plus importantes avec des délais de réponse plus rapides.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des volumes vendus et de la part de marché sur la période 2016-2018^p du segment des tracteurs agricoles du Groupe Auto Hall :

Evolution des volumes vendus et de la part de marché Auto Hall pour tracteurs agricoles (en unités)



Source : Auto Hall

c. Commercialisation des véhicules industriels

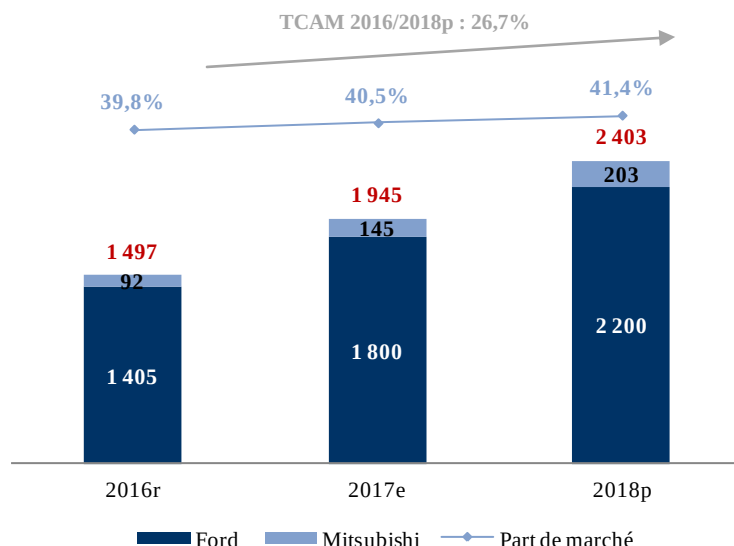
Sur la période 2016-2018^p, les ventes prévisionnelles du Groupe de véhicules industriels devraient augmenter de 26,7% en moyenne par an pour ressortir à 2 403 unités en 2018.

Mitsubishi Fuso représenterait en moyenne 93% des volumes de véhicules industriels vendus par le Groupe Auto Hall sur la période 2016-2018^p.

Il s'agit de consolider la position de Fuso comme leader sur le segment de véhicules industriels avec une légère amélioration grâce à l'introduction d'un modèle dans le segment des bus.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution sur la période 2016-2018^p des volumes vendus et de la part de marché d'Auto Hall sur les segments des véhicules industriels :

Evolution des volumes vendus et de la part de marché Auto Hall pour les véhicules industriels (en unités)



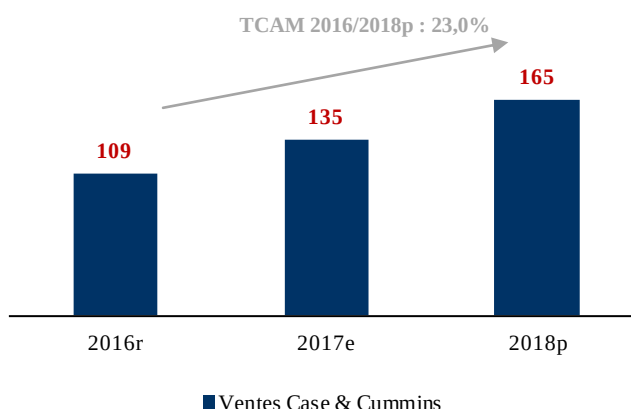
Source : Auto Hall

d. Commercialisation de matériel de BTP

Sur la période 2016-2018^p, les ventes prévisionnelles du Groupe de matériel BTP devraient afficher un TCAM de 23,0% pour ressortir à 165 unités en 2018.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution sur la période 2016-2018^p des volumes d'engins de constructions vendus par Auto Hall sous la marque Case Cummins et BELAZ :

Evolution des volumes vendus de véhicules de BTP vendus



Source : Auto Hall

II.2.2. Hypothèses de chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires prévisionnel serait réalisé majoritairement par les ventes des véhicules particuliers et utilitaires qui représentent en moyenne sur la période 2016-2018^p plus de 81,7% du chiffre d'affaires total Véhicule/Matériel, suivi par les véhicules industriels qui représenteraient en moyenne 14,1% du chiffre d'affaires.

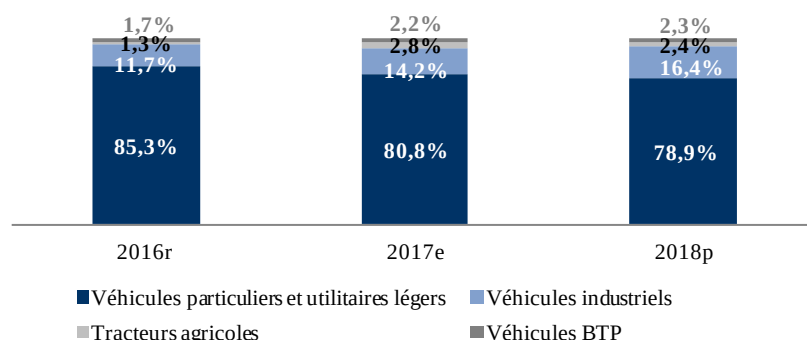
Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires prévisionnel du Groupe Auto Hall sur la période 2016-2018^p :

En Kdhs		2016	2017p	2018p	TCAM 16/18
VP et VUL		4 040 498	3 930 263	4 504 000	5,6%
	<i>Croissance annuelle</i>		<i>-2,7%</i>	<i>14,6%</i>	
Ford		2 526 107	2 150 000	2 400 000	-2,5%
	% Total	53,3%	44,2%	42,1%	
Mitsubishi		267 122	334 263	414 000	24,5%
	% Total	5,6%	6,9%	7,3%	
Fiat		1 388	0	0	-100,0%
	% Total	0,0%	0,0%	0,0%	
Nissan		1 228 646	1 350 000	1 530 000	11,6%
	% Total	25,9%	27,8%	26,8%	
DongFeng		17 235	96 000	160 000	Na
	% Total	0,4%	2,0%	2,8%	
Véhicules industriels		553 082	690 000	935 000	30,0%
	<i>Croissance annuelle</i>		<i>24,8%</i>	<i>35,5%</i>	
Mitsubishi Fuso		493 144	600 000	760 000	24,1%
	% Total	10,4%	12,3%	13,3%	
Ford Cargo		59 938	90 000	127 000	45,6%
	% Total	1,3%	1,9%	2,2%	
Nissan Camion		0	0	48 000	Ns
	% Total	0,0%	0,0%	0,8%	
Véhicules agricoles		59 286	136 000	136 800	51,9%
	<i>Croissance annuelle</i>		<i>129,4%</i>	<i>0,6%</i>	
New Holland		59 286	136 000	136 800	51,9%
	% Total	1,3%	2,8%	2,4%	
Engins BTP		82 848	105 000	130 500	25,5%
	<i>Croissance annuelle</i>		<i>26,7%</i>	<i>24,3%</i>	
Case et Cummins		82 848	105 000	130 500	25,5%
	% Total	1,7%	2,2%	2,3%	
Sous Total Véhicule/Matériel		4 735 714	4 861 263	5 706 300	9,8%
	<i>Croissance annuelle</i>		<i>2,7%</i>	<i>17,4%</i>	
Service après vente		327 919	350 000	385 000	8,4%
	<i>Croissance annuelle</i>		<i>6,7%</i>	<i>10,0%</i>	
Chiffre d'affaire total		5 063 633	5 211 263	6 091 300	9,7%
	<i>Croissance annuelle</i>		<i>2,9%</i>	<i>16,9%</i>	

Source : Auto Hall

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la structure du chiffre d'affaires (hors SAV) du Groupe Auto Hall par type de véhicule sur la période 2016-2018^p :

Evolution de la structure du chiffre d'affaires



Source : Auto Hall

II.2.3. Programme d'investissement

Les investissements prévus par le Groupe Auto Hall sur la période prévisionnelle se présentent comme suit :

En milliers de dirhams	2017 ^E	2018 ^P
Investissements financés par crédit bail	110 000	80 000
Investissements financés par Autofinancement	51 300	55 600
Total	161 300	135 600

Source : Auto Hall

Conformément à ses orientations stratégiques, le Groupe Auto Hall envisage une enveloppe d'investissements globale s'élevant à 297 Mdh sur la période prévisionnelle 2017^E-2018^P.

La politique d'investissement du Groupe sera poursuivie en 2017 dans le cadre du programme d'un milliard de dirhams qui vise à doter le Groupe d'un réseau de 100 succursales à l'horizon 2020.

Les superficies des succursales dépendent des terrains disponibles et de la taille des marchés. Pour les succursales à faible volume, les surfaces de construction vont de 1 000 à 2 000 m², pour les moyennes de 2 000 à 4 000 m² et pour les grandes succursales, les constructions dépassent 5 000 m². Ci-après les prévisions 2017^E – 2018^P :

Mdh	2017 ^E	2018 ^P
Nouvelles succursales	Kénitra II	Fès III*
	Jorf Lasfar	Taroudant*
	Fès III	Laayoune*
	Taroudant	Boujdour*
	Laayoune	Sidi Ifni*
	Boujdour	Bouskoura*
	Sidi Ifni	Beni Mellal*
	Tiznit	Tamesna*
	Larache	Sidi Bibi**
	Ait Melloul	Midelt**
	Bouskoura	Ouarzazate**
	Beni Mellal	Benguerir**
	Tamesna	Khouribga**
Terrain	130	13
Construction	31	123
Dont leasings	90	80

Source : Auto Hall

Ces investissements porteront essentiellement sur l'acquisition de terrain, la construction et l'agencement des succursales. Ils seront financés en moyenne sur la période 2017^E-2018^P à hauteur de 57,4% par crédit bail et le reste par autofinancement.

Il est à signaler que le programme ci-dessus peut être modifié en fonction de la disponibilité des terrains et des procédures administratives des autorisations de construire. De même les modalités de financement peuvent varier en fonction de la situation de la trésorerie.

II.2.4. Hypothèses de BFR

Les principales hypothèses de BFR retenues sur la période 2016-2018^P se détaillent comme suit :

a. Hypothèses de l'actif circulant

L'évolution sur la période 2016-2018^P des hypothèses retenues pour déterminer les stocks et encours, les créances clients et les créances diverses du Groupe Auto Hall se détaillent comme suit :

	2016	2017 ^E	2018 ^P
Stocks et encours (jours d'achats marchandises) ²⁷	117	115	102
Clients et comptes rattachés (jours de chiffre d'affaires) ²⁸	46	43	41
Diverses créances (jours de charges) ²⁹	41	43	34

Source : Auto Hall

Au titre de l'exercice 2016, le délai de rotation des stocks ressort à 117 jours d'achats de marchandises. Concernant la période prévisionnelle, pour l'exercice 2017, le ratio devrait rester stable à 115 jours d'achats de marchandises, puis diminuer pour s'établir à 102 jours en 2018^P.

Concernant les délais clients et comptes rattachés, ils devraient rester stables autour d'une moyenne de 43 jours sur la période prévisionnelle.

Enfin, les créances diverses comprenant notamment les postes de l'actif, Etat, organismes sociaux et personnel devraient diminuer de 9 jours pour s'établir à 34 jours.

²⁷ Stocks / Coûts des biens vendus * 360

²⁸ Comptes clients / (Chiffre d'affaires * 1,2) * 360

²⁹ Autres créances d'exploitation (coût des biens vendus + charges externes + impôts et taxes + charges de personnel) / charges * 1,2 * 360

b. Hypothèses du passif circulant

L'évolution sur la période 2016-2018^p des hypothèses retenues pour déterminer les dettes fournisseurs, les dettes envers le personnel et les diverses créances passives du Groupe Auto Hall se détaillent comme suit :

	2016	2017 ^E	2018 ^p
Fournisseurs (jours d'achats et autres charges externes)	24	38	31
Autres passifs courants (jours de charges)	7	6	6

Source : Auto Hall

Les délais fournisseurs devraient s'établir en 2017 à 38 jours d'achats de marchandise et charges externes. Ils devraient se dégrader de 6 jours en 2018^p.

Les autres passifs courants comprenant notamment les postes du passif, Etat, organismes sociaux et personnel devraient diminuer progressivement d'un jour sur la période prévisionnelle.

III. COMPTES DE RESULTATS PREVISIONNELS

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de Auto Hall.

Le tableau suivant présente l'évolution prévisionnelle sur la période 2016 – 2018^p, des principaux agrégats des comptes de résultat consolidé de Auto Hall :

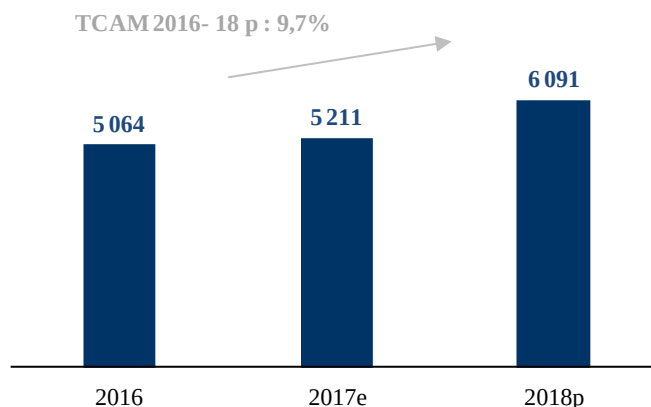
En Kdh	2016	2017 ^E	2018 ^p	TCAM 16 - 18 ^p
Chiffre d'affaires	5 063 633	5 211 263	6 091 300	9,7%
Coût des biens vendus	4 240 450	4 379 714	5 149 782	10,2%
%CA	83,7%	84,0%	84,5%	0,5%
Charges externes	130 441	132 803	153 818	8,6%
Consommation et achats revendus de marchandises	4 370 891	4 512 517	5 303 600	10,2%
Valeur ajoutée	692 742	698 746	787 700	6,6%
VA/CA	13,7%	13,4%	12,9%	
Impôts et taxes	15 697	20 000	25 000	26,2%
Charge de Personnel	219 587	230 000	250 000	6,7%
Excédent Brut d'exploitation	457 458	448 746	512 700	5,9%
EBE/CA	9,0%	8,6%	8,4%	
Autres produits	18 547	4 459	3 459	-56,8%
Autres charges	22 896	4 365	1 700	-72,8%
Reprises d'exploitation	16 945	17 000	17 500	1,6%
Dotation d'exploitation	115 076	115 028	118 319	1,4%
Résultat opérationnel	354 978	350 812	413 639	7,9%
Marge opérationnelle (RO/CA)	7,0%	6,7%	6,8%	
Produits financiers	17 507	19 510	24 083	17,3%
Charges financières	69 584	101 858	98 770	19,1%
Résultat financier	-52 077	-82 348	-74 687	19,8%
Résultat avant impôt	302 901	268 463	338 953	5,8%
Impôt sur les bénéfices	111 305	99 329	118 633	3,2%
Résultat net consolidé	191 596	169 134	220 319	7,2%
Marge nette (RN/CA)	3,8%	3,2%	3,6%	

Source : Auto Hall

III.1. EVOLUTION PREVISIONNELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires devrait évoluer comme suit à horizon 2018^p :

Evolution du chiffre d'affaires sur la période 2016-2018^p (en Mdh)



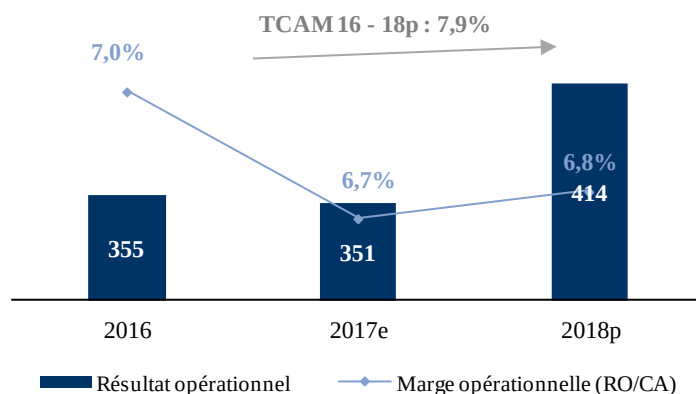
Source : Auto Hall

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Auto Hall devrait s'inscrire dans une tendance globalement haussière sur la période prévisionnelle. En effet, le chiffre d'affaires devrait suivre un rythme annuel croissant sur la période prévisionnelle 2016/ 2018^p de 9,7% pour s'établir à 6 091 Mdh en 2018^p contre 5 064 Mdh en 2016. Cette évolution est portée par les prévisions haussières du marché et de la hausse des ventes qu'anticipe Auto Hall sur les véhicules.

III.2. EVOLUTION PREVISIONNELLE DU RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel devrait évoluer, à horizon 2018^p, comme suit :

Evolution du résultat opérationnel sur la période 2016-2018^p (en Mdh)



Source : Auto Hall

Le résultat opérationnel du Groupe Auto Hall devrait augmenter sur la période 2016-2018^p suivant un TCAM de 7,9% pour s'établir à 414 Mdh en 2018^p contre 355 Mdh en 2016. Cette croissance s'explique principalement par :

- la hausse du chiffre d'affaires sur la période 2016-2018^p de 9,7% ;
- le quasi-maintien du niveau de marge brute (en moyenne à 6,8% du chiffre d'affaires sur la période 2016-2018^p).

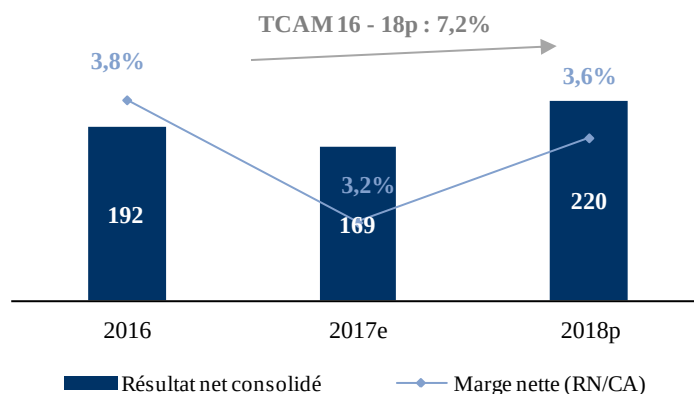
La marge opérationnelle devrait enregistrer un léger repli sur la période prévisionnelle pour s'établir à 6,8% à horizon 2018^p (contre 7,9% en 2015) eu égard à un environnement de plus en plus concurrentiel et au programme d'investissement qui sera réalisé.

Il convient de noter que le présent business plan ne comprend pas de provision relative au contrôle fiscal

III.3. EVOLUTION PREVISIONNELLE DU RESULTAT NET

Le résultat net devrait évoluer, à horizon 2018^p, comme suit :

Evolution du résultat net sur la période 2016-2018^p (en Mdh)



Source : Auto Hall

Le résultat net du Groupe Auto Hall devrait augmenter sur la période 2016-2018^p suivant un TCAM de 7,2% pour s'établir à 220 Mdh en 2018^p contre 192 Mdh en 2016.

L'amélioration du résultat net observé sur la période devrait s'expliquer principalement par la hausse du résultat opérationnel (rythme annuel croissant de 7,9% sur la période étudiée). Le faible niveau de dotation d'exploitation malgré le programme d'investissement important prévu par Auto Hall s'explique par la présence de nombreux terrains dans ce programme, ne générant pas de charges d'amortissement.

La marge nette devrait néanmoins enregistrer une baisse sur la période prévisionnelle pour s'établir à 3,6% à horizon 2018^p (contre 3,8% en 2016).

En effet, la stratégie de développement relative à l'ouverture de succursales nécessiterait un effort de recrutement important. La masse salariale du Groupe Auto Hall devrait s'établir à 250 Mdh en 2018^p contre 220 Mdh en 2016 soit une croissance annuelle moyenne de 6,7%.

IV. BILAN PREVISIONNEL

Le bilan prévisionnel portant sur la période prévisionnelle 2016 – 2018^p se présente comme suit :

En Kdh	2016	2017 ^E	2018 ^p	TCAM 16 - 18 ^p
ACTIF				
Actifs non courants	1 392 138	1 558 786	1 666 309	9,4%
Immobilisations incorporelles	49 557	49 557	49 557	0,0%
Immobilisations corporelles	1 331 975	1 498 415	1 606 020	9,8%
Titres de participation non consolidés	3	3	3	0,0%
Autres immobilisations financières	49	49	49	0,0%
Impôts différés Actif non courants	10 554	10 762	10 680	0,6%
Actifs courants (y compris trésorerie actif)	2 934 954	2 631 813	2 751 536	-3,2%
Stocks	1 382 866	1 401 472	1 453 685	2,5%
Comptes Clients	769 770	739 267	833 705	4,1%
Autres créances d'exploitation	441 214	476 074	444 146	0,3%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	341 104	15 000	20 000	-75,8%
Total Actif	4 327 092	4 190 599	4 417 845	1,0%
PASSIF				
Passifs non courants	2 420 571	2 361 131	2 561 244	2,9%
Capitaux propres part groupe	1 811 066	1 693 812	1 864 169	1,5%
Capital social	492 460	492 460	505 285	1,3%
Primes d'émission	160 845	160 845	271 135	29,8%
Réserves consolidées	966 166	871 373	867 430	-5,2%
Résultats consolidés de l'exercice	191 595	169 133	220 319	7,2%
Autres passifs non courants	579 083	621 491	633 646	4,6%
Impôts différés non courants	30 422	45 829	63 429	44,4%
Passifs courants (y compris trésorerie passif)	1 906 521	1 829 467	1 856 602	-1,3%
Dettes fournisseurs	343 898	566 802	553 519	26,9%
Autres passifs courants	100 329	221 673	108 643	4,1%
Autres passifs financiers à court terme	1 462 294	1 040 993	1 194 440	-9,6%
Total Passif	4 327 092	4 190 598	4 417 846	1,0%

Source : Auto Hall

La taille du bilan de Auto Hall devrait ressortir à 4 418 Mdh à horizon 2018^p soit un TCAM 2016-2018^p de 1,0%.

IV.1. EQUILIBRE FINANCIER PREVISIONNEL

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement du Groupe Auto Hall :

En Kdhs	2016	2017 ^E	2018 ^P	TCAM 16 - 18p
Passifs non courants	2 420 571	2 361 131	2 561 244	2,9%
Moins actifs non courants	1 392 138	1 558 786	1 666 309	9,4%
Fonds de roulement	1 028 433	802 345	894 934	-6,7%
Actif circulant	2 593 850	2 616 813	2 731 536	2,6%
Moins passif circulant	444 227	788 474	662 162	22,1%
Besoin de financement global	2 149 623	1 828 338	2 069 374	-1,9%
FR/BFG	47,8%	43,9%	43,2%	
Trésorerie nette	-1 121 190	-1 025 993	-1 174 440	Ns

Source : Auto Hall

Sur la période 2016-2018^P, la trésorerie nette se dégrade afin d'assurer les besoins d'activité, la poursuite des investissements et la hausse des stocks pour accompagner le niveau de l'activité.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net du Groupe Auto Hall :

En Kdhs	2016	2017 ^E	2018 ^P	TCAM 16 - 18p
Dettes financières	579 083	621 491	633 646	4,6%
Autres passifs financiers à court terme	1 462 294	1 040 993	1 194 440	-9,6%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	341 104	15 000	20 000	-75,8%
Dettes nettes	1 700 273	1 647 484	1 808 086	3,1%

Source : Auto Hall

IV.2. RATIOS DE RENTABILITE

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des ratios de rentabilité du Groupe Auto Hall sur la période prévisionnelle :

En Kdhs	2016	2017 ^E	2018 ^P	TCAM 16 - 18p
Résultat net consolidé (1)	191 595	169 133	220 319	7,2%
Capitaux propres part du groupe(2)	1 811 066	1 693 812	1 864 169	1,5%
Total Actif (3)	4 327 092	4 190 599	4 417 845	1,0%
ROE - (1)/(2)	10,6%	10,0%	11,8%	1,2 pts
ROA - (1)/(3)	4,4%	4,0%	5,0%	0,6 pts

Source : Auto Hall

Sur la période prévisionnelle 2016-2018^P, la rentabilité des capitaux propres devrait passer de 10,6% à 11,8% à fin 2018^P en lien avec la progression du résultat net de 7,2%. La rentabilité des capitaux propres devrait ainsi s'apprécier de 1,2 points sur la période prévisionnelle.

La rentabilité de l'actif devrait passer à 5,0%, contre 4,4% à fin 2016 en raison d'un rythme de progression sur la période prévisionnelle du résultat net (+7,2%) plus important que celui du total actif (+1,0%).

IV.3. RATIOS DE LIQUIDITE

L'évolution des ratios de liquidité du Groupe Auto Hall sur la période prévisionnelle se détaille comme suit :

En Kdhs	2016	2017 ^E	2018 ^P	TCAM 16 - 18p
Actifs circulants y compris trésorerie actif (1)	2 934 954	2 631 813	2 751 536	-3,2%
Stocks (2)	1 382 866	1 401 472	1 453 685	2,5%
Trésorerie et équivalents de trésorerie (3)	341 104	15 000	20 000	-75,8%
Passif circulant y compris trésorerie passif (4)	1 906 521	1 829 467	1 856 602	-1,3%
Liquidité générale - (1)/(4)	153,9%	143,9%	148,2%	-5,7 pts
Liquidité immédiate - (3)/(4)	17,9%	0,8%	1,1%	-16,8 pts
Liquidité réduite - ((1) – (2)) / (4)	81,4%	67,3%	69,9%	-11,5 pts

Source : Auto Hall

Les ratios de liquidité du Groupe Auto Hall devraient évoluer suivant les tendances suivantes :

- le ratio de liquidité immédiate devrait varier sur la période prévisionnelle en fonction de la trésorerie disponible ;
- le ratio de liquidité réduite devrait baisser sur la période prévisionnelle pour s'établir à 69,9% en 2018^P (contre 81,4% en 2016) en raison de la baisse de l'actif courants plus importante que celle du passif circulant ;
- le ratio de liquidité générale devrait enregistrer une baisse sur la période prévisionnelle pour s'établir à 148,2% en 2018^P (contre 153,9% en 2016) en raison de la baisse de l'actif courants plus importante que celle du passif circulant .

IV.4. RATIOS D'ENDETTEMENT NET

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des ratios d'endettement du Groupe Auto Hall sur la période prévisionnelle :

En Kdhs	2016	2017 ^E	2018 ^P	TCAM 16 - 18p
Endettement net (1)	1 700 273	1 647 484	1 808 086	3,1%
Capitaux propres part du groupe (2)	1 811 066	1 693 812	1 864 169	1,5%
Charges d'intérêt (3)	69 584	101 858	98 770	19,1%
Excédent Brut d'Exploitation (4)	457 458	448 746	512 700	5,9%
Gearing - (1)/(2)	93,9%	97,3%	97,0%	3,1 pts
Charges d'intérêts sur EBE - (3)/(4)	15,2%	22,7%	19,3%	4,1 pts

Source : Auto Hall

L'endettement net du Groupe Auto Hall devrait augmenter sur la période prévisionnelle 2016-2018^P suivant un rythme annuel moyen de 3,1% expliqué majoritairement par l'ouverture de nouvelles succursales.

Le gearing du Groupe Auto Hall devrait augmenter sur la période de projection pour s'établir à 97,0% en 2018^P (contre 93,9% en 2016).

V. TABLEAU DE FLUX PREVISIONNEL

Le tableau de flux de trésorerie portant sur la période prévisionnelle 2016 – 2018^p se présente comme suit :

En Kdh	2016	2017 ^E	2018 ^p	TCAM 16 - 18p
Flux de trésorerie d'exploitation	-320 118	689 918	174 774	Ns
Résultat net consolidé	191 595	169 134	220 319	7,2%
Dotations aux amortissements et provisions	79 440	84 101	87 166	4,8%
Elimination des impôts différés	10 321	15 002	16 725	27,3%
Produits de cession des immobilisations corporelles	-13 629	-4 000	-3 000	-53,1%
VNC sur cession d'actifs	7 468	3 000	1 000	-63,4%
Variation du besoin en fonds de roulement	-654 458	336 483	-223 354	Ns
Autres produits/charges non encaissables	2 740	2 906	2 042	-13,7%
Coût de l'endettement	56 405	83 291	73 876	14,4%
Flux de trésorerie d'investissement	-112 137	-157 300	-132 600	Ns
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations	-125 766	-161 300	-135 600	3,8%
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	13 629	4 000	3 000	-53,1%
Flux de trésorerie de financement	-164 828	-437 421	-190 620	Ns
Augmentation de capital	104 284	0	123 115	8,7%
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-168 419	-295 476	-172 361	1,2%
Actions d'Auto contrôle	0	0	0	
Remboursement des dettes de financement	-43 772	-59 241	-67 245	Ns
Coût de l'endettement	-56 405	-83 291	-73 876	14,4%
Autres	-516	587	-254	Ns
Variation de trésorerie nette	-597 083	95 197	-148 446	Ns
Trésorerie d'ouverture	-524 107	-1 121 190	-1 025 993	39,9%
Trésorerie de clôture	-1 121 190	-1 025 993	-1 174 440	2,3%

Source : Auto Hall

Sur la période prévisionnelle 2016 – 2018^p, la trésorerie du Groupe Auto Hall devrait s'établir à -1 174 Mdh en 2018^p contre -1 121 Mdh en 2016.

Flux d'exploitation :

Sur la période prévisionnelle, le flux d'exploitation s'inscrirait en hausse à 175 Mdh en 2018^p contre -320 Mdh relatif à l'exercice 2016.

Les achats en provenance de l'étranger étaient soumis à un refinancement impactant la trésorerie passive du groupe. Les nouvelles directives du groupe visent à augmenter le niveau des dettes fournisseurs au détriment des dettes de refinancement, agissant ainsi comme un levier pour réduire la variation du BFR du groupe sur la période prévisionnelle.

Flux d'investissement :

Sur la période 2016 – 2018^p, les flux d'investissements devrait s'établir à terme à -133 Mdh contre -112 Mdh en 2016. Il s'agit notamment de la stratégie de développement du Groupe quant à l'ouverture de nouvelles succursales.

La distribution de dividendes devrait s'établir à 172 Mdh en 2018 ce qui représenterait un dividende par action de 3,5 dhs.

PARTIE VIII. FACTEURS DE RISQUE

I.1. LE RISQUE CONCURRENTIEL

Le Maroc s'étant engagé dans un processus d'ouverture sur l'économie mondiale, les entreprises marocaines se trouvent de plus en plus confrontées à une concurrence provenant aussi bien du marché local qu'international.

Pour faire face à ce phénomène, le Groupe Auto Hall s'est assuré la représentation des marques de renom, jouissant d'une grande notoriété et d'une bonne image de marque, dans toutes les activités dans lesquelles il opère.

Parallèlement le Groupe veille à élargir sa gamme de produits ainsi que les marques qu'il représente, afin de répondre à la diversité de la demande de ses clients et de couvrir toutes les catégories des matériels roulants.

I.2. LE RISQUE DE CHANGE

A l'instar des sociétés importatrices, le Groupe Auto Hall est exposé aux fluctuations du Dirham face au Yen, au Dollar et à l'Euro.

Ayant amplement fluctué au cours des dernières années, l'évolution future de ces devises face au Dirham pourrait donc présenter un risque pour le Groupe et avoir une incidence favorable ou défavorable sur ses états financiers futurs.

A ce titre, le Groupe, sensible à ces contraintes de taux de change, procède généralement à des achats à terme de devises ou à des couvertures avec options.

I.3. LES RISQUES LIES A L'APPROVISIONNEMENT

Le Groupe Auto Hall s'approvisionne en intégralité auprès de constructeurs automobile étrangers, se trouvant ainsi exposé au risque de logistique pouvant retarder les livraisons des véhicules et pièces de rechange.

I.4. LE RISQUE DE PERTE DES PARTENARIATS

Il est à noter que certains contrats de partenariats qu'a signés le Groupe Auto Hall avec ses partenaires étrangers ont une durée précise et que leur renouvellement se fait par tacite reconduction.

Ce renouvellement demeure donc conditionné par l'approbation desdits partenaires et présente un risque pour la société.

Le risque de la perte d'une carte de représentation est cependant à atténuer, du fait de la qualité des relations qui unissent le Groupe Auto Hall avec ses principaux fournisseurs et de la notoriété et la bonne image de marque dont jouit le Groupe sur le marché marocain.

I.5. LE RISQUE SUR DEFATS DE PRODUITS

Comme tout distributeur automobile, le Groupe Auto Hall est exposé au risque de défauts pouvant surgir sur certains modèles. A ce titre, les constructeurs prennent en charge les risques encourus tels que les coûts de réparation, les frais d'appel, le remplacement des véhicules le cas échéant, etc. Ce type d'incident demeure toutefois rare.

I.6. LE RISQUE LIE A LA FLUCTUATION DE LA DEMANDE

Le Groupe Auto Hall peut être tributaire en période de crise (cf année 2009) à une fluctuation de la demande pouvant impacter ses résultats.

Tenant compte du caractère cyclique des produits commercialisés, le Groupe Auto Hall serait tributaire des fluctuations de la demande pouvant impacter négativement ses résultats.

I.7. RISQUE D'IMPAYES

Les procédures du groupe exigent le paiement comptant pour les clients particuliers (y compris les bons de commandes des sociétés de financement) et permettent aux clients Flotte et grands comptes qui disposent d'une bonne réputation de travailler par contrat (marché) ou bon de commande (Administration, Grandes entreprises, Loueurs longue durée adossés à des partenaires solides,...). Ces procédures permettent dans tous les cas de figure d'assurer un règlement des transactions réalisées.

Cependant, le risque d'insolvabilité de certains clients peut exister. Les procédures du groupe en matière de contrôle interne, de recouvrement y compris judiciaire et les bonnes relations avec les partenaires financiers permettent de se prémunir contre ce risque.

I.8. RISQUE D'ENDETTEMENT

L'endettement du groupe provient principalement de la politique d'investissement (développement du réseau), et de la disponibilité du produit (ventes sur stock). Le potentiel de développement du marché qui permettra à l'avenir de générer suffisamment de revenus conjugué à un rythme d'investissement moins soutenu avec l'achèvement du plan d'investissement 2014 -2020, permettront de réduire au fur et à mesure l'endettement du groupe Auto Hall.

I.9. LE RISQUE LIE AU VIEILLISSEMENT DU STOCK

Comme tout distributeur automobile, le Groupe Auto Hall est exposé au risque de vieillissement du stock. Néanmoins, la gestion du stock du groupe Auto Hall se fait suivant la méthode du FIFO afin de maintenir un stock jeune. De plus, une nouvelle politique d'approvisionnement des succursales, politique « zéro stock », a été entamée en 2012 et consiste à réduire au maximum le stock des succursales et acheter auprès des filiales uniquement suite à une commande ferme.

PARTIE IX. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

I. FAITS EXCEPTIONNELS

Le groupe Auto Hall a fait l'objet de redressements fiscaux concernant les filiales suivantes :

- Pour la filiale SCAMA, une 1^{ère} notification a été reçue le 19/12/2012 concernant l'Impôt sur les Sociétés, la TVA et l'IR au titre des exercices 2009/2010/2011 avec un coût estimé de 113 millions de dirhams.
Suite aux discussions menées avec l'administration fiscale, un accord a été finalisé en date du 23 décembre 2015 se traduisant par un impact de 14,1 millions de dirhams sur les résultats consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2015.
- Pour Auto Hall, la 1^{ère} notification a été reçue le 7 décembre 2015 concernant l'Impôt sur les Sociétés, la TVA et l'IR au titre des exercices 2011/2012/2013 et la contribution sociale de solidarité au titre de l'exercice 2013 pour un coût estimé de 46 millions de dirhams.
Suite aux discussions menées avec l'administration fiscale, un accord a été finalisé en date du 24 novembre 2016 se traduisant par un impact de 11,2 millions de dirhams sur les résultats consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2016.
- Par ailleurs, des notifications de redressement ont été reçues en 2016 pour les filiales, SNGU, Diamond Motors, SOBERMA et SOMMA pour un coût estimé de 48 millions de dirhams.
Des discussions sont en cours avec l'administration fiscale en vue de trouver un accord amiable comme cela a été fait pour les dossiers de SCAMA et Auto Hall.

II. LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

Néant.

PARTIE X. ANNEXES

I. DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

I.1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISEES PAR AUTO HALL AU 31/12/2016

I.1.1. Référentiel comptable

c. Actif immobilisé

- Evaluation à l'entrée
 - ✓ Immobilisations en non-valeurs : Néant
 - ✓ Immobilisations incorporelles : évaluation au coût d'acquisition
 - ✓ Immobilisations corporelles : évaluation au coût d'acquisition
 - ✓ Immobilisations financières : évaluation au prix d'achat
- Corrections de valeurs
 - ✓ Méthodes d'amortissements : linéaire
 - ✓ Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation : selon le risque
 - ✓ Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif : cours connu au moment des écritures d'inventaire

d. Actif circulant hors trésorerie

- Evaluation à l'entrée
 - ✓ Stocks
 - Matières premières et marchandises : évaluation au coût d'acquisition
 - Produits finis et en cours : Néant
 - Créances : montant nominal
 - Titres et valeurs de placement : prix d'achat
- Corrections de valeurs
 - ✓ Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation : selon le degré du contentieux
 - ✓ Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif : cours connu au moment des écritures d'inventaire

e. Financement permanent

- Méthodes de réévaluation : Néant
- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées : selon budget triennal
- Dettes de financement permanent : Néant
- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges : selon risque
- Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif : cours connu au moment des écritures d'inventaire

f. Passif circulant (Hors trésorerie)

- Dettes du passif circulant : coût réel d'entrée
- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges : selon risque
- Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif : cours connu au moment des écritures d'inventaire

g. Trésorerie

- Trésorerie – Actif : coût réel d'entrée
- Trésorerie – Passif : coût réel d'entrée
- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation : Néant

II. ETATS DE SYNTHESE SOCIAUX DE AUTO HALL SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2017

II.1. BILANS DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2017

II.1.1. Bilan de l'exercice 2014

ACTIF En dirhams	EXERCICE			Exercice 2013
	BRUT	AMORT ET PROV.	NET	NET
Immobilisation en non valeurs(A)	23 456 944,39	8 978 532,52	14 478 411,87	3 642 256,49
Frais préliminaires	97 587,20	78 069,76	19 517,44	39 034,88
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 359 357,19	8 900 462,76	14 458 894,43	3 603 221,61
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles(B)	1 460 000,00	516 060,20	943 939,80	1 137 462,90
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 320 000,00	516 060,20	803 939,80	997 462,90
Fonds commercial	140 000,00		140 000,00	140 000,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (C)	702 667 434,33	278 254 036,84	424 413 397,49	528 808 994,98
Terrains	138 329 195,50		138 329 195,50	254 145 265,50
Constructions	375 291 322,83	211 580 121,46	163 711 201,37	168 416 248,59
Installations techniques, matériel et outillage	36 124 216,84	23 597 154,18	12 527 062,66	12 729 130,37
Matériel de transport	11 364 263,51	11 250 973,35	113 290,16	1 712 613,52
Mobilier, matériel de bureau	42 547 270,43	31 825 787,85	10 721 482,58	11 524 048,58
Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	99 011 165,22		99 011 165,22	80 281 688,42
Immobilisations financières (D)	297 119 105,00	0,00	297 119 105,00	247 119 105,00
Prêts immobilisés	36 215,00		36 215,00	36 215,00
Autres créances financières				
Titres de participation	297 082 890,00		297 082 890,00	247 082 890,00
Autres titres immobilisés				
Ecart de conversion, actif (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de finance				
Total I (A+B+C+D+E)	1 024 703 483,72	287 748 629,56	736 954 854,16	780 707 819,37
Stocks(F)	43 893 246,28	15 958 002,37	27 935 243,91	60 552 751,45
Marchandises	35 508 379,31	15 958 002,37	19 550 376,94	53 393 311,62
Matières et fournit Consommables	8 384 866,97		8 384 866,97	7 159 439,83
Produits en cours				
Produits intern et prod résid.				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant(G)	976 822 658,47	20 542 638,07	956 280 020,40	925 127 836,60
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	9 598 559,55		9 598 559,55	1 789 921,19
Clients et comptes rattachés	425 044 346,66	20 542 638,07	404 501 708,59	362 833 825,81
Personnel	9 329 041,11		9 329 041,11	6 928 606,93
Organismes sociaux	0,00		0,00	0,00
Etat	75 908 882,96		75 908 882,96	62 381 875,93
Comptes associés et sociétés du groupe	456 461 930,93		456 461 930,93	491 146 627,31
Autres débiteurs			0,00	0,00
Comptes de régularis.Actif	479 897,26		479 897,26	46 979,43
Titres et valeurs de placement (II)	138 232 404,85		138 232 404,85	
Ecart de conversion, actif(I) (éléments circulants)			0,00	0,00
Total II (F+G+II+I)	1 158 948 309,60	36 500 640,44	1 122 447 669,16	985 680 588,05
Trésorerie, actif				
Chèques et valeurs à encaisser	1 466 880,51		1 466 880,51	874 604,98
Banques TG et CP	92 045 730,10	2 248 782,10	89 796 948,00	79 307 407,73
Caisse, régie d'avance et accreditifs	1 610 076,67		1 610 076,67	1 375 976,49
Total III	95 122 687,28	2 248 782,10	92 873 905,18	81 557 989,20
Total général I+II+III	2 278 774 480,60	326 498 052,10	1 952 276 428,50	1 847 946 396,62

PASSIF En dirhams	EXERCICE	EXERCICE 2013
Capitaux propres		
Capital social	481 197 900,00	481 197 900,00
Moins; actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	67 823 104,00	67 823 104,00
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	48 175 872,00	48 175 872,00
Réserve d'investissement	88 840 794,33	88 840 794,33
Autres réserves	497 860 808,24	482 860 808,24
Report à nouveau (2)	61 369 536,77	50 873 799,98
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice	194 410 439,68	193 915 001,79
Résultat avant impôts		
Total des capitaux propres (A)	1 439 678 455,02	1 413 687 280,34
Capitaux propres assimilés (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux assimilés (B)	0,00	0,00
Dettes de financement (C)		
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
Total des dettes de financement (C)	0,00	0,00
Provisions durables pour risques et charges(D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	0,00	0,00
Ecart de conversion, passif (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
Total I (A+B+C+D+E)	1 439 678 455,02	1 413 687 280,34
Dettes du passif circulant (F)		
Fournisseurs et comptes rattachés	393 237 862,19	305 128 447,94
Client créditeurs, avances et acomptes	31 195 625,78	23 764 028,90
Personnel	22 436 854,25	13 504 425,34
Organismes sociaux	8 891 135,43	8 417 599,18
Etat	30 252 045,87	13 817 710,10
Comptes associés et sociétés du groupe	24 032 804,02	63 466 267,33
Autres créances	2 501 017,21	6 116 642,16
Comptes de régularisation passif	50 628,73	43 995,33
Autres provisions pour risques et charges (G)		
Ecart de conversion, passif (éléments circulants) (II)		
Total II(F+G+II)	512 597 973,48	434 259 116,28
Trésorerie, passif		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
Total III	0,00	0,00
Total général (I+II+III)	1 952 276 428,50	1 847 946 396,62

II.1.2. Bilan de l'exercice 2015

ACTIF En dirhams	EXERCICE			EXERCICE 2014 NET
	BRUT	AMORT ET PROV	NET	
Immobilisations en non valeurs (A)	48 345 463	13 461 328	34 884 135	14 478 412
Frais préliminaires	97 587	97 587	-	19 517
Charges à répartir sur plusieurs exercices	48 247 876	13 363 741	34 884 135	14 458 894
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles (B)	1 460 000	709 583	750 417	943 940
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 320 000	709 583	610 417	803 940
Fonds commercial	140 000		140 000	140 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles (C)	716 383 757	277 387 604	438 996 153	424 413 397
Terrains	168 405 437		168 405 437	138 329 196
Constructions	411 984 177	225 975 664	186 008 513	163 711 201
Installations techniques, matériel et outillage	38 506 964	17 280 198	21 226 766	12 527 063
Matériel de transport	10 451 828	9 628 452	823 376	113 290
Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	41 141 832	24 503 289	16 638 543	10 721 483
Autres immobilisations corporelles			-	-
Immobilisations corporelles en cours	45 893 520		45 893 520	99 011 165
Immobilisations financières (D)	317 119 105	-	317 119 105	297 119 105
Prêts immobilisés	36 215		36 215	36 215
Autres créances financières				
Titres de participation	317 082 890		317 082 890	297 082 890
Autres titres immobilisés				
Ecart de conversion actif (E)	-		-	-
Diminution des créances immobilisées	-		-	-
Augmentations des dettes financières	-		-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 083 308 325	291 558 515	791 749 810	736 954 854
Stocks (F)	55 968 037	20 817 574	35 150 462	27 935 244
Marchandises	47 940 830	17 408 841	30 531 989	19 550 377
Matières et fournitures consommables	8 027 207	3 408 733	4 618 474	8 384 867
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
Créances de l'actif circulant (G)	1 295 458 200	45 760 249	1 249 697 951	956 280 020
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	28 224 693		28 224 693	9 598 560
Clients et comptes rattachés	529 222 798	45 760 249	483 462 549	404 501 709
Personnel	11 890 887		11 890 887	9 329 041
Organismes sociaux	-		-	-
Etat	76 723 097		76 723 097	75 908 883
Comptes d'associés	648 833 609		648 833 609	456 461 931
Autres débiteurs	11 150		11 150	-
Comptes de régularisation- Actif	551 967		551 967	479 897
Titres valeurs de placement (H)	-		-	138 232 405
Ecart de conversion actif (I) Eléments circulants	908		908	-
TOTAL II (F+G+H+I)	1 351 427 145	66 577 823	1 284 849 322	1 122 447 669
Trésorerie-Actif				
Chèques et valeurs à encaisser	628 390		628 390	1 466 881
Banques, T.G et C.C.P	192 437 929	1 215 055	191 222 875	89 796 948
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	904 251		904 251	1 610 077
TOTAL III	193 970 571	1 215 055	192 755 516	92 873 905
TOTAL GENERAL I+II+III	2 628 706 040	359 351 393	2 269 354 647	1 952 276 429

PASSIF En dirhams	EXERCICE	EXERCICE 2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou personnel (1)	481 197 900	481 197 900
moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé dont versé	481 197 900	481 197 900
Prime d'émission, de fusion, d'apport	67 823 104	67 823 104
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	48 175 872	48 175 872
Réserve d'investissement	88 840 794	88 840 794
Autres réserves	392 561 333	497 860 808
Report à nouveau (2)	72 360 711	61 369 537
Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	207 847 296	194 410 440
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 358 807 011	1 439 678 455
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
DETTES DE FINANCEMENT (C)		
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes de financement	-	-
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-
TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 358 807 011	1 439 678 455
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		
Fournisseurs et comptes rattachés	572 085 907	393 237 862
Clients créditeurs, avances et acomptes	22 611 386	31 195 626
Personnel	20 261 684	22 436 854
Organisme sociaux	10 749 254	8 891 135
Etat	17 262 825	30 252 046
Comptes d'associés et sociétés du groupe	256 429 849	24 032 804
Autres créanciers	2 963 852	2 501 017
Comptes de régularisation-passif	75 469	50 629
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	908	
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	-	-
TOTAL II (F+ G+ H)	902 441 133	512 597 973
TRESORERIE - PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques de régularisation	8 106 503	
TOTAL III	8 106 503	-
TOTAL GENERAL I + II + III	2 269 354 647	1 952 276 429

II.1.3. Bilan de l'exercice 2016

ACTIF En dirhams	EXERCICE			EXERCICE 2015 NET
	BRUT	AMORT ET PROV	NET	
Immobilisations en non valeurs (A)	52 065 204	22 962 389	29 102 815	34 884 135
Frais préliminaires	97 587	97 587	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	51 967 617	22 864 802	29 102 815	34 884 135
Primes de remboursement des obligations			-	
Immobilisations incorporelles (B)	1 460 000	903 107	556 893	750 417
Immobilisations en Recherche et Dev.			-	
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 320 000	903 107	416 893	610 417
Fonds commercial	140 000		140 000	140 000
Autres immobilisations incorporelles			-	
Immobilisations corporelles (C)	739 916 225	300 359 461	439 556 764	438 996 153
Terrains	178 174 598		178 174 598	168 405 437
Constructions	444 563 919	242 337 305	202 226 614	186 008 513
Installations techniques, matériel et outillage	40 691 243	20 769 407	19 921 836	21 226 766
Matériel de transport	11 288 821	8 776 667	2 512 154	823 376
Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	45 345 637	28 476 083	16 869 554	16 638 543
Autres immobilisations corporelles			-	
Immobilisations corporelles en cours	19 852 007		19 852 007	45 893 520
Immobilisations financières (D)	387 119 105	-	387 119 105	317 119 105
Prêts immobilisés	36 215		36 215	36 215
Autres créances financières			-	-
Titres de participation	387 082 890		387 082 890	317 082 890
Autres titres immobilisés			-	-
Ecarts de conversion actif (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 180 560 534	324 224 957	856 335 577	791 749 810
Stocks (F)	50 141 444	21 037 046	29 104 397	35 150 462
Marchandises	45 369 667	19 807 591	25 562 076	30 531 989
Matières et fournitures consommables	4 771 777	1 229 455	3 542 321	4 618 474
Produits en cours			-	
Produits intermédiaires et produits résiduels			-	
Produits finis			-	
Créances de l'actif circulant (G)	1 145 689 574	53 481 393	1 092 208 181	1 249 697 951
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	21 171 876		21 171 876	28 224 693
Clients et comptes rattachés	654 424 486	53 481 393	600 943 094	483 462 549
Personnel	12 381 367		12 381 367	11 890 887
Etat	102 285 673		102 285 673	76 723 097
Comptes d'associés	353 687 325		353 687 325	648 833 609
Autres débiteurs			-	11 150
Comptes de régularisation- Actif	1 738 847		1 738 847	551 967
Titres valeurs de placement (H)			-	-
Ecarts de conversion actif (I) Eléments circulants			-	908
TOTAL II (F+G+H+I)	1 195 831 017	74 518 439	1 121 312 579	1 284 849 322
Trésorerie-Actif	276 294 604	1 978 385	274 316 219	192 755 516
Chèques et valeurs à encaisser	749 190		749 190	628 390
Banques, T.G et C.C.P	271 155 596	1 978 385	269 177 211	191 222 875
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	4 389 818		4 389 818	904 251
TOTAL III	276 294 604	1 978 385	274 316 219	192 755 516
TOTAL GENERAL I+II+III	2 652 686 155	400 721 780	2 251 964 375	2 269 354 647

PASSIF En dirhams	EXERCICE	EXERCICE 2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	492 459 680	481 197 900
Moins; actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	160 845 407	67 823 104
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	48 175 872	48 175 872
Autres réserves	496 402 128	481 402 128
Report à nouveau (2)	96 788 743	72 360 711
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice	207 571 721	207 847 296
Résultat avant impôts		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 502 243 550	1 358 807 011
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)		
Emprunts obligatoires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Avances de l'Etat		
Dettes rattachées à des participations et billets de fonds		
Avances reçues et comptes courants bloqués		
Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 502 243 550	1 358 807 011
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		
Fournisseurs et comptes rattachés	427 545 628	572 085 907
Client créditeurs, avances et acomptes	33 654 295	22 611 386
Personnel	23 654 451	20 261 684
Organismes sociaux	13 483 708	10 749 254
Etat	7 874 569	17 262 825
Comptes associés et sociétés du groupe	159 178 854	256 429 849
Autres créances	2 758 589	2 963 852
Comptes de régularisation passif	211 446	75 469
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		908
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)		
TOTAL II (F+ G+ H)	668 361 540	902 441 133
TRESORERIE - PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques de régularisation	81 359 284	8 106 503
TOTAL III	81 359 284	8 106 503
TOTAL GENERAL I + II + III	2 251 964 375	2 269 354 647

II.1.4. Bilan au 30 juin 2017

ACTIF En dirhams	EXERCICE			EXERCICE 2016 NET
	BRUT	AMORT ET PROV	NET	
Immobilisations en non valeurs (A)	53 675 860	28 329 975	25 345 885	32 539 752
Frais préliminaires	97 587	97 587	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	53 578 273	28 232 388	25 345 885	32 539 752
Primes de remboursement des obligations			-	
Immobilisations incorporelles (B)	1 460 000	999 868	460 132	653 655
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 320 000	999 868	320 132	513 655
Fonds commercial	140 000		140 000	140 000
Autres immobilisations incorporelles			-	
Immobilisations corporelles (C)	756 671 188	312 971 372	443 699 816	438 182 838
Terrains	178 174 598		178 174 598	174 612 998
Constructions	446 793 406	251 112 967	195 680 439	197 065 201
Installations techniques, matériel et outillage	41 307 686	22 475 700	18 831 986	20 528 960
Matériel de transport	11 123 651	9 043 033	2 080 618	1 139 746
Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	47 025 497	30 339 672	16 685 825	16 640 869
Autres immobilisations corporelles			-	-
Immobilisations corporelles en cours	32 246 351		32 246 351	28 195 065
Immobilisations financières (D)	502 119 105	-	502 119 105	317 119 105
Prêts immobilisés	36 215		36 215	36 215
Autres créances financières				
Titres de participation	502 082 890		502 082 890	317 082 890
Autres titres immobilisés				
Ecart de conversion actif (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 313 926 153	342 301 215	971 624 937	788 495 350
Stocks (F)	35 250 810	15 251 006	19 999 803	32 002 624
Marchandises	31 019 752	13 862 372	17 157 380	28 627 318
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours	4 231 057	1 388 635	2 842 423	3 375 306
Produits intermédiaires et produits résiduels			-	
Produits finis			-	
Créances de l'actif circulant (G)	964 924 076	56 447 341	908 476 735	1 432 172 642
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	26 942 640		26 942 640	5 694 510
Clients et comptes rattachés	583 909 657	56 447 341	527 462 316	573 234 211
Personnel	12 261 067		12 261 067	11 766 759
Organismes sociaux			-	4 306
Etat	89 611 607		89 611 607	103 491 268
Comptes d'associés	247 217 029		247 217 029	737 766 317
Autres débiteurs			-	-
Comptes de régularisation- Actif	4 982 076		4 982 076	215 272
Titres valeurs de placement (H)			-	-
Ecart de conversion actif (I) Eléments circulants			-	-
TOTAL II (F+G+H+I)	1 000 174 885	71 698 347	928 476 538	1 464 175 266
Trésorerie-Actif	43 885 663	1 978 385	41 907 278	258 594 604
Chèques et valeurs à encaisser	454 294		454 294	692 010
Banques, T.G et C.C.P	39 340 821	1 978 385	37 362 437	253 472 066
Caisse, Régie d'avances et accreditifs	4 090 548		4 090 548	4 430 528
TOTAL III	43 885 663	1 978 385	41 907 278	258 594 604
TOTAL GENERAL I+II+III	2 357 986 701	415 977 947	1 942 008 754	2 511 265 221

PASSIF En dirhams	EXERCICE	EXERCICE 2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	492 459 680	492 459 680
Moins; actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	160 845 407	160 845 407
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	49 245 968	48 175 872
Réserve d'investissement	88 840 794	88 840 794
Autres réserves	407 561 333	407 561 333
Report à nouveau (2)	7 814 560	96 788 743
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice	137 850 699	151 780 701
Résultat avant impôts		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 344 618 441	1 446 452 531
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)		
Emprunts obligatoires		
Emprunts auprès des établissements de crédit		
Avances de l'Etat		
Dettes rattachées à des participations et billets de fonds		
Avances reçues et comptes courants bloqués		
Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 344 618 441	1 446 452 531
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		
Fournisseurs et comptes rattachés	341 614 772	407 385 503
Client créditeurs, avances et acomptes	20 722 320	27 623 161
Personnel	8 620 305	10 142 095
Organismes sociaux	9 745 341	8 646 964
Etat	3 985 748	25 928 438
Comptes associés et sociétés du groupe	208 389 533	487 204 757
Autres créances	3 712 696	3 172 138
Comptes de régularisation passif	599 598	77 744
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)		
TOTAL II (F+ G+ H)	597 390 312	970 180 800
TRESORERIE - PASSIF		
	-	94 631 890
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques de régularisation		94 631 890
TOTAL III	-	94 631 890
TOTAL GENERAL I + II + III	1 942 008 754	2 511 265 221

II.2. COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2017

II.2.1. Comptes de produits et charges de l'exercice 2014

Comptes de produits et charges (hors taxes) En dirhams	Opérations		Totaux de l'exercice 3=1+2	Totaux de l'exercice précédent
	propres à l'exercice 1	des exercices précédents 2		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises (en l'état)	2 335 593 884,74		2 335 593 884,74	2 278 173 202,81
Ventes de biens et services produits	73 241 817,86		73 241 817,86	92 509 418,74
Chiffre d'affaires	2 408 835 702,60	0,00	2 408 835 702,60	2 370 682 621,55
Variation de stocks de produits (+-) (I)			0,00	0,00
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			0,00	0,00
Subventions d'exploitation			0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	7 737 296,78		7 737 296,78	7 753 754,10
Reprises d'exploitation, transfert de charges	14 243 863,81		14 243 863,81	3 265 276,63
Total I	2 430 816 863,19	0,00	2 430 816 863,19	2 381 701 652,28
Charges d'exploitation				
Achats revendus(2) de marchandises	1 987 750 395,59	354 874,94	1 988 105 270,53	1 951 618 149,11
Achats consommés(2)de matières et fournitures	27 926 147,98		27 926 147,98	29 881 836,65
Autres charges externes	92 513 853,45	45 863,59	92 559 717,04	64 719 559,65
Impôts et taxes	4 332 066,93		4 332 066,93	4 676 519,38
Charges de personnel	105 994 254,18	37 426,20	106 031 680,38	100 939 449,58
Autres charges d'exploitation	3 347 829,81		3 347 829,81	3 338 577,67
Dotations d'exploitation	36 233 118,49		36 233 118,49	37 974 793,55
Total II	2 258 097 666,43	438 164,73	2 258 535 831,16	2 193 148 885,59
Résultat d'exploitation (I-II)	172 719 196,76	-438 164,73	172 281 032,03	188 552 766,69
Produits financiers				
Produits des titres de partic. et autres titres immobilisés	65 000 000,00		65 000 000,00	65 000 000,00
Gains de change	576,50		576,50	897,70
Intérêts et autres produits financiers	19 838 318,23		19 838 318,23	10 014 654,59
reprises financières ; transferts de charges			0,00	0,00
Total IV	84 838 894,73	0,00	84 838 894,73	75 015 552,29
Charges financières				
Charges d'intérêts	2 001 238,22		2 001 238,22	4 709 371,51
Pertes de change	9 769,48		9 769,48	19 944,25
autres charges financières			0,00	0,00
dotations financières			0,00	0,00
Total V	2 011 007,70	0,00	2 011 007,70	4 729 315,76
Résultat financier (IV-V)	82 827 887,03	0,00	82 827 887,03	70 286 236,53
Résultat courant (III+VI)	255 547 083,79	-438 164,73	255 108 919,06	258 839 003,22
Produits non courant				
Produits des cessions d'immobilisations	130 543 000,00		130 543 000,00	477 092,86
subventions d'équilibre				
Autres produits non courants	63 026,80		63 026,80	175 917,15
reprises sur subventions d'investissements				
reprises non courantes; transferts de charges				
Total VIII	130 606 026,80	0,00	130 606 026,80	653 010,01
charges non courantes				
Valeurs nettes d'amortis. des immobilisations cédées	125 448 092,01		125 448 092,01	6 709,50
subventions accordées			0,00	0,00
Autres charges non courantes	6 370 770,17		6 370 770,17	4 037 511,94
Dotations non courantes aux amorts. et aux prov.			0,00	0,00
Total IX	131 818 862,18	0,00	131 818 862,18	4 044 221,44
Résultat non courant (VIII-IX)	-1 212 835,38	0,00	-1 212 835,38	-3 391 211,43
Résultat avant impôts (VII+X)	254 334 248,41	-438 164,73	253 896 083,68	255 447 791,79
Impôts sur les résultats	59 485 644,00		59 485 644,00	61 532 790,00
Résultat net (XI-XII)	194 848 604,41	-438 164,73	194 410 439,68	193 915 001,79
Total des produits (I+IV+VIII)	2 646 261 784,72	0,00	2 646 261 784,72	2 457 370 214,58
Total des charges (II+V+IX+XIII)	2 451 413 180,31	438 164,73	2 451 851 345,04	2 263 455 212,79
Résultat net (total des produits-total des charges)	194 848 604,41	-438 164,73	194 410 439,68	193 915 001,79

II.2.2. Comptes de produits et charges de l'exercice 2015

Comptes de produits et charges (hors taxes) En dirhams	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	2 998 380 600		2 998 380 600	2 335 593 885
Ventes de biens et services produits	89 302 485		89 302 485	73 241 818
*chiffre d'affaires	3 087 683 085	-	3 087 683 085	2 408 835 703
*variation de stocks de produits (+-) (I)			-	-
*immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			-	-
*subventions d'exploitation			-	-
*autres produits d'exploitation	17 601 047		17 601 047	7 737 297
*reprises d'exploitation,transfert de charges	9 602 291		9 602 291	14 243 864
TOTAL I	3 114 886 422	-	3 114 886 422	2 430 816 863
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus (2) de marchandises	2 563 330 857	70 320	2 563 401 176	1 988 105 271
Achats consommés (2) de matières et fournitures	33 553 572		33 553 572	27 926 148
Autres charges externes	124 252 710	17 164	124 269 874	92 559 717
Impôts et taxes	4 950 351	159 462	5 109 813	4 332 067
Charges de personnel	127 242 899		127 242 899	106 031 680
Autres charges d'exploitation	3 345 822		3 345 822	3 347 830
Dotation d'exploitation	64 034 961		64 034 961	36 233 118
TOTAL II	2 920 711 172	246 946	2 920 958 117	2 258 535 831
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			193 928 305	172 281 032
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés.	65 000 000		65 000 000	65 000 000
Gains de change	25 510		25 510	577
Intérêts et autres produits financiers	15 693 831		15 693 831	19 838 318
Reprises financières; transfert de charges			-	-
TOTAL IV	80 719 341	-	80 719 341	84 838 895
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	2 089 981		2 089 981	2 001 238
Pertes de change	428 872		428 872	9 769
Autres charges financières			-	-
Dotations financières	908		908	-
TOTAL V	2 519 761	-	2 519 761	2 011 008
RESULTAT FINANCIER (IV-V)			78 199 580	82 827 887
RESULTAT COURANT (III+VI)			272 127 884	255 108 919
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	647 816		647 816	130 543 000
Subventions d'équilibre				
Autres produits non courants	7 098 192		7 098 192	63 027
Reprises sur subventions d'investissement				
Reprises non courantes; transferts de charges				
TOTAL VIII	7 746 008	-	7 746 008	130 606 027
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées	67 890		67 890	125 448 092
Subventions accordées			-	-
Autres charges non courantes	4 620 676		4 620 676	6 370 770
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions			-	-
TOTAL IX	4 688 566	-	4 688 566	131 818 862
RESULTAT NON COURANT (VIII+IX)	3 057 442	-	3 057 442	-1 212 835
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)	275 432 272	-246 946	275 185 326	253 896 084
IMPOTS SUR LES RESULTATS	67 338 030		67 338 030	59 485 644
RESULTAT NET (XI-XII)	208 094 242	-246 946	207 847 296	194 410 440

II.2.3. Comptes de produits et charges de l'exercice 2016

Comptes de produits et charges (hors taxes) En dirhams	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	3 777 640 573		3 777 640 573	2 998 380 600
Ventes de biens et services produits	166 760 778		166 760 778	89 302 485
Variation de stocks de produits(±) (1)			-	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			-	
Subventions d'exploitation			-	
Autres produits d'exploitation	5 975 405		5 975 405	17 601 047
Reprises d'exploitation; transferts de charges.	5 467 282		5 467 282	9 602 291
TOTAL I	3 955 844 038	-	3 955 844 038	3 114 886 422
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus (2) de marchandises	3 307 931 546		3 307 931 546	2 563 401 176
Achats consommés (2) de matières et fournitures	42 178 948		42 178 948	33 553 572
Autres charges externes	180 391 048		180 391 048	124 269 874
Impôts et taxes	6 761 954		6 761 954	5 109 813
Charges de personnel	166 657 822		166 657 822	127 242 899
Autres charges d'exploitation	3 317 585		3 317 585	3 345 822
Dotation d'exploitation	45 986 406		45 986 406	64 034 961
TOTAL II	3 753 225 309	-	3 753 225 309	2 920 958 117
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	202 618 730	-	202 618 730	193 928 305
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés.	65 000 000		65 000 000	65 000 000
Gains de change	13 246		13 246	25 510
Intérêts et autres produits financiers	16 838 800		16 838 800	15 693 831
Reprises financières; transfert de charges	908		908	-
TOTAL IV	81 852 954	-	81 852 954	80 719 341
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	4 999 233		4 999 233	2 089 981
Pertes de change	64 741		64 741	428 872
Autres charges financières			-	-
Dotations financières			-	908
TOTAL V	5 063 973	-	5 063 973	2 519 761
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	76 788 981	-	76 788 981	78 199 580
RESULTAT COURANT (III+VI)	279 407 711	-	279 407 711	272 127 884
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	490 000		490 000	647 816
Subventions d'équilibre			-	-
Reprises sur subventions d'investissement			-	-
Autres produits non courants	919 194	8 398	927 592	7 098 192
Reprises non courantes; transferts de charges			-	
TOTAL VIII	1 409 194	8 398	1 417 592	7 746 008
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées				67 890
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	1 674 677	743 490	2 418 167	4 620 676
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	1 674 677	743 490	2 418 167	4 688 566
RESULTAT NON COURANT (VIII+IX)	-265 483	-735 091	-1 000 575	3 057 442
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)	279 142 227	-735 091	278 407 136	275 185 326
IMPOTS SUR LES RESULTATS	68 650 930	2 184 485	70 835 415	67 338 030
RESULTAT NET (XI-XII)	210 491 297	-2 919 576	207 571 721	207 847 296

II.2.4. Comptes de produits et charges au 30 juin 2017

Comptes de produits et charges (hors taxes) En dirhams	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	1 778 377 948		1 778 377 948	1 880 196 955
Ventes de biens et services produits	86 043 488		86 043 488	71 398 464
Chiffre d'affaires	1 864 421 436		1 864 421 436	1 951 595 420
Variation de stocks de produits(±) (1)			-	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			-	
Subventions d'exploitation			-	
Autres produits d'exploitation	2 982 847		2 982 847	2 987 648
Reprises d'exploitation; transferts de charges.	11 869 409		11 869 409	5 270 525
TOTAL I	1 879 273 692	-	1 879 273 692	1 959 853 593
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus (2) de marchandises	1 569 842 895	-	1 569 842 895	1 627 188 857
Achats consommés (2) de matières et fournitures	21 137 893	147 278	21 285 172	21 137 442
Autres charges externes	87 279 813	-	87 279 813	83 352 509
Impôts et taxes	5 098 937		5 098 937	4 932 137
Charges de personnel	73 377 880		73 377 880	76 507 705
Autres charges d'exploitation	1 656 400		1 656 400	1 661 945
Dotation d'exploitation	25 232 742		25 232 742	24 402 496
TOTAL II	1 783 626 561	147 278	1 783 773 839	1 839 183 089
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	95 647 131	-147 278	95 499 853	120 670 504
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés.	65 240 825		65 240 825	65 000 000
Gains de change	-		-	13 133
Intérêts et autres produits financiers	4 580 861		4 580 861	10 534 768
Reprises financières; transfert de charges	-		-	908
TOTAL IV	69 821 686		69 821 686	75 548 809
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	657 117		657 117	3 276 786
Pertes de change	1 930		1 930	54 884
Autres charges financières			-	-
Dotations financières			-	-
TOTAL V	659 047		659 047	3 331 669
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	69 162 638		69 162 638	72 217 139
RESULTAT COURANT (III+VI)	164 809 769	-147 278	164 662 491	192 887 643
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	4 073 333		4 073 333	215 000
Subventions d'équilibre			-	-
Reprises sur subventions d'investissement			-	-
Autres produits non courants	3 270 477		3 270 477	344 869
Reprises non courantes; transferts de charges			-	
TOTAL VIII	7 343 810	-	7 343 810	559 869
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées	1 141 370		1 141 370	-
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	497 569		497 569	573 738
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
TOTAL IX	1 638 939	-	1 638 939	573 738
RESULTAT NON COURANT (VIII+IX)	5 704 871	-	5 704 871	-13 869
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)	170 514 640	-147 278	170 367 362	192 873 774
IMPOTS SUR LES RESULTATS	32 516 663	-	32 516 663	41 093 073
RESULTAT NET (XI-XII)	137 997 977	-147 278	137 850 699	151 780 701

II.3. TABLEAUX DE FINANCEMENT DES TROIS DERNIERS EXERCICES

II.3.1. Tableaux de financement de l'exercice 2014

I -SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

Masses	Exercice a	Exercice b	Variation a-b	
			Emplois c	Ressources d
Financement permanent	1 439 678 455,02	1 413 687 280,34		25 991 174,68
Moins actif immobilisé	736 954 854,16	780 707 819,37	-43 752 965,21	
Fonds de roulements fonctionnels (1-2) (A)	702 723 600,86	632 979 460,97		69 744 139,89
Actif circulant	1 122 447 669,16	985 680 588,05	136 767 081,11	
Moins passif circulant	512 597 973,48	434 259 116,28		78 338 857,20
Besoins de financement global (4-5) (B)	609 849 695,68	551 421 471,77	58 428 223,91	
Trésorerie nette (Actif - Passif) = A-B	92 873 905,18	81 557 989,20	11 315 915,98	

II -EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I - RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (Flux)				
. AUTOFINANCEMENT (A)	0,00	46 657 938,90	0,00	47 168 183,36
. Capacité d'autofinancement		215 077 203,90		215 587 448,36
. Distribution de dividendes		168 419 265,00		168 419 265,00
. CESSIONS ET REDUCTIONS. D'IMMOBILISATIONS (B)	0,00	130 543 000,00	0,00	477 092,86
. Cession d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		130 543 000,00		477 092,86
. Cessions d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées				
. AUG. DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
. Augmentations de capital, apports				
. Subventions d'investissements				
. AUG. DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
. Nettes de primes de rembourse				
I - TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		177 200 938,90		47 645 276,22
II - EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
. ACQUISITIONS ET AUGM. D'IMMOBILISATION (E)	91 706 634,82	0,00	41 967 303,29	0,00
. Acquisition d'immobilisations incorporelles				
. Acquisition d'immobilisations corporelles	41 706 634,82		29 967 303,29	
. Acquisition d'immobilisations financières	50 000 000,00		12 000 000,00	
. Augmentation des créances immobilisées				
. REMB. DES CAPITAUX PROPRES (F)				
. REMB. DETTES DE FINANCEMENT (G)				
. EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	15 750 164,19		31 935,00	
II - TOTAL EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	107 456 799,01	0,00	41 999 238,29	0,00
III - VARIATION BESOIN DE FIN. GLOBAL		-58 428 223,91		77 682 450,41
IV - VARIATION DE LA TRESORERIE	11 315 915,98		83 328 488,34	
TOTAL GENERAL	118 772 714,99	118 772 714,99	125 327 726,63	125 327 726,63

II.3.2. Tableaux de financement de l'exercice 2015

I -SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

Masses	Exercice a	Exercice b	Variation a-b	
			Emplois c	Ressources d
Financement permanent (1)	1 358 807 011	1 439 678 455	80 871 444	
Moins actif immobilisé (2)	791 749 810	736 954 854	54 794 956	
Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	567 057 201	702 723 601	135 666 399	
Actif circulant (4)	1 284 849 322	1 122 447 669	162 401 653	
Moins passif circulant (5)	902 441 133	512 597 973		389 843 159
Besoin de financement global (4-5) (B)	382 408 189	609 849 696		227 441 507
Trésorerie nette (actif - passif) = A - B	184 649 013	92 873 905	91 775 107	

II -EMPLOIS ET RESSOURCES

	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)	-	-50 103 363	-	46 657 939
Capacité d'autofinancement		238 615 377		215 077 204
- Distributions de bénéfices		288 718 740		168 419 265
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		647 816	-	130 543 000
Cession d'immobilisations incorporelles				
Cession d'immobilisations corporelles		647 816		130 543 000
Cession d'immobilisations financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		-		-
Augmentation de capital, apports				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
Dettes de financement (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		-49 455 548		177 200 939
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	84 243 327	-	91 706 635	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	64 243 327		41 706 635	
Acquisitions d'immobilisations financières	20 000 000		50 000 000	
Augmentation des créances immobilisées				-
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	1 967 525		15 750 164	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	86 210 852		107 456 799	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		227 441 507		-58 428 224
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	91 775 107		11 315 916	
TOTAL GÉNÉRAL	177 985 959	177 985 959	118 772 715	118 772 715

II.3.3. Tableaux de financement de l'exercice 2016

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN (en dirhams)

MASSES	Exercice	Exercice précédent	VARIATION	
			Emplois C	Ressources D
Financement permanent (1)	1 502 243 550	1 358 807 011		143 436 539
Moins actif immobilisé (2)	856 335 577	791 749 810	64 585 767	
= Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)	645 907 973	567 057 201		78 850 772
Actif circulant (4)	1 119 334 194	1 284 849 322		165 515 128
Moins passif circulant (5)	668 361 540	902 441 133	234 079 592	
= Besoin de financement global (4-5) (B)	450 972 653	382 408 189	68 564 465	
TRÉSORERIE NETTE (actif - passif) = A - B	194 935 320	184 649 013	10 286 307	

II. EMPLOIS ET RESSOURCES (en dirhams)

	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		73 396 340		-50 103 363
Capacité d'autofinancement		241 815 605		238 615 377
- Distributions de bénéfices		168 419 265		288 718 740
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		490 000		647 816
Cession d'immobilisations incorporelles		-		-
Cession d'immobilisations corporelles		490 000		647 816
Cession d'immobilisations financières		-		-
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		104 284 083		-
Augmentation de capital, apports		104 284 083		
Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
Dettes de financement (nettes de primes de remboursement)				-
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		178 170 423		-49 455 548
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	96 878 663		84 243 327	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	26 878 663		64 243 327	
Acquisitions d'immobilisations financières	70 000 000		20 000 000	
Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	2 440 988		1 967 525	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	99 319 651		86 210 852	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	68 564 465			227 441 507
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE	10 286 307		91 775 107	
TOTAL GÉNÉRAL	178 170 423	178 170 423	177 985 959	177 985 959

II.4. ETAT DES SOLDES DE GESTION DES TROIS DERNIERS EXERCICES

II.4.1. Etat des soldes de gestion de l'exercice 2014

I-TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

ELEMENTS		2014	2013
1	Ventes de marchandises (en l'état)	2 335 593 884,74	2 278 173 202,81
2	Achats revendus de marchandises	1 988 105 270,53	1 951 618 149,11
Marge brute sur ventes en l'état		347 488 614,21	326 555 053,70
Production de l'exercice:(3+4+5)		73 241 817,86	92 509 418,74
3	Vente de biens et services produits	73 241 817,86	92 509 418,74
4	Variation stocks de produits	0,00	0,00
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
Consommation de l'exercice: (6+7)		120 485 865,02	94 601 396,30
6	Achats consommés de matières et fournitures	27 925 931,86	29 881 836,65
7	Autres charges externes	92 559 933,16	64 719 559,65
Valeur ajoutée (I+II+III)		300 244 567,05	324 463 076,14
8	Subventions d'exploitation		
9	Impôts et taxes	4 332 066,93	4 676 519,38
10	Charges de personnel	106 031 680,38	100 939 449,58
Excédent brut d'exploitation (EBE)		189 880 819,74	218 847 107,18
Insuffisance brute d'exploitation (IBE)			
11	Autres produits d'exploitation	7 737 296,78	7 753 754,10
12	Autres charges d'exploitation	3 347 829,81	3 338 577,67
13	Reprises d'exploitation;transferts de charges	14 243 863,81	3 265 276,63
14	Dotations d'exploitation	36 233 118,49	37 974 793,55
Résultat d'exploitation (+ ou -)		172 281 032,03	188 552 766,69
Résultat financier		82 827 887,03	70 286 236,53
Résultat courant (+ou-)		255 108 919,06	258 839 003,22
Résultat non courant		-1 212 835,38	-3 391 211,43
15	Impôts sur les résultats	59 485 644,00	61 532 790,00
Résultat net de l'exercice (+ ou -)		194 410 439,68	193 915 001,79

II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)-AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice	194 410 439,68	193 915 001,79
	Bénéfice +	194 410 439,68	193 915 001,79
	Perte -		
2	Dotations d'exploitation (1)	25 761 672,21	22 142 829,93
3	Dotations financières (1)		
4	Dotations non courantes (1)		
5	Reprises d'exploitation (2)		
6	Reprises financières (2)		
7	Reprises non courantes (2) (3)		
8	Produits des cessions d'immobilis.	130 543 000,00	477 092,86
9	Valeurs nettes d'amort. des imm. cédées	125 448 092,01	6 709,50
I	Capacité d'autofinancement (C.A.F)	215 077 203,90	215 587 448,36
10	Distributions de bénéfices	168 419 265,00	168 419 265,00
II	Autofinancement	46 657 938,90	47 168 183,36

II.4.2. Etat des soldes de gestion de l'exercice 2015

I – TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

ELEMENTS		2 015	2 014
1	Ventes de marchandises (en l'état)	2 998 380 600	2 335 593 885
2	Achats revendus de marchandises	2 563 401 176	1 988 105 271
MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		434 979 423	347 488 614
PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)		89 302 485	73 241 818
3	Ventes de biens et services produits	89 302 485	73 241 818
4	Variation stock de produits	-	-
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)		157 823 446	120 485 865
6	Achats consommés de matières et fournitures	33 553 572	27 926 148
7	Autres charges externes	124 269 874	92 559 717
VALEUR AJOUTEE (I+II-III)		366 458 462	300 244 567
8	Subvention d'exploitation		
9	Impôts et taxes	5 109 813	4 332 067
10	Charges de personnel	127 242 899	106 031 680
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)		234 105 750	189 880 820
OU INSUFFISANCE D'EXPLOITATION (IBE)			
11	Autres produits d'exploitation	17 601 047	7 737 297
12	Autres charges d'exploitation	3 345 822	3 347 830
13	Reprises d'exploitation : transferts de charges	9 602 291	14 243 864
14	Dotations d'exploitation	64 034 961	36 233 118
RESULTAT D'EXPLOITATION (+/-)		193 928 305	7 737 297
RESULTAT FINANCIER		78 199 580	3 347 830
RESULTAT COURANT (+/-)		272 127 884	14 243 864
RESULTAT NON COURANT (+/-)		3 057 442	36 233 118
15	Impôts sur les résultats	67 338 030	59 485 644
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)		207 847 296	194 410 440

II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)-AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice	207 847 296	194 410 440
	Bénéfice +	207 847 296	194 410 440
	Perte -		
2 +	Dotations d'exploitation (1)	31 348 006	25 761 672
3 +	Dotations financières (1)		
4 +	Dotations non courantes (1)		
5 -	Reprises d'exploitation (2)		
6 -	Reprises financières (2)		
7 -	Reprises non courantes (2)		
8 -	Produits des cessions d'immobilisations	647 816	130 543 000
9 +	Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	67 890	125 448 092
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)		238 615 377	215 077 204
10 -	Distributions de bénéfices	288 718 740	168 419 265
AUTOFINANCEMENT		-50 103 364	46 657 939

II.4.3. Etat des soldes de gestion de l'exercice 2016

I –TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

ELEMENTS		2 016	2 015
1	Ventes de marchandises (en l'état)	3 777 640 573	2 998 380 600
2	- Achats revendus de marchandises	3 307 931 546	2 563 401 176
=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	469 709 027	434 979 423
+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	166 760 778	89 302 485
3	Ventes de biens et services produits	166 760 778	89 302 485
4	Variation stock de produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	222 569 996	157 823 446
6	Achats consommés de matières et fournitures	42 178 948	33 553 572
7	Autres charges externes	180 391 048	124 269 874
=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	413 899 809	366 458 462
8	Subvention d'exploitation		
9	- Impôts et taxes	6 761 954	5 109 813
10	- Charges de personnel	166 657 822	127 242 899
=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE D'EXPLOITATION (IBE)	240 480 033	234 105 750
11	+ Autres produits d'exploitation	5 975 405	17 601 047
12	- Autres charges d'exploitation	3 317 585	3 345 822
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	5 467 282	9 602 291
14	- Dotations d'exploitation	45 986 406	64 034 961
=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+/-)	202 618 730	193 928 305
(+/-)	RESULTAT FINANCIER	76 788 981	78 199 580
=	RESUTAT COURANT (+/-)	279 407 711	272 127 884
(+/-)	RESULTAT NON COURANT (+/-)	-1 000 575	3 057 442
15	- Impôts sur les résultats	70 835 415	67 338 030
=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	207 571 721	207 847 296

II CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)-AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice	207 571 721	207 847 296
	Bénéfice +	207 571 721	207 847 296
	Perte -		
2	+ Dotations d'exploitation (1)	34 733 883	31 348 006
3	+ Dotations financières (1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2)		
8	- Produits des cessions d'immobilisations	490 000	647 816
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	-	67 890
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	241 815 605	238 615 376
10	- Distributions de bénéfices	168 419 265	288 718 740
	AUTOFINANCEMENT	73 396 340	-50 103 364

II.5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

II.5.1. Tableau des immobilisations autres que financières au 31/12/2014

Nature	Montant brut début d'exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin d'exercice
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	13 295 075,20	15 750 164,19	0,00	0,00		5 588 295,00	0,00	23 456 944,39
. Frais préliminaires	3 637 587,20					3 540 000,00		97 587,20
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	9 657 488,00	15 750 164,19				2 048 295,00		23 359 357,19
. Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 460 000,00
. Immobilisation en recherche et développement								
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 320 000,00							1 320 000,00
. Fonds commercial	140 000,00							140 000,00
. Autres immobilisations incorporelles								0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	787 216 632,85	41 706 633,82	0,00	18 261 542,55	126 255 833,34	0,00	18 261 541,55	702 667 434,33
. Terrains	254 145 265,50			9 598 930,00	125 415 000,00			138 329 195,50
. Constructions & aménagements	366 024 249,33	876 395,52		8 390 677,98				375 291 322,83
. Installations, techniques, matériel et outillage	34 268 362,32	1 583 919,95		271 934,57				36 124 216,84
. Matériel de transport	12 205 096,85	0,00			840 833,34			11 364 263,51
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	40 291 970,43	2 255 300,00						42 547 270,43
. Autres immobilisations corporelles	0,00							0,00
. Immobilisations corporelles en cours	80 281 688,42	36 991 018,35					18 261 541,55	99 011 165,22
TOTAL	801 971 708,05	57 456 798,01	0,00	18 261 542,55	126 255 833,34	5 588 295,00	18 261 541,55	727 584 378,72

II.5.2. Tableau des immobilisations autres que financières au 31/12/2015

Nature	Montant brut début d'exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin d'exercice
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	23 456 944	1 967 525	-	29 259 084	-	6 338 089	-	48 345 463
Frais préliminaires	97 587							97 587
Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 359 357	1 967 525		29 259 084		6 338 089		48 247 876
Primes de remboursement obligations	-							-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 460 000	-	-	-	-	-	-	1 460 000
Immob. En recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 320 000							1 320 000
Fonds commercial	140 000							140 000
Autres immobilisations incorporelles								-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	702 667 434	64 303 326	-	46 872 877	1 737 436	19 538 279	76 184 166	716 383 757
Terrains	138 329 196	19 500 000		10 576 241				168 405 437
Constructions	375 291 323	13 768 437		22 924 417				411 984 177
Installat. Techniques, matériel et outillage	36 124 217	4 258 242		6 857 284		8 732 779		38 506 964
Matériel de transport	11 364 264	825 000			1 737 436			10 451 828
Mobilier, matériel bureau et aménagements	42 547 270	2 885 126		6 514 935		10 805 500		41 141 832
Autres immobilisations corporelles	-							-
Immobilisations corporelles en cours	99 011 165	23 066 521					76 184 166	45 893 520
TOTAL	727 584 379	66 270 851	-	76 131 961	1 737 436	25 876 368	76 184 166	766 189 220

II.5.3. Tableau des immobilisations autres que financières au 31/12/2016

NATURE	Montant brut debut exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	48 345 463	2 440 988	-	2 465 115	1 186 362	-	-	52 065 204
Frais préliminaires	97 587							97 587
Charges à répartir sur plusieurs exercices	48 247 876	2 440 988		2 465 115	1 186 362			51 967 617
Primes de remboursement obligations								-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 460 000	-	-	-	-	-	-	1 460 000
Immob. En recherche et développement								-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 320 000							1 320 000
Fonds commercial	140 000							140 000
Autres immobilisations incorporelles				-				-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	716 383 757	26 878 663	-	37 524 755	881 080	-	39 989 871	739 916 224
Terrains	168 405 437			9 769 161				178 174 598
Constructions	411 984 177	5 871 320		26 708 422				444 563 919
Installat. Techniques, matériel et outillage	38 506 964	1 299 079		885 200				40 691 243
Matériel de transport	10 451 828	1 718 073			881 080			11 288 821
Mobilier, matériel bureau et aménagements	41 141 832	4 041 833		161 973				45 345 637
Autres immobilisations corporelles	-							-
Immobilisations corporelles en cours	45 893 520	13 948 358					39 989 871	19 852 007
TOTAL	766 189 220	29 319 651	-	39 989 870	2 067 442	-	39 989 871	793 441 429

II.5.4. Tableau des amortissements comptables au 31/12/2014

Nature	Cumul début d'exercice (1)	Dotation de l'exercice (2)	Amortissements sur immobilisations sorties (3)	Amortissements fiscaux
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	9 652 818,71	4 914 008,81	5 588 295,00	8 978 532,52
Frais préliminaires	3 598 552,32	19 517,44	3 540 000,00	78 069,76
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 054 266,39	4 894 491,37	2 048 295,00	8 900 462,76
Prime de remboursements des obligations				
IMMOBILISATION INCORPORELLES	322 537,10	193 523,10	-	516 060,20
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial	322 537,10	193 523,10		516 060,20
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	258 407 637,87	20 654 140,30	807 741,33	278 254 036,84
Terrains				
Constructions et aménagement	197 608 000,74	13 848 120,77		211 456 121,51
Installations techniques matériel et outillage	21 539 231,95	2 187 873,46		23 727 105,41
Matériel de transport	10 492 483,33	1 558 748,47	807 741,33	11 243 490,47
Mobilier & matériel de bureau et aménagements divers	28 767 921,85	3 059 397,60		31 827 319,45
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	268 382 993,68	25 761 672,21	6 396 036,33	287 748 629,56

II.5.5. Tableau des amortissements comptables au 31/12/2015

Nature	Cumul début d'exercice (1)	Dotation de l'exercice (2)	Amortissements sur immobilisations sorties (3)	Amortissements fiscaux
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	8 978 533	10 820 885	6 338 089	13 461 328
Frais préliminaires	78 070	19 517		97 587
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 900 463	10 801 367	6 338 089	13 363 741
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	516 060	193 523	-	709 583
Immob. En recherche et développement				
Brevets, marques droits et valeurs similaires				
Fond commercial	516 060	193 523		709 583
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	278 254 037	20 333 598	21 200 032	277 387 604
Terrains				
Constructions	211 456 122	14 519 543		225 975 664
Installations techniques, matériel et outillage	23 727 105	2 226 386	8 673 293	17 280 198
Matériel de transport	11 243 490	122 397	1 737 436	9 628 452
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	31 827 319	3 465 272	10 789 303	24 503 289
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL	287 748 630	31 348 006	27 538 121	291 558 515

II.5.6. Tableau des amortissements comptables au 31/12/2016

Nature	Cumul début d'exercice (1)	Dotation de l'exercice (2)	Amortissements sur immobilisations sorties (3)	Amortissements fiscaux
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	13 461 328	10 687 423	1 186 362	22 962 389
Frais préliminaires	97 587			97 587
Charges à répartir sur plusieurs exercices	13 363 741	10 687 423	1 186 362	22 864 802
Primes de remboursement des obligations				-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	709 583	193 523	-	903 107
Immob. En recherche et développement				
Brevets, marques droits et valeurs similaires				
Fond commercial	709 583	193 523		903 107
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	277 387 604	23 852 938	881 080	300 359 461
Terrains				-
Constructions	225 975 664	16 361 640		242 337 305
Installations techniques, matériel et outillage	17 280 198	3 489 209		20 769 407
Matériel de transport	9 628 452	29 295	881 080	8 776 667
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	24 503 289	3 972 794		28 476 083
Autres immobilisations corporelles				-
Immobilisations corporelles en cours				-
TOTAL GENERAL	291 558 515	34 733 884	2 067 442	324 224 957

II.5.7. Tableau des titres de participations détenus en portefeuille au 31/12/2014

Raison sociale de la société	Capital	Date d'acquisition des valeurs	Valeur nominale du titre	Prix d'acquisition	Titres détenus		Pourcentage de participation du capital	Revenus de ces participations
					Nombre	Valeur		
SOBERMA	10 000 000,00	Voir Etat	500,00	Voir Etat	23 994	11 997 000,00	99,97	Néant
DIAMOND MOTORS	50 000 000,00	Voir Etat	500,00	Voir Etat	99 994	49 600 000,00	99,99	13 000 000,00
Sté Chérifienne d'Automobile et de Matériel Agricole	100 000 000,00	Voir Etat	500,00	Voir Etat	199 982	49 995 500,00	99,99	40 000 000,00
Sté Marocaine de Machines Agricoles	50 000 000,00	Voir Etat	500,00		99 994	49 997 000,00	99,99	5 000 000,00
S. I. V. A. C.	1 000 000,00	Voir Etat	50,00	Voir Etat	342	17 100,00	1,71	Néant
SIDI OTHMAN	944 890,00	1954	10,00		7 249			Néant
L O C O T O	500 000,00	Juin 1968	100,00		500			Néant
S. N. G. U.	20 000 000,00	Voir Etat	500,00	400	39 993	14 959 900,00	99,98	Néant
Leader Location LD	10 000 000,00	Voir Etat	100,00	100,00	99 995	9 999 500,00	99,99	Néant
Auto Hall.com'	500 000,00	39 954,00	100,00	100,00	4 994	499 400,00	99,99	Néant
Auto Hall Véhicules Industriels	50 000 000,00	40 483,00	100,00	100,00	499 995	50 000 000,00	99,99	7 000 000,00
Auto Hall Capital Développement	10 000 000,00	41 426,00	100,00	100,00	100 000	10 000 000,00	100,00	Néant
Auto Hall Immobilier	10 000 000,00		100,00	100,00	100 000	10 000 000,00	100,00	Néant
SMVN	20 000 000,00		100,00	100,00	200 000	20 000 000,00	100,00	Néant

II.5.8. Tableau des titres de participations détenus en portefeuille au 31/12/2015

Raison sociale de la société	Capital	Date d'acquisition des valeurs	Valeur nominale du titre	Prix d'acquisition	Titres détenus		Pourcentage de participation du capital	Revenus de ces participations
					Nombre	Valeur		
SOBERMA	10 000 000	Voir Etat	500,00	Voir Etat	23 994	11 997 000	100	Néant
Diamond Motors	50 000 000	Voir Etat	500,00	Voir Etat	99 994	49 600 000	99.99	34 000 000
Sté Chérifienne d'Automobile et de Matériel Agricole	100 000 000	Voir Etat	500,00	Voir Etat	199 982	49 995 500	99.99	20 000 000
Sté Marocaine de Machines Agricoles	50 000 000	Voir Etat	500,00		99 994	49 997 000	99.99	Néant
S. I. V. A. C.	1 000 000	Voir Etat	50,00	Voir Etat	342	17 100	1,71	Néant
Sidi Othman	944 890	1954	10,00		7 249			Néant
L ocoto	500 000	Juin 1968	100,00		500			Néant
S. N. G. U.	20 000 000	Voir Etat	500,00	400	39 993	14 959 900	99.98	Néant
Leader Location LD	10 000 000	Voir Etat	100,00	100	99 995	9 999 500	99.99	Néant
Auto HallL.com'	500 000	21/05/2009	100,00	100	4 994	499 400	99.99	Néant
Auto Hall Véhicules Industriels	100 000 000	01/11/2010	100,00	100	899 990	89 999 000	100	11 000 000
Auto Hall Capital Développement	10 000 000	01/06/2013	100,00	100	100 000	10 000 000	100	Néant
Auto Hall Immobilier	10 000 000		100,00	100	100 000	10 000 000	100	Néant
SMVN	20 000 000		100,00	100	200 000	20 000 000	100	Néant
AFRICA MOPTORS	20 000 000		100,00	100	200 000	20 000 000		

II.5.9. Tableau des titres de participations détenus en portefeuille au 31/12/2016

Raison sociale de la société émettrice	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
					Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
SOBERMA	10 000 000	99,97	11 997 000	11 997 000	31/12/2015	14 775 336	3 068 129	
DIAMOND MOTORS	50 000 000	99,99	49 600 000	49 600 000	31/12/2015	90 511 624	10 480 296	10 500 000
SCAMA	150 000 000	99,99	89 995 500	89 995 500	31/12/2015	177 080 190	35 386 436	36 000 000
SOMMA	50 000 000	99,99	49 997 000	49 997 000	31/12/2015	86 076 052	-978 554	
S I V A C	1 000 000	1,71	17 100	17 100	31/12/2015			
SIDI OTHMAN	944 890				31/12/2015			
LOCOTO	500 000				31/12/2015			
SNGU	20 000 000	99,98	14 959 900	14 959 900	31/12/2015	23 969 897	-76 435	
LEADER LOCATION	10 000 000	99,99	9 999 500	9 999 500	31/12/2015	7 009 001	30 883	
AUTOHALL.COM	500 000	99,99	499 400	499 400	31/12/2015	2 211 788	746 169	
AUTOHALL VEHICULES INDUSTRIELS	100 000 000	99,99	70 000 000	70 000 000	31/12/2015	130 759 494	13 900 834	18 500 000
AUTOHALL CAPITAL DEVELOPPEMENT	10 000 000	100	10 000 000	10 000 000	31/12/2015	10 366 862	166 906	
AUTOHALL IMMOBILIER	10 000 000	100	10 000 000	10 000 000	31/12/2015	9 635 322	-199 047	
SMVN	50 000 000	100	50 000 000	50 000 000	31/12/2015	26 713 422	5 151 570	
AFRICA MOTORS	20 000 000	100	20 000 000	20 000 000	31/12/2015	19 912 066	-87 934	

II.5.10. Tableau des provisions comptables au 31/12/2014

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								0,00
2. Provisions réglementées	0,00							0,00
3. Provision durables pour risques et charges								0,00
2. Provisions financières	0,00							0,00
SOUS TOTAL (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant hors trésorerie								
* Clients	9 853 927,79	3 436 620,99			1 368 375,47			11 922 173,31
* Stocks	11 618 305,36	2 497 192,32			769 097,34			13 346 400,34
5. Autre provisions pour risques et charges.	0,00		0,00					0,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
SOUS TOTAL (B)	21 472 233,15	5 933 813,31	0,00	0,00	2 137 472,81	0,00	0,00	25 268 573,65
T O T A L (A+B)	21 472 233,15	5 933 813,31	0,00	0,00	2 137 472,81	0,00	0,00	25 268 573,65

II.5.11. Tableau des provisions comptables au 31/12/2015

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								0,00
2. Provisions réglementées	0,00							0,00
3. Provision durables pour risques et charges								0,00
2. Provisions financières	0,00							0,00
SOUS TOTAL (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant hors trésorerie								
* Clients	20 542 638	26 489 073			1 271 462			45 760 249
* Stocks	15 958 002	6 197 882			1 338 311			20 817 574
5. Autre provisions pour risques et charges.			0,00					
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	2 248 782				1 033 727			1 215 055
SOUS TOTAL (B)	38 749 423	32 686 955	0,00	0,00	3 643 500	0,00	0,00	67 792 878
T O T A L (A+B)	38 749 423	32 686 955	0,00	0,00	3 643 500	0,00	0,00	67 792 878

II.5.12. Tableau des provisions comptables au 31/12/2016

Nature	Montant début d'exercice	Dotations			Reprises			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								0,00
2. Provisions réglementées	0,00							0,00
3. Provision durables pour risques et charges								0,00
SOUS TOTAL (A)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant hors trésorerie	66 577 823	10 507 811			2 567 195			74 518 439
5. Autre provisions pour risques et charges.			0,00					
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	1 215 055	763 330						1 978 385
SOUS TOTAL (B)	67 792 878	11 271 141	0,00	0,00	2 567 195	0,00	0,00	76 496 824
T O T A L (A+B)	67 792 878	11 271 141	0,00	0,00	2 567 195	0,00	0,00	76 496 824

II.5.13. Tableau des créances au 31/12/2014

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRE ANALYSE			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	297 119 105,00							
Prêts immobilisés	36 215,00							
Autres créance financières	297 082 890,00							
DE L'ACTIF CIRCULANT	976 822 658,47	2 845 748,38	283 010 993,15	139 187 605,13	0,00	75 908 882,96	474 376 171,76	6 411 866,67
Fournisseurs débiteurs	9 598 559,55							
Clients et comptes rattachés	425 044 346,66	2 845 748,38	283 010 993,15	139 187 605,13	0,00		17 914 240,83	6 411 866,67
Personnel	9 329 041,11							
Etat	75 908 882,96					75 908 882,96		
Comptes d'associés	456 461 930,93						456 461 930,93	
* Autres débiteurs								
* Comptes de régul. Actif	479 897,26							

II.5.14. Tableau des créances au 31/12/2015

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	317 119 105	-	-	-	-	-	-	-
Prêts immobilisés	36 215							
Autres créances financières	317 082 890							
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 295 458 200	959 534	381 962 221	146 312 193	-	76 723 097	694 054 915	1 924 535
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	28 224 693							
Clients et comptes rattachés	529 222 798	959 534	381 951 071	146 312 193	-		45 221 306	1 924 535
Personnel	11 890 887							
Etat	76 723 097					76 723 097		
Comptes d'associés	648 833 609						648 833 609	
Autres débiteurs	11 150		11 150					
Comptes de régularisation-Actif	551 967							

II.5.15. Tableau des créances au 31/12/2016

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	387 119 105	387 119 105	-	-	-	-	-	-
Prêts immobilisés	36 215	36 215						
Autres créances financières	387 082 890	387 082 890						
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 145 689 574	1 091 601	1 010 271 550	121 945 056	-	102 285 673	436 960 810	1 907 561
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	21 171 876	27 238	21 144 638					
Clients et comptes rattachés	654 424 486	1 064 363	531 415 068	121 945 056			83 277 925	1 907 561
Personnel	12 381 367							
Organismes sociaux								
Etat	102 285 673		102 285 673			102 285 673		
Comptes d'associés & sté du groupe	353 687 325		353 687 325				353 682 885	
Autres débiteurs								
Comptes de régularisation-Actif	1 738 847		1 738 847					

II.5.16. Tableau des dettes au 31/12/2014

Dettes	Total	Analyse par échéance				Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par des effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	512 597 973,48	0,00	510 709 669,23	1 888 304,25	393 336,54	39 143 181,30	355 452 615,90	28 870 778,28
* Fournisseurs	393 237 862,19	0,00	391 349 557,94	1 888 304,25	393 336,54		331 419 811,88	28 870 778,28
* Clients créditeurs	31 195 625,78		31 195 625,78					
* Personnel	22 436 854,25		22 436 854,25					
* Organismes sociaux	8 891 135,43		8 891 135,43					
* Etat	30 252 045,87		30 252 045,87			8 891 135,43		
* Comptes d'associés	24 032 804,02		24 032 804,02			30 252 045,87		
* Autres créanciers	2 501 017,21		2 501 017,21				24 032 804,02	
* Comptes de régular. Passif	50 628,73		50 628,73					

II.5.17. Tableau des dettes au 31/12/2015

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Organismes publics	Montants vis -à- vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	-	-						
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	-	-						
DU PASSIF CIRCULANT	902 440 225	-	898 450 973	3 989 252	597 743	28 012 079	610 918 910	7 071 367
- Fournisseurs et comptes rattachés	572 085 907	-	568 096 655	3 989 252	597 743		482 142 882	7 071 367
- Clients créditeurs, avances et acomptes	22 611 386		22 611 386					
- Personnel	20 261 684		20 261 684					
- Organismes sociaux	10 749 254		10 749 254			10 749 254		
- Etat	17 262 825		17 262 825			17 262 825		
- Compte d'associés	256 429 849		256 429 849				128 776 028	
- Autres créanciers	2 963 852		2 963 852					
- Comptes de régularisation-passif	75 469		75 469					

II.5.18. Tableau des dettes au 31/12/2016

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Organismes publics	Montants vis -à- vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	-	-						
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	-	-						
DU PASSIF CIRCULANT	668 361 540	-	650 018 724	18 342 816	60 706	21 358 277	516 660 832	9 522 995
- Fournisseurs et comptes rattachés	427 545 628	-	414 533 160	13 012 468	60 706		367 074 975	9 522 995
- Clients créditeurs, avances et acomptes	33 654 295		28 323 948	5 330 348				
- Personnel	23 654 451		23 645 451					
- Organismes sociaux	13 483 708		13 483 708			13 483 708		
- Etat	7 874 569		7 874 569			7 874 569		
- Compte d'associés	159 178 854		159 178 854				149 585 858	
- Autres créanciers	2 758 589		2 758 589					
- Comptes de régularisation-passif	211 446		211 446					

II.5.19. Tableau des sûretés réelles données ou reçues au 31/12/2014

Tiers créditeurs ou débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
-------------------------------	-------------------------------	------------	----------------------------	---------------	---

* Sûretés données

* Sûretés reçues 300 000,00 DIVERS Hypothèque

'(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

'(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

'(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

II.5.20. Tableau des sûretés réelles données ou reçues au 31/12/2015

Tiers créditeurs ou débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
-------------------------------	-------------------------------	------------	----------------------------	---------------	---

* Sûretés données

* Sûretés reçues 300 000,00 Hypothèque

'(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

'(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

'(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

II.5.21. Tableau des sûretés réelles données ou reçues au 31/12/2016

Tiers créditeurs ou débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
-------------------------------	-------------------------------	------------	----------------------------	---------------	---

* Sûretés données

* Sûretés reçues 300 000,00 Hypothèque

'(1) Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

'(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

'(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

II.5.22. Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail au 31/12/2014

Engagements donnés	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et cautions	3 948 574,00	5 914 542,00
-Cautions provisoires	3 932 914,00	245 000,00
-Cautions définitives	15 660,00	5 630 542,00
-Retenues de garanties		39 000,00
Autres engagements donnés	3 459 620,00	2 571 122,00
-Autres cautions	45 000 000 Euro	35 000 000 Euro
-Crédits documentaires		
-Saisie arrêt		
-Engagement prime de départ à la retraite	3 459 620,00	2 571 122,00
Total (1)	7 408 194,00	8 485 664,00
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro

Engagements reçus	Montants exercice	Montants exercice précédent
* Avals et cautions		
* Marchandises		
Total		

II.5.23. Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail au 31/12/2015

Engagements donnés	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et cautions	7 787 574	6 140 574
-Cautions provisoires	5 995 914	5 555 914
-Cautions définitives	491 660	294 660
-Retenues de garanties	1 300 000	1 087 000
-Cautions étrangères	5 916 629	
Autres engagements donnés	138 355 748	10 636 620
-Autres cautions	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
-Crédits documentaires	134 000 000	7 177 000
-Saisie arrêt		
-Engagement prime de départ à la retraite	4 355 748	3 459 620
Total (1)	146 143 322	16 777 194
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro

Engagements reçus	Montants exercice	Montants exercice précédent
* Avals et cautions		
* Marchandises		
Total		

II.5.24. Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail au 31/12/2016

Engagements donnés	Montants exercice	Montants exercice précédent
Avals et cautions	8 989 574	7 787 574
-Cautions provisoires	6 390 914	5 995 914
-Cautions définitives	836 660	491 660
-Retenues de garanties	1 762 000	1 300 000
-Cautions étrangères	705 000	5 916 629
Autres engagements donnés	5 825 000	138 355 748
-Autres cautions	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro
-Crédits documentaires		134 000 000
-Saisie arrêt		
-Engagement prime de départ à la retraite	5 825 000	4 355 748
Total (1)	14 814 574	146 143 322
(1) dont engagements à l'égard d'entreprises liées	45 000 000 Euro	45 000 000 Euro

Engagements reçus	Montants exercice	Montants exercice précédent
* Avals et cautions		
* Marchandises		
Total		

II.5.25. Tableau des biens en crédit-bail au 31/12/2014

Rubrique	Date de la première année	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul d'exercice précédent des redevances	Montant des redevances d'exercice	Redevances à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat
							A moins d'un an	A plus d'un an	
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0320211/0000004629	01-avr-12	83	4 606 647,00	83	1 335 944,61	763 396,92	763 396,92	2 417 423,58	600 000,00
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0317851/0000004629	01-avr-12	81	7 257 675,00	81	2 062 035,57	1 178 306,04	1 178 306,04	3 534 918,12	948 859,40
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0506460/0000004629	01/11/2012 pour les pré-loyers 01/01/2014 pour redevances loyer	84	19 721 079,72	84	771 926,30	3 389 673,84	3 389 673,84	16 948 369,20	197 210,79
BMCI LEASING N°IF01085918 Contrat N° 371170	01/11/2012 pour les pré-loyers 01/01/2014 pour redevances loyer	120	21 250 329,98	120		1 480 502,42	2 622 193,68	22 944 194,70	2 125 033,00
Wafabail N°IF01084018 Contrat N°12539510	01-mars-14	120	130 000 000,00	120		13 367 838,50	16 041 406,20	131 005 483,30	13 000 000,00
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0581880/0000004629		Pré-Loyers			488 832,16	1 189 248,63			
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0582100/0000004629		Pré-Loyers			46 116,89	609 368,49			
BMCI LEASING N°IF01085918 Contrat N° 371180		Pré-Loyers			475 088,97				
Wafabail N°IF01084018 Contrat N°1267841BO		Pré-Loyers				1 198 651,90			
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0635270/0000004629		Pré-Loyers				343 119,44			
TOTAL					5 179 944,50	23 520 106,18			

II.5.26. Tableau des biens en crédit-bail au 31/12/2015

Rubrique	Date de la première année	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul d'exercice précédent des redevances	Montant des redevances d'exercice	Redevances à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat
							A moins d'un an	A plus d'un an	
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0320211/0000004629	01-avr-12	83	4 606 647,00	83,00	2 099 341,53	763 396,92	763 396,92	1 654 026,66	600 000,00
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0317851/0000004629	01-avr-12	81	7 257 675,00	81,00	3 240 341,61	1 178 306,04	1 178 306,04	2 356 612,08	948 859,40
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0506460/0000004629	01/11/2012 pour les pré-loyers 01/01/2014 pour redevances loyer	84	19 721 079,72	84,00	4 161 600,14	3 520 744,78	3 481 606,45	13 926 426,24	197 210,79
BMCi LEASING N°IF01085918 Contrat N° 371170	01/11/2012 pour les pré-loyers 01/01/2014 pour redevances loyer	120	21 250 329,98	120,00	1 480 502,42	2 622 193,68	2 622 193,68	20 322 001,02	2 125 033,00
Wafabail N°IF01084018 Contrat N°12539510	01-mars-14	120	130 000 000,00	120,00	13 367 838,50	16 041 406,20	16 041 406,20	114 963 411,10	13 000 000,00
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0582100/0000004629	01-janv-15	120	11 349 913,38	120,00	655 485,38	1 472 855,64	1 472 855,64	11 782 845,12	113 500,00
BMCi LEASING N°IF01085918 Contrat N° 371180	30-mai-15	120	46 029 264,30	120,00	475 088,97	3 786 534,00	5 679 801,00	47 331 675,00	4 602 926,64
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0581880/0000004629		Pré-Loyers			1 678 080,79				
Wafabail N°IF01084018 Contrat N°1267841BO		Pré-Loyers			1 198 651,90				
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0635270/0000004629		Pré-Loyers			343 119,44				
TOTAL					28 700 050,68	29 385 437,26			

II.5.27. Tableau des biens en crédit-bail au 31/12/2016

Rubrique	Date de la première année	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul d'exercice précédent des redevances	Montant des redevances d'exercice	Redevances à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat
							A moins d'un an	A plus d'un an	
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0320211/0000004629	01-avr-12	83	4606647	83,00	2 862 738,45	763 396,92	763396,92	890629,74	600000
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0317851/0000004629	01-avr-12	81	7257675	81,00	4 418 647,65	1 178 306,04	1178306,04	1178306,04	948859,4
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0506460/0000004629	01/11/2012 pour les pré-loyers 01/01/2014 pour redevances loyer	84	19721079,72	84,00	7 682 344,92	3 481 606,45	3481606,45	10444819,68	197210,79
BMCi LEASING N°IF01085918 Contrat N° 371170	01/11/2012 pour les pré-loyers 01/01/2014 pour redevances loyer	120	21250329,98	120,00	4 102 696,10	2 648 013,15	2656620	17932185	2125033
Wafabail N°IF01084018 Contrat N°12539510	01-mars-14	120	130000000	120,00	29 409 244,70	16 041 406,20	16041406,2	98922004,9	13000000
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0582100/0000004629	01-janv-15	120	11349913,38	120,00	2 128 341,02	1 480 567,00	1480567	10363968,72	113500
BMCi LEASING N°IF01085918 Contrat N° 371180	30-mai-15	120	46029264,3	120,00	7 392 784,30	5 951 626,56	6042235,08	44309723,92	4602926,64
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0581880/0000004629	31-janv-16	120	74942297	120,00	5 248 845,97	9 224 138,28	9224138,28	73793106,24	7494229,7
Wafabail N°IF01084018 Contrat N°1267841BO	30-avr-16	120	300877274	120,00	7 582 823,50	27 143 990,73	36191987,64	298583898	30087727,4
Maghrebail N°IF01085125 Contrat N° 0635270/0000004629	31-janv-16	120	24597044	120,00	1 523 603,00	3 027 483,00	3027483	24219864	2459704,4

Wafabail N°IF01084018 Contrat N°1267841BO	Pré-Loyers	8 389 104,27
BMCI LEASING N°IF01085918 Contrat N° 371170	Pré-Loyers	2 868,83
BMCI LEASING N°IF01085918 Contrat N° 371180	Pré-Loyers	30 202,84
TOTAL		72 352 069,61 79 362 710,27

II.5.28. Tableau d'affectation des résultats intervenus en cours d'exercice au 31/12/2014

MONTANT		MONTANT	
A. ORIGINE DES RESULTATS		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
(décision de l'AGO du 27 MAI 2014)		* Réserve légale	
Résultat net en instance d'affectation	193 915 001,79	* Réserve Facultative	15 000 000,00
Report à nouveau	50 873 799,98	* Réserve d'investissement	
		* dividendes	168 419 265,00
		* Report à nouveau	61 369 536,77
T O T A L	244 788 801,77	T O T A L	244 788 801,77

II.5.29. Tableau d'affectation des résultats intervenus en cours d'exercice au 31/12/2015

MONTANT		MONTANT	
A. ORIGINE DES RESULTATS		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
(décision de l'AGO du 27 MAI 2015)		* Réserve légale	
Résultat net en instance d'affectation	194 410 440	* Réserve Générale	-105 299 475
Report à nouveau	61 369 537	* Réserve d'investissement	
		* dividendes	288 718 740
		* Report à nouveau	72 360 711
T O T A L	255 779 976	T O T A L	255 779 976

II.5.30. Tableau d'affectation des résultats intervenus en cours d'exercice au 31/12/2016

MONTANT		MONTANT	
A. ORIGINE DES RESULTATS		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
		* Réserve légale	
Report à nouveau	72 360 711	* Autres réserves	15 000 000
Résultats nets en instance d'affectation		* Tantièmes	
Résultat net de l'exercice	207 847 296	* Dividendes	168 419 265
Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations	
Autres prélèvements		* Reports à nouveau	96 788 743
T O T A L	280 208 008	T O T A L	280 208 008

II.5.31. État des dérogations au 31/12/2014

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

II.5.32. État des dérogations au 31/12/2015

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

II.5.33. État des dérogations au 31/12/2016

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE , LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

II.5.34. État des changements de méthodes au 31/12/2014

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

II.5.35. État des changements de méthodes au 31/12/2015

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

II.5.36. État des changements de méthodes au 31/12/2016

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

II.5.37. Détail des non valeurs au 31/12/2014

Compte Principal	Intitulé	Montant
2 114 000	Frais d'établissement	
2 118 000	Autres frais préliminaires	97 587
2 121 000	Charges à répartir sur plusieurs exercices	23 359 357

II.5.38. Détail des non valeurs au 31/12/2015

Compte Principal	Intitulé	Montant
2 114 000	Frais d'établissement	
2 118 000	Autres frais préliminaires	97 587
2 121 000	Charges à répartir sur plusieurs exercices	48 247 876

II.5.39. Détail des non valeurs au 31/12/2016

Compte Principal	Intitulé	Montant
2 113 0000	Frais d'augmentation de capital	97 587
2 121 0000	Frais d'acquisition des immobilisations	51 967 617

II.5.40. Détail des postes du CPC au 31/12/2014

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
711 Ventes de marchandises		
Ventes de marchandises au Maroc	2 335 593 885,24	2 278 173 202,81
Ventes de marchandises à l'étranger		
Reste du poste des ventes de marchandises		
TOTAL	2 335 593 885,24	2 278 173 202,81
712 Ventes des biens et services produits		
Vente de marchandises au Maroc		
Ventes de marchandises à l'étranger		
Ventes des services au Maroc	16 634 793,15	92 509 418,74
Ventes des services à l'étranger		
Redevances pour brevets, marques, droits		
Reste du poste des ventes et services produits	56 607 024,71	
TOTAL	73 241 817,86	92 509 418,74
713 Variation des stocks de produits		
Variation des stocks des bien produits		
Variation des stocks des services produits		
Variation des stoks des produits en cours		
TOTAL	0,00	0,00
718 Autres produits d'exploitation		
Jetons de présence reçus	1 000 000,00	1 000 000,00
Reste du poste (produits divers)	6 737 296,82	6 753 754,10
TOTAL	7 737 296,82	7 753 754,10
719 Reprises d'exploitation transferts de charges		
Reprises	6 561 138,51	1 530 334,31
Transferts de charges	7 682 725,30	1 734 942,32
TOTAL	14 243 863,81	3 265 276,63
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
738 Intérêts et produits assimilés		
Intérêt et produits assimilés	17 193 642,69	10 014 654,59
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	2 644 675,54	
Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
TOTAL	19 838 318,23	10 014 654,59
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
611 Achats revendus de marchandises		
Achats de marchandises	1 957 059 609,82	1 905 124 866,95
Varriation des stocks de marchandises	31 045 660,59	46 493 282,16
TOTAL	1 988 105 270,41	1 951 618 149,11
612 Achats consommés de matières et fournitures		
Achats de matières premières		
Variation des stocks de matières premières		
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballage	16 659 867,93	18 522 388,65
Variation des stocks de matières, fournitures, et emballage	-495 988,63	-309 300,64
Achats non stockés de matières et de fournitures	5 700 409,61	6 714 392,55
Achats de travaux, études et prestations de services	6 061 859,07	4 954 356,09
TOTAL	27 926 147,98	29 881 836,65
613/614/615 Autres charges externes		
Location et charges locatives	9 258 931,15	12 860 037,08

	Publicité	23 520 106,18	1 988 364,56
	Entretien et réparations	19 691 458,70	12 184 658,35
	Primes d'assurances	713 339,94	586 685,99
	Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	3 470 237,43	3 488 463,24
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	10 852 596,66	3 493 205,19
	Transports		
	Déplacements, missions et réceptions	11 861 609,44	12 349 075,94
	Garanties et révisions	4 641 905,86	4 561 420,39
	Reste du poste autres charges externes	8 549 531,68	13 207 648,91
	TOTAL	92 559 717,04	64 719 559,65
617	Charges de personnel		
	Rémunérations du personnel	86 912 142,23	79 794 009,65
	Charges sociales	17 403 535,74	20 396 728,18
	Reste du poste des charges de personnel	1 716 002,41	748 711,75
	TOTAL	106 031 680,38	100 939 449,58
618	Autres charges d'exploitation		
	Jetons de présence	3 300 000,00	3 300 000,00
	Pertes sur créances irrécouvrables		
	Reste du poste des autres charges d'exploitation	47 829,81	38 577,67
	TOTAL	3 347 829,81	3 338 577,67
	<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
638	Autres charges financières		
	Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste des autres charges financières		
	TOTAL	0,00	0,00
	<u>CHARGES NON COURANTES</u>		
658	Autres charges non courantes		
	Pénalités sur marchés et débits		
	Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	Pénalités at amendes fiscales	1 739 951,34	75 774,38
	Créances devenues irrécouvrables	385,83	615,76
	Reste du poste des autres charges non courantes	4 630 433,00	3 967 831,30
	TOTAL	6 370 770,17	4 044 221,44

II.5.41. Détail des postes du CPC au 31/12/2015

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION		
711 Ventes de marchandises		
Ventes de marchandises au Maroc	2 998 380 599,56	2 334 293 885,24
Ventes de marchandises à l'étranger		1 300 000,00
Reste du poste des ventes de marchandises		
TOTAL	2 998 380 599,56	2 335 593 885,24
712 Ventes des biens et services produits		
Vente de marchandises au Maroc		
Ventes de marchandises à l'étranger		
Ventes des services au Maroc	89 302 484,96	73 241 817,86
Ventes des services à l'étranger		
Redevances pour brevets, marques, droits		
Reste du poste des ventes et services produits		
TOTAL	89 302 484,96	73 241 817,86
713 Variation des stocks de produits		
Variation des stocks des bien produits		
Variation des stocks des services produits		
Variation des stocks des produits en cours		
TOTAL	-	-
718 Autres produits d'exploitation		
Jetons de présence reçus	1 000 000,00	1 000 000,00
Reste du poste (produits divers)	16 601 046,92	6 737 296,82
TOTAL	17 601 046,92	7 737 296,82
719 Reprises d'exploitation transferts de charges		
Reprises	3 643 499,47	6 561 138,51
Transferts de charges	5 958 791,53	7 682 725,30
TOTAL	9 602 291,00	14 243 863,81
PRODUITS FINANCIERS		
738 Intérêts et produits assimilés		
Intérêt et produits assimilés	13 038 869,21	17 193 642,69
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste intérêts et autres produits financiers	2 654 961,53	2 644 675,54
TOTAL	15 693 830,74	19 838 318,23
CHARGES D'EXPLOITATION		
611 Achats revendus de marchandises		
Achats de marchandises	2 575 833 627,18	1 957 059 609,82
Variation des stocks de marchandises	- 12 432 450,73	31 045 660,59
TOTAL	2 563 401 176,45	1 988 105 270,41
612 Achats consommés de matières et fournitures		
Achats de matières premières		
Variation des stocks de matières premières		
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballage	18 431 415,15	16 659 867,93
Variation des stocks de matières, fournitures, et emballage	357 660,41	- 495 988,63
Achats non stockés de matières et de fournitures	7 883 891,67	5 700 409,61
Achats de travaux, études et prestations de services	6 880 604,43	6 061 859,07
TOTAL	33 553 571,66	27 926 147,98
613/614/615 Autres charges externes		
Locations et charges locatives	11 755 629,34	9 258 931,15
Redevances de crédit-bail	43 652 018,93	23 520 106,18
Entretien et réparations	23 092 917,52	19 691 458,70
Primes d'assurances	696 946,50	713 339,94
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	3 493 481,74	3 470 237,43
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	11 089 466,67	10 852 596,66
Redevances pour brevets, marque, droits ...		

	Transports	15 939 534,20	11 861 609,44
	Déplacements, missions et réceptions	5 706 121,30	4 641 905,86
	Reste du poste des autres charges externes	8 843 757,99	8 549 531,68
	TOTAL	124 269 874,19	92 559 717,04
617	Charges de personnel		
	Rémunérations du personnel	102 784 553,22	86 912 142,23
	Charges sociales	23 609 971,94	17 403 535,74
	Reste du poste des charges de personnel	848 373,98	1 716 002,41
	TOTAL	127 242 899,14	106 031 680,38
618	Autres charges d'exploitation		
	Jetons de présence	3 300 000,00	3 300 000,00
	Pertes sur créances irrécouvrables		
	Reste du poste des autres charges d'exploitation	45 822,18	47 829,81
	TOTAL	3 345 822,18	3 347 829,81
	<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
638	Autres charges financières		
	Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste des autres charges financières		
	TOTAL	-	-
	<u>CHARGES NON COURANTES</u>		
658	Autres charges non courantes		
	Pénalités sur marchés et débits		
	Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats	-	
	Pénalités at amendes fiscales	355 917,75	1 739 951,34
	Créances devenues irrécouvrables	870,23	385,83
	Reste du poste des autres charges non courantes	4 263 888,01	4 630 433,00
	TOTAL	4 620 675,99	6 370 770,17

II.5.42. Détail des postes du CPC au 31/12/2016

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION		
711 Ventes de marchandises		
Ventes de marchandises au Maroc	3 777 640 573,22	2 998 380 599,56
Ventes de marchandises à l'étranger		
Reste du poste des ventes de marchandises		
TOTAL	3 777 640 573,22	2 998 380 599,56
712 Ventes des biens et services produits		
Vente de marchandises au Maroc		
Ventes de marchandises à l'étranger		
Ventes des services au Maroc	166 760 778,10	89 302 484,96
Ventes des services à l'étranger		
Redevances pour brevets, marques, droits		
Reste du poste des ventes et services produits		
TOTAL	166 760 778,10	89 302 484,96
713 Variation des stocks de produits		
Variation des stocks des bien produits		
Variation des stocks des services produits		
Variation des stocks des produits en cours		
TOTAL	-	-
718 Autres produits d'exploitation		
Jetons de présence reçus	999 999,96	999 999,63
Reste du poste (produits divers)	4 975 404,88	16 601 046,92
TOTAL	5 975 404,84	17 601 046,55
719 Reprises d'exploitation transferts de charges		
Reprises	2 567 195,33	3 643 499,47
Transferts de charges	2 900 086,88	5 958 791,53
TOTAL	5 467 282,21	9 602 291,00
PRODUITS FINANCIERS		
738 Intérêts et produits assimilés		
Intérêt et produits assimilés	15 811 897,41	13 038 869,21
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste intérêts et autres produits financiers	1 026 902,34	2 654 961,53
TOTAL	16 838 799,75	15 693 830,74
CHARGES D'EXPLOITATION		
611 Achats revendus de marchandises		
Achats de marchandises	3 305 360 382,86	2 575 833 627,18
Variation des stocks de marchandises	2 571 163,24	- 12 432 450,73
TOTAL	3 307 931 546,10	2 563 401 176,45
612 Achats consommés de matières et fournitures		
Achats de matières premières		
Variation des stocks de matières premières	3 255 429,86	357 660,41
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballage	16 664 200,96	18 431 415,15
Variation des stocks de matières, fournitures, et emballage		
Achats non stockés de matières et de fournitures	10 246 231,39	7 883 891,67
Achats de travaux, études et prestations de services	12 013 086,22	6 880 604,43
TOTAL	42 178 948,43	33 553 571,66
613/614/615 Autres charges externes		
Locations et charges locatives	15 321 572,31	11 755 629,34
Redevances de crédit-bail	79 362 710,27	43 652 018,93
Entretien et réparations	27 176 186,00	23 092 917,52
Primes d'assurances	1 023 088,16	696 946,50
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	3 531 213,24	3 493 481,74
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	8 920 331,33	11 089 466,67
Redevances pour brevets, marque, droits ...		
Transports	25 498 397,71	15 939 534,20

	Déplacements, missions et réceptions	7 751 249,05	5 706 121,30
	Reste du poste des autres charges externes	11 806 299,71	8 843 757,99
	TOTAL	180 391 047,78	124 269 874,19
617	Charges de personnel		
	Rémunérations du personnel	115 111 513,46	86 561 085,00
	Charges sociales	26 772 058,30	20 040 808,93
	Reste du poste des charges de personnel	24 774 250,16	20 641 005,21
	TOTAL	166 657 821,92	127 242 899,14
618	Autres charges d'exploitation		
	Jetons de présence	3 300 000,00	3 300 000,00
	Pertes sur créances irrécouvrables		45 822,18
	Reste du poste des autres charges d'exploitation	17 584,64	
	TOTAL	3 317 584,64	3 345 822,18
	<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
638	Autres charges financières		
	Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	Reste du poste des autres charges financières		
	TOTAL	-	-
	<u>CHARGES NON COURANTES</u>		
658	Autres charges non courantes		
	Pénalités sur marchés et débits		
	Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats	68 391,00	
	Pénalités at amendes fiscales	1 597 918,67	355 917,75
	Créances devenues irrécouvrables	8 367,72	870,23
	Reste du poste des autres charges non courantes	743 489,50	4 263 888,01
	TOTAL	2 418 166,89	4 620 675,99

II.5.43. Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31/12/2014

INTITULES	MONTANT	MONTANT
Bénéfice net	194 410 439,68	
Perte nette		
II-REINTEGRATIONS FISCALES	110 631 153,64	
1. Courantes	39 759 613,85	
Amortissements Comptables	25 761 672,21	
Provisions comptables clients	7 621 299,21	
Provisions comptables stock	2 850 147,07	
Reprises fiscales stock	769 097,34	
Reprises fiscales clients	1 368 375,47	
Dons	119 902,25	
Cadeaux à la clientèle	56 770,91	
Profits latents		
Autres charges non déductibles	1 212 349,39	
2. Non courantes	70 871 539,79	
Impôt sur les sociétés	59 485 644,00	
Cohésion Sle, Pénalités et amendes	6 406 869,40	
Plus value fiscale	4 979 026,39	
Moins value comptable		
Impôt sur provision d'investissement		
III-DEDUCTIONS FISCALES		106 756 150,80
1. Courantes	101 661 242,81	
Amortissements fiscaux	25 826 017,08	
Provisions fiscales clients	3 436 620,99	
Provisions fiscales stock	2 497 192,32	
Reprises provisions comptables stock	780 811,49	
Reprises provisions comptables clients	4 120 600,93	
Profits latents		
Dividendes	65 000 000,00	
2. Non courantes	5 094 907,99	
Plus value comptable	5 094 907,99	
Moins value fiscale		
Provision réglementée		
Provision nette d'impôt		
TOTAL	305 041 593,32	106 756 150,80
		MONTANT
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si TI T2 (A)		198 285 442,52
Déficit brut fiscal si T2 TI (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
- Exercice n-4		
- Exercice n-3		
- Exercice n-2		
- Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)		198 285 442,52
Déficit net fiscal (B)		

II.5.44. Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31/12/2015

INTITULES	MONTANT	MONTANT
Bénéfice nette	207 847 296,44	
Perte nette		
II-REINTEGRATIONS FISCALES	139 673 604,27	
1. Courantes	67 265 112,25	
Amortissements Comptables	31 348 006,17	
Provisions comptables clients	26 489 072,78	
Provisions comptables stocks	6 197 882,48	
Reprises fiscales stocks	1 046 853,71	
Reprises fiscales clients	828 623,00	
Dons	21 600,00	
Cadeaux à la clientèle	172 301,80	
Profits latents		
Autres charges non déductibles	1 160 772,31	
2. Non courantes	72 408 492,02	
Impôt sur les sociétés	67 338 030,00	
Cohésio, Sle, pénalités & Amendes	4 620 675,99	
Plus value fiscale	381 896,24	
Moin value comptable	67 889,79	
Impôt sur provision d'investissement		
III-DEDUCTIONS FISCALES		123 060 810,09
1. Courantes	122 279 204,62	
Amortissements fiscaux	32 114 601,94	
Provisions fiscales clients	19 066 045,89	
Provisions fiscales stocks	2 455 338,57	
Reprises provisions comptables stocks	1 338 029,12	
Reprises provisions comptables clients	2 305 189,10	
Profits latents		
Dividendes	65 000 000,00	
2. Non courantes		
Plus value comptable	781 605,47	
Moins value fiscale	575 815,68	
Provisions réglementée	205 789,79	
Provisions nette d'impôt		
TOTAL	347 520 900,71	-
	MONTANT	MONTANT
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si TI T2 (A)		224 460 090,62
Déficit brut fiscal si T2 TI (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
- Exercice n-4		
- Exercice n-3		
- Exercice n-2		
- Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)		224 460 090,62
Déficit net fiscal (B)		

II.5.45. Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31/12/2016

INTITULES	MONTANT	MONTANT
Bénéfice net	207 571 720,99	
Perte nette		
II-REINTEGRATIONS FISCALES		
1. Courantes	46 067 843,47	
Amortissements Comptables	34 715 264,83	
Provisions comptables clients	8 861 209,73	
Reprises fiscales clients	444 030,40	
Dons	121 400,00	
Cadeaux à la clientèle	35 243,87	
Profits latents		
Autres charges non déductibles	1 890 694,64	
2. Non courantes	73 743 581,89	
Impôt sur les sociétés	70 835 415,00	
pénalités & Amendes	2 418 166,89	
Plus value fiscale	490 000,00	
Moin value comptable		
III-DEDUCTIONS FISCALES		
1. Courantes		105 438 538,89
Amortissements fiscaux		34 665 489,07
Provisions fiscales clients		5 399 313,62
Reprises provisions comptables clients		373 736,20
Dividendes		65 000 000,00
2. Non courantes		490 000,00
Plus value comptable		490 000,00
Moins value fiscale		
TOTAL	327 383 146,35	105 928 538,89
	MONTANT	MONTANT
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si TI T2 (A)	221 454 607,46	
Déficit brut fiscal si T2 TI (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
- Exercice n-4		
- Exercice n-3		
- Exercice n-2		
- Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)	221 454 607,46	
Déficit net fiscal (B)		

II.5.46. Détermination du résultat courant après impôts au 31/12/2014

I. Détermination du résultat	Montant
* Résultat courant d'après CPC	255 108 919,06
* Réintégration fiscales sur opération courantes	39 759 613,85
* Déductions fiscales sur opérations courantes	101 661 242,81
* Résultat courant théoriquement imposable (=)	193 207 290,10
* Impôt théorique sur résultat courant (-)	57 962 187,03
* Résultat courant après impôts (=)	197 146 732,03

II.5.47. Détermination du résultat courant après impôts au 31/12/2015

I. Détermination du résultat	Montant
* Résultat courant d'après CPC	272 127 884
* Réintégration fiscales sur opération courantes	67 265 112
* Déductions fiscales sur opérations courantes	122 279 205
* Résultat courant théoriquement imposable (=)	217 113 792
* Impôt théorique sur résultat courant (-)	65 134 138
* Résultat courant après impôts (=)	206 993 747

II.5.48. Détermination du résultat courant après impôts au 31/12/2016

I. Détermination du résultat	Montant
* Résultat courant d'après CPC	279 407 711
* Réintégration fiscales sur opération courantes	46 067 843
* Déductions fiscales sur opérations courantes	105 438 539
* Résultat courant théoriquement imposable (=)	220 037 015
* Impôt théorique sur résultat courant (-)	68 211 475
* Résultat courant après impôts (=)	211 196 236

II.5.49. Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 31/12/2014

Nature	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	
A. T.V.A. Facturée		414 915 819,31	414 915 819,31	-
- remboursement				-
B. T.V.A. Récupérable	38 364 328,60	394 131 390,00	368 551 395,80	63 944 322,80
- sur charges	35 238 640,12	388 630 052,75	362 747 805,04	61 120 887,83
- sur immobilisations	3 125 688,48	5 501 337,25	5 803 590,76	2 823 434,97
C. T.V.A. Dûe ou crédit de				
T.V.A = (A - B)	- 38 364 328,60	20 784 429,31	46 364 423,51	- 63 944 322,80

II.5.50. Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 31/12/2015

Nature	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	
A. T.V.A. Facturée		523 794 412	523 794 412	-
- remboursement				-
B. T.V.A. Récupérable	63 944 323	524 779 513	520 687 408	68 036 428
- sur charges	61 120 888	513 685 512	513 281 600	61 524 800
- sur immobilisations	2 823 435	11 094 001	7 405 808	6 511 529
C. T.V.A. Dûe ou crédit de				
T.V.A = (A - B)	- 63 944 323	- 985 101	3 107 004	-68 036 428

II.5.51. Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 31/12/2016

Nature	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	
A. T.V.A. Facturée		703 332 727	703 332 727	-
- remboursement				-
B. T.V.A. Récupérable	68 036 428	689 517 923	661 962 637	95 591 414
- sur charges	61 524 800	685 054 194	655 814 606	90 764 387
- sur immobilisations	6 511 629	4 463 729	6 148 330	4 827 027
C. T.V.A. Dûe ou crédit de				
T.V.A = (A - B)	-68 036 428	13 814 804	41 369 790	- 95 591 414

II.5.52. État de la répartition du capital au 31/12/2014 : montant du capital : Dh 481 197 900

Noms, prénoms ou raisons sociales des principaux actionnaires	Adresses	Nombre de titres		Exercice actuel	Montant du capital	
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Libéré
Société A M A N A	71, rue Mustapha El Monfalouti Casablanca	24 704 383,00	24 704 383,00	10,00	247 043 830,00	247 043 830,00
C.I.M.R.	100, Bd Abdelmoumen Casablanca	6 397 254,00	6 397 254,00	10,00	63 972 540,00	63 972 540,00
Hakam AbdellatiFinance	Avenue Hassan II route de Casablanca	3 475 866,00	3 475 866,00	10,00	34 758 660,00	34 758 660,00
Karim BENHAMOU	32,avenueLalla Meriem Souissi-Rabat	70 080,00	70 080,00	10,00	700 800,00	700 800,00
BENCHIMOL SALOMON	18,rue Théophile Gautier Casablanca	120 000,00	120 000,00	10,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Abdellatif GUERRAOUI	45,rue Ksar El Badii-Longchamps Casablanca	100,00	100,00	10,00	1 000,00	1 000,00
Mhamed SAGOU	Immeuble Zénith résidence Tawfiq Sidi Maârouf - Casablanca	100,00	100,00	10,00	1 000,00	1 000,00
Autres		13 352 007,00	13 352 007,00	10,00	133 520 070,00	133 520 070,00
TOTAL		48 119 790	48 119 790		481 197 900	481 197 900

II.5.53. État de la répartition du capital au 31/12/2015 : montant du capital : Dh 481 197 900

Noms, prénoms ou raisons sociales des principaux actionnaires	Adresses	Nombre de titres		Exercice actuel	Montant du capital	
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Libéré
Société A M A N A	71, rue Mustapha El Monfalouti Casablanca	24 704 383,00	24 704 383,00	10,00	247 043 830,00	247 043 830,00
C.I.M.R.	100, Bd Abdelmoumen Casablanca	6 397 254,00	6 397 254,00	10,00	63 972 540,00	63 972 540,00
Hakam AbdellatiFinance	Avenue Hassan II route de Casablanca	3 475 866,00	3 475 866,00	10,00	34 758 660,00	34 758 660,00
Karim BENHAMOU	32,avenueLalla Meriem Souissi-Rabat	70 080,00	70 080,00	10,00	700 800,00	700 800,00
BENCHIMOL SALOMON	18,rue Théophile Gautier Casablanca	120 000,00	120 000,00	10,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Abdellatif GUERRAOUI	45,rue Ksar El Badii-Longchamps Casablanca	100,00	100,00	10,00	1 000,00	1 000,00
Mhamed SAGOU	Immeuble Zénith résidence Tawfiq Sidi Maârouf - Casablanca	100,00	100,00	10,00	1 000,00	1 000,00
Autres		13 352 007,00	13 352 007,00	10,00	133 520 070,00	133 520 070,00
TOTAL		48 119 790	48 119 790		481 197 900	481 197 900

II.5.54. État de la répartition du capital au 31/12/2016 : montant du capital : Dh 492 459 680

Noms, prénoms ou raisons sociales des principaux actionnaires	Adresses	Nombre de titres		Exercice actuel	Montant du capital	
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Libéré
Société A M A N A	71, rue Mustapha El Monfalouti Casablanca	24 704 383,00	25 408 740,00	10,00	254 087 400,00	254 087 400,00
C.I.M.R.	100, Bd Abdelmoumen Casablanca	6 397 254,00	6 570 025,00	10,00	65 700 250,00	65 700 250,00
Hakam AbdellatiFinance	Avenue Hassan II route de Casablanca	3 475 866,00	3 606 063,00	10,00	36 060 630,00	36 060 630,00
Karim BENHAMOU	32,avenueLalla Meriem Souissi-Rabat	70 080,00	70 080,00	10,00	700 800,00	700 800,00
BENCHIMOL SALOMON	18,rue Théophile Gautier Casablanca	120 000,00	120 000,00	10,00	1 200 000,00	1 200 000,00
Abdellatif GUERRAOUI	45,rue Ksar El Badii-Longchamps Casablanca	100,00	100,00	10,00	1 000,00	1 000,00
Mhamed SAGOU	Immeuble Zénith résidence Tawfiq Sidi Maârouf - Casablanca	100,00	100,00	10,00	1 000,00	1 000,00
Autres		13 352 007,00	13 470 860,00	10,00	134 708 600,00	134 708 600,00
TOTAL		48 119 790	49 245 968		492 459 680	492 459 680

II.5.55. Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices au 31/12/2014

Nature des indications	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014
* Situation nette de l'entreprise Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	1 382 811 521,43	1 410 045 023,85	1 425 200 043,15
* Opérations et résultats de l'exercice			
1- Chiffre d'affaires hors taxes	2 237 953 426,96	2 370 682 621,55	2 408 835 702,60
2- Résultats avant impôts	231 150 012,67	255 447 791,79	253 896 083,68
3- Impôts sur les résultats	51 701 910,00	61 532 790,00	59 485 644,00
4- Bénéfices distribués	168 419 265,00	168 419 265,00	168 419 265,00
5- Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	11 028 837,67	25 495 736,79	194 410 439,68
* Résultat par titres (pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultats net par action ou part sociale	3,73	4,03	4,04
Bénéfices distribués par action ou part sociale			
* Personnel			
Montant des salaires bruts de l'exercice	70 577 590,14	79 794 009,65	86 912 142,23
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	587	587	661

II.5.56. Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices au 31/12/2015

Nature des indications	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015
* Situation nette de l'entreprise Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	1 410 045 023,85	1 425 200 043,15	1 323 992 876,14
* Opérations et résultats de l'exercice			
1- Chiffre d'affaires hors taxes	2 370 682 621,55	2 408 835 702,60	3 087 683 084,52
2- Résultats avant impôts	255 447 791,79	253 896 083,68	275 185 326,44
3- Impôts sur les résultats	61 532 790,00	59 485 644,00	67 338 030,00
4- Bénéfices distribués	168 419 265,00	168 419 265,00	120 299 475,00
5- Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	25 495 736,79	194 410 439,68	87 547 821,44
* Résultat par titres (pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultats net par action ou part sociale	4,03	4,04	4,32
Bénéfices distribués par action ou part sociale			
* Personnel			
Montant des salaires bruts de l'exercice	79 794 009,65	86 912 142,23	102 784 533,23
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	587	661	892

II.5.57. Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices au 31/12/2016

Nature des indications	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016
* Situation nette de l'entreprise Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	1 425 200 043,15	1 323 992 876,14	1 473 140 735,12
* Opérations et résultats de l'exercice			
1- Chiffre d'affaires hors taxes	2 408 835 702,60	3 087 683 084,52	3 944 401 351,32
2- Résultats avant impôts	253 896 083,68	275 185 326,44	278 407 135,99
3- Impôts sur les résultats	59 485 644,00	67 338 030,00	70 835 415,00
4- Bénéfices distribués	168 419 265,00	288 718 740,00	168 419 265,00
5- Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	194 410 439,68	207 847 296,44	207 571 720,99
* Résultat par titres (pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultats net par action ou part sociale	4,04	4,32	4,21
Bénéfices distribués par action ou part sociale	3,50	6,00	3,42
* Personnel			
Montant des salaires bruts de l'exercice	86 912 142,23	102 784 533,23	115 111 513,46
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	661	892	1016

II.5.58. Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice au 31/12/2014

Nature	Entrée contre-valeur en DH	Sortie contre-valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		
Entrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits		
Charges		539 936,61
Total des entrées	0,00	
Total des sorties		539 936,61
Balances devises	539 936,61	
Total	539 936,61	539 936,61

II.5.59. Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice au 31/12/2015

Nature	Entrée contre-valeur en DH	Sortie contre-valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		
Entrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits		
Charges		14 145 451,41
Total des entrées	0,00	
Total des sorties		14 145 451,41
Balances devises	14 145 451,41	
Total	14 145 451,41	14 145 451,41

II.5.60. Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice au 31/12/2016

Nature	Entrée contre-valeur en DH	Sortie contre-valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		
Entrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits		
Charges		3 445 447,12
Total des entrées	0,00	
Total des sorties		3 445 447,12
Balances devises	3 445 447,12	
Total	3 445 447,12	3 445 447,12

II.5.61. Datation et événements postérieurs au 31/12/2014

I. DATATION

* Date de clôture	31 DECEMBRE 2014
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	Délai réglementaire de trois mois, doit du 1er janvier au 31 mars
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère

COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.

Dates	Indications des événements
* Favorables	NEANT
* Défavorables	NEANT

II.5.62. Datation et événements postérieurs au 31/12/2015

I. DATATION

* Date de clôture	31 DECEMBRE 2015
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	Délai réglementaire de trois mois, doit du 1er janvier au 31 mars
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère

COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.

Dates	Indications des événements
* Favorables	NEANT
* Défavorables	NEANT

II.5.63. Datation et événements postérieurs au 31/12/2016

I. DATATION

* Date de clôture	31 DECEMBRE 2016
* Date d'établissement des états de synthèse (2)	14/03/2017
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère

COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.

Dates	Indications des événements
* Favorables	NEANT
* Défavorables	NEANT

III. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES CONSOLIDES UTILISEES PAR AUTO HALL AU 31/12/2016

III.1. REFERENTIEL COMPTABLE

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe Auto Hall sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2009 et telles que publiées à cette même date. Ces normes sont disponibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse:

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee). Le Groupe a suivi les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC. Parmi ces dernières normes et interprétations publiées mais non encore

adoptées (ou en cours d'adoption) par l'Union européenne (UE) au 31 décembre 2009 et pour lesquelles le Groupe Auto Hall n'a pas fait le choix d'une application anticipée :

- IFRS 3 révisée, Regroupements d'entreprises et Amendement IAS 27, Etats financiers consolidés et individuels. L'application des normes IFRS 3 et IAS 27
- révisées est susceptible d'avoir un impact significatif sur les futures opérations de regroupement ou transactions avec les actionnaires minoritaires ;
- Amendements résultant du processus d'améliorations annuelles 2007-2009 (non adoptés par l'Union européenne) ;
- Amendements aux normes IAS 28 et IAS 31 consécutifs à la révision de la norme IFRS 3 ;
- IAS 24 révisée, Parties liées – Informations à fournir sur les transactions avec les parties liées (non adoptée par l'Union européenne) ;
- Amendement IAS 32, Instruments financiers : informations à fournir : classification des droits de souscription en devises ;
- Amendement IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : expositions éligibles à la comptabilité de couverture ;
- Amendement IFRS 2, Paiements fondés sur des actions – Comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein du Groupe (non adopté par l'Union européenne) ;
- Amendement à la norme IFRS 5 résultant du processus d'améliorations annuelles 2006-2008 ;
- IFRIC 17, Distributions en nature aux actionnaires ;
- IFRIC 19, Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres (non endossée par l'Union européenne) ;
- Amendement IFRIC 14, Prépaiement d'une obligation de financement minimum (non adopté par l'Union européenne) ;
- IFRS 9, Instruments financiers – Classement et évaluation (non adoptée par l'Union européenne).

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, ces normes, amendements de normes et interprétations sont d'application obligatoire au 1er juillet 2009 ou ultérieurement, soit à partir du 1er janvier 2010 ou ultérieurement pour le Groupe Auto Hall.

III.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

III.2.1. Périmètres

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50%. Toutes les sociétés entrant dans le périmètre sont contrôlées exclusivement par le groupe et donc consolidées par intégration globale. Les sociétés consolidées se détaillent comme suit :

Filiales	% contrôle
SCAMA	100%
SOMMA	100%
SOBERMA	100%
SNGU	100%
Diamond Motors	100%
Leader Location LD	100%
Auto Hall.com'	100%
Auto Hall Véhicules Industriels	100%
Auto Hall Capital Développement	100%
Auto Hall Immobilier	100%
SMVN	100%
Africa Motors	100%

III.2.2. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

III.2.3. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2016.

III.3. METHODES D'EVALUATION

III.3.1. Immobilisations incorporelles

Elles comprennent exclusivement un fonds commercial, non amortissable. La comptabilisation de ce fond est effectuée au coût historique diminué de la perte de valeur éventuelle estimée à chaque clôture par le management du groupe.

III.3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuellement constatées. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie estimée des actifs concernés en tenant compte également des valeurs résiduelles pour le cas de véhicules de service.

Il est à noter également que les sociétés du groupe ne disposent pas de frais financiers qui peuvent faire l'objet d'une intégration dans le coût des immobilisations corporelles.

En plus, aucune subvention d'investissement n'a été reçue par le groupe pour l'acquisition d'immobilisations. De ce fait, aucun retraitement n'a été effectué par le groupe pour ce cas.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

- Constructions (gros œuvres) 30 ans
- Aménagements des constructions 3 à 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage 2 à 15 ans
- Matériel informatique..... 5 ans
- Matériel de transport 4 à 10 ans
- Matériel, mobilier de bureau 10 ans

Enfin, le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des immobilisations corporelles.

III.3.3. Stocks

Les stocks du groupe sont composés essentiellement du :

1. Stock des véhicules,
2. Stock des camions montés,
3. Stock CKD,
4. Stock pièces de rechange.

- Valorisation

Les stocks de véhicules et CKD sont évalués au coût d'acquisition.

Les stocks camions sont évalués au coût de production comprenant essentiellement le coût des intrants.

En revanche, les stocks de pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.

- Dépréciation

A la date de chaque clôture, le groupe évalue la valeur recouvrable des stocks et comptabilise éventuellement une dépréciation si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable. En effet, pour le stock véhicules et camions, la valeur recouvrable tient compte de la valeur du marché et l'évolution des prix des biens après la clôture. Toutefois, la dépréciation économique des stocks de pièces de rechange tient compte de l'ancienneté des articles en stocks. En effet, les taux de décote appliqués par année d'ancienneté se présentent comme suit :

Année d'ancienneté par rapport à la dernière date d'achat.	Taux de décote appliqué
N et N-1	0%
N - 2	70%
N - 3	80%
N - 4	90%
N-5 et plus	100%

III.3.4. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

- Evaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une

créance. Le montant de la perte est comptabilisé en dépréciation des comptes de créances et contrepartie d'une dotation pour dépréciation de l'actif circulant.

- Titres de participation

Ils sont constitués essentiellement de titres de participation dans les sociétés non consolidées.

III.3.5. Trésorerie et équivalent

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

III.3.6. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales. Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ;
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ses impôts différés actifs et passifs.

III.3.7. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des avantages postérieurs à l'emploi du régime à prestations définies, conformément à la norme IAS 19, sont calculés annuellement par un actuaire indépendant. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- Méthodes de calcul

La méthode retenue est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Cette méthode est désignée par la norme comptable I.A.S. n°19. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Bénéfit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis au terme, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie. La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante :

Engagement passé = Droits acquis par le salarié
 x Probabilité qu'à l'entreprise de verser ces droits
 x Actualisation x Majoration charges sociales

Avec :

- ✓ Droits acquis = Nombre de mois acquis à l'ancienneté finale
 - x Salaire mensuel estimé à fin de carrière
 - x Pourcentage acquis actuel
- ✓ Probabilité de verser les droits = Probabilité de rester en vie
 - x Probabilité de rester dans l'entreprise (non démission) o
- ✓ Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux_d'actualisation})^{\text{Horizon}}$ où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.
- Hypothèses d'évaluation

L'hypothèse retenue pour la rupture du contrat des salariés est celle d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié à 60 ans, l'indemnité servie étant alors soumise aux cotisations sociales. Pour les besoins d'évaluation, les paramètres suivants ont été appliqués :

- ✓ Date d'évaluation : 31/12/2016,
- ✓ La table de mortalité TD 88-90,
- ✓ Un taux de turn-over nul pour l'ensemble des sociétés du groupe.
- ✓ Un taux d'actualisation de 3,86%, ce qui correspond au taux des OAT 24 ans au 31/12/2016,
- ✓ Une évolution des salaires moyenne de 5%,
- ✓ Un taux de charges sociales moyen de 30%,
- ✓ Droits : 3 mois au dessus de 25 ans de présence, 2 mois entre 15 et 25, en dessous 1 mois de salaire indépendamment de la catégorie du salarié.

III.3.8. Contrat de location

La Sté Auto Hall dispose, à partir de 2012, de 11 contrats de leasing relatifs à l'acquisition de nouveaux locaux et de nouvelles succursales. Ces contrats ont fait l'objet de retraitements conformément à la norme IAS 17.

III.4. LISTE DES NORMES ET INTERPRETATIONS NON APPLICABLES AU GROUPE

III.4.1. Liste des principales normes et interprétations non applicables au Groupe au 31 décembre 2016

- IFRS 1, Première adoption des normes IFRS
- IFRS 2, Paiement fondé sur des actions
- Amendements aux normes IFRS 1 et IAS 27 relatifs au coût d'un investissement lors de la première adoption des normes IAS/IFRS ;
- IFRS 4, Contrats d'assurance ;
- IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente ;
- IFRS 6, Prospection et évaluation de ressources minérales ;
- IAS 11, Contrats de construction ;
- IAS 20, Comptabilisation des subventions publiques ;
- IAS 21, Effet des variations des cours des monnaies étrangères ;
- IAS 26, Comptabilité et rapports financiers des régimes de retraite ;
- IAS 28, Participations dans des entreprises associées ;
- IAS 29, Information financière dans les économies hyper inflationnistes ;
- IAS 31, Participations dans des coentreprises ;
- IAS 39 et IFRS 7 (révisées), concernant le reclassement de certains actifs financiers évalués à la juste valeur vers la catégorie des actifs mesurés au coût ;
- IAS 40, Immeubles de placement ;
- IAS 41, Agriculture ;
- IFRIC 2, Parts sociales des entités coopératives et instruments similaires ;
- IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 ;
- IFRIC 8, Champ d'application de la norme IFRS 2 – Paiements fondés sur des actions ;

- IFRIC 9, Réexamen des dérivés incorporés ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients ;
- IFRIC 14, IAS 19 – Limitation d'un actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net à l'étranger ;
- IFRIC 18, Transferts d'actifs de la part des clients
- SIC 7, Introduction de l'Euro ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt » ;

III.4.2. Liste des normes appliquées au 31 décembre 2016

- Amendement de IAS 1, Présentation des états financiers entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 : En application de la norme IAS 1 révisée, le « bilan » est désormais appelé « état de la situation financière consolidée » et les changements provenant de transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires sont présentés séparément des transactions avec les propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle dans le tableau de variation des capitaux propres qui est désormais présenté dans les états de synthèse ;
- Amendements résultant du processus d'améliorations annuelles 2006-2008, à l'exception des amendements relatifs à la norme IFRS 5 ;
- Amendement à la norme IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir – amélioration des informations à fournir ;
- Amendements aux normes IAS 32 et IAS 1, Instruments financiers – Présentation : Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation ;
- IFRS 7, Informations à fournir sur les instruments financiers, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007 ;
- IFRS 8, Secteurs opérationnels ;
- IFRIC 10, Dépréciation de certains actifs et comptes intermédiaires, interprétation entrée en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1er novembre 2006 ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services applicable suite à une concession accordée au Groupe ;
- IFRIC 15, Accords pour la construction d'un bien immobilier : l'application de cette interprétation ne modifie pas le traitement comptable retenu par le Groupe pour les programmes de construction immobilière appliqué antérieurement à l'entrée en vigueur d'IFRIC 15.
- IAS 17, Contrat de location

III.5. ÉVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

III.5.1. Acquisitions

Aucune acquisition de filiale n'est intervenue au cours de l'exercice 2016

III.5.2. Acquisitions

Aucune cession de filiale n'est intervenue au cours de l'exercice 2016

IV. ÉTATS DE SYNTHÈSE CONSOLIDÉS DE AUTO HALL SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2017

IV.1. BILANS DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2017

IV.1.1. Bilan de l'exercice 2014

ACTIF	31-déc-14	31-déc-13
Immobilisations incorporelles	60 311 240,58	1 662 790,00
Immobilisations corporelles	748 033 424,86	653 924 514,95
Instruments Financiers	26 490,00	23 490,00
Autres Instruments Financiers	45 815,00	45 815,00
Impôts différés Actif	3 686 676,53	6 065 934,09
Actifs non courants	812 103 646,96	661 722 544,04
Stocks	744 295 929,37	976 269 520,65
Comptes Clients	742 752 084,54	645 834 330,91
Autres créances d'exploitation	397 522 060,50	688 757 884,16
Trésorerie et équivalents de trésorerie	260 962 198,29	90 115 974,10
Actifs courants	2 145 532 272,70	2 400 977 709,82
Total Actif	2 957 635 919,66	3 062 700 253,86
PASSIF	31-déc-14	31-déc-13
Capital social	481 197 900,00	481 197 900,00
Prime d'émission	67 404 792,96	67 404 792,96
Réserves consolidées	986 943 252,94	934 127 547,53
Résultats consolidés de l'exercice	219 850 774,23	217 534 095,13
Capitaux propres part groupe	1 755 396 720,13	1 700 264 335,62
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 755 396 720,13	1 700 264 335,62
Autres passifs non courants	187 411 114,22	13 297 231,62
Impôts différés Passif	11 015 059,25	11 434 433,57
Passifs non courants	1 953 822 893,60	1 724 996 000,81
Dettes fournisseurs	618 120 646,95	943 738 471,50
Autres passifs courants	151 549 039,13	86 927 030,71
Autres passifs financiers à court terme	234 143 339,99	307 038 750,84
Passifs courants	1 003 813 026,07	1 337 704 253,05
Total Passif	2 957 635 919,67	3 062 700 253,86

IV.1.2. Bilan de l'exercice 2015

ACTIF	31-déc-15	31-déc-14
Immobilisations incorporelles	46 367 492,48	60 311 240,58
Immobilisations corporelles	903 965 908,50	748 033 424,86
Instruments Financiers	26 490,00	26 490,00
Autres Instruments Financiers	2 277 072,00	45 815,00
Impôts différés Actif	10 774 621,09	3 686 676,53
Actifs non courants	963 411 584,07	812 103 646,96
Stocks	1 227 881 790,06	744 295 929,37
Comptes Clients	997 911 212,78	742 752 084,54
Autres créances d'exploitation	442 995 872,92	397 522 060,50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	222 311 829,12	260 962 198,29
Actifs courants	2 891 100 704,88	2 145 532 272,70
Total Actif	3 854 512 288,95	2 957 635 919,66
PASSIF	31-déc-15	31-déc-14
Capital social	481 197 900,00	481 197 900,00
Prime d'émission	67 823 104,00	67 404 792,96
Réserves consolidées	917 056 680,43	986 943 252,94
Résultats consolidés de l'exercice	221 304 988,60	219 850 774,23
Capitaux propres part groupe	1 687 382 673,03	1 755 396 720,13
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 687 382 673,03	1 755 396 720,13
Autres passifs non courants	216 442 884,76	187 411 114,22
Impôts différés Passif	21 696 980,38	11 015 059,25
Passifs non courants	1 925 522 538,17	1 953 822 893,60
Dettes fournisseurs	958 750 956,38	618 120 646,95
Autres passifs courants	223 819 295,60	151 549 039,13
Autres passifs financiers à court terme	746 419 498,80	234 143 339,99
Passifs courants	1 928 989 750,78	1 003 813 026,07
Total Passif	3 854 512 288,95	2 957 635 919,67

IV.1.3. Bilan de l'exercice 2016

ACTIF	31-déc-16	31-déc-15
Immobilisations incorporelles	49 556 893,48	46 367 492,48
Immobilisations corporelles	1 331 978 154,36	903 965 908,50
Autres Instruments Financiers	49 315,00	2 303 562,00
Impôts différés Actif	10 553 716,59	10 774 621,09
Actifs non courants	1 392 138 079,44	963 411 584,07
Stocks	1 382 866 365,16	1 227 881 790,06
Comptes Clients	769 769 841,19	997 911 212,78
Autres créances d'exploitation	441 213 652,26	442 995 872,92
Trésorerie et équivalents de trésorerie	341 104 518,85	222 311 829,12
Actifs courants	2 934 954 377,46	2 891 100 704,88
Total Actif	4 327 092 456,90	3 854 512 288,95
PASSIF	31-déc-16	31-déc-15
Capital social	492 459 680,00	481 197 900,00
Prime d'émission	160 845 406,80	67 823 104,00
Réserves consolidées	966 166 037,15	917 056 680,43
Résultats consolidés de l'exercice	191 594 672,15	221 304 988,60
Capitaux propres part groupe	1 811 065 796,10	1 687 382 673,03
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 811 065 796,10	1 687 382 673,03
Autres passifs non courants	579 082 729,46	216 442 884,76
Impôts différés Passif	30 422 413,48	21 696 980,38
Passifs non courants	2 420 570 939,04	1 925 522 538,17
Dettes fournisseurs	343 898 142,05	958 750 956,38
Autres passifs courants	100 329 268,88	223 819 295,60
Autres passifs financiers à court terme	1 462 294 106,93	746 419 498,80
Passifs courants	1 906 521 517,86	1 928 989 750,78
Total Passif	4 327 092 456,90	3 854 512 288,95

IV.1.4. Bilan au 30 juin 2017

ACTIF (en MAD)	30-juin-17	31-déc-16
Immobilisations incorporelles	49 964 146,78	49 556 893,48
Immobilisations corporelles	1 333 964 190,37	1 331 978 154,36
Autres Instruments Financiers	49 315,00	49 315,00
Impôts différés Actif	9 202 791,30	10 553 716,59
Actifs non courants	1 393 180 443,45	1 392 138 079,44
Stocks	1 755 243 072,15	1 382 866 365,16
Comptes Clients	689 405 751,89	769 769 841,19
Autres créances d'exploitation	498 146 293,57	441 213 652,26
Trésorerie et équivalents de trésorerie	84 899 511,63	341 104 518,85
Actifs courants	3 027 694 629,24	2 934 954 377,46
Total Actif	4 420 875 072,69	4 327 092 456,90

PASSIF (en MAD)	30-juin-17	31-déc-16
Capital social	492 459 680,00	492 459 680,00
Prime d'émission	160 845 406,80	160 845 406,80
Réserves consolidées	862 275 570,41	966 166 037,15
Résultats consolidés de l'exercice	87 133 634,16	191 594 672,15
Capitaux propres part groupe	1 602 714 291,37	1 811 065 796,10
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres	1 602 714 291,37	1 811 065 796,10
Autres passifs non courants	553 527 093,91	579 082 729,46
Impôts différés Passif	35 645 807,80	30 422 413,48
Passifs non courants	2 191 887 193,07	2 420 570 939,04
Dettes fournisseurs	634 521 077,27	343 898 142,05
Autres passifs courants	183 093 305,13	100 329 268,88
Autres passifs financiers à court terme	1 411 373 497,21	1 462 294 106,93
Passifs courants	2 228 987 879,61	1 906 521 517,86
Total Passif	4 420 875 072,69	4 327 092 456,90

IV.2. COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2017

IV.2.1. Compte de produits et charges de l'exercice 2014

	31-déc-14	31-déc-13
Chiffre d'affaires	3 396 825 331,53	3 455 585 735,94
Coût des biens vendus	2 726 394 249,27	2 764 506 492,36
Charges externes	101 191 051,92	73 626 992,95
Charges de personnel	155 775 142,52	146 572 985,38
Impôts et taxes	11 145 122,42	9 420 912,84
Dotations d'exploitations	71 117 854,40	79 498 043,69
Reprises d'exploitations	21 635 310,06	7 972 729,82
Autres produits	131 766 487,53	11 391 083,39
Autres charges	151 260 844,00	19 473 975,69
RESULTAT OPERATIONNEL	333 342 864,59	381 850 146,24
Produits financiers	25 514 605,90	21 737 002,72
Charges financières	34 171 726,82	82 941 735,07
RESULTAT FINANCIER	-8 657 120,92	-61 204 732,35
RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPOT	324 685 743,67	320 645 413,89
Charges d'impôt	104 834 969,44	103 111 318,76
- Impôt exigible	102 252 757,79	102 500 493,38
- Impôt différé	2 582 211,65	610 825,38
RESULTAT NET CONSOLIDE	219 850 774,23	217 534 095,13
RESULTAT PAR ACTION	4,57	4,52

En KMAD	2014	2013
Résultat de l'exercice	219 851	217 534
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Résultat global total de l'année	219 851	217 534
Dont intérêts minoritaires		
Dont part du Groupe	219 851	217 534

IV.2.2. Compte de produits et charges de l'exercice 2015

	31-déc-15	31-déc-14
Chiffre d'affaires	4 400 820 263,58	3 396 825 331,53
Coût des biens vendus	3 617 261 680,28	2 726 394 249,27
Charges externes	126 003 830,97	101 191 051,92
Charges de personnel	183 795 106,23	155 775 142,52
Impôts et taxes	13 856 894,93	11 145 122,42
Dotations d'exploitations	103 411 147,58	71 117 854,40
Reprises d'exploitations	17 157 495,87	21 635 310,06
Autres produits	20 069 671,34	131 766 487,53
Autres charges	45 793 101,68	151 260 844,00
RESULTAT OPERATIONNEL	347 925 669,12	333 342 864,59
Produits financiers	33 254 070,64	25 514 605,90
Charges financières	49 241 466,68	34 171 726,82
RESULTAT FINANCIER	- 15 987 396,04	-8 657 120,92
RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPOT	331 938 273,08	324 685 743,67
Charges d'impôt	110 633 284,48	104 834 969,44
- Impôt exigible	4 375 288,61	102 252 757,79
- Impôt différé	4 375 288,61	2 582 211,65
RESULTAT NET CONSOLIDE	221 304 988,60	219 850 774,23

En KMAD	2015	2014
Résultat de l'exercice	221 305	219 851
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Résultat global total de l'année	221 305	219 851
Dont intérêts minoritaires		
Dont part du Groupe	221 305	219 851

IV.2.3. Compte de produits et charges de l'exercice 2016

	31-déc-16	31-déc-15
Chiffre d'affaires	5 063 632 912,86	4 400 820 263,58
Coût des biens vendus	4 240 450 622,41	3 617 261 680,28
Charges externes	130 441 379,46	126 003 830,97
Charges de personnel	219 586 849,32	183 795 106,23
Impôts et taxes	15 697 555,69	13 856 894,93
Dotations d'exploitations	115 076 538,62	103 411 147,58
Reprises d'exploitations	16 945 411,19	17 157 495,87
Autres produits	18 547 405,89	20 069 671,34
Autres charges	22 895 993,53	45 793 101,68
RESULTAT OPERATIONNEL	354 976 790,92	347 925 669,12
Produits financiers	17 506 736,39	33 254 070,64
Charges financières	69 583 562,30	49 241 466,68
RESULTAT FINANCIER	-52 076 825,91	- 15 987 396,04
RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPOT	302 899 965,01	331 938 273,08
Charges d'impôt	111 305 292,86	110 633 284,48
- Impôt exigible	100 984 046,60	4 375 288,61
- Impôt différé	10 321 246,26	4 375 288,61
RESULTAT NET CONSOLIDE	191 594 672,15	221 304 988,60

En KMAD	2016	2015
Résultat de l'exercice	191 595	221 305
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion des activités à l'étranger		
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies		
Résultat global total de l'année	191 595	221 305
Dont intérêts minoritaires		
Dont part du Groupe	191 595	221 305

IV.2.4. Compte de produits et charges au 30 juin 2017

	30-juin-17	30-juin-16
Chiffre d'affaires	2 387 732 185,81	2 531 716 382,37
Coût des biens vendus	1 973 289 818,52	2 095 198 620,82
Charges externes	66 424 458,20	67 234 971,16
Charges de personnel	98 458 113,93	101 716 516,56
Impôts et taxes	9 616 174,60	10 181 299,74
Dotations d'exploitations	65 273 703,36	55 075 736,63
Reprises d'exploitations	17 926 918,00	10 139 429,24
Autres produits	17 983 949,99	13 702 097,63
Autres charges	13 124 821,59	12 855 531,80
RESULTAT OPERATIONNEL	197 455 963,60	213 295 232,52
Produits financiers	17 506 736,39	33 254 070,64
Charges financières	69 583 562,30	49 241 466,68
RESULTAT FINANCIER	- 52 076 825,91	- 15 987 396,04
RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPOT	145 379 137,69	197 307 836,49
Charges d'impôt	50 656 199,17	64 476 238,02
- Impôt exigible	43 912 661,15	60 563 207,12
- Impôt différé	6 743 538,02	3 913 030,90
RESULTAT NET CONSOLIDE	94 722 938,52	132 831 598,47

IV.3. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE DES TROIS DERNIERS EXERCICES ET AU 30 JUIN 2017

IV.3.1. Tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2014

En KMAD	31-déc-14	31-déc-13
Flux de trésorerie d'exploitation	455 795	733 569
Résultat net consolidé	219 577	217 534
Dotations aux amortissements	42 105	37 670
Elimination des impôts différés	2 582	611
Produits de cession des immobilisations corporelles	-131 493	-8 841
VNC sur cession d'actifs	128 803	1 973
Variation du besoin en fond de roulement	165 743	454 722
Autres produits/charges non encaissables (IAS 19)	6 957	-104
Coût de l'endettement	21 521	30 004
Flux de trésorerie d'investissement	-9 509	-44 350
Décassements liés aux acquisitions des immobilisations	-141 002	-53 191
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	131 493	8 841
Autres mouvements		
Flux de trésorerie de financement	-201 940	-201 792
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-168 419	-168 419
Actions d'auto contrôle		
Remboursement des dettes de financement	-11 919	-3 119
Coût de l'endettement	-21 521	-30 004
Autres	-81	-250
Variation de trésorerie nette	244 346	487 427
Trésorerie d'ouverture	-216 923	-704 350
Trésorerie de clôture	27 424	-216 923

IV.3.2. Tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2015

En KMAD	31-déc-15	31-déc-14
Flux de trésorerie d'exploitation	-62 694	455 795
Résultat net consolidé	221 305	219 577
Dotations aux amortissements	53 694	42 105
Elimination des impôts différés	4 375	2 582
Produits de cession des immobilisations corporelles	-8 893	-131 493
VNC sur cession d'actifs	9 889	128 803
Variation du besoin en fond de roulement	-371 318	165 743
Autres produits/charges non encaissables (IAS 19)	1 603	6 957
Coût de l'endettement	26 650	21 521
Flux de trésorerie d'investissement	-154 764	-9 509
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	-163 657	-141 002
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	8 893	131 493
Autres mouvements		
Flux de trésorerie de financement	-333 468	-201 888
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-288 718	-168 419
Actions d'auto contrôle		
Remboursement des dettes de financement	-18 570	-11 919
Coût de l'endettement	-26 650	-21 521
Autres	470	-29
Variation de trésorerie nette	-550 927	243 742
Trésorerie d'ouverture	26 819	-216 923
Trésorerie de clôture	-524 108	26 819

IV.3.3. Tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2016

En KMAD	31-déc-16	31-déc-15
Flux de trésorerie d'exploitation	- 320 117	- 62 694
Résultat net consolidé	191 595	221 305
Dotations aux amortissements	79 440	53 694
Elimination des impôts différés	10 321	4 375
produits de cession des immobilisations corporelles	- 13 629	- 8 893
VNC sur cession d'actifs	7 468	9 889
Variation du besoin en fond de roulement	- 654 457	- 371 318
Autres produits/charges non encaissables (IAS 19)	2 740	1 603
Coût de l'endettement	56 405	26 650
Flux de trésorerie d'investissement	- 112 128	- 154 764
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	- 125 757	- 163 657
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	13 629	8 893
Autres mouvements		
Flux de trésorerie de financement	- 164 837	- 333 468
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	- 168 419	- 288 718
Actions d'auto contrôle	104 284	
Remboursement des dettes de financement	- 43 772	- 18 570
Coût de l'endettement	- 56 405	- 26 650
Autres	- 525	470
Variation de trésorerie nette	- 597 082	- 550 927
Trésorerie d'ouverture	- 524 108	26 819
Trésorerie de clôture	- 1 121 190	- 524 108

IV.3.4. Tableau des flux de trésorerie au 30 juin 2017

En KMAD	30-juin-17	31-déc-16
Flux de trésorerie d'exploitation	192 195	- 320 117
Résultat net consolidé	87 134	191 595
Dotations aux amortissements	45 683	79 440
Elimination des impôts différés	6 744	10 321
produits de cession des immobilisations corporelles	- 14 057	- 13 629
VNC sur cession d'actifs	4 887	7 468
Variation du besoin en fond de roulement	30 516	- 654 457
Autres produits/charges non encaissables (IAS 19)	3 380	2 740
Coût de l'endettement	27 908	56 405
Flux de trésorerie d'investissement	- 112 128	- 154 764
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations	- 125 757	- 163 657
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	13 629	8 893
Autres mouvements		
Flux de trésorerie de financement	- 349 417	- 164 837
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	- 295 476	- 168 419
Dividendes convertis en actions	-	104 284
Remboursement des dettes de financement	- 25 606	- 43 772
Coût de l'endettement	- 27 908	- 56 405
Autres	- 427	- 525
Variation de trésorerie nette	- 269 350	- 639 718
Trésorerie d'ouverture	- 1 163 826	- 524 108
Trésorerie de clôture	- 1 433 176	- 1 163 826

IV.4. TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

IV.4.1. Tableau de variation des capitaux propres en 2014

	Capital	Primes d'émission et de fusion	réserves	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2013	491 198	67 405	934 128	217 534	1 700 265		1 700 265
Dividendes			-168 419		-168 419		-168 419
Affectation de résultat			217 534	-217 534			
Résultat net de l'exercice				219 851	219 851		219 851
Impôts différés en réserves							
Augmentation/réduction du capital		-538			-538		-538
Annulation des actions d'auto contrôle							
Autres Mouvements sur les capitaux propres			4 238		4 238		4 238
Capitaux propres au 31 décembre 2014	491 198	66 867	987 481	219 851	1 755 397		1 755 397

IV.4.2. Tableau de variation des capitaux propres en 2015

	Capital	Primes d'émission et de fusion	réserves	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2014	481 198	67 823	986 525	219 851	1 755 397		1 755 397
Dividendes			-288 719		-288 719		-288 719
Affectation de résultat			219 851	-219 851			
Résultat net de l'exercice				221 305	221 305		221 305
Impôts différés en réserves							
Augmentation/réduction du capital							
Annulation des actions d'auto contrôle							
Autres Mouvements sur les capitaux propres			-600		-600		-600
Capitaux propres au 31 décembre 2015	491 198	66 823	917 057	221 305	1 687 383		1 687 383

IV.4.3. Tableau de variation des capitaux propres en 2016

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2015	481 198	67 823	17 057	221 305	1 687 383		1 687 383
Dividendes			-168 419		-168 419		-168 419
Affectation de résultat			221 305	-221 305	-		-
Résultat net de l'exercice				191 595	191 595		191 595
Impôts différés en réserves					-		-
Augmentation/Réduction du capital	11 262	3 022			104 284		104 284
Frais/Augmentation/Réduction du capital			-1 045				-1 045
Annulation des actions d'auto contrôle					-		-
Autres Mouvements sur les capitaux propres			-2 732		- 2 732		- 2 732
Capitaux propres au 31 décembre 2016	492 460	160 845	966 166	191 595	1 811 066		1 811 066

IV.4.4. Tableau de variation des capitaux propres au 30 juin 2017

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidés	Résultat consolidé	Total Part du groupe	Intérêt minoritaire	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2016	492 460	160 845	966 166	191 595	1 811 066		1 811 066
Dividendes			-295 476		-295 476		-295 476
Affectation de résultat			191 595	-191 595	-		-
Résultat net de l'exercice				87 134	87 134		87 134
Augmentation/Réduction du capital					-		-
Frais/Augmentation/Réduction du capital					-		-
Autres Mouvements sur les capitaux propres			-10		-10		-10
Capitaux propres au 30 Juin 2017	492 460	160 845	862 275	87 134	1 602 714		1 602 714

V. BULLETIN DE SOUSCRIPTION

AUTO HALL S.A.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION³⁰

S.A. au capital social de 492 459 680 MAD

Siège social : Autoroute Casa/Rabat, km.12, sortie Al Qods – 20600 Casablanca
RC Casablanca 137

CONVERSION DU DIVIDENDE EXCEPTIONNEL EN ACTIONS

Je/Nous soussigné(s)³¹ :

Nom :	Dénomination ou Raison Sociale :
Prénom :	Catégorie ³² :
Date de naissance :	Siège social :
Nationalité :	Nationalité :
Numéro et nature pièce d'identité :	Numéro et nature du document exigé :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopie :	Télécopie :
Signataire(s) & Fonction(s) :	

Disposant :

Du compte titre numéro :

Du compte Espèce numéro :

Auprès de mon (notre) établissement teneur de compte :

- Reconnaît avoir été pleinement informé(e) des conditions de règlement du dividende exceptionnel en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois, décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2017.
- Etre propriétaire de actions AUTO HALL attaché d'une valeur de 10 dirhams chacune intégralement libérée.
- Déclare par la présente opter pour le paiement de mon dividende exceptionnel (soit [...] dirhams déduction faite des retenues légales) en actions.
- Le prix d'émission des actions attribuées en paiement des dividendes exceptionnels est fixé à 96,0 dirhams. Il a été calculé sur la base de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la fixation des modalités de l'Opération par le Président le 13 Novembre 2017.
- En souscrivant à hauteur de Actions AUTO HALL nouvelles de valeur nominal de 10 dhs chacune
 - Pour compléter ma souscription, je procède à un versement complémentaire en espèce ou par chèque à concurrence maximum d'une action nouvelle soit la somme de ³³
Par le débit de mon (notre) compte n°
 - A recevoir un versement en espèce de...dhs³⁴
Par le crédit de mon (notre) compte n°

A Le.....

Signature³⁵

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION A RETOURNER A VOTRE TENEUR DE COMPTE COMPLET ET SIGNE
AVANT LE [...] A [...] (SEULEMENT DANS LE CAS OU VOUS OPTEZ POUR LE PAIEMENT PARTIEL OU
TOTAL DU DIVIDENDE EN ACTIONS)**

Avertissement de l'AMMC

**L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques
et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de
facteurs internes ou externes à l'émetteur**

³⁰ Les bulletins de souscription peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la période d'exercice de l'option de conversion du dividende exceptionnel.

³¹ Rayer la mention inutile

³² A OPCVM, B Compagnies financières, C Etablissements de crédit, D Entreprises d'assurance et de réassurance, E Caisse de Dépôt et de Gestion, F Organisme de retraite et de pension, G autres personnes morales

³³ Cas ou les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra effectuer un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action nouvelle

³⁴ Cas ou les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra souscrire le nombre entier immédiatement inférieur en recevant un versement en espèces

³⁵ La signature devra être précédée de la mention manuscrite « lu et approuvée »

